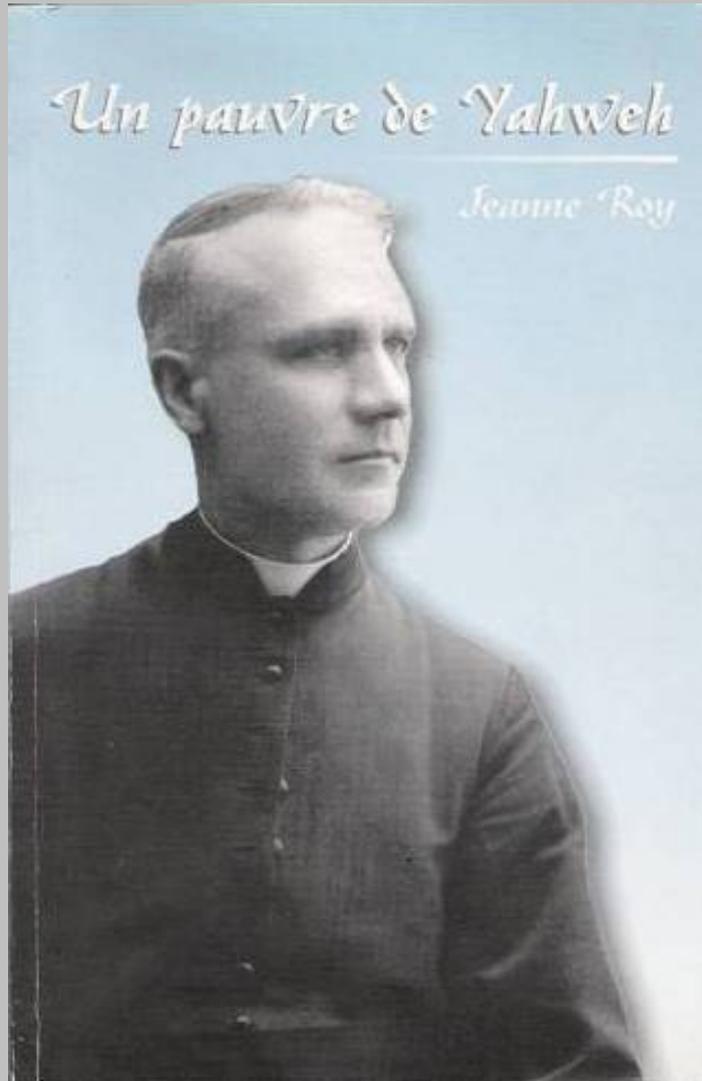


UN PAUVRE DE YAHWEH



Couverture du livre de Jeanne Roy; Seconde Édition
L'Abbé Alexandre Bouillon, 1873-1943

Nous présentons la vie d'un prêtre qui marqua sa région par son travail, sa prière, sa simplicité, son bon coeur, sa présence aux besoins de ses concitoyens...Ce prêtre fonda une paroisse et un Institut religieux de femmes consacrées surtout, à l'origine, aux services des prêtres dans les presbytères.

Le texte que nous employons est celui de Sr. Jeanne Roy, fille de l'Institut religieux qu'Alexandre Bouillon fonda à Lac-au-Saumon, dans la Matapédia, au Québec. Nous respectons l'intégralité du texte contenu dans la biographie de l'Abbé Bouillon: l'Édition de 1973. Le texte se trouve en caractères **gras** et en caractères italique. Le "**gras**" signifie que c'est l'auteur qui parle, qui écrit; l'*italique*" veut dire que l'auteur

fait référence à des documents, archives, lettres, paroles de témoins...en général. Les signets du document PDF contiennent des sous-signets. Pour développer l'arborescence, il suffit de cliquer sur le + encadré, devant le signet.

Toutes les photos incluses sont tirées du livre de soeur Jeanne Roy, S.R.C.

PRÉFACE

On ne croira jamais assez au dynamisme de la vie; jamais on n'y fera assez confiance. L'histoire de chaque homme illustre ce désir profond de voir la vie s'épanouir, grandir et produire des oeuvres qui ne périront pas. Les collectivités n'échappent pas à cette règle. Les meilleures conditions qui vont permettre aux hommes de mener une vie heureuse et remplie de bonheur sont recherchées par les groupes.

L'histoire de l'Eglise illustre cette loi générale de l'humanité. L'Esprit-Saint qui est Vie a été à l'oeuvre et il a travaillé par les hommes et les femmes de tous les temps; il a éclairé et secondé tous ceux qui ont fait l'histoire du diocèse de Rimouski. Les initiatives les plus diverses jalonnent les cent ans du diocèse; certaines semblent émerger et demeurer plus longtemps; d'autres répondaient à des besoins plus immédiats et plus locaux et n'ont pas connu de lendemain. Sans s'en douter, on vivait déjà la stratégie du provisoire.

Avec des moyens humbles, dans la pauvreté matérielle souvent très radicale, chacun essayait de répondre aux besoins que la vie faisait sourdre ici et là. On a fondé des paroisses, mis sur pied des institutions civiles et religieuses. D'autres sont venus consolider, fortifier les oeuvres naissantes. D'autres ont relevé le défi d'adapter l'oeuvre des devanciers aux besoins nouveaux, à la vie qui ne recule pas, mais qui pousse toujours en avant.

L'histoire de l'église diocésaine est l'histoire de tous les baptisés qui y ont vécu. Chacun a apporté sa part; chacun y a joué un rôle, minime parfois, ignoré bien souvent; l'Esprit-Saint s'est servi de tous et de chacun pour bâtir l'Eglise de chez nous.

La figure du prêtre s'est détachée de cette armée de bâtisseurs. Les circonstances historiques en ont fait un leader qui, tour à tour, a canalisé les énergies des pionniers, a stimulé leur enthousiasme et les a accompagnés dans leur labeur. C'est ainsi qu'on a vu des prêtres se faire instigateurs de mouvements socio-économiques, de colonisation et que sais-je encore.

Le fait de vivre le quotidien avec les gens n'a pas empêché, ni surtout éloigné le prêtre de sa mission sacerdotale: c'était là son champ missionnaire, le lieu privilégié des appels du

Seigneur et des signes du temps. Leurs oeuvres répondaient ainsi aux vrais besoins de la population et font partie maintenant de notre héritage chrétien.

La vie du curé Alexandre Bouillon est un exemple d'insertion dans le quotidien de la vie. Fondateur d'une paroisse, il ne ménage rien pour la bâtir sur des assises solides; fondateur d'une communauté religieuse, il ne recule pas devant les épreuves et les difficultés pour mener à bien une oeuvre qu'il croit être voulue par Dieu.

Ce sont les deux traits qui m'ont frappé à la lecture du manuscrit de Soeur Jeanne Roy. Je n'ai pas connu l'abbé Bouillon; je connais bien toutefois l'oeuvre qu'il a fondée en 1929 et qui est devenue aujourd'hui la congrégation des Soeurs, Notre-Dame du Clergé. L'attachement et la vénération que ces religieuses portent à leur fondateur est l'expression d'une piété filiale peu commune.

La relation de la vie du curé Bouillon aura eu le grand avantage de faire connaître à la population un élément très riche de notre héritage diocésain. Dieu a voulu qu'un pauvre curé soit l'instigateur d'une oeuvre durable. Pourquoi ne nous aiderait-elle pas à approfondir notre projet d'aujourd'hui? La lucidité, la tenacité et la grande charité qui semblent se détacher de la vie de ce prêtre sont des attitudes évangéliques qu'il nous faut aujourd'hui incarner dans des situations nouvelles.

Si le curé Bouillon et tous les autres curés de son époque revenaient, ils n'auraient peut-être pas le même comportement. Mais les oeuvres que plus d'entre eux ont laissées, - le curé Bouillon en est un - nous portent à croire que leur dynamisme et leur courage ne les arrêteraient pas devant les difficultés... ils seraient encore aujourd'hui des bâtisseurs.

A Soeur Jeanne Roy, toutes mes félicitations! Le volume qu'elle présente au public " Un pauvre de Yahwé " lève un peu le voile sur le mystère d'une vie qui mérite d'être connue.

RAYNALD BRILLANT, PTRE
Rimouski, le 22 octobre 1972.

L'AUBE D'UNE VIE(1873-1888)

Dans la lignée des Pauvres de Yahweh il occupe une place de choix (Mt 5, 3).

SON VILLAGE

Dans sa prescience divine, le Seigneur prépare à chaque être venant en ce monde un nid, un berceau, un habitat. Au pauvre de Yahweh: Dieu a prévu un village, un foyer, une sainte mère.

Saint-Anaclet de Lessard, situé dans le comté et le diocèse de Rimouski, est une région agricole de la Province de Québec. Ses terres s'échelonnent sur plusieurs côteaux formant un amphithéâtre, d'où l'on peut contempler à loisir les contours harmonieux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

LESSARD est le nom de la seigneurie qui fut concédée à Pierre de Lessard et à Barbe Fortin, son épouse, le 8 mars 1696. Le territoire de cette paroisse, détaché des paroisses de Sainte-Luce et de Saint-Germain-de-Rimouski, comprend une partie du canton de Neigette et de la seigneurie de Lessard.

Jusque vers 1850, ses origines se confondent avec celles de Saint-Germain de Rimouski.

Plus que centenaire, ce lieu possède une intéressante histoire dont plusieurs pages ont été vécues par les ancêtres " d'Alexandre Bouillon " , le héros de cette biographie. C'est dans ce hameau que se déroulera la première partie du film de cette vie.

La généalogie du Sieur Alexandre Bouillon par Joseph Drouin, avocat et généalogiste, nous apprend que dans les registres de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, l'on retrouve, en date du 7 janvier 1738, l'acte de mariage de " Jacques Bouillon " , son premier ancêtre au Canada.

Lisons attentivement ce texte:

L'an de notre Seigneur mille sept cent trente huit, le sept de janvier, après avoir publié trois bans aux prônes de la messe paroissiale scavoir le premier le dimanche dans l'octave de Noël le vingt neuf de décembre, le second le jour de la Circoncision le

premier de janvier, le troisieme le premier dimanche du mois de janvier, le cinquieme du dit mois, entre Jacques Bouillon maistre de chaloupe fils de feus Jacques Bouillon et Catherine Rabasse, ses père et mère de la paroisse de Coudeville dépendente de l'évesché de Coutance en Normandie d'une part; et de Marie Françoise Laurent, fille de Pierre Laurent et de Constance Guerinette, ses père et mère, de la paroisse de St-Germain de l'autre part, sans qu'il y ait eu aucun empêchement, (sinon du certificat de son curé, c'est-à-dire du garçon, laquelle difficulté a été levée par une expresse permission du grand vicaire général), au mariage je soussigné f. Charles Barbel miss. de la dite paroisse, et certifie que jay reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre mère Ste Eglise en présence de Pierre Laurent, julien Rogevie, jacques Lainé, Pierre Laurent, fils, frère de l'épouse, joseph Laurent aussi frère de l'épouse et joseph Gase son beau frère, le sieur Pierre Lepage de St. Barnabé, le sieur paule Lepage de molest, le sieur Nicolas Lepage, Basile Gagné, dit bellavance, qui ont signé avec moy en la manière qui suit de ce interpellé suivant lordonnance.

Signé: Lepage de St. Barnabé, jacq. Lainer, joseph lorrain, Nicolas Lepage, julien Rogevie, j. bouillon, joseph gasce.



Maison paternelle

Le généalogiste commente cet écrit:

La lecture de ce document est très intéressante. Le mariage est célébré un mardi, le lendemain des Rois. Jacques Bouillon est navigateur; il est qualifié "maistre de chaloupe".

Rimouski est un lieu de navigation et de pêche, et cette expression nous porte à croire que votre ancêtre était propriétaire d'une ou plusieurs chaloupes de commerce. Il devait être au pays depuis plusieurs années.

L'acte de mariage nous fait connaître en plus quelles étaient les

relations de votre premier ancêtre en ce pays; il nous fait constater qu'il était en relations intimes avec toutes les familles seigneuriales de la région. L'acte donne d'abord les noms des témoins de la mariée, son père, ses frères, ses beaux-frères. Les témoins du marié sont: le Sieur Pierre Lepage de S. Barnabé, seigneur de Rimouski, puis son frère Paul Lepage de la Mollais et un troisième frère Nicolas Lepage de la Faussais. Cette présence au complet de la famille seigneuriale de Rimouski indique suffisamment des relations intimes avec votre ancêtre.

Jacques Bouillon eut deux fils: Jacques et Ambroise, et trois filles Françoise, Elizabeth et Louise.

Elizabeth resta célibataire. Les deux autres filles et les deux garçons se marièrent.

Les deux filles s'unirent à des familles de la région: Françoise épousa Jean-Baptiste Lévesque et Louise épousa Pierre Corbin.

Les deux garçons, Jacques et Ambroise s'unirent également à des jeunes filles de Rimouski.

Le chapitre V, 3e partie: Gerbe de souvenirs, " Recherches généalogiques " contient d'autres détails intéressants sur la famille.

Au Canada, c'est à la quatrième génération, issue de Jacques Bouillon et Marie Françoise Laurent, que nous voyons apparaître l'aïeul paternel: Alexandre Bouillon et Mathilde Lavoie, mariés à Rimouski, le 9 février 1830.

A cette époque nul ne se doutait qu'à Saint-Anaclet, humble faubourg en formation, naîtrait un jour comme à Nazareth, un homme sur lequel l'Esprit du Seigneur se reposerait.

Mais l'on dira de Sion: tout homme y est né, et c'est le Très-Haut qui l'a fondée. Yahweh inscrira au rôle des peuples: " Ceux-ci sont nés là. " Et chanteurs et danseurs disent: a Toutes nos sources sont en toi. x (Ps 87, 5-6-7).

FOYER FAMILIAL

La communauté conjugale et le foyer familial, en apportant aux époux l'épanouissement de leur personnalité et la joie d'un amour fécond, mettent l'homme et la femme au service de la société des hommes en marche vers le Royaume de Dieu. - Feder.

Des documents authentiques nous permettent de découvrir l'atmosphère bienfaisante qui régnait chez la famille Bouillon.

Précédemment nous avons énoncé le nom de l'aïeul paternel, marié à Rimouski en 1830. Dix berceaux viennent enrichir ce foyer: 6 garçons et 4 filles. Le sixième des fils, " Alexandre " , sera navigateur.

Pendant plus de trente ans, (1856-1888), telle est la profession qu'il remplira et, cela va sans dire, avec un courage intrépide.

Dès avant 1800, les goélettes se multiplièrent sur le Saint-Laurent et sur les lacs, par suite de l'accroissement du commerce dû au peuplement du Haut-Canada. Elles étaient les grands "transporteurs" de blé et régnaient en maîtresses sur les eaux canadiennes. Même le bateau à vapeur, qu'on voit paraître en 1809, ne réussit pas à les supprimer.

Il fallut au steamer près d'un siècle pour éliminer complètement le voilier. En 1854, (...) seulement 6 navires à vapeur visitèrent Montréal contre 174 voiliers (...). En 1873, il se trouvait dans le port 91 vaisseaux à vapeur contre 182 voiliers océaniques.

Au temps de la voile, les navires qui remontaient ou descendaient le Saint-Laurent; leur pilote se rendait en chaloupe à proximité de l'Île du Bic. Les archives mentionnent que, de 1760 à 1905, Bic fut le rendezvous des pilotes avec les navires. Par la suite, le poste de pilotage fut transporté à Pointe-au-Père, puis aux Escoumins où il est encore.

Dans les années 1800, les navires ne possédaient nullement le confort luxueux d'aujourd'hui. Comme précisé plus haut, on était au temps de la voile. Les pilotes devaient s'en remettre à la température. Le temps était-il calme, le vent favorable? Tout allait bien. Doucement on se laissait bercer par la cadence de la brise. Le temps était-il orageux, le vent violent? Il fallait faire escale et attendre l'apaisement des flots pour repartir.

Quelle patience, quelle maîtrise devaient posséder les pilotes. Quelle sérénité ne fallait-il pas aux voyageurs?

Les heures anxieuses que vécurent parfois les marins et leurs familles ne sauraient se compter... Si ces hommes, d'une époque relativement récente revenaient, quel saisissant contraste leur offrirait notre siècle de mécanisation.

Dans les desseins de la Providence, en 1859, Marie Arthémise Soucy, institutrice de Saint-Denis de la Bouteillerie, aujourd'hui Saint-Philippe de Néri, quitte sa paroisse natale pour aller enseigner à Sainte-Luce de

Rimouski. En 1862, elle prend son engagement à l'école de Saint-Anaclet: c'est là que M. Bouillon fit sa connaissance.

Marie Arthémise Soucy a 28 ans. Déjà plusieurs jeunes gens se sont présentés sans être agréés. Elle prie, fait neuvaine sur neuvaine, offre des communions, demande des prières. Enfin, après avoir beaucoup prié, elle accepte la demande qui lui est faite et consent à devenir l'épouse de Alexandre Bouillon, jeune homme navigateur, et plein d'avenir.

Voici l'acte de ce mariage tel qu'il est conservé dans les registres de la paroisse de Saint-Anaclet.

Le douze janvier, mil huit cent soixante-quatre, après la publication de trois bans de mariage faite au prône de nos messes paroissiales, entre Alexandre Bouillon, domicilié en cette paroisse, garçon majeur d'Alexandre Bouillon, ancien cultivateur, et de Mathilde Lavoie de cette paroisse d'une part; et Archémise Soucy, institutrice, domiciliée en cette paroisse, fille majeure de feu Jean-Baptiste Soucy, et de Marie Charlotte Lamarre, de Saint-Denis de la Bouteillerie, d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement, nous, prêtre, curé, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Alexandre Bouillon, père de l'époux et de Joseph Lamarre, cousin de l'épouse, qui a signé avec nous, ainsi que l'épouse, l'autre témoin n'a su signer ainsi que le père de l'époux et l'épouse.

*Ont signé: Arthémise Soucy, Joseph Lamarre, Philomène Lamarre.
A signé: J.B. Blanchet, ptre Curé.*

Au temps jadis la noce ne comportait pas de voyage. De cette inoubliable journée, la relation historique conserve ce détail:

De retour à la maison, on se réjouit dans le Seigneur. Le soir, on veille en famille, avant minuit chacun se sépare après avoir échangé des souhaits de bonheurs.

Trois fils, deux filles viennent combler les désirs de couple béni de Dieu. L'aînée: Marie Léontine, Joseph, Alexandre, décédé en bas âge; Olympe, et un dernier fils tel qu'il appert au registre paroissial de Saint-Anaclet.



Frère et soeurs d'Alexandre

Le seize de septembre mil huit cent soixante-et-treize, nous, soussigné curé, avons baptisé Alexandre, né ce jour, fils légitime d'Alexandre Bouillon, navigateur, et d'Arthémise Soucy, de cette paroisse. Parrain: Jean-Baptiste Bouillon, cultivateur, marraine: son épouse Marie Santerre, de cette paroisse, qui ont, ainsi que le père, déclaré ne savoir signer.

M. R. Bilodeau, ptre.

Après de ce nouveau berceau sans doute se pose-t-on question: " Que sera cet enfant? "... C'est le secret du Roi.

Pour l'instant pénétrons dans l'enceinte de ce foyer des plus chrétiens et remarquable par sa charité.

(...) Dès son union avec Alexandre Bouillon, Marie Arthémise Soucy, s'efforce d'en mériter la confiance; aussi aucune entreprise n'est faite sans consultation de part et d'autre entre les deux époux. Cette confiance, ma mère se l'était attirée par une conduite toujours irréprochable, par une vertu douce, patiente, constamment invariable, même quand les contrariétés semblaient s'être ruées sur elle.

Elle était toujours gaie, toujours contente. Faire la volonté de Dieu, en subir le joug était le secret du bonheur. Combien heureux était ce ménage; jamais de note discordante, toujours la paix la plus profonde et l'accord le plus parfait. Pour ma part, dans ma famille, je n'ai jamais vu de ces misères que l'on appelle " querelles de familles" (...).

(...) Jamais ma mère ne se mettait à l'ouvrage sans se recueillir un instant après avoir tracé sur elle le signe de la croix (...)?

M. le Capitaine Bouillon, réclamé à l'extérieur par son travail, était le plus souvent éloigné de sa famille. C'est

donc sur Mme Bouillon, son épouse, que retombait la plus grande partie de la formation des enfants.

Quelques anecdotes nous révèlent quelle femme forte et magnanime, quelle pieuse mère donna à l'Eglise et à la Congrégation, le vénéré Fondateur des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé.

La première éducation de ses enfants fut rigide et mêlée de châtiments corporels; mais elle y mettait tant d'amour et d'affection, que, même quand elle punissait, on sentait la bonté de son tueur. Tout petits encore nous comprenions que nous avions de bien vilaines petites têtes qu'il s'agissait de réformer (...). Pour ma part, bien souvent j'ai remercié la Divine Providence qui m'a fait naître de parents à l'âme si chrétienne. Ma mère était bonne; elle nous aimait beaucoup; mais dit le Sage: " celui qui aime bien châtie bien. "

Convaincue des dangers de l'orgueil, principe de tout mal, elle n'épargna rien pour préserver ses enfants de ce terrible fléau. Un jour elle reprend fortement l'aînée, parce qu'elle avait hésité un peu à l'ordre qu'elle lui donna de conduire à l'église un pauvre aveugle et idiot. Le pauvre infirme n'avait pu trouver personne pour le mener à l'église. Une autre fois, c'était au milieu de nombreux amis réunis en famille, l'une de ses deux filles, âgée de 17 ans se permet de frapper de la main la joue de sa jeune sœur. Aussitôt ma mère lui fait baiser le plancher puis la met à servir la table.

Un dimanche, c'était à mon tour de résumer à la maison, le prône, l'instruction et le catéchisme de Monsieur le Curé; mais j'avais tout oublié. Il faut dire que ce jour-là je n'avais guère prêté attention à tout ce qui s'y était dit. Ma mère le savait bien et voilà pourquoi je fus contraint à passer ma récréation les yeux dans mon catéchisme mais mon esprit, il faut l'avouer, voltigeait comme les papillons que je pourchassais pour ma collection.

Par contre, ma mère savait de temps en temps nous ménager une agréable surprise. Parfois c'était une jolie promenade dans le petit bois voisin où nous respirions l'air si vivifiant, tout en nous amusant bien; d'autres fois un anniversaire réunissait les amis de la famille. De ces réunions, j'ai gardé de bien doux souvenirs... Si toutes les familles s'amusaient ainsi, chrétiennement, comme on le faisait dans mon "chez nous", comme le bon Dieu serait content, il me semble! Et combien davantage le foyer domestique serait aimé et respecté.

Et l'abbé Bouillon ajoute:

Ma mère était une de ces âmes au coeur généreux et compatissant. Quel dévouement et quelle abnégation dans le rôle si difficile d'instruire et former les enfants. Son rêve était de

toujours, et jusqu'à son dernier soupir, être entourée d'enfants qu'elle instruirait et formerait à la vertu. Son amour du bien s'étendait à toutes les misères à soulager. Les pauvres, elle se privait même du nécessaire pour leur venir en aide. Aussi que de nécessiteux secrètement secourus! Si parfois nous semblions faire peu de cas d'un reste oublié ou de quelques morceaux de pain jetés au rebut, invariablement nous l'entendions nous dire: " Mes enfants, il ne faut rien perdre; il y a tant de pauvres à secourir." Les pauvres: toujours les pauvres avaient son attention particulière. Jamais elle ne laissait partir un pauvre sans lui donner quelque chose. "Ce sont les amis du bon Dieu, disait-elle, il faut les bien traiter."

(...) Son amour des pauvres était si grand, qu'elle fit, en 1893, le voeu de se vouer à l'instruction des enfants pauvres si Dieu lui rendait la santé nécessaire.

Par sa bonté, son affabilité, Mme Bouillon était estimée de tous.

J'aimais la compagnie de Madame Bouillon, disait une de ses amies, elle était si bonne. Avait-elle une opinion à émettre, elle le faisait avec calme et douceur. Voulait-elle faire un reproche: " Me permettriez-vous de dire... N'auriez-vous pas oublié... Ne serait-ce pas plutôt"... étaient ses formules ordinaires auxquelles elle joignait un sourire tout à la fois modeste et charitable (...).

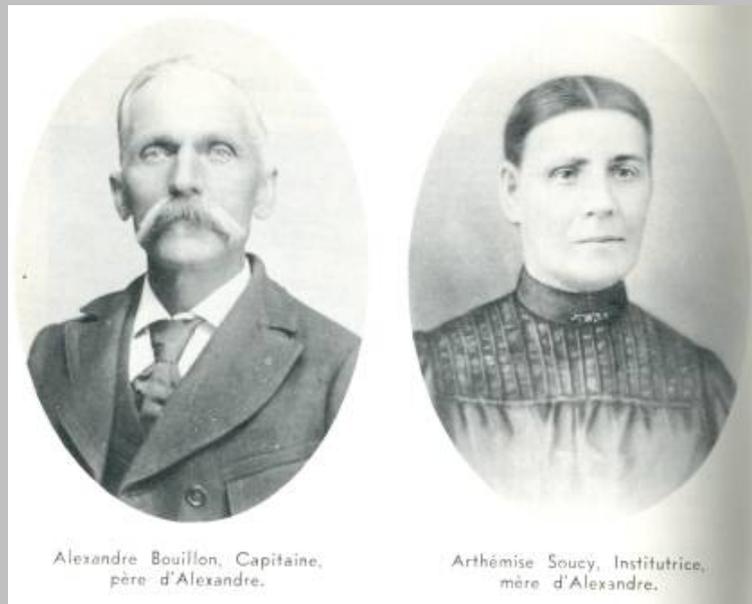
Un autre trait marquant de cette généreuse mère fut sa soumission à la volonté de Dieu.

(...) Un jour c'était en 1880, mon père navigateur partit sur sa goélette de l'île d'Anticosti en route pour Rimouski. La rumeur que la goélette de mon père était sombrée dans la dernière tempête parvint aux oreilles de ma mère. On vint même l'avertir que tous les hommes sur le bâtiment avaient péri dans le naufrage. Cette nouvelle terrible faillit lui coûter la vie. Nous étions là tous quatre, nous pressant contre elle comme pour éviter un nouveau malheur et nous pleurions. Ma mère cependant ranima son courage au souvenir de la Divine Providence qui veille sur ses enfants. Puis séchant ses larmes: " Courage, mes enfants, nous dit-elle, disons tous ensemble: " O mon Dieu que votre volonté soit faite. " Réconfortés par cette sublime confiance de ma mère, nous ne pensions plus au malheur possible. En silence nous priions bien tous. Nous en étions là lorsqu'on vint nous dire que la goélette de papa était au quai de Rimouski et que tout l'équipage se portait bien. Le soir papa arrive, tout surpris de la nouvelle qu'on avait fait circuler et affirme n'avoir jamais fait une si belle montée.

C'est dans cette ambiance de communion à la volonté du Père, sous la tutelle de cette femme, " toute donnée à la cause de Dieu ", que grandit le cadet de cette heureuse

famille.

Dieu habite un lieu haut et saint, il se rend tout proche du "pauvre" dont l'esprit est humble et le coeur contrit, et, du sanctuaire que son peuple fidèle lui a fait, rayonne sur le monde.



Les parents d'Alexandre

ÉCOLE PAROISSIALE

Alexandre a grandi. Il a l'âge requis pour prendre le chemin de l'Ecole. M- j.-Antoine Lavoie et Mlle Marie Anne Ouellet, ses compagnes de classe et coparoissiennes, nous donnent quelque éclairage sur sa vie d'écolier.

C'était un enfant poli, affable, très affectueux pour ses parents. Il ne répliquait jamais à sa mère et il éprouvait pour son père une grande vénération.

Il se distinguait par sa modestie et sa piété, alliant à ces qualités une grande simplicité. Dans ses difficultés il m'interpellait ainsi:

- Marie, viens donc m'aider, c'ti comm'ça que ça s'écrit?...

Mlle Ouellet, future fondatrice des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, raconta plus d'une fois aux religieuses de sa Congrégation que le Père fondateur, jeune étudiant, était doux, plutôt timide. Ses compagnons s'en servaient comme de "bouc émissaire." Y avait-il quelque méfait? Ti-Sand était l'accusé. Lui, ne se fâchait pas. Indignée des injustices mettant Alexandre à l'épreuve, Marie Anne plaidait sa cause avec toute l'ardeur que nous lui avons connue. Un jour, lasse de le voir toujours puni pour les autres, elle lui dit:

- Ti-Sand, défends-toi donc, alors ils te laisseront tranquille.

Avant l'arrivée des Soeurs des Petites Ecoles, nom primitif des religieuses de Notre-Dame du Saint-Rosaire, l'enseignement aux enfants du village était donné par des instituteurs laïques.19 En septembre 1883, avec l'assentiment de l'Ordinaire du lieu, le Conseil général de la Congrégation du Saint-Rosaire, dont la maison générale est sise à Rimouski, acquiesce à la demande de fondation faite par M. le Chanoine Bilodeau, curé de Saint-Anaclet. Soeur Marie de la Victoire et Soeur Marie de Saint-Benoît sont choisies pour cette nouvelle mission."

Quelques détails de la biographie de Sueur Marie de Saint-Benoît, l'une des fondatrices de ce couvent, nous dépeignent quelle ruche débordante d'activité recelait cette école dans ces années-là!

Les élèves étaient nombreux, le travail ardu; Soeur Marie de Saint-Benoît put à loisir satisfaire son besoin de dévouement. Infatigable auprès des enfants, ne se laissant jamais rebuter par l'inaptitude des uns, la légèreté et l'insouciance des autres, sachant toujours maintenir l'émulation et une exacte discipline au milieu d'un petit peuple souvent trop avide de liberté. Désireuse d'atteindre le but sublime auquel aspire la religieuse institutrice, elle n'omit rien pour former à la piété les jeunes coeurs confiés à sa sollicitude (...).

Préparé par sa pieuse mère, par de zélées institutrices, sous les soins de cet " amant de l'Eucharistie " que fut M. le Curé Bilodeau, Alexandre fit sa première communion le 5 juillet 1884. Deux ans plus tard, le 13 juillet 1886, il reçut le sacrement de Confirmation, des mains de Monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski.

Jusqu'en septembre 1888, il poursuivit ses études à la classe modèle de sa paroisse natale.

Alexandre: nom d'origine hellénique. Signifie " qui repousse l'ennemi. " Les Alexandre mettent une force et une volonté opiniâtre au service des grandes causes. Ils sont imaginatifs et perspicaces.

Alexandre: nom de son aïeul, de son père, de son frère décédé. Dans la lignée, il est le quatrième à porter ce nom. Quelle voie lui assignera le Seigneur?...

L'appel (1888-1899)

Au bord de la mer de Galilée, le Seigneur vit deux frères, Pierre et André, et il les appela: "Venez à ma suite, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes" (Mt 4, 18-19).

LE SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

Avant de lancer notre voile plus au large ne serait-ce pas nous enrichir qu'une rétrospective des lieux où Alexandre Bouillon poursuivit ses études en 1888-1889?

Dès maintenant mentionnons que l'érection du diocèse de Rimouski eut lieu le 15 janvier 1867. Monseigneur Jean Langevin en est nommé le même jour le premier évêque.

Le 26 août, M. l'abbé Pierre Léon Lahaie retournant au diocèse de Québec, le 27 du dit mois. Monseigneur Langevin assume les fonctions de Supérieur du Collège.

Le 4 novembre 1870 eut lieu l'érection canonique du Collège en Séminaire diocésain. Le 24 décembre, le Séminaire acquiert la personnalité civile et devient Séminaire de Saint-Germain de Rimouski.

Lorsque le jeune étudiant se présente au Séminaire le 4 septembre 1888, M. le Chanoine Pierre Joseph Saucier en est le Supérieur. Dans cette charge lui succéderont au cours de ses études M. le Chanoine Philippe Sylvain de 1889-1895; M. le Chanoine Louis-Jacques Langis, V. G., de 1895-1898; pour une seconde fois M. le Chanoine Philippe Sylvain, 1898-1902.

Nous retirons de son autobiographie des éléments spécifiques sur le déroulement de sa vie au Séminaire.

Les débuts de ses études furent lents. Le 8 décembre 1888, dans la chapelle du Séminaire, il se consacre à la Bienheureuse Vierge Marie. A l'avenir, écrit-il: " Marie sera sa mère et les congréganistes ses frères."

Au cours de l'hiver 1889-1890 l'influenza lui fait perdre

presque toute son année d'études, ce qui l'oblige en 1891 à reprendre son année de Belles-Lettres. En Rhétorique, il subit avec succès l'épreuve du baccalauréat, et obtient une note élogieuse. L'étude de la Philosophie et de la Physique lui plait. Il réussit assez bien et, à ce second examen universitaire, il est promu au grade de Bachelier-ès-sciences.

Les noms de ses confrères en Philosophie, noms passés à l'histoire, éveilleront chez certains d'inoubliables souvenirs.

Ce sont Messieurs Napoléon Caron, l'Assomption de McNider; Joseph Dastous, N.-D. du Sacré-Coeur; Louis Deschênes, Sainte-Flavie; Victorien Desrosiers, l'Assomption de McNider; Aimé Dion, Rimouski; Paul Gagnon, Port-Daniel; Elisée Gagnon, Port-Daniel; Ernest Lapointe, Saint-Eloi; Charles Lavoie, Bic; Val-mont Martin, Carleton; Elzéar Matte, Rimouski; Désiré Morin, Trois-Pistoles; Argée Roy, Saint-Anaclet.



Alexandre au Séminaire

AU TEMPS JADIS

Le Prospectus de cette institution nous fournit des détails dont quelques paragraphes nous informent de l'enseignement et de la discipline à cette époque:

Le séminaire est situé dans la ville de St-Germain de Rimouski, au bord du fleuve St-Laurent, à 180 milles de Québec. Ici, le fleuve n'a pas moins de 30 milles de largeur et on y jouit de l'avantage des bains à l'eau

salée. A deux milles seulement, se trouve un quai où les vaisseaux transatlantiques prennent et déposent les malles. De plus, à quelques arpents de l'établissement est située la gare du chemin de fer Intercolonial qui offre une communication journalière, d'un côté avec les grandes villes de Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, et les Etats-Unis, et de l'autre, avec St-Jean, Halifax, et toutes les autres villes des provinces maritimes. La maison est construite sur un coteau, dans la partie haute de la ville, et l'on y jouit d'une vue splendide de tous les côtés. L'air y est très salubre. La maison a des dortoirs spacieux et bien aérés; des salles d'étude et des classes bien éclairées; les cours de récréation sont très vastes et offrent tous les avantages possibles pour les amusements et les jeux.

Le cours d'études se divise en deux parties: le cours commercial et le cours classique.

Les élèves qui le désirent apprennent aussi la musique instrumentale et le dessin. Tous suivent des leçons de chant. La maison possède un corps de musique.

L'enseignement est donné par des prêtres et des ecclésiastiques.

Le Grand et le Petit Séminaire sont tous deux affiliés à l'Université Laval; tous les élèves jouissent par conséquent de l'avantage de prendre des degrés universitaires.

La morale et la discipline des élèves sont sous la surveillance constante d'un Directeur-prêtre et de plusieurs ecclésiastiques.

Tous les élèves sont tenus d'assister aux exercices religieux de la maison.

Il n'est permis d'être externes qu'aux élèves qui, en allant coucher chez leurs parents, peuvent suivre régulièrement les classes du Séminaire. Les seuls parents chez lesquels on pourra être externe, sont le père ou la mère, le grand-père ou la grand-mère. la sueur ou le frère mariés.

Le costume consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, descendant plus bas que le genou, une ceinture en laine verte, pantalon noir, une casquette en drap bleu avec une nervure blanche.?

UN CHOIX

Dieu façonne les âmes selon les desseins qu'il a sur elles: il les prépare par une gradation insensible, d'une manière mystérieuse, à l'accomplissement de leur vocation. Mais on doit dire qu'en règle générale il les façonne par la souffrance - la " bonne souffrance. " Sous une forme ou sous une autre, la croix est icibas le moyen normal de la sainteté. Heureuse l'âme qui en accepte le joug! - Mgr Trochu.

L'heure est sonnée pour Alexandre de faire son choix, de se déterminer. Il a réfléchi, il a médité et prié. Toutefois ce n'est pas sans heurt, sans hésitation, ce n'est pas sans recul même, que se dessine le plan de Dieu. Ses notes, à ce moment, sont fort révélatrices.

Dès 1892, il songe à l'avenir. La faiblesse de sa santé, jointe à un certain dégoût pour l'étude, lui font tourner ses regards vers une position commerciale. Il fait part de ses résolutions à son directeur de conscience. Celui-ci, après l'avoir entendu, l'engage à continuer ses études. Il suit ce conseil et, le 25 mai 1895, il demande la soutane. Le 27 août de la même année, à quatre heures de l'après-midi, il quitte la livrée du monde pour se revêtir de celle du divin Maître.

Le 1er septembre 1895, dans la cathédrale de Rimouski, il reçoit la tonsure des mains de Monseigneur A.-A. Blais, deuxième évêque du diocèse de Rimouski.

Ce jour même partagent un semblable bonheur: MM. E. Caron, E. Lepage, C.-B. Beaulieu, J. Léonard, D. Morin, E. Matte, A. Dion, A. Roy, P. Gagnon.

A cette époque, après deux ou trois années de préparation, l'Eglise désigne officiellement les futurs prêtres en leur donnant la Tonsure. Ils sont désormais marqués pour le service du Seigneur.

La Tonsure n'est pas à proprement parler une ordination. Elle ne donne en effet aucun pouvoir ni sur l'eucharistie ni sur le peuple chrétien. L'Eglise, cependant, n'admet personne à la première ordination s'il n'est déjà tonsuré.

(...) Avant de donner à saint Pierre le pouvoir de régir son Eglise, Jésus lui avait demandé: a Pierre, m'aimes-tu? x Avant de confier à un homme une parcelle si petite soit-elle de son autorité sur le peuple chrétien, l'Eglise lui demande de proclamer son amour de Dieu et d'en faire la preuve.

Le jeune ecclésiastique a saisi l'exigence du Seigneur. A partir de ce moment, les sacrifices ne l'effraient plus; il s'est donné tout à Dieu et ne veut plus que lui seul. Dans la même année, il fait partie du Tiers-Ordre de saint François, il prend le nom de Père Jean-Marie Berchmans.

Avant de franchir l'une des dernières étapes, le règlement du Séminaire exige que les élèves, aspirant à l'état ecclésiastique, présentent une attestation de leur Curé.

Voici la teneur de celle-ci conservée aux archives de l'Archevêché de Rimouski:

Je soussigné certifie, curé à Saint-Anaclet, que Monsieur Alexandre Bouillon, ecclésiastique a passé ses vacances dans ma paroisse, édifiant le peuple par sa conduite exemplaire.

Donné à Saint-Anaclet, 23 août 1896.

M.R. Bilodeau, Ptre.

La montée au Sacerdoce comporte divers degrés. Le 29 août 1897, dans la chapelle du Séminaire, Monseigneur l'Evêque de Rimouski lui confère les Ordres Mineurs. Le 4 et le 18 septembre 1898, le même dit Seigneur et Evêque, dans la même dite chapelle, lui confère les ordres sacrés du sous-diaconat et du diaconat.

Vous accordez, Seigneur, les dignités, vous distribuez les saints ordres, vous attribuez à chacun ses fonctions...

Vous avez établi dans votre Eglise trois ordres de ministres assurant, chacun à son rang, les tâches essentielles de l'évangélisation, de la distribution des sacrements et du gouvernement.



ÉVOCATION

Etonnamment silencieuses et discrètes se présentent à nous, les annales du Séminaire au temps des études d'Alexandre Bouillon. Des dix ans passés en cette maison on ne retrouve que de faibles échos des fêtes de jadis. Une seule fois il est mention de MM. les abbés A. Bouillon et Ch. Lavoie, comme diacre et sous-diacre à la messe solennelle de la fête de StThomas d'Aquin, le 7 mars 1899.

Ces séminaristes n'ont pas connu la joie de s'exprimer dans un journal de leur collège. Ce n'est que plusieurs années plus tard que s'ajoute cet élément animateur.

L'un de ses confrères en Philosophie, le Très Honorable Ernest Lapointe, alors Ministre de la justice, écrira le 1 juin 1936 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Vie Ecolière ce qui suit:

Je suis heureux de profiter du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Vie Ecolière pour rendre au Séminaire de Rimouski l'hommage de ma reconnaissance et de mon bon souvenir.

De mon temps, les élèves ne rêvaient pas au luxe de voir imprimer leurs aspirations et leurs sentiments. Qu'ils sont heureux les écoliers d'aujourd'hui, de pouvoir s'entraîner à se servir de cette arme redoutable de la presse.

Maintenir la publication de la Vie Ecolière durant vingt-cinq ans, cela constitue une sorte d'exploit que pourraient envier bien des publicistes.

Cette oeuvre, née et nourrie du dévouement de la charité des

*prêtres, ne survit que grâce à l'enthousiasme de la jeunesse
qui se renouvelle à l'Alma Mater.*

Ernest Lapointe

**Le séminaire de Rimouski a donné à la Société et à
l'Eglise canadienne d'illustres Pasteurs, d'éminents
Chefs civils et de valeureux pères de famille.**

**Depuis 2000 ans, l'amour de Jésus-Christ pour ses
pauvres conduit des hommes et des femmes à la
pauvreté partagée. Cette invite mystérieuse le " pauvre
de Yahweh " l'a entendue. Il se livre à son action
libératrice. Demain, il partagera avec le Peuple de Dieu
les divines effluves dont il deviendra par l'onction
sacrée le fidèle instrument.**

Au service de Yahweh et de son peuple (1899-1905)

L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres et guérir ceux qui ont le coeur brisé (Luc 4, 18).

ORDINATION SACERDOTALE

Par l'ordination et la mission reçue des évêques, les prêtres sont mis au service du Christ Docteur, Prêtre et Roi; ils participent à son ministère, qui, de jour en jour, construit ici-bas l'Eglise pour qu'elle soit Peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple du Saint-Esprit .

Nous sommes au 27 mai 1899. Dans la Cathédrale de Rimouski, en présence de plusieurs parents et amis, l'Abbé Alexandre Bouillon reçoit des mains de Monseigneur André Albert Blais, évêque de Rimouski, l'ordre sacré de la prêtrise.

Sur son image " Souvenir d'ordination sacerdotale " on lit: Non mea voluntas sed tua fiat. Alexandre Bouillon, Ptre. Puis s'inscrivent deux autres pensées:

"Priez, mes frères, afin que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréé de Dieu le Père Tout-Puissant ".

" O Dieu que l'Amour vient d'abaisser jusqu'à moi, recevez mes adorations, mes actions de grâces et mon coeur. "

- L'abbé Esmonin



Nous retrouvons, en première page de son recueil de prières manuscrites, son règlement de vie modifié selon les circonstances, une série de méditations sur l'Évangile, et ce préambule:

*O Sacerdos! tu quis es?
Non es à te; quia de nihilo.
Non es ad te; quia es mediator ad Deum.
Non es tibi; quia soli Deo vivere debes.
Non es tui; quia es omnium servus.
Non es tu; quia Deus es.
Quid ergo es? Nihil et omnia.
O Sacerdos!!!*

" O Prêtre! qui es-tu? Tu n'es pas de toi puisque tu viens du néant, Tu n'es pas pour toi puisque tu es le médiateur de Dieu. Tu n'es pas à toi puisque tu dois vivre pour Dieu seul; Tu n'es pas pour toi puisque tu es le serviteur de tous; Tu n'es pas toi-même puisque tu es Dieu. Qu'es-tu donc? Rien et tout O prêtre! "

PREMIÈRE MESSE

Tandis qu'il accomplissait le culte des autels, présentant avec noblesse l'offrande au Très-Haut tout-puissant, il élevait les mains vers toute l'assemblée du peuple d'Israël, pour donner

à haute voix la bénédiction du Seigneur. (Ecclé 50, 5-6).

Le lendemain, 28 mai, fête de la Très Sainte Trinité, dans l'église paroissiale de Saint-Anaclet, en présence de ses parents, sauf sa mère malade et son frère que des occupations pressantes retiennent aux Etats-Unis, et de plusieurs amis, il célèbre sa première messe d'action de grâce. M. l'abbé M. R. Bilodeau, prêtre, curé de la paroisse l'accompagne comme assistant. Mrs les abbés Jean-Baptiste Ruest, prêtre, Curé de Saint-Clément, et N. Caron, prêtre, vicaire à Saint-Anaclet, le servent comme diacre et sous-diacre. Le sermon est donné par M. l'abbé J.-B. Ruest, ami de la famille.

Sur ce jour d'allégresse, qui devrait être sans nuage, plane pourtant un regret. La fervente mère qui a préparé par de multiples sacrifices la vocation de son enfant, se voit privée du bonheur d'assister aux cérémonies liturgiques accompagnant la montée de son fils à l'autel du Seigneur. Avec cette première oblation de la Divine Victime par son benjamin devenu prêtre, elle, malade, offre son sacrifice. Semence sacrificielle, préparant la terre pour la fécondité des oeuvres apostoliques dont cet " homme du Christ " devient aujourd'hui le dispensateur.

VICAIRE MISSIONNAIRE

L'esprit de Dieu m'a choisi pour étendre le Règne du Christ parmi les nations, pour accueillir le Pauvre qui pleure et qui peine. J'exulte de joie en Dieu, mon Sauveur. (Is 61, 1).

Après son ordination, pendant six ans, l'Abbé Alexandre Bouillon parcourt le diocèse, toujours au secours de curés absents ou malades.

Voici les paroisses où il exerça son ministère:

Le 23 juin 1899 à Saint-Moise; le 5 juillet de la même année, à Saint-Gabriel; le 16 août, secrétaire-suppléant à l'Evêché de Rimouski. Le 5 septembre 1899, vicaire à Sainte-Félicité; le 12 octobre 1899, aux Trois-Pistoles; le 5 mai 1900, à Cacouna; le premier octobre 1901, à Humqui, où il s'occupe de l'organisation des missions de Saint-Edmond (Lac-au-Saumon) et de Saint-Léon-le-Grand. Pour la première fois dans cette dernière mission, les 18 et 19 mars 1902, il célèbre les saints mystères dans la maison de Monsieur Hector Desbiens. Le 1er septembre 1902, à Grande. Rivière,

le 25 septembre 1903, à Sandy-Bay; le 29 janvier 1904, à Rimouski, où pendant trois mois, il est seul pour répondre aux besoins de 2.300 communians. Le 21 juin à Saint-Arsène; le 24 août 1904, il fut nommé assistant-curé à l'Isle-Verte; le 23 septembre 1905 à Saint-Eusèbe, puis curé le 25 juillet 1906.

" Chaque fois que l'évêque ordonne un prêtre, un diacre, ou quelqu'autre ministre, il l'associe à sa charge de témoin de l'Évangile " . Ainsi, d'étape en étape, nous découvrirons le témoignage de pauvre qu'a donné ce serviteur de Dieu et de l'Église.

Ses Oeuvres(1905-1929)

Avance et jette le filet lui dit Jésus... (Luc 5, 4).

A SAINT-EUSÈBE DE CABANO

C'est moi qui vous ai choisis du milieu du monde, pour que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure (Jn. 16, 10)

Saint-Eusèbe est un territoire détaché de la paroisse de Notre-Dame du Lac, dans le comté de Témiscouata, diocèse de Rimouski.

De 1882 à 1886, cette mission fut desservie par M. le Curé de Notre-Dame du Lac. M. l'abbé J.-Ferdinand Audet fut le premier missionnaire résidant. Arrivé le 7 octobre 1886, il y demeura jusqu'au 30 mars 1888.

Le coeur des gens est grand, écrit-il, mais les moyens sont restreints. La mort dans l'âme, ce brave pasteur se voit contraint de fermer la chapelle et va exercer son ministère dans une autre paroisse. La Mission restera fermée pendant 13 ans et de nouveau les colons de St-Eusèbe auront recours aux bons offices du curé de Notre-Dame du Lac.

Au cours de cette période, plusieurs requêtes ont été adressées à Mgr André Albert Blais, deuxième évêque du diocèse de Rimouski. Le 28 août 1901, M. l'abbé Ernest Gagnon vient prendre, charge de la Desserte de St-Eusèbe. Après quatre ans de rude labeur, en septembre 1905, Messire Gagnon est nommé desserv de Cabano. Il est remplacé par M. l'abbé Alexandre Bouillon.

La relation de l'Album Souvenir du Cinquantenaire de cette paroisse nous décrit le travail accompli dans ce milieu par le nouveau et zélé pasteur.

L'année 1905 peut porter à juste titre le nom de la "préparation ", parce que ce fut réellement l'année de la préparation à l'érection canonique de la paroisse. Le vide causé par le départ du Révérend Ernest Gagnon en septembre 1905 fut vite rempli par la nomination de Messire Alexandre Bouillon à la desserte de St-Eusèbe de Cabano.

D'une santé qui semblait plutôt délicate, le nouveau desservant laissera tout de même une marque profonde dans St-Eusèbe.

D'une piété et d'un surnaturel peu communs, il commencera à jeter les bases d'une solide organisation de l'Apostolat de la Prière, afin de conjuguer les efforts de tous ses paroissiens pour obtenir le triomphe de la vertu et la disparition du vice. Il ira jusqu'à solliciter de Monseigneur Blais, évêque de Rimouski, le privilège de faire l'exposition du Très Saint Sacrement à la messe du Premier Vendredi du mois, pour "demander l'extirpation des vices de l'intempérance et du blasphème, la conversion des pécheurs et la persévérance des justes. " Cette permission lui fut accordée et il y a lieu de croire que cette pratique s'est généralisée dans le diocèse, grâce à cette inspiration d'une âme toute vouée au service du bon Dieu. Sa piété lui dictera une grande dévotion à la Sainte Vierge et il instituera la Procession du Rosaire le premier dimanche du mois, en l'honneur de cette " bonne maman du Ciel qui veut le bonheur de ses chers enfants ". Nous retrouvons dans ses prêches ces exhortations souvent répétées, auprès de ses ouailles, les invitant à dire chaque jour trois Ave, trois Gloria " pour la conversion des pécheurs. "

Pour donner plus d'ampleur aux cérémonies liturgiques, il organise une chorale qu'il dirige lui-même " de la balustrade". Pendant les Quarante-Heures, parce qu'il y a pénurie de confrères, il passera des heures au confessionnal pour absoudre et " faire de la direction". Il ne regarde ni ses peines, ni son temps; il est l'Homme de Dieu, au service des âmes, pour les conduire " au service de Dieu".

Cet homme d'intérieur n'en est pas moins actif pour améliorer le sort des colons. Il développe l'école du soir; multipliant les démarches pour obtenir le bureau de poste et le téléphone, il veut procurer à " ses enfants" les moyens de communication qui leur permettront de rester fixés < chez eux», en éloignant les dangers de l'ennui dans une trop grande solitude. Pour apporter un peu de revenus à ses gens, il secondera de tous ses efforts l'installation d'une fromagerie qu'il aura le bonheur de bénir le 10 juin 1906, (il y a 50 ans)... Il réussit à recueillir une centaine de volumes qui lui permettront de fonder une bibliothèque paroissiale. Il s'emploie à développer la colonisation afin d'assurer, non seulement la survivance de la Mission de St-Eusèbe, mais aussi un développement intensif qui en fera une belle paroisse agricole.

Devant tant de progrès accomplis en si peu de temps, Sa

Grandeur Monseigneur Blais ne peut rester sourd à la requête d'érection canonique de la paroisse, le 26 août 1906.

Monsieur Bouillon ira exercer sa prodigieuse activité dans un nouveau champ d'apostolat. Il quitte la paroisse le 30 septembre 1906.

A LAC-AU-SAUMON

Le poète français Zidler, visitant notre province il y a quelques années, disait avec infiniment de justesse:

La paroisse canadienne, c'est le sanctuaire inviolable où le canadien français abrite son idéale patrie avec ce que ses pères lui ont légué de plus précieux, sa langue, sa croyance religieuse et ses coutumes. Aussi, toute paroisse qui s'ouvre dans les terres neuves de la Province de Québec est considérée comme une victoire française, et tout fondateur de paroisse est considéré comme un grand patriote.

SITE DE LA PAROISSE

Lac-au-Saumon est une paroisse située dans la belle vallée de Matapédia à environ deux cents milles de Quél Son nom lui vient de ce que le « saumon» venait frayer dans ses eaux paisibles, mais l'emplacement de scieries le bord du lac fit songer à ces gentils poissons de qu ailleurs un endroit plus tranquille.

Son village se niche discrètement dans le site magnifique de ce « Val Matapédien » où la route sinueuse épouse les contours d'une rivière encaissée dont le flot s'argente au passage des « Rapidos » du Canadien National.

Ses eaux calmes, encadrées d'un relief sauvage, favorisent la détente. Sa nature riante et placide, ses eaux profondes lui donnent un aspect des plus enchanteurs. Ses rives plantées de hauts sapins s'agrémentent d'une jolie plage. Présentement si tel est le paysage qui se révèle aux spectateurs, tel n'était pas celui qui s'offrait aux regards dans les années 1885-1900.

Saint-Edmond, titulaire de la paroisse, lui fut donné en l'honneur de Monseigneur Edmond Langevin, frère et grand vicaire de Monseigneur Jean Langevin, premier évêque du diocèse de Rimouski.

PREMIERS PIONNIERS

Le premier pionnier, M. Elzéar Michaud, arriva le 2 avril 1885, à travers la forêt, après avoir, en canot, traversé la rivière Matapédia, prendre le lot de terre ne 40 du troisième rang, du canton Humqui. (...) Les colons de la future paroisse de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon firent montre d'un grand courage et d'une grande confiance en Dieu; car pour la plupart, pour toute ressource, ils n'apportaient que leur foi, leur endurance et une bonne santé.

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

La première messe dans cette mission fut célébrée à l'Ecole du rang III, en mars 1900, par M. le Curé d'Auteuil Amqui.

La première messe chantée fut célébrée le 10 août 1901, par l'abbé Alexandre Bouillon, vicaire à Amqui, à qui on avait confié l'organisation des dessertes de Lac-au-Saumon et de Saint-Léon-le-Grand.

HÉBERGEMENT DU PREMIER MISSIONNAIRE

L'Abbé Alexandre Bouillon, premier missionnaire, raconte dans son volume *Au Grand jour ou Les Évolutions d'une Paroisse Canadienne*, ses contacts avec les colonisateurs.

Pendant son séjour à Saint-Edmond, le missionnaire demeurait chez M. Nazaire Richard, à 13 arpents de l'école-chapelle. Dame Pauvreté semblait trôner en reine dans la jeune mission; aussi le nécessaire faisait-il souvent défaut, cependant la joie d'avoir un prêtre au milieu d'eux, faisait faire l'impossible aux colons pour bien recevoir le missionnaire. Malgré tout, la misère était si grande et l'occasion de se priver si fréquente, que nous lisons dans les notes intimes du missionnaire le 12 mars 1902: « Je n'ai jamais connu la misère; aujourd'hui, mon Dieu, vous me l'avez fait toucher du doigt ». Toutefois, « l'homme ne vit pas seulement de pain »; et la consolation de rencontrer une si franche amitié faisait tout accepter de bon cœur.

Le soir, il y avait rendez-vous chez le père Richard; et, après une causerie, on apprenait à solfier, à connaître les clefs, les notes, à distinguer les dièses d'avec les bémols, et à feuilleter convenablement, pour y trouver l'office du jour, de vieux

paroissiens aux pages maculées par l'usage. L'on y mit tant de bonne volonté, que messieurs Joseph Poirier, Laurent Cormier, et quelques autres parents, le dimanche 10 août 1903, rendre assez bien la messe du second ton (...).

Après avoir célébré, catéchisé et dialogué avec les vaillants défricheurs de cette paroisse en germe, l'abbé Bouillon retournait à son poste, vicaire à Amqui.

NOUVEAU CHAMP D'ACTION

Septembre 1902 apporte au « Pauvre de Yahweh » une nouvelle nomination. Il quitte donc Amqui pour se « rendre à Grande-Rivière, au comté de Gaspé, aider le curé malade ».

Deux épreuves particulières marquent son séjour en ce lieu: le 8 octobre le départ pour la Maison du Père de sa très aimée maman. Ces lignes tracées de sa main nous révèlent les sentiments douloureux qui l'étreignent lors de cet événement.

(...) O ma mère! je bénis la main de Dieu qui nous a frappés; je le bénis de votre bonheur; mais que je plains ceux qui vous ont perdue! O ma mère, je n'ai de consolation qu'en pensant à vous. Il me semble vous voir encore. Il n'y a pas de jour que votre image ne se présente à mon esprit; si j'étais peintre, que je la rendrais bien au naturel! O précieux modèle, je voudrais surtout retracer vos vertus et en faire des copies vivantes! Dans la douleur de vous avoir perdue, je cherche ma consolation au pied du crucifix que j'ai hérité de vous: et, considérant ce sacré côté ouvert pour l'amour de nous, je crois être auprès de vous, et que vous le considérez avec moi. D'autres fois je vous contemple toute brillante de gloire dans le ciel et au comble du bonheur avec Jésus, Marie et Joseph que vous avez tant aimés sur la terre, tandis que votre fils est loin de vous dans cette vallée de misères. Mais il me semble aussi que du séjour que vous habitez, vous me tendez la main. J'ai confiance en votre tendresse, ô ma mère: je vous invoquerai souvent; je vous conjurerai d'intercéder dans le ciel pour ceux que vous avez aimés et laissés sur la terre. (...)

La seconde épreuve marquant cet épisode est l'incendie du presbytère de Grande-Rivière, le 6 décembre 1902, dans lequel le feu consuma tout son avoir.

Pendant les années qui suivirent le départ de M. Bouillon, la mission de Lac-au-Saumon fut desservie par de fervents prêtres qui, grâce à leurs vertus héroïques, préparèrent la venue du premier missionnaire résidant.

Le 1er septembre 1902, M. l'abbé Emile Sirois, préfet des études au Séminaire de Rimouski, était nommé vicaire à Amqui. Il continua l'oeuvre si bien commencé par son prédécesseur. Le 18 août 1903, il est nommé aux TroisPistoles. Ce jour même, Messire Stanislas Roy, reçoit ses lettres de créances pour le vicariat d'Amqui.

Ce dernier fut, après M. le Curé d'Auteuil, celui qui fit le plus long séjour à Amqui. Il s'était attaché à la mission de Saint-Edmond et le jour où il dut la quitter, lui fut bien pénible. De cette desserte, il s'était fait comme une paroisse dont il était le curé et il se sentait chez lui lorsqu'il se trouvait au milieu de ses bons colons. (...) Messire Roy continua de venir régulièrement à la mission jusqu'au 1er octobre 1905, date où il dut la quitter pour Grande-Vallée, comté de Gaspé, où il venait d'être nommé curé.

De très intéressants détails sur la vie laborieuse de ces missionnaires sont insérés dans les « Evolutions d'une paroisse canadienne », Lac-au-Saumon, par M. le Curé Bouillon. Ils nous donnent le coloris de cette époque.

Le 26 septembre 1905, Messire J.-L. Perron, vicaire à Notre-Dame-du-Lac, au comté de Témiscouata, recevait ses lettres de vicaire à Amqui où il arriva le 1er octobre suivant. Comme ce bon prêtre avait plus de dévouement que de santé, il ne put tenir que jusqu'au 2 décembre de la même année, et se retira dans sa famille, à Matane, où il mourut l'année suivante, victime de phtisie pulmonaire. L'auteur de ces lignes, (l'Abbé Bouillon), se rappelle l'avoir rencontré à Notre-Dame-du-Lac, quelques jours avant son départ pour Amqui. Aux félicitations qu'il lui adressait il répondit: « Monseigneur me croit plus fort que je ne suis; mais puisqu'il le faut, allons-y». Cet abandon à la volonté de son évêque met bien à nu l'âme vraiment sacerdotale de ce saint prêtre; et les quelques mois passés dans son nouveau vicariat, comme aussi au service de la desserte des deux missions qui lui étaient confiées, n'ont fait que confirmer davantage la bonne renommée qu'il s'était acquise. Que le bon Dieu l'ait en sa sainte garde!" (...) Depuis le départ de Messire Perron du vicariat d'Amqui, Monseigneur s'était efforcé de trouver un sujet capable de porter le lourd

fardeau de la desserte des deux missions attachées à ce vicariat, et déjà assez populeuses. Le 11 janvier 1906, Messire J: G. Plourde arrivait à Amqui, et le 14 du même mois, il donnait sa première mission à Saint-Edmond. Comme l'avait fait Messire Roy, il continua à coucher dans le haut de l'école et à prendre ses repas chez M. Pierre Turbide.

Messire Plourde, au temps voulu, visita régulièrement sa desserte, et c'est tout. Mais completi sunt dies, et l'heure approchait où le « rameau allait être détaché de l'arbre ». Les compagnies Price et Fenderson, qui avaient leurs scieries le long de la rivière Humqui, dans les limites de la paroisse d'Amqui, à la suite d'un incendie, en 1905, transportaient tout le mécanisme utilisable sur les bords de Lac-au-Saumon, dans le but d'y installer leurs moulins. Les familles suivirent ce déménagement, augmentant alors d'une manière considérable la population du village de la gare du chemin de fer à « Salmon Lake ».

Pendant ce temps, les requêtes arrivaient pressées, sollicitant de Mgr l'Evêque la permission de construire une chapelle au bout de la route, à la limite du troisième rang, et d'avoir un prêtre résidant à Saint-Edmond.

Par prudence, Monseigneur ne voulut pas régler une affaire si importante avant d'avoir constaté lui-même ce qui devait être fait dans la circonstance. Le 11 février, au prône de la messe, le missionnaire annonce que Mgr l'Evêque, accompagné de M. le Curé d'Amqui, viendra le 25 courant répondre aux demandes qui lui ont été faites.

Le jour venu, les colons, rassemblés dans l'école-chapelle du troisième rang, entendaient Mgr Blais leur communiquer ce qu'il jugeait à propos de faire dans l'intérêt de la jeune mission. Les archives, malheureusement, sont muettes sur tout ce qui a été dit à cette assemblée par le premier pasteur, et c'est dommage; mais il sera permis de supposer que Monseigneur s'étant rendu parfaitement compte de la non convenance du projet de faire une paroisse avec les rangs supérieurs, après avoir annexé à Amqui tout le premier rang, c'est-à-dire tout le village actuel de Saint-Edmond, comprit qu'il fallait tout de suite une église sur le premier rang, près de la gare du chemin de fer, au centre de la population ouvrière déjà existante. En effet, le 11 mars au prône de la messe, 1^e missionnaire, annonçant sa visite pastorale, dit qu'il en profiterait pour présenter une requête à signer, dans le but de demander à l'Autorité ecclésiastique l'érection canonique de la paroisse, et une église qui sera construite au premier rang, près de la gare de « Salmon Lake ».

Il faut croire que Messire Plourde redoutait un peu d'entreprendre l'affaire, car il ajoute en notes: «Remarques à ce sujet».

M. le Vicaire visita donc les familles de la mission et il fut reçu avec les sentiments de foi qui distinguent cette visite particulière du prêtre: mais, pour sa requête, il ne put obtenir que quelques signatures. De suite il comprit qu'il était inutile d'insister davantage, et continua sa visite sans plus. Le feu était à la poudre qui menaçait d'éclater.

Messire Plourde n'y pouvant rien alors, et le curé d'Amqui pas davantage, fit part de son insuccès à Mgr l'Evêque qui, à cet instant même, recevait la visite de Messire S. Turbide, curé de Havre-aux-Maisons, aux Iles de la Madeleine. Monseigneur trouvant le moment providentiel, s'empressa de confier à ce bon prêtre le soin de se rendre à Saint-Edmond afin d'y rencontrer les gens, presque tous de sa parenté, connaissances ou anciens paroissiens, pour leur faire comprendre qu'il était de leur intérêt de se hâter d'avoir une organisation paroissiale avec un prêtre au milieu d'eux et une église construite là où le bien général semblait l'exiger; c'est-à-dire sur le premier rang de la future paroisse au centre de la population ouvrière.

Dans l'espoir d'être utile à Dieu et à son Eglise, confiant en l'esprit de foi de ses anciens paroissiens le dimanche 20 mai 1906, Messire Turbide se rendit à l'écolechapelle de Saint-Edmond: il prêcha à la messe sur l'union et la charité; puis, abordant la question qui l'amenait au milieu d'eux, il communiqua à l'assemblée la teneur de la requête, avec prière de vouloir bien venir la signer immédiatement après la messe, afin de lui épargner une visite à domicile. Presque tous se rendirent: les autres furent atteints en allant les rencontrer dans leurs demeures.

Heureux de son succès, Messire Turbide s'empressa de remettre à l'évêché la requête dûment signée, en faisant part à Sa Grandeur des bonnes dispositions, du moins apparentes, des citoyens de Saint-Edmond. Monseigneur, en réponse, envoya à M. l'abbé une lettre fort élogieuse et pleine du témoignage de sa reconnaissance.

Cependant, le ciel était encore sombre et les esprits, un instant calmés, s'exaltaient de nouveau. (...)

L'ABBÉ ALEXANDRE BOUILLON

« Va, ne crains pas, Abram! Je suis ton bouclier, ta récompense sera très grande » (Gen 15, 1) .

En offrant ses félicitations à Messire J.-L. Perron, nommé vicaire à Amqui, en septembre 1905, M. l'Abbé Bouillon ne se doutait nullement que la divine Providence, dans ses desseins éternels, le destinait un jour à accomplir au milieu du petit troupeau, déjà connu, une mission de paix, de charité et de concorde.

A ce propos voyons ce qu'il écrit sur les dispositions de ses ouailles à son arrivée:

Les choses en étaient là, lorsque Mgr Blais confia le soin de la desserte de Saint-Edmond à Messire Alexandre Bouillon, alors curé de Saint-Eusèbe, au comté de Témiscouata. En quittant sa petite paroisse, où il pouvait au moins jouir de la tranquillité bien appréciable en ce pauvre monde, - pour venir au plus fort de la tempête, prendre la conduite d'une « barque » ballottée par l'orage, le jeune missionnaire ne se fait pas d'illusion. Connaissant parfaitement toute l'étendue des difficultés, pour les avoir jadis prévues, et qu'il devait aujourd'hui remettre à point, il avait accepté, non sans quelque appréhension, uniquement pour répondre à son Evêque qui le voulait à ce poste.

Un samedi donc, 6 octobre 1906, par le train du soir, arrivait le premier missionnaire résidant. A la gare, personne pour le recevoir. L'on avait pourtant, un jour, mis en évidence, cette inscription: « Monseigneur, donnez-nous un curé: mais, ainsi vont les choses en ce monde: insensé qui s'y attache! »... Comme un voyageur de passage, il avise l'Hôtel Duclos, s'y dirige, et là, moyennant \$25.00 par mois, l'on consent à lui donner le couvert. Pour le coucher, un marchand de l'endroit, M. Alphonse Landry, veut bien lui céder une chambre: le reste de la journée, il le passe sur la rue, où, avec son bréviaire sous le bras, un crayon et un bout de papier, il établit son domicile. Cet état de chose dura quinze jours.

Le lendemain, dimanche, 7 octobre, la messe fut dite dans l'école-chapelle du troisième rang où furent conservées les Saintes Espèces, pour les besoins des malades. M. Pierre Turbide fut le fidèle gardien de la clef du tabernacle et de la lampe du sanctuaire. Au prône de la messe, le missionnaire, pour établir la légitimité de sa mission, donna lecture de la lettre suivante:

*Au Révérend M. Alexandre Bouillon, curé de Saint-Eusèbe
salut et bénédiction en N.S.*

Nous vous confions par les présentes, jusqu'à révocation de Notre Part ou de celle de Nos successeurs, le soin de la mises de Saint-Edmond, au comté de Matane.

Vous exercerez dans cette mission les pouvoirs ordinaires dea curés de ce diocèse. Vous recevrez des fidèles les dîmes et oblations accoutumées ainsi que les capitations imposées dans le diocèse par une ordonnance épiscopale en date du huit septembre mil huit cent soixante-dix-sept.

Dans les paroisses voisines, vous aurez juridiction conformément aux dispositions du décret XI du septième Concile provincial de Québec. De jurisdictione ad praedicandum et absolvendum.

En vertu d'un indult en date du 25 décembre 1905, valable pour 5 ans, Nous vous autorisons à bénir les croix, les médailles et les chapelets et à attacher les indulgences apostoliques ainsi que les indulgences dites de sainte Brigitte; de plus, à appliquer, aux malades l'indulgence « in articulo mortis », suivant les règles de l'Eglise et la formule du Rituel Romain. Vous aurez aussi soin de faire aussitôt que possible la profession de foi prescrite par le Décret V du sixième Concile provincial de Québec. Vous vous rendrez à votre nouveau poste le premier dimanche d'octobre courant; ce jour-là, vous lirez au prône de la messe principale dans la chapelle de Saint-Edmond, les parties de la présente qui regardent les fidèles, puis vous l'inscrirez dans toute sa teneur au registre des archives de la dite mission.

Donné à Saint-Germain de Rimouski, sous Notre seing, le sceau du diocèse, et le contre-seing de Notre pro-secrétaire. Le cinquième jour du mois d'octobre de l'an de grâce mil neuf cent six.

*Signé: André-Albert, Ev. de Saint-Germain de Rimouski;
Victor Côté, Pro-secrétaire.*

Cette lecture achevée, M. l'Abbé Bouillon fit une instruction sur la charité dont nous dégageons cette pensée: «Vivons toujours dans une grande charité dans nos rapports avec notre prochain. »

Ce jour-là même, après la messe, l'on apporta au baptême l'enfant de John Leblanc et de Christine Fougère, qui reçut le nom de Anne. Le parrain était Alexandre Verreault: la marraine, Anne Bourgeois. C'était le premier baptême fait

Pressentant la délicate et difficile mission que vient de confier à l'Abbé Bouillon, son zélé fils spirituel, Mgr André-Albert Blais lui apporte ses plus paternels encouragements.

De Rimouski, le 7 octobre 1906, il lui adresse la lettre suivante:

Mon cher Monsieur,

je viens de recevoir votre lettre d'hier, et je me réjouis et je bénis Dieu de l'accueil que l'on vous a fait au Lac-au-Saumon. Puisque la maison que l'on s'est empressé de mettre si généreusement à votre disposition, vous semble offrir de si grands avantages à tous égards, je veux bien qu'elle vous serve aux fins proposées. Faites tout ainsi pour la plus grande gloire de Dieu, pour le plus grand honneur de la religion et du culte sacré, pour la plus grande édification des intéressés de part et d'autre, et la grâce et la vertu du ciel vous aideront à conduire votre délicate entreprise à bonne et heureuse fin. Je vais m'occuper immédiatement de vous trouver un bon délégué. Ne dites rien, et ayez bonne confiance. Je vous écrirai aussitôt que j'aurai trouvé l'homme que je vais chercher.

En attendant je vous bénis de tout coeur, ainsi que vos fidèles et votre action à leur service, et je demeure, Mon cher Monsieur, votre tout dévoué en N.-S.

André-Albert, Ev. de St-Germain de Rimouski.

HABITATION DU MISSIONNAIRE

« Les renards ont leurs tanières, les oiseaux du ciel ont leurs nids: mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer la tête » (Mt 8, 20).

Nous l'avons dit, rien n'avait été prévu pour l'arrivée du missionnaire; il fallait donc songer à l'installation. Comme les villageois nouvellement arrivés n'avaient que juste l'abri nécessaire, il n'était pas facile d'arriver à une conclusion satisfaisante. Après trois jours de recherches cependant, le missionnaire, moyennant \$6.00 par mois, obtint de M. Alphonse Lamontagne, l'usage de l'une des deux maisons que ce monsieur possédait sur la rue de Saint-Edmond, à quelques pas de la gare du chemin de fer, du côté Sud. (...)

Les quelques cloisons volantes de cette bâtisse furent vite abattues, pour ne laisser qu'une vaste salle qui servit de chapelle provisoire, du 15 octobre au le= mai 1907. Du côté Est, un autel adossé au mur: à l'angle Ouest, une grille pour servir de confessionnal; et puis, voilà... Tout étant prêt, la première messe y fut célébrée le dimanche 15 octobre 1906; et le 17, dans l'après-midi, vers 4 heures, au retour d'une visite pastorale au troisième rang, le missionnaire, conduit par M. Nazaire Richard, y transporta les Saintes Espèces conservées alors dans l'école-chapelle.

Après avoir logé le bon Dieu, il fallait bien que le missionnaire songeât un peu à lui-même. Un commencement de cuisine de 12 pieds sur 14, adjacente à la chapelle, du côté Sud, fut, tant bien que mal, bien vite aussi terminé; et le 22 octobre 1906, le missionnaire pouvait appeler son vieux père et sa sœur à venir le rejoindre, en leur écrivant: « Le château > est " paré b; non pas à la " marquise ", mais à la " missionnaire ". Je m'y trouve bien: et j'ai tout lieu d'espérer que vous vous en accommoderez. vous aussi.

Faisant allusion à cette résidence d'occasion, Monseigneur André-Albert Blais lui écrivait en date du 3 novembre 1906:

(...) Dieu vous garde et vous comble en même temps de bonheur et de santé dans l'installation de votre petite cuisine où vous avez su ménager tout à la fois une salle de réception, un bureau d'office et un réfectoire ?

Cette chapelle et la résidence du missionnaire n'étaient pas ce qu'il y avait de mieux en fait de construction. Bâtie sans trop de soin, cette maison n'offrait guère d'abri contre les grands vents: et le plancher toujours froid ne permettait pas de rester longtemps à genoux; autrement, gare aux rhumatismes!... Nous pouvons alors concevoir tout ce qu'a dû souffrir le missionnaire qui, parfois, devait passer de longues heures au confessionnal. Ces misères jointes à d'autres peut-être plus pénibles encore, furent la cause d'une grave maladie qui le retint deux longs mois à l'hôpital de Campbellton et faillit lui devenir fatale.

A son arrivée, le missionnaire manquait de tout: il y avait bien quelques ornements et vases sacrés à l'école-chapelle où depuis 1900, l'on célébrait la sainte messe; mais l'état de ces objets était tel qu'il fallait les renouveler. C'est pour faire face à ces dépenses urgentes que Monseigneur, le 8 novembre 1906. écrivait à l'Abbé Bouillon: "Eu égard à la raison

exposée dans votre lettre du 3 de ce mois, et vu aussi les circonstances où vous êtes pressé de pourvoir aux choses nécessaires à l'exercice du culte sacré, dans la chapelle provisoire de votre desserte de Saint-Edmond, sur les bords du Lac-au-Saumon, je veux bien vous permettre de faire cette vente de charité, et je vous souhaite que cette oeuvre soit couronnée d'un plein succès."

Cette vente de charité eut lieu en l'été de 1907, et rapporta la jolie somme de \$765.03

MINISTÈRE ITINÉRANT

Comme cette chapelle provisoire était trop petite pour contenir la population, à partir du 15 octobre 1906, jusqu'au 25 décembre de l'année suivante, le missionnaire devait à huit heures une première messe dans la chapelle du village, puis se pour 9 h 30 en dire une deuxième dans l'école-chapelle du 3^e rang, à une distance de deux milles et demi du village. Les tants des rangs, chacun à leur tour, devaient venir chercher ramener le missionnaire: mais par négligence ou par maladr arriva parfois, que pour ne pas priver les gens de l'audit la messe, le dimanche, le missionnaire dut faire à pied ce d'une chapelle à l'autre. (...)

C'est par un chemin rocailleux, cahoteux, presque impraticable aux saisons du printemps et de l'automne qu'eut à voyager M. l'Abbé Alexandre Bouillon. A cette époque l'automobile et les routes d'asphalte n'étaient guères connues dans la Province de Québec.

(...) Cette nécessité d'avoir deux messes les dimanc fêtes d'obligation, se continua jusqu'au 25 décembre 1907, i à laquelle l'église que l'on s'était hâté de construire sur le p rang, au centre de la population ouvrière, près de la gi chemin de fer national, put servir au culte divin. En effet le cahier des prônes, au dimanche 22 décembre 1907, nous e A l'avenir, à partir de la messe de minuit, nous ne diron qu'une messe les dimanches et fêtes d'obligation. Tous devront venir l'entendre dans l'église paroissiale. L'on voudra bien se procurer un banc.

De nombreuses difficultés avaient surgi au sujet de placement de la chapelle paroissiale. Les uns la voulaie troisième rang, d'autres pas plus bas que le deuxièm d'autres en voulaient deux: une au village et l'autre à l'ancien emplacement de l'école-chapelle.

(...) Comment trouver les ressources nécessaires à la construction de deux églises dans un territoire déjà trop petit pour une seule?... et comment pourvoir à la subsistance de deux prêtres lorsqu'un seul, les premières années du moins, devait user d'industrie pour satisfaire aux exigences de la vie?... Voulait-on obliger le Curé à "biner" tous les dimanches et fêtes, comme le missionnaire le faisait depuis son arrivée dans la mission?... C'était demander l'impossible; car, outre que l'Eglise, sans raisons graves, n'aurait pu permettre d'user de cette exception à la règle, pour un temps indéterminé et d'une manière générale, je ne connais pas de "Samson " capable de suffire à une semblable tâche... Non, cette demande, pour téméraire qu'elle était, ne méritait guère considération; mais Mgr Blais, toujours charitable, voulut bien, cette fois encore, se rendre lui-même sur place pour répondre à la prière des colons.

VISITE DE SA GRANDEUR

Un soir, le 10 novembre 1906, Mgr arrivait au Lac-au-Saumon, accompagné de Messire François-Xavier Ross, principal de l'École Normale et de M. l'abbé Adélarde Richard, de l'évêché. Comme le missionnaire était à l'étroit dans sa cabane de 12 pieds sur 14, Sa Grandeur et sa suite passèrent la nuit à l'hôtel Beaulieu. Le lendemain, dimanche, Mgr alla dire la messe dans l'école-chapelle du troisième rang, après laquelle, dans la chambre du missionnaire, sous le toit de l'école-chapelle, il prit un léger trustulum servi par M. Pierre Turbide. A la messe de 9h. 30, dite par le missionnaire, Mgr expliqua aux colons réunis, qu'il ne pouvait faire droit à leur demande, exposant les raisons pour lesquelles il ne pouvait accéder à leurs suggestions. La réflexion aidant, tous semblèrent convaincus; et l'office terminé les fidèles se dispersèrent sans autre incident.

Cependant, les messieurs Ross et Richard se partageaient la besogne dans la chapelle du village, l'un dit la messe de 8 heures et l'autre évangélisa la " foule ". Jamais Saint-Edmond n'avait vu ouvriers si nombreux et si distingués travailler à la portion du champ du Père de famille .

(...) Le lendemain, lundi, par le train local du matin, les hôtes distingués s'embarquaient pour Rimouski, emportant les remerciements et la reconnaissance de tous les paroissiens de Saint-Edmond.

Quel soulagement! Quelles actions de grâces monter vers le Seigneur au soir de ce jour, de l'âme Pastorale de M. l'Abbé Alexandre Bouillon. Enfin! la question

sociale est réglée. Deux mois d'attente et Monseigneur André-Albert Blais, érigea cette mission en paroisse, tel que nous le prouve le texte suivant:

ÉRECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT EDMOND

André-Albert Blais, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vue:

1- *La requête, en date du 17 mai mil neuf cent six, i présentée au nom et de la part de la majorité des habitants tenanciers d'une partie y désignée du canton Humqui, aux et district de Rimouski, dans la Province de Québec, à l'e. Nous demander de bien vouloir ériger canoniquement en p; sous le vocable de Saint-Edmond et pour les raisons y énoncés le territoire mentionné dans la dite requête... autoriser la truction d'une chapelle temporaire sur les lots 31 et 32 du 1 rang du canton Humqui, avec un logement pour le prêtr dite chapelle et ayant une dimension de quarante pieds de longueur sur trente pieds de largeur, et ériger au même enddroit un cimetièr provisoire;*

2- *La commission, en date du neuf octobre mil neuf ce chargeant le Révérend M. Joseph-Cléophas Saindon, curé de Sainte-Marie-de-Sayabec, de se transporter sur les lieux au premier jour favorable, après avis préalables, afin de vérifier les allégations de la susdite requête, de s'assurer si elle est vraiment signée de la majorité des habitants francs-tenanciers intéressés, d'examiner les différents endroits proposés comme sites de la future église paroissiale et de la future chapelle provisoire, de fixer sites respectifs des dits édifices et de déterminer les dimensions principales de la dite future chapelle provisoire, enfin de dresser du tout un procès-verbal De commodo et incommodo;*

3- *Les certificats signés par les sieurs J: E. Beaulieu et Nazaire Richard d'un avis lu publiquement et affiché le dimanche quatorze octobre et le dimanche vingt-et-un octobre mil neuf cent six, à l'issue du service divin du matin, sur les bords du Lac-auSaumon, et à la porte de l'école-chapelle au troisième rang, le dit avis convoquant les intéressés pour ou contre la susdite requête à une assemblée devant être lue dans la maison où se célèbre l'office divin sur les bords du Lac-au-Saumon;*

4- Le procès-verbal De commodo et incommodo de notre dit Député, en date du vingt-cinq octobre mil neuf cent six, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la susdite requête;

5- L'opposition, en date du vingt-cinq octobre mil neuf cent six, présentée à Notre dit Député par onze francs-tenanciers des rangs supérieurs de la dite partie du canton Humqui, lesquels ne veulent pas que la chapelle provisoire se construise plus bas que le centre du rang deux, sur les lots trente-et-un ou trente-deux du dit canton Humqui, pour les raisons mentionnées dans la dite opposition;

Attendu que, suivant l'assurance qui en avait été donnée, l'emplacement proposé par les signataires de la dite opposition, en date du vingt-cinq octobre mil neuf cent six, sur les lots trente-et-un ou trente-deux du rang deux, a été visité et soigneusement examiné par Notre susdit député et par Nous-même, et qu'il a été constaté que les édifices religieux et les dépendances situés sur cet emplacement s'y trouveraient trop isolés de la population nombreuse des emplacitaires et ouvriers groupés sur les bords du Lac-au-Saumon, et que, par suite, le prêtre desservant, ainsi que les édifices religieux, seraient évidemment trop éloignés de cette population dont la plus grande partie n'a pas de voiture à sa disposition pour pouvoir s'y rendre facilement; et du reste, la requête en date du dix-sept mai mil neuf cent six, même après avoir eu retranché les noms des signataires qui l'ont demandé, n'en demeure pas moins signée par la majorité des habitants francs-tenanciers du territoire qui est désigné comme devant être le territoire de la future paroisse;

En conséquence, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien spirituel et temporel des intéressés, après avoir invoqué les lumières de l'Esprit-Saint et pris l'avis des membres du Chapitre de Notre Eglise cathédrale, Nous avons réglé décrété, Nous réglons et décrétons ce qui suit:

1- Nous avons érigé et par les présentes Nous érigeons titre de cure et paroisse sous le titre et vocable de Saint-Edmon Evêque et Confesseur, dont la fête se célèbre suivant le martyrologue romain le seizième jour du mois de novembre, la susdite partie Est du canton Humqui, comprenant une étendue de territoire d'environ six milles de front sur cinq milles de profondeur, borné comme suit:

Au Nord-Est partie par le Lac-au-Saumon, partie par ligne séparant les lots 23 et 24 du premier rang, canton Humqni, et partie par le cordon séparant le premier rang du deuxième

rang du dit canton Humqui;

Au Sud-Est par la ligne séparant les lots 12 et 13 dans les rangs II, III, IV, V et VI;

Au Sud-Ouest par le Ruisseau Sauvage et le cordon séparant le sixième rang du septième rang du dit canton Humqui;

La dite paroisse de Saint-Edmond devant ainsi comprendre dans le premier rang du canton Humqui, depuis le lot 24 jusqu'au lot 32 inclusivement, et dans les rangs II, III, IV, V et VI. depuis le lot 13 jusqu'au lot 43, dans le deuxième rang, jusqu'au lot 45 dans le troisième rang, jusqu'au lot 44 dans le quatrième rang, et jusqu'au lot 31 dans le sixième rang inclusivement, moins toutefois la partie des lots des rangs III, IV, V et VI située au Nord du Ruisseau Sauvage;

Pour être les dites cure et paroisse de Saint-Edmond dans le comté de Rimouski, entièrement sous Notre juridiction spirituelle à la charge pour les curés ou desservants qui y seront établis dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, de prêcher la parole de Dieu et de porter les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés ou desservants les dimes ou oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, ainsi que les capitations déjà établies par l'Evêque et les suppléments qui pourront être imposés par celui-ci dans la dite paroisse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel...

Nous avons permis et Nous permettons qu'il soit construit dans la dite paroisse de Saint-Edmond une chapelle provisoire en bois, sur un terrain d'un arpent et demi de front et quatre arpents de profondeur, généreusement offert pour cette fin par les sieurs Joseph Saint-Laurent et Pierre Saint-Laurent, faisant partie des lots 31 des premier et deuxième rangs du dit canton: La dite chapelle à construire aura le portail tourné vers le Nord, mesurera environ cent pieds de longueur, cinquante pieds de largeur et trente pieds de hauteur au-dessus des lambourdes, et le logement y attaché pour l'usage du curé aura environ quarante pieds de longueur, trente pieds de largeur et vingt-quatre pieds de hauteur au-dessus des lambourdes; les dites dimensions devant être prises en dedans et à mesure anglaise. Il sera procédé le plus tôt possible à la construction des susdits édifices, mais seulement après que les plans et devis auront reçu Notre approbation:

Quant à l'érection du cimetière demandée dans la dite requête du 17 mai mil neuf cent six, elle ne pourra être faite qu'à l'époque du printemps, alors que la neige qui recouvre aujourd'hui la terre sera disparue.

Nous recommandons aux paroissiens de la nouvelle paroisse de s'adresser aux Commissaires nommés pour mettre à exécution, dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski, le Chapitre XVIII des Statuts Refondus du Bas-Canada, afin d'obtenir de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur une Proclamation sous le sceau de la Province, à l'effet de conférer à la dite paroisse tout autre droit, tout autre privilège nécessaires au bien de ses fins civiles.

Sera Notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale dans chacune des deux chapelles de Saint-Edmond, les deux premiers dimanches ou jours de fête chômées, après sa réception, puis inscrit dans toute sa teneur au registre des archives de la nouvelle paroisse.

Donné à Saint-Germain de Rimouski, en Notre Palais épiscopal, sous Notre Seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire ad hoc, le vingt-deuxième jour du mois de janvier de l'an de grâce mil neuf cent sept.

Signé: André-Albert Blais, Evêque de Saint-Germain de Rimouski. Par Décret de Monseigneur l'Evêque.

Signé: A. Richard, prêtre, secrétaire ad hoc.

Suit le certificat de publications faites par le curé tel que requis:

Je soussigné, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon certifie avoir lu et publié le décret ci-dessus et d'autre part, au prône de la messe paroissiale, dans les deux chapelles provisoires du premier rang et du troisième rang de la dite paroisse, dimanche, le 3 février, et dimanche le 10 février 1907. En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat, au lieu de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon, le dixième jour de février 1907.

Signé: A. Bouillon, prêtre, curé.

A la suite de la proclamation du susdit décret, il était lu aux paroissiens de Saint-Edmond l'ordonnance qui pourvoyait à la création et à l'organisation d'une fabrique dans la nouvelle paroisse, datée du 25 janvier de la même année; et, le 10

février, jour de la dernière lecture des documents susdits, Messire Alexandre Bouillon faisait connaître à ses nouveaux paroissiens, ses lettres de mission, du 4 février 1907, le nommant curé de la nouvelle paroisse.

Immédiatement après la messe de ce jour, dans la chapelle provisoire du village, tel qu'annoncé, il fut procédé à l'élection des premiers marguilliers, savoir le sieur Joseph Gaudreau, premier marguillier du banc, en charge pour l'année courante; le sieur Pascal Beaulieu, second marguillier du banc, et le sieur Placide Cyr, troisième marguillier du banc. Comme ce dernier refusa d'accepter la charge, et ayant donné sa démission le 2 mai 1907, devant les témoins A. Bouillon, curé, et Pierre Bourque, il fut remplacé, le 12 mai de la même année, par le sieur Johnny Bourgeois, du 41^e rang. Puis les sieurs Louis Arsenault, Joseph Saint-Laurent, Pierre Bourque, Paul Dubé et Hector Fournier, furent élus pour agir comme anciens marguilliers; et le corps et l'Oeuvre et Fabrique de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon était constitué.

RECONNAISSANCE CIVILE

Il ne restait plus aux paroissiens de Saint-Edmond qu'à faire reconnaître civilement l'existence de leur nouvelle paroisse. Les démarches nécessaires étant faites auprès de Messieurs les Commissaires nommés pour mettre à exécution, dans le diocèse de Rimouski, le Chapitre XVIII des Statuts Refondus du Bas-Canada, dans la " Gazette officielle " de Québec, le 17 août 1907, on pouvait lire la proclamation suivante: " ... Nous avons confirmé, établi et reconnu, et par les présentes, confirmons, établissons et reconnaissons les limites et bornes de la paroisse de Saint-Edmond du Lac-an-Saumon, tel que canoniquement reconnue et érigée par les autorités religieuses.

Et nous avons ordonné et déclaré, et par les présentes, ordonnons et déclarons que la paroisse de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon décrite comme susdit, sera une paroisse pour toutes fins civiles en conformité des dispositions des susdits Statuts".

Signé: Louis-A. Jetté, Lieutenant, gouverneur de Notre Province de Québec.

Par ordre: L. Rodolphe Roy, Secrétaire de la Province.

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Jusqu'à présent M. le Curé Bouillon nous a dépeint sous différents aspects sa vie missionnaire à Lac-au-Saumon, en 1901; son arrivée comme premier missionnaire résidant, en 1906. Ces détails nous révèlent combien il a navigué durement contre vents et marées pour construire le temple du Seigneur.

Désormais nous le suivrons dans l'évolution, tant matérielle que spirituelle, de la paroisse de Saint-Edmond.

Monsieur Bouillon n'est pas homme à laisser languir les décisions. Dès qu'elles sont prises, il en poursuit la réalisation et se met à la recherche d'un exécutant. Il le trouve mas la personne de 1VI. Zénon Ouellet du Bic, qui, le 5 mars 1907. signe un contrat de \$11,000. pour la construction de l'église. Les travaux d'excavation commencent la dernière semaine d'avril. Sous l'habile direction de l'entrepreneur et la conduite de M. Ernest Dionne, des Trois-Pistoles, l'église fut bientôt terminée et la première messe fut célébrée le jour de la Toussaint de l'année 1907.



Eglise de Lac-au-Saumon en 1907, incendiée en 1932

PREMIÈRE RETRAITE PAROISSIALE

Tout attentif qu'il était à l'organisation matérielle de la paroisse, le Curé ne négligeait pas cependant le côté spirituel. Le besoin d'une bonne et grande retraite se faisait sentir. Mais, qu'alors, on le comprendra facilement, le local faisait défaut, il fallut " espérer ". Maintenant que tout était prêt, un samedi,

11 juillet, les RR. PP. Pacifique et Athanase, capucins de Sainte- Anne de Restigouche, faisaient l'ouverture de ces jours attendus avec impatience. Tous se firent un devoir d'assister à ces touchants exercices; et le résultat fut tel, qu'au dire des témoins, c'est sûrement la retraite la plus fructueuse comme aussi celle qu'il a laissée la plus salutaire impression. A l'occasion de la clôture, dimanche 19, Monseigneur, qui s'était empressé de répondre à l'invitation qui lui en avait été faite, voulut bien, avant la grand-messe du jour, bénir l'église; et, dans l'après-midi, y ériger chemin de croix, pour des paroissiens. Le soir, à 7 heures, il y eut sermon de persévérance donné par le R.P. Pacifique, après lequel Monseigneur distribua aux associés la croix de tempérance. M. l'abbé Wilfrid Dionne agissait comme cérémoniaire.

Bien avant cette solennité, le 10 octobre de l'année précédente, Mgr Blais avait écrit au curé: " En revenant de Restigouche, samedi dernier, j'ai pu voir, à la lumière du soleil levant votre église et votre presbytère, et je dois dire que l'apparence m'en a paru très belle. jusque là, je me plais à féliciter tous les intéressés, et je vous bénis en particulier. La fête de la prochaine inauguration religieuse de ces édifices ne manquera pas sans doute d'être une vraie réjouissance à tous égards au milieu de votre peuple fidèle ". Et les prévisions, si bénévolement énoncées par Monseigneur l'Evêque, eurent leur pleine réalité au jour mémorable du 19 juillet 1908, car tous étaient dans la jubilation.

SALLE D'AMUSEMENT

Mais le coeur de l'homme, créé pour un bien infini qu'il cherche en vain ici-bas, est ainsi fait que, poursuivant sans cesse cet idéal, il s'attache un instant à ce qu'il croit devoir satisfaire ses aspirations, puis abandonne bientôt ce qui faisait son bonheur, pour ce qu'il estime maintenant être le parfait qu'il cherche. Aussi, la chapelle temporaire, fut-elle abandonnée, sans regret, et, en l'été de 1908, abattue sans pitié. En 1909 les jeunes gens s'emparèrent de la charpente pour édifier une salle d'amusement en face de l'église neuve, du côté Nord de la rue. L'inauguration eut lieu le 2 juillet de la même année. (...)

ORGANISATION SPIRITUELLE

S'il est vrai de dire que l'oeuvre de Dieu est marquée du sceau de l'épreuve, par tout ce que nous avons vu depuis les commencements de la paroisse de Saint-Edmond, il faut espérer qu'elle est voulue de Dieu.

M. le Curé, tout en s'occupant de la formation matérielle de sa paroisse, n'oubliait pas le spirituel. L'expérience le prouve: rien ne dura que ce qui est organisé en association permanente: comme aussi rien ne stimule davantage que le groupement des unités: le soldat isolé ne se sent pas le courage qu'amène l'entraînement par le groupe; et l'on sait s'il en faut au chrétien, du courage, pour rester fidèle à son devoir!

Le 27 janvier 1908, Monseigneur avait, par décret, permis l'heure d'adoration de chaque semaine devant le Saint Sacrement exposé; l'inauguration se fit le 7 février suivant.

Pour répondre à tous ces besoins et grouper ses paroissiens afin de les rendre plus forts le curé, après avoir obtenu de Mgr Biais les décrets nécessaires, organise L'Apostolat de la Prière, le 4 mai 1909; le 24, la Ligue du Sacré-Coeur; le 27, les Congrégations des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie.

Le 16 avril 1912, le Tiers-Ordre de Saint-François fut établi par le R.P. Casimir, Capucin, de Ste-Anne-de-Restigouche: en 1916, l'Union de la Prière et le 18 décembre, la Pieuse Association de Saint-Jean-Berchmans, pour les enfants de Choeur. Enfin pue un décret de Mgr Léonard, le 24 novembre 1922, L'Association de Saint-Joseph pour les jeunes gens. La première réception eut lieu aux premières vêpres de S.-Joseph, le dimanche après-midi, à 3 heures, le 18 mars 1923. Toutes ces sociétés sont suivies avec intérêt, et le bien qu'elles font est appréciable.

L'intronisation du Sacré-Coeur de Jésus dans les foyers se fit solennellement au Lac-au-Saumon, le 12 août 1917. A midi, à peu près dix minutes après l'Angelus, au son des trois cloches, le père, comme chef de la famille réunie au pied de l'image " souvenir " du Sacré-Coeur de Jésus, lisait à haute voix, l'acte de consécration et d'intronisation du Sacré-Coeur au foyer familial.

Dans l'après-midi, toute la paroisse était fidèle au rendez-vous, et, en présence du Très Saint Sacrement solennellement exposé, le Curé, à son tour, lisait la même formule et consacrait au divin Coeur, les personnes et les choses qui forment la paroisse de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon. (...)

Tous les ans, par la coutume établie, en la solennité de la fête

du Sacré-Coeur, la même cérémonie se renouvelle; et les nouveaux époux ne quittent pas l'autel où ils se sont juré fidélité, sans se consacrer à la Sainte-Famille et au Sacré-Coeur de Jésus.

FRANCISATION

La Gare du chemin de fer de Saint-Edmond, baptisée par des anglais, avait pour nom: " Salmon Lake ". En bon Canadien, descendant des Normands, le curé, tout en ayant l'oeil à l'organisation de la paroisse, voulut bien aussi voir à mettre la gare du chemin de fer en harmonie avec le bureau de poste.

Il écrivit à son évêque qui le loua de sa démarche et qui lui permit d'en référer aux autorités fédérales.

Une requête dûment signée par la majorité des paroissiens de Saint-Edmond et chaleureusement apostillée par Mgr Blais, fut remise à Monsieur le Docteur Ross, du Mont-Joli, alors député fédéral pour le comté de Matane. Le 1er mai 1908, il recevait la réponse suivante: "Au sujet de la requête et de la lettre que vous avez eu la bonté de me donner aujourd'hui, je suis heureux de vous informer que l'Ingénieur pour l'entretien du chemin de fer a reçu instruction de changer le nom Salmon Lake en Lac-auSaumon ".

CONSTRUCTION DU PRESBYTÈRE

Depuis la construction de l'église, M. le Curé demeurait provisoirement dans la sacristie. Le 30 mai 1910, M. Joseph Dagneau de Notre-Dame du Sacré-Coeur de Rimouski signa un contrat de \$4,600. pour l'édification d'un bâtiment neuf. Les travaux préliminaires des fondations commencèrent le 1er juin.

Tout allait bien d'abord, mais l'entrepreneur Dagneau n'ayant pas le sou et ne pouvant attendre les estimées pour vivre, ne put tenir longtemps; aussi bientôt fit-il complètement défaut; et le curé Bouillon, sans plus de cérémonies, prit la conduite du chantier. Le 19 juillet, M. A. A. Portugais de Rimouski, posait le système de chauffage à eau chaude et la plomberie et, le 29 janvier 1911, le curé entra avec armes et bagages dans le presbytère neuf, abandonnant sans regret les pièces aménagées dans la sacristie.



Presbytère de Lac-au-Saumon construit en 1910

BÉNÉDICTION D'UNE ÉCOLE

De jour en jour, d'année en année la paroisse progresse, la Population augmente, les constructions se multiplient...

Le 3 décembre 1913, M. le Curé A. Bouillon bénissait l'école neuve construite sur la rive Nord du Lac-au-Saumon, sur la terre de M. John Cuyan, au prix de \$3,500. C'est que les citoyens de St-Edmond s'intéressent à l'éducation de leurs enfants, ce qui explique peut-être les premières places qu'ils occupent dans les rapports de M. l'Inspecteur des écoles; et ils s'y intéressent d'autant plus qu'ils possèdent pour la plupart une certaine instruction, Profitant de ces avantages, le Curé s'empressa d'organiser une bibliothèque paroissiale composée de cinq à six cents volumes; bien choisis.

ARRIVÉE DES RELIGIEUSES

Elles brilleront comme des étoiles celles qui instruiront la jeunesse (Dan 12, 3).

La formation intellectuelle et morale de l'enfance est la pierre angulaire de la société et le rempart de la race. Se rappelant cette vérité, les gens de Lac-au-Saumon unis au Chef spirituel de leur paroisse, sollicitent la venue des religieuses, à qui ils confieront l'instruction de leurs enfants.

Dès 1913, le couvent était prêt mais, malgré les instances répétées de M. le Curé Bouillon et des paroissiens, ce fut seulement plus tard, que les religieuses arrivèrent dans la paroisse.

(...) Le 4 mars 1917, la Révérende Mère Marie du Saint-Esprit, alors supérieure générale des Soeurs de Notre-Dame de Saint-Rosaire à Rimouski, prévenant le curé, disait: "Vous

Connaissez, sans doute, la demande de messieurs vos Commissaires d'école, à l'effet d'obtenir notre dernier mot au sujet de l'acceptation de vos classes. Je prie Monsieur le Secrétaire de vouloir bien convoquer une assemblée des dits Commissaires et de me dire quel jour de cette semaine aura lieu cette assemblée, afin que je m'y rende pour m'entendre verbalement sur les conditions d'engagement. J'espère que nous pourrons nous entendre et que nous aurons le plaisir de voir vos voeux réalisés.

Telle que prévue l'assemblée eut lieu; et tout se passa à la grande satisfaction des parties en cause.

(...) Le 17 août 1917, un vendredi soir, du train local descendaient les Révérendes Mères Marie de Saint-Philippe-de-Néri, supérieure de la nouvelle communauté, Marie de Sainte-Jeanne d'Arc, assistante supérieure, Marie de Sainte-Victoire, Marie de Saint-Auguste et Marie de Sainte-Véronique. Comme une partie du ménage les avait précédées, elles s'installèrent tout de suite dans leur couvent; et dès le premier lundi, le 3 septembre, les classes s'ouvraient à la gent écolière. Le travail de tout ce petit monde fut régulier et soutenu et, le 26 juin 1918, avait lieu la première distribution des prix chaleureusement disputés.

GLANURES

Recueillies par Mère Marie de Saint-Théophile, de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire Rimouski, alors qu'elle était supérieure au couvent de Lac-au-Saumon.

Par un bel après-midi du Jour de l'An 1926, je marchais sur la galerie avec une compagne, quand nous voyons venir, du côté ouest, Madame Olivier Turbide, que tout le monde appelait " Mémère Turbide " pour la distinguer de ses nombreuses bellesfilles; elle était la grand'maman de l'Abbé René. Bien que assez âgée, elle allait d'un pas alerte, rencontrer le Christ au tabernacle et le p'tit Jésus à la crèche.

Du côté est, venait M. le Curé Bouillon, habillé chaudement de son long et large manteau de mouton brun (il n'avait pas les moyens de s'acheter un capot de chat, pas même des mitaines, encore moins des gants); c'est pourquoi, pour se protéger les mains du froid, il les portait toujours dans ses manches. La rencontre s'adonnait en face du Couvent. C'est là que nous avons été les témoins profondément édifiés de ce qu'on peut appeler " une belle scène". En abordant le prêtre, en qui elle voyait le " Maître ", avec sa foi pure Acadienne, la

vieille octogénaire se jette à ses pieds sur la neige, en plein milieu du chemin pour en recevoir la bénédiction du Jour de l'An. De sa large manche, il tire sa main pour refaire, sur sa chère paroissienne, le geste du Maître allant sur les routes de la Judée. Alerté, la chère Mémère continue son chemin vers l'église pour y rencontrer le Christ. Le prêtre aussi, content d'avoir fait une rencontre qu'il désirait doute, repart d'un pas plus rapide vers la p'tite maison de Dugas où il rencontra le Christ, lui aussi, dans une jeune ma mère de quelques beaux enfants, rhumatisée au point de garder la chaise toute la journée. Un mouchoir attaché au bout d'une baguette lui rendait le grand service de pouvoir essuyer elle-même les rares larmes qui lui tombaient des yeux, ainsi que du nez, car ça va pas mal ensemble.

Si cette chère petite Maman, pour se transporter d'une à l'autre, avait connu notre commode chaise roulante d'aujourd'hui, elle se serait cru aux " Noces ". Mais non, elle était pauvre de santé physique, de biens matériels aussi, mais combien était riche de foi, de confiance, d'abandon. Quand nous l'avions vue une fois, nous voulions la revoir encore pour en respirer le parfum divin qui s'en exhalait.

Ces membres souffrants du Corps Mystique étaient les préférés du bon M. le Curé Bouillon. Ces visites n'étaient longues; mais il laissait réconfortés ceux qui l'accueillaient jours avec joie. Et lui s'en allait tout heureux de leur avoir un peu de bonheur.

Nous sommes en 1933. Par un grand froid d'hiver, les servants nommés pour servir la messe de M. le Curé Bouillon ne purent se rendre. La famille St-Amand, prête à braver toute tempêtes, pour se rendre à la messe, chaque matin, était là. Madame dit à Philippe, garçonnet d'une douzaine d'années " Va, servir "... Philippe part. Pour être rendu plus tôt, il pique au court et se présente à l'autel en petit habit civil, toujours propre. Cet accoutrement ne plut guère au célébrant qui lui dit d'un ton aigre-doux: " Va t'habiller "! L'enfant " décolle manifestant un peu de mauvaise humeur. Qui ne l'aurait pas fait ? Et revient vêtu de sa soutane et de son surplis.

La journée de classe se passe, les élèves partent, Philippe reste à sa place, il a d'quoi sur le coeur et il lui faut le dire. Sa maîtresse, Mère S.-Rose-de-Viterbe en sera la confidente. D'accord, mon cher Philippe, c'était fâchant, vous aviez tant voulu faire pour le mieux! Rien n'empêche que lui, est un prêtre, et vous, un élève. Ne croyez-vous pas qu'un bon moyen de vous débarrasser de ce qui vous pèse sur le coeur

serait d'aller présenter vos excuses? Oh! non. Je n'irai pas certain.

Le dialogue se continue paisiblement... Finalement, la maîtresse reprend la correction de ses cahiers et mon Philippe retourne à sa place... Il pense à son affaire... Tout à coup, il se lève et dit: " Je vais y aller".

Il arrive au presbytère et trouve M, le Curé à son bureau, qu'il ne quittait que pour remplir les devoirs de son ministère... On lui reprochait ce manque d'ouverture au monde... Faisait-il si mal?...

Revenons à notre Philippe qui dit en pleurant: " Monsieur le Curé, voulez-vous me pardonner mon saut d'humeur de ce matin? "

Le saint vieux prêtre dut penser à ce qu'il avait fait, lui aussi, et se mit à pleurer avec l'enfant. Dans un bureau des plus silencieux, tous les deux pleurent leur échappée du matin.

Enfin, l'enfant revint vers sa maîtresse, la figure pas mal barbouillée, les yeux encore mouillés, mais le coeur déchargé et profondément ému de l'humilité et de la tendresse de son vieux Curé.

Rimouski, 10 septembre 1969.

ANIMATION PASTORALE

Poursuivant notre récit, nous découvrons que M. le Curé Bouillon toujours à la recherche de nouveaux développements culturels et autres, exploite un nouvel organisme: le journal. À ce propos, lisons ce qu'il écrit:

Convaincu, comme le disait très bien Léon XIII, que "le bon journal est une mission continuelle dans une paroisse", il organisa un Bulletin Paroissial, imprimé d'abord à l'atelier du Messenger du Sacré-Coeur, des RR. PP. Jésuites à Montréal, et dont le premier numéro paraissait le 1er mai 1913. Sur réception du premier numéro, Mgr Blais écrivait au Curé: " J'ai reçu premier numéro de votre Bulletin Paroissial, intitulé Le Catholique d'Action. Il a fort belle apparence et est rempli d'excellent choses. J'ai confiance qu'il méritera les encouragements sympathiques de vos bons et fidèles paroissiens du Lac-au-Saumon, ai que des généreux amis d'ailleurs, des meilleures causes de notre cher peuple auquel il pourra être aussi adressé honorablement...

Un autre témoignage du 19 janvier 1915 est de nature à soutenir le zèle du dévoué Pasteur.

Mon cher Alexandre,

je te félicite de ta bonne initiative du bulletin paroissial. Il est certain que ce sera fructueux pour ton troupeau.

Voici un petit coup d'épaule. Ave.

J. R. Léonard, ptre

Ces deux attestations nous donnent la certitude que 1913, la paroisse de Lac-au-Saumon possédait son " Bulletin paroissial ". Vainement des recherches ont été faites pour retrouver ces exemplaires.

C'est en 1916 que nous retrouvons une série de: " Le Catholique d'action, Bulletin paroissial - St-Edmond Lac-au-Saumon, Comté de Rimouski".

" Faire peu, mais le faire toujours " mis en exergue telle est semble-t-il, la devise de ce bulletin.

Dans le numéro de août-septembre 1916, nous lisons:

Le premier octobre prochain, il y aura dix ans que le prêtre réside dans cette paroisse. Dix ans de travail, dix ans d'efforts de tout genre, dix ans de projets menés la plupart à bon terme. Si nous pouvons en juger par les progrès accomplis, l'oeuvre la fondation de cette paroisse a été bénie du bon Dieu. Continuons de travailler ensemble, dans l'accord et l'harmonie, comme des hommes vaillants et des chrétiens sincères, et Dieu répandra ses grâces sur nos âmes et ses faveurs sur tous nos travaux et toutes nos entreprises.

A. Bouillon, ptre.

Plus tard, le 1er octobre 1919, ce bulletin paroissial devenait " La Bonne Nouvelle " et était imprimé à " L'Action Catholique ", à Québec; puis, le 1er novembre suivant, avec une bonne vue du village au frontispice et L'Echo du Lac mis en vedette, il prenait rang parmi les périodiques de son espèce.

L'Echo du Lac nous livre quelques-uns de ses messages. Ne sont-ils pas révélateurs de l'esprit paroissial existant alors, entre le pasteur et ses fidèles?

L'encouragement que nos paroissiens donnent à notre oeuvre nous permet de lui faire subir une amélioration. Val-Brillant est fier à juste titre de sa Voix du Lac. Il nous permettra bien de recueillir les échos de cette voix aimée. La rivière qui passe devant chez nous formant par son élargissement le Lac-au-Saumon, ne baigne-t-elle pas de ses flots, les rives de celle qui se proclame modestement la Reine de la Matapédia? Notre bulletin sera L'Echo du Lac. Or, ce ne sera pas le roi de la vallée! Tout de même ses progrès constants assurent à notre village qu'un jour il pourra peut-être mériter ce titre.

Notre village ne date que de 1906. Et il possède une bonne église bien finie à l'intérieur, un excellent presbytère et un couvent que dirigent avec succès les Révérendes Soeurs du Saint-Rosaire. Plus de 200 enfants y trouvent une sérieuse formation chrétienne.

Dans tous ces édifices un système de chauffage à l'eau chaude nous protège contre les morsures du froid, la lumière électrique projette ses ondes bienfaisantes.

L'eau nous arrive fraîche et pure portée par un aqueduc que

notre Conseil a eu la bonne inspiration de faire construire. Deux cent trente-cinq familles se groupent autour de notre clocher, heureuses et à l'aise. Nos cultivateurs suivent attentivement les progrès de l'agriculture et ne négligent rien pour en faire une industrie payante.

De tous ces progrès, notre bulletin se fera " l'écho " charitable, enthousiaste et fier. Puisse l'Echo du Lac que nous ton. dons aujourd'hui vivre et faire aimer ce coin de terre féconde, ces rives poétiques qui forment notre pays natal.

" Quodcumque dixerit vobis, tacite. Faites tous ce qu'Il vous dira ".

Au début de cette nouvelle année, il me semble, chers Lecteurs, que je ne puis vous faire un souhait plus salubre. Oui: la volonté de Dieu, son accomplissement sur cette terre comme au ciel, telle est la condition inévitable de l'accomplissement de nos désirs. O vous que le deuil, la douleur, les revers, les insuccès de toutes sortes affligeront, durant le cours de cette année, embrassez courageusement les vœux de la divine Providence et vous trouverez le repos; et vous à qui tout sourira: au milieu de vos joies, bénissez le Seigneur. Vouloir ce que Dieu veut, ne vouloir que ce que Dieu veut, c'est l'unique moyen d'être heureux sur cette pauvre terre.

Que le bon Dieu bénisse vos entreprises, vos familles, vos malades et vos vieillards et vos enfants, et qu'Il vous donne son beau Paradis à la fin de vos jours! A.B. ptre.

" Paroles encourageantes - Souhails ".

On nous écrit: D'abord, c'est une voix amie et autorisée " Vos notes sont tout à fait intéressantes. " Puis un autre Grand et cordial merci pour l'envoi de L'Echo du Lac no 7. Les notes historiques m'ont été un régal! Je vous félicite de mettre sous la presse, les personnes et les choses de votre pays. Et dire qu'ici: " Nous n'avons pas d'histoire ".

Eh! oui, nous avons une histoire: et qui n'a pas la sienne - Il n'y a qu'à regarder autour de soi, scruter les horizons qui s'éloignent prodigieusement à mesure que le colon s'avance dans la forêt, causer avec tous ces braves, pour y découvrir tout un monde de révélations tristes ou gaies: mais consolantes toujours.

L'histoire de nos paroisses, pourquoi ne pas l'écrire? N'est-ce

pas que nous regrettons fortement de n'avoir, sur les lieux qui nous ont vu naître, que des souvenirs de quelques années? Et pourtant, les matériaux n'auraient pas fait défaut, s'il s'était trouvé quelqu'un pour recueillir toutes ces notes envolées maintenant sur l'aile du temps, et, semblables aux feuilles mortes que la brise d'automne emporte, dispersées aux quatre vents.

Mais, " mieux vaut tard que jamais >, dit un proverbe; si, aujourd'hui encore, on s'empressait de ressaisir ces débris épars, n'en ferait-on pas comme un bouquet parfumant notre vie, et qui serait, pour les générations futures, un agréable souvenir!

Je sais que l'idée se propage, grâce au « Bulletin Paroissial »; et c'est là, à mon avis, un grand service que la presse est appelée à rendre à notre pays. Le Directeur de « La Voix du Lac » commence la publication d'un beau et bon travail; d'abord sur toute la Vallée Matapédia, puis ensuite sur la paroisse de Val-Brillant en particulier. Plusieurs autres Bulletins paroissiaux, chacun à sa manière, nous apportent des notes historiques forts intéressantes.

Nous souhaitons que, l'idée se généralisant et s'accroissant davantage, nous voyons nos bibliothèques paroissiales s'enrichir de riches écrins où les jeunes et les vieux iront puiser force, courage et persévérance. A. Bouillon, Prêtre-curé.

« A l'oeuvre »

Avec sa livraison d'octobre l'Echo du Lac entre dans sa troisième année.

Fier de son passé, il recommence, plein d'espoir, son oeuvre d'apostolat dans la paroisse.

En ressuscitant le passé de la paroisse, en encourageant nos écoliers studieux, en consignait les joies et les deuils des nôtres, il a conscience d'apporter un appoint puissant à l'esprit paroissial. Il espère retrouver dans chaque foyer ses nombreux lecteurs. A tous il souhaite que l'année qui recommence s'écoule au sein du bonheur et de la paix pour tous. Et pour qu'il soit ainsi dans vos pensées, vos désirs et vos actions, afin la grâce qui seule, peut faire se réaliser tous les vœux de paix, et de bonheur... vous soit octroyée abondante et efficace.

Le mot d'ordre de l'année qui recommence: à l'oeuvre! À l'oeuvre de la sanctification de vos âmes, d'abord, par la fidélité à la prière, à la messe, à la communion.

A l'oeuvre de la sanctification des autres, par la parole et le bon exemple.

A l'oeuvre par excellence de la gloire de Dieu, par la générosité dans son saint service, par l'encouragement apporté aux oeuvres paroissiales. A.B.

« Vive la forêt. Des arbres! des arbres! encore des arbres! »

A vous tous du village et de la paroisse.

Préparez-vous à planter des arbres au printemps. Tracez un plan que vous suivrez à mesure que vous en aurez le loisir. D'abord, il y aura des arbres tout le tour de votre propriété, en suivant le grand chemin et la ligne entre vous et votre voisin. Ensuite, déterminez bien l'endroit où sera un verger tout près de votre maison, à l'endroit le plus avantageux; préparez ce terrain par une culture sarclée! puis, tout à l'entour, une rangée d'arbres qui servira de brise-vent. Des haies vives soit en épinette, soit en cèdres, placées avec goût, auront un magnifique effet.

Si vous êtes embarrassés, venez nous trouver, et nous vous aiderons dans le choix et pour la disposition des arbres à planter.

Si vous voulez vous en donner la peine, vous quintuplerez bientôt la valeur de votre propriété.

A l'occasion de la visite pastorale nous visiterons, jugerons, et un prix sera donné à celui qui aura le mieux réussi.

Qu'on se le dise A. Bouillon, ptre.

HORTICULTEUR - APICULTEUR

« Vous toutes, les oeuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur » (Dan 3, 5). « Montagnes et collines, arbres à fruit, tous les cèdres, bêtes et bétail, reptile, oiseau qui vole » (Ps 148, 9-10).

Le curé Bouillon aurait voulu, pour chaque cultivateur, un jardin d'arbres fruitiers, non loin de la maison qu'il aurait

embellie tout en faisant aimer davantage la terre. Souvent il en était question, le cahier des prônes en témoigne: et comme rien n'est si fort que l'exemple, Messire A. Bouillon créa tout près du presbytère, un beau verger de 30 pommiers, 6 cerisiers et 2 pruniers. Puis après bien des correspondances et la visite répétée des employés du Département de l'Horticulture à Québec, il obtint un champ de démonstration, avec outillage complet.

C'est sur ce terrain que se trouve le « Rucher Goutte d'or» qui contient le 15 octobre 1925, 112 ruches d'abeilles noires ou allemandes, alors que le 31 mai 1918, Messire Bouillon débutait avec deux ruches achetées de M. Jacques Verret, apiculteur, de Charlesbourg, près Québec. Ce rucher est le premier établi au Lac-au-Saumon, et même dans la Vallée Matapédia.

Pour confirmer ce que nous venons de relater, rien de plus séant que ces souvenirs de l'une de ses paroissiennes.

M. le Curé Bouillon vivait dans l'ombre mais il savait apprécier le beau, il était artiste dans l'âme, ses oeuvres en font foi. Etant très observateur, rien ne lui passait inaperçu. Que de fois, lors de ses promenades du soir, nous l'avons vu s'arrêter devant un parterre, un arbre, ou autre chose du genre et donner son appréciation.

Les paroissiens qui ont vécu de ce temps se rappellent encore la belle avenue du presbytère, le Calvaire aux abords de l'église, le tout disposé et enjolivé avec grand art. Tant de belles choses malheureusement disparues, mais combien chères à notre souvenir.

Il savait découvrir la belle nature et la faire partager aux autres.

Lors d'un voyage qu'il fit en Europe, à son retour, il nous disait: « Pourquoi aller si loin pour voir de si belles choses alors que notre pays est riche en nature. »

Et, les messages continuent:

Pour vous, mes chers paroissiens.

Je crois vous faire plaisir en vous communiquant cette note que m'envoie un de vos anciens missionnaires, abonné de la première heure à L'Echo du Lac.

Il m'écrit: Vous êtes bien bon de m'inviter à aller verser des larmes de joie dans la petite ville de Lac-au-Saumon, autrefois ma mission chérie.

Dieu place bien les hommes! Avec la grâce de Dieu, vous avez fait merveille et je vous en félicite sincèrement. Et votre Echo du Lac, qui pourra le louer à son mérite!

Vous faites des recherches utiles et agréables pour les plus humbles d'entre nous: les colons, Dieu merci! ont passé les premiers. Continuez donc, cher ami, à faire l'oeuvre du bon Dieu en votre belle paroisse de St-Edmond du Lac-au-Saumon.

Ce bien que nous avons opéré, mes chers Paroissiens, est vôtre; continuez à être l'appui de votre Curé qui ne travaille que dans vos intérêts; et vous verrez votre paroisse grandir dans l'estime de Dieu et des hommes A. Bouillon. ptre.

La nouvelle année.

Déjà! Nous venons à peine de la commencer qu'elle est disparue c'est tout comme « Madame se meurt, Madame est morte ». Pourvu que nous ayons bien employé notre temps, nous pouvons espérer; mais, si nous l'avons gaspillé, que sera notre éternité?...

Prenons donc la résolution, si nous avons manqué en quelque chose, d'utiliser sérieusement les jours que la Divine Providence nous ménage: si nous avons fait notre possible, proposons-nous d'être encore plus généreux au service du Seigneur, car ainsi que le dit le poète: « ... le temps de son aile emportera nos traces. Comme l'aile des vents emporte nos soupirs. Et il ne nous restera que de bonnes ceuvres» A. B.

La fête de Saint-Joseph.

Comme d'habitude, nous avons tenu à célébrer la belle fête de Saint-Joseph dans l'église de la paroisse. Cette année, nous avons célébré Saint-Joseph dans l'église de la paroisse. Cette année, nous avons voulu faire davantage, et en faire un jour de communion générale.

Le R.P. Grégoire, supérieur de la communauté des RR.PP. Capucins à Ste-Anne de Restigouche, appelé pour la circonstance, fit d'abord, un sermon fort utile et appréciable

qui prépara les consciences à une bonne revue comme aussi à un ferme propos de mener une vie plus chrétienne.

Les confessions furent nombreuses: et les communions davantage. Plus de mille personnes s'approchèrent de la Sainte Table le jour de la fête. Si la saison eût été plus favorable, toute la paroisse y eut passé.

Le jour de la fête, grand messe solennelle, avec sermon prononcé par le R. Père, qui sut mêler l'utile à l'agréable.

Bref, nous avons vécu deux jours bénis. Du haut du ciel, Saint Joseph n'a pas manqué d'intercéder en notre faveur: et, un jour, là-haut, nous verrons les trésors immenses que nous avons acquis, dans ces quelques instants de ferveur A. Bouillon, ptre.

L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH

A quelques saints il a été donné de nous protéger dans quelques cas particuliers: mais Saint Joseph a le pouvoir de défendre, de soutenir avec une paternelle affection ceux qui recourent à lui dans tout besoin et dans toute affaire. - Auteur inconnu. De même sainte Thérèse assure-t-elle ne lui avoir jamais rien demandé qu'elle ne l'ait obtenu. Telle était aussi la confiance de ma mère qui pouvait à son tour nous assurer que ce grand saint l'avait toujours écoutée favorablement.



L'Oratoire Saint-Joseph de Lac-au-Saumon est un filial hommage de M. le Curé Bouillon et de ses fidèles, au Grand Thaumaturge. Nous laissons au Promoteur de cette initiative, de nous raconter les origines.

Lac-au-Saumon (Matane)

A Sa Grandeur Monseigneur Léonard, Evêque de St-Germain de Rimouski.

Monseigneur,

je viens justement de prendre connaissance de votre lettre écrite le 8 du présent mois, en réponse à celle que vous avez reçue de moi.

L'occasion se présentant, il est bon, il me semble, de vous faire connaître l'historique de toute l'affaire qui édifie les uns et surprend les autres.

Dès mon arrivée ici, en 1906, les difficultés qu'il fallait maîtriser étaient si grandes, que je sentis le besoin d'un Protecteur. Dieu seul, Monseigneur, connaît toute l'étendue des épreuves par où il m'a fallu passer; cependant, grâce à l'intercession de St Joseph, tout s'est remis dans l'ordre, à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand avantage de la paroisse.

En reconnaissance de tous ces bons secours du Saint Patriarche, j'avais promis d'ériger une petite chapelle qui lui serait dédiée, et que je voulais construire sur un coteau, non loin de l'église, le long de la route qui conduit au IIIe rang. Le temps venu je me disposai à accomplir ma promesse, mais toujours inutilement.

Cet été, la question du cimetière s'est présentée. Comme le déplacement d'un cimetière amène toujours des difficultés plus ou moins grandes selon les circonstances, je prévoyais ici un soulèvement un peu général. Encore une fois, grâce à Dieu et à Saint Joseph, l'affaire a été traitée dans le calme absolu et tout a été réglé à la satisfaction générale.

En achetant le terrain pour le cimetière, j'aperçus, un peu en arrière, un coteau; et l'idée d'y bâtir ma chapelle St-Joseph me fit demander au propriétaire de me vendre le terrain jusqu'au sommet de la colline. Pour aucun prix, il ne voulut déranger son chemin qui passe par là, pour gagner le haut de sa propriété, alléguant qu'il lui serait impossible de le passer ailleurs.

Quelques jours après, je fus tout à coup obsédé par l'idée, que la chapelle St-Joseph devait être sur la colline en arrière du cimetière. N'ayant pas de paix à ce sujet, je me rendis de suite chez le propriétaire que je trouvai dans des dispositions telles qu'il me donna gratuitement tout ce terrain, et diminua de \$100.00 le prix demandé en premier lieu pour le terrain du cimetière.

Le dimanche suivant je dis à mes paroissiens: « La question du cimetière est réglée; ce sera le cimetière St-Joseph. Il y aura, sur un coteau, non loin de là, un peu en arrière, une chapelle que je me propose de dédier à St-Joseph, Patron de la bonne mort. Je demande donc à tous les amis de ce Grand Saint, de vouloir bien m'apporter une offrande pour m'aider à la construction de cette chapelle. » J'ai attendu... et... rien. Alors un autre dimanche. j'ai ajouté: « Ceux qui sont gênés peuvent mettre leur offrande dans le tronc qui est près du confessionnal; les autres peuvent m'apporter eux-mêmes, ce qu'ils veulent disposer pour la chapelle St-Joseph. » J'ai encore attendu... et... rien. Un matin, après ma messe, je suis allé ouvrir le tronc, espérant y trouver quelques sous; il était vide... je m'en retournai; en passant devant le Saint-Sacrement je m'attardai quelques minutes, et je dis: « Mon Dieu, il me semble, j'ai fait mon possible pour accomplir ma promesse. Si c'est votre volonté qu'il y ait une chapelle à St-Joseph, je vous demande une chose: c'est d'inspirer à quelques-uns de mes paroissiens de se mettre à la tête du mouvement. Pour moi, je n'y peux plus rien. » Dans l'après-midi, Monsieur Alphonse Landry m'arrive avec une liste qu'il ouvre, en souscrivant lui-même \$100.00 pour la chapelle St-Joseph; et me demande la permission de visiter les familles pour recueillir les souscriptions. Pendant que nous causions, un Monsieur Vézina de Rimouski, vient m'apporter \$5.00; et les offrandes ont continué depuis; peu à la fois, mais assez régulièrement.

Le dernier jour de juin 1921, les travaux commencèrent; et le lendemain, premier juillet, nous étions prêts à faire le solage en ciment. Deux ouvriers: Lucien Chevarie et Philippe St. Laurent allèrent à un petit pont non loin de là pour y chercher de l'eau. Ce petit pont, à l'usage du propriétaire du terrain, avait été construit par lui, pour passer un cours d'eau formé par la fonte des neiges du printemps. Le propriétaire assure que l'été, il n'y a jamais d'eau à cet endroit. Dans tous les cas, ces deux ouvriers allèrent pour y chercher de l'eau, et n'en trouvèrent pas même une goutte pour étancher leur soif. Le propriétaire du terrain voisin assure qu'il n'y avait plus d'eau depuis la fonte des neiges. L'on décida alors d'atteler deux chevaux sur une trame et de charroyer l'eau de l'aqueduc du village. Monsieur Xavier Poitras, voyant que l'on venait chercher l'eau si loin voulut s'assurer lui-même s'il n'y avait pas d'eau plus près; il vient et examina à son tour toute la coulée, pénétra dans le petit bois, qui ombrage cette coulée pour une longueur de quelques 20 pds, et constata à son tour que tout était sec.

Le lendemain, 2 juillet, un ouvrier, poussé par la soif et craignant de se servir de l'eau de la tonne parce qu'elle avait

mauvais goût, voulut se rendre sur le haut de la terre, dans le bois, pour y trouver une eau plus potable; à sa grande surprise, près du susdit petit pont, il trouva de l'eau qui a toujours continué depuis à être en abondance. Il n'a plu que le 12 juillet; et nous avons une sécheresse depuis la fin d'avril. Toutes les sources d'eau ici étaient tarées; et les gens se lamentaient.

Comme nous étions à construire une chapelle à St-Joseph, les gens appelèrent cette source: « Source St-Joseph » et la dévotion se fit tellement grande que la renommée, portée sur les ailes des vents se répandit bien vite et bien loin. Quelque temps après, je rencontrai Messire Sam. Langis; et après lui avoir raconté les faits, je lui ai demandé ce qu'il y avait à faire; il m'a répondu qu'il n'y avait qu'à laisser faire les gens; et que le bon Dieu prouverait ce qu'il désire en cette circonstance.

Pour empêcher les gens d'aller prier à cette source, je plaçai, non loin de là, en attendant notre chapelle, une petite statue de St-Joseph; et c'est depuis qu'il y a été laissé des béquilles (six), 4 guérisons constatées dont deux que j'ai vues avant et après, et des lunettes (quatre) et des bandages, etc.

Une femme de St-Quentin, N.B., m'écrit me demandant une médaille de St-Joseph et de recevoir le nom de son enfant qu'elle veut consacrer à St-Joseph; voici pourquoi me dit-elle: J'ai un enfant de 29 mois qui ne pouvait marcher; j'ai eu le bonheur d'avoir de l'eau de la Source St-Joseph de chez vous, j'en ai fait prendre à mon enfant, je l'ai lavé avec cette eau et une heure après il s'est mis à marcher et il marche depuis. D'autres m'écrivent des témoignages de reconnaissances à St-Joseph. Je ne veux pas être trop long, Monseigneur et je m'arrête.

De tout ceci, je ne sais que dire. Pour ma part, à tous ceux qui viennent ici (et ils sont nombreux, c'est extraordinaire cette dévotion qui s'est développée toute seule) je leur dis d'aller d'abord au pied du Saint-Sacrement: et d'y prier Notre-Seigneur présent là pour tous nos besoins; puis, s'ils le veulent, d'aller en pèlerinage, prier St-Joseph au pied de sa statue...

Le premier mercredi est célébré ici d'une manière solennelle et il y vient des étrangers; c'est une communion qui me retient jusqu'à une heure avancée dans la matinée.

Je m'occupe d'avoir les témoignages de ceux qui ont constaté

l'absence d'eau et ceux qui ont trouvé l'eau, puis celui de ceux qui se disent: privilégiés de St-Joseph.

Pour ce qui est de la bénédiction solennelle, en effet, Monseigneur, votre idée doit être sage; dans tous les cas, je soumetts le tout à votre volonté. Pour moi, je crois y voir l'oeuvre de Dieu; mais il peut être prudent à l'Autorité d'attendre encore un Peu avant de poser un acte officiel.

Cependant, afin de pouvoir dire la messe dans cette chapelle, nous pourrions faire une bénédiction privée, lorsque Votre Grandeur aura envoyé Son Délégué pour étudier la question.

En votre absence, Monseigneur l'Administrateur pourra-t-il me permettre cette bénédiction et d'y célébrer la messe? si non, s'il vous plaît me le dire afin que je me hâte de régler le tout avant votre départ pour Rome.

Veillez me croire, Monseigneur, votre tout dévoué serviteur,

A. Bouillon, ptre, Curé. Le 11 sept. 1921.

Le « Pauvre de Yahweh » doit cheminer dans l'attente... Le document ci-joint le prouve.

CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE

Joseph-Romuald Léonard, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Saint-Germain de Rimouski

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que: vu le rapport du Révérend Messire J: D. Morin, curé de Cau, sapschal, vicaire forain, en date du 20 septembre 1924, déclarant que l'Oratoire de la Confrérie de Saint-Joseph, Patron de la Bonne Mort, situé dans la paroisse de Saint-Edmond-de-Lac-au-Saumon, son autel, ses ornements, ses linges et tout ce qui doit servir à la célébration des Saints Mystères sont tout à fait conve. nables et liturgiques;

En conséquence, par les présentes, Nous permettons que dans le susdit oratoire de la Confrérie de Saint-Joseph, la messe soit célébrée cinq fois dans l'année, suivant la teneur de Notre Décret du 16 juillet 1924 et les prescriptions des Canons 1195 et 1196 du Code du Droit Canonique.

Donnée à Saint-Germain de Rimouski, sous Notre Seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Chancelier, le

vingtdeuxième jour de septembre de l'année mil neuf cent vingt-quatre.

Signé: Jos-Romuald, Ev. de Rimouski.

par Monseigneur S.E. Chénard, prêtre, chancelier.

BÉNÉDICTION

Tout étant prêt, le mercredi 1er octobre 1924, M. le Curé A. Bouillon, bénit la chapelle, comme en témoigne l'acte suivant: « Le mercredi premier octobre mil neuf cent vingt-quatre, à 7 heures du matin, avant la première messe célébrée ce jour-là dans la chapelle de Saint-Joseph, Nous, soussigné, curé de Saint-Edmond-de-Lac-au-Saumon, étant dûment autorisé par le décret de Monseigneur l'Evêque, en date du 16 juillet dernier, reconnaissant la chapelle Saint-Joseph comme oratoire semi-public, avons béni avec les solennités prescrites selon la formule du Rituel Romain, la chapelle Saint-Joseph, érigée sur le lot de terre No 33, du deuxième rang du canton Humqui, en arrière du cimetière de la paroisse, construite en bois et payée avec les aumônes des fidèles et des pèlerins qui viennent implorer le secours du Saint Patriarce.

Etaient présents un grand nombre de fidèles dont quelques-uns ont signé avec Nous. Lecture faite.

Fait à Saint-Edmond-de-Lac-au-Saumon, les jour et an que dessus.

A signé: A. Bouillon, prêtre, curé.

Ont signé: Emile Michaud, Ludger Barr, Philippe Saint-Laurent».

Les Révérends Pères du Saint-Esprit, successeurs de M. le Curé Bouillon à la Cure de Lac-au-Saumon, veillent à l'entretien du dit Oratoire et continuent au cours de la belle saison, la célébration du Sacrifice Eucharistique, gage de bénédictions sur toute la paroisse.

Malheureusement avec les mutations de notre époque, depuis les années 1945, 1950, l'eau de la "Source Saint-Joseph" est maintenant tarie.

JUBILÉ SACERDOTAL

*Sacerdos alter Christus
(1899-1924)*

*Pour mieux me rappeler ce grand jour, ô Seigneur,
Dont vingt-cinq ans - déjà - revint l'anniversaire,
J'ai vidé mon esprit des pensers de la terre,
Et refermé sur moi la porte de mon coeur..*

*Silence bienfaisant! Minute de ferveur
Où, le front incliné sur votre Coeur de Père,
J'évoque, un peu tremblant, et revis, solitaire,
L'heure qui me fit prêtre... et, comme Vous, Sauveur!*

*Sauveur? moi qui n'ai rien... Et pourtant, c'est le rôle
Assumé par ceux-là qui portent sur l'épaule,
Autres Christs, à l'autel, l'emblème de la croix;*

*Qui disent sur le pain la parole puissante,
Et font l'oblation sans cesse renaissante
Du sang pur de l'Agneau qui s'immole à leur voix!*

**Ces sentiments si bien exprimés par l'auteur furent à
n'en pas douter, ceux du héros de ce jour.**

**Au milieu de multiples travaux, la vie, telle une rivière,
s'écoule rapidement. Vingt-cinq ans d'ordination
sacerdotale, vingt-cinq ans de vie consacrée à la gloire
de Dieu, au service de son Peuple, quelle moisson et
quelle richesse pour l'Éternelle Patrie!**

**Son âme exulte de bonheur! Il le traduit en ces termes:
« L'année 1924 fut une année de joie, d'avancement ».**



BÉNÉDICTION DE L'ORGUE

Son église, Temple de Dieu, l'une des plus belles de la

« Vallée » , il ne songe qu'à l'embellir. Profitant de la circonstance, les paroissiens la dotent d'un magnifique instrument lequel rehaussera les offices liturgiques.

Laissons M. le Curé Bouillon nous relater les détails de cette cérémonie.

Mais parlons donc du fameux orgue, le sujet de si longs entretiens. Parti des ateliers Casavant et Frères, de St-Hyacinthe, le 31 janvier 1924, il était à la gare du Lac-au-Saumon, le 2 du du mois suivant; puis, sous l'habile travail des messieurs Louis Jalbert, de Québec, et Armand Bergeron de St-Hyacinthe, le 15 février, tout était prêt, et à l'heure d'adoration, ce jour-là, sous la touche un peu craintive de l'organiste H. Lane, il faisait entendre ses premiers sons. Il avait coûté \$5,740 y compris la taxe fédérale.

Il est inutile de vanter la souplesse et l'ampleur du son de cet instrument; car les orgues Casavant ont une réputation qui a franchi les mers.

La bénédiction eut lieu dimanche soir, à 7 heures, le 25 mai 1924. à l'occasion de la visite pastorale de Monseigneur Léonard. L'église débordait de fidèles. Au chœur l'on remarquait: les RR.PP. Desmarais. O.M.I. et St-Georges, O.M.I., de Mont-Joli, qui accompagnaient l'Evêque dans sa visite, ainsi que son secrétaire: Messire E.-H. Martineau; puis Messires J.-D. Morin, curé de Causapsal, Chs Lavoie, procureur à l'évêché de Rimouski, J. Ross, curé de Ste-Florence, et A. Bouillon, curé de la paroisse.

Le R.P. Edmond Lemieux, O.M.I., venu pour la circonstance, fit le sermon après lequel eut lieu la bénédiction. Le Prédicateur eut aussi un mot à l'adresse du curé A. Bouillon, dont on célébrait ce jour-là, le 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Après tout ce "ce fla fla ", un acte fut ainsi rédigé et signé: "Le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-quatre, Nous, soussigné, avons béni suivant la formule du Rituel Romain l'orgue de cette église paroissiale, à l'occasion de la visite pastorale en cette paroisse et du 25eme anniversaire de l'ordination sacerdotale de Monsieur le Curé".

A signé: Jos.-Romuald, Ev. de Rimouski.

Ont signé: J. Ross, curé de Ste-Florence, J: D. Morin, curé de Causapsal, J.-R. Desmarais, O.M.I., Saint-Georges, O.M.I., E.-H. Martineau, prêtre, J.-Edmond Lemieux, O.M.I., A. Bouillon, prêtre, curé.

Après la bénédiction de l'orgue, il y eut présentation d'adresse et une bourse bien garnie au Curé Bouillon, à l'occasion du 25ième anniversaire de son ordination sacerdotale le 27 mai 1899-1924.

Les Révérendes Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire et leurs élèves de Lac-au-Saumon, de même que les religieuses de la Maison mère de Rimouski, offrirent au vénéré Pasteur leurs hommages et leurs félicitations. A preuve ce remerciement, en date du 30 mai 1924.

Mes Révérendes Soeurs,

je vous remercie du beau cadeau que vous m'avez fait l'occasion de mon 25ème. Que le bon Dieu vous en récompense, en biens de toutes sortes. Votre tout dévoué, A. Bouillon, ptre.

Terminons en rappelant le souvenir d'une plantation d'arbres dans l'avenue du presbytère, au printemps de 1924. D'abord, 680 épinettes en haie de chaque côté de l'allée; puis des érables à sucre, entre lesquelles: des lilas, des hydrangés, des boules de neige et des rosiers, le tout agrémenté de «mats» au sommet desquels flotte le drapeau national.

*Louez Dieu en son sanctuaire,
louez-le au firmament de sa puissance,
louez-le en ses hauts faits,
louez-le en toute sa grandeur!
Louez-le par l'éclat du cor,
louez-le par la harpe et la cithare,
louez-le par la danse et le tambour,
louez-le par les cordes et les flûtes,
louez-le par les cymbales sonores,
louez-le par les cymbales triomphantes!
Que tout ce qui respire loue Yahvé! Ps 150.*

AU PAYS DU CHRIST

Avec le début de l'année 1925, s'ouvre « l'Année Sainte» laquelle marque un Jubilé, une canonisation: celle de la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 17 mai.

Ces faits mémorables rassemblent à Rome un grand nombre de pèlerins. Des divers pays on profite de cette occasion on pour visiter ces lieux riches de

bénédictions et de souvenirs.

M. le Curé Bouillon est du nombre et il nous donne quelques détails de son voyage.

Un voyage en pays d'outre-mer n'est pas banal encore que plusieurs l'entreprennent par le temps qui court... Voir la France, la douce France», patrie de nos ancêtres; aller à Rome, se prosterner sur la tombe de saint Pierre, le Prince des Apôtres et le premier Vicaire de Jésus-Christ sur cette terre, s'incliner sous la main bénissante du Pape, le successeur de Pierre, parcourir ensuite cet immense Reliquaire qu'est la Ville Eternelle, n'est-ce pas le premier et principal désir de tout catholique. Et puis, tous ceux qui croient à l'Évangile, qui vénèrent le passé, qui admirent l'Orient, ne sentent-ils pas ce besoin du cœur d'un voyage aux Pays du Christ n? Heureux les mortels qui un jour peuvent toucher de leurs lèvres frémissantes le plus saint des berceaux et le plus glorieux des tombeaux!

C'est le 24 janvier 1925, que le curé A. Bouillon s'embarque New-York, sur le « Devonian » bateau de la ligne « White Star Dominion », pour se rendre en Europe et en Palestine.

Au cours de son voyage il adresse une carte à sa soeur, Mme Félix Côté de Saint-Anaclet:

Lourdes, le 20 fév. 1925.

Ma chère soeur,

Je suis à Lourdes. Quel beau pays et quelle richesse dans la basilique. J'ai visité Paris et une partie de la France. En quittant Lourdes, j'irai en Belgique et en Normandie etc. Il est tout probable que j'aille en Terre Sainte le 31 mars.

Ici, c'est le printemps en France, le blé est levé et il y a fleurs aux arbres et dans les jardins. Des saluts à tous.

Ton frère, A. Bouillon.

A son retour, le dimanche 5 juillet de la même année à la gare du chemin de fer de Lac-au-Saumon, un grand nombre de paroissiens accourus à sa rencontre l'accompagna à l'église où une adresse lui fut lue par le Maire du village, M. Ernest Deschênes, Dans sa réponse, Monsieur le Curé exprima le souhait de voir quelques-uns de ses paroissiens entreprendre un jour le même voyage et le faire aussi

PARUTION DE SON VOLUME

**Faisant allusion aux Notes Historiques de la Paroisse,
M. le Curé Bouillon écrivait en 1922:**

... Il n'y a là, à la vérité, aucun fait remarquable, rien de saillant, rien qui frappe l'imagination; on reconnaîtra cependant qu'ils ne sont pas dénués d'intérêt. S'il est vrai qu'une paroisse, est une famille agrandie, ce sont des souvenirs de famille: à ce titre ils doivent vous être précieux.

Il faut d'autant plus se hâter de les consigner par écrit, qu'à raison même de leur peu d'importance historique, ils seront plus difficilement retenus par la mémoire: il suit de là qu'attendre pour les recueillir qu'aient disparu ceux qui en furent les acteurs ou les témoins, serait s'exposer à en trouver un grand nombre engloutis à tout jamais dans l'oubli.

La monographie de la paroisse fut publiée en 1926, par M. le Curé Alexandre Bouillon. Elle s'intitule: « Au Grand Jour ou Les Evolutions d'une Paroisse Canadienne, Saint-Edmond-du-Lac-Saumon » .

Ce volume de 312 pages fut imprimé aux éditions Vulliez, Joigny-Yonne (France) , sous la direction de Thellier de Poncheville. Il contient un chapitre très émouvant sur les Acadiens des Iles-de-la-Madeleine arrivant dans la Vallée de Matapédia.

Déjà, nous avons lu quelques appréciations dans l'Echo du Lac. Ces témoignages parlent par eux-mêmes. Il ne nous reste qu'à souligner combien l'auteur sut rester fidèle à sa règle de "prendre des notes", et cela jusqu'à la fin, puisque dernières « notes historiques » qu'il a colligées datent de mai 1943.

Pour conclure ce chapitre nous vous livrons le message qu'il lègue « Aux générations futures ».

Ces notes, je les ai recueillies et compilées pour vous qui, un jour, voudrez soulever un coin du voile qui vous cache les commencements de votre paroisse. Vous y verrez le dévouement des premiers colons, vos devanciers dans le labeur et la peine. Tous ces exemples vous seront salutaires et vous feront vous souvenir, en même temps, du premier curé de Saint-Edmond-du-Lac-au Saumon, qui lui aussi, a

aimé sa paroisse et s'est dévoué à son service.

Lac-au-Saumon, le 1er décembre 1925.

A. Bouillon, ptre, curé.

LAC-A-PITRE, (SAINT-ALEXANDRE-DES-LACS)

Tout en exerçant son ministère à la paroisse de Lac-au-Saumon, M. le Curé Bouillon, pasteur vigilant et zélé, a l'oeil ouvert sur les besoins du Peuple de Dieu. Se rendant compte qu'à quelques milles de sa paroisse, des gens ont aussi besoin du prêtre, il intercède en leur faveur dès 1910.

*A Sa Grandeur Monseigneur A.A. Blais,
Evêque de Saint-Germain de Rimouski.*

Monseigneur et Vénéré Père en J.-C.,

La mission du Lac-à-Pitre que nous cherchons à dévelo et qui est desservie par le Curé de la paroisse du Lac-au-Sa aurait besoin d'une attention particulière. Déjà nous avons à y faire installer une scierie, une famille nouvelle venue Saint-Jean-l'Evangéliste, nous est arrivée la semaine dernière, et une dizaine s'annonce comme devant venir au printemps. Aussitôt que la neige sera disparue, nous devons construire une où nous pourrons célébrer la sainte messe avec la permission de Votre Grandeur.

En attendant, Monseigneur, ne pourrions-nous pas une durant le temps de Pâques aller célébrer la messe, y donner la sainte communion. Il y a la maison de Monsieur Michaud qui est très propre et très convenable.

*De Votre Grandeur, Monseigneur, je suis le tout dévoué fils
en N.-S.*

A. Bouillon, ptre, Curé

Lac-au-Saumon, le 11 février 1910.

La réponse de l'Ordinaire du lieu ne se fait pas attendre: dès le lendemain elle arrive.

Rimouski, le 22 février 1910

Au Révérend Monsieur À. Bouillon Curé à Saint-Edmond du

Mon cher Monsieur,

je reçois votre communication d'hier, à propos des soins qu'il serait opportun de donner à la colonie naissante du Lac-à-Pitre. Je souhaite donc de tout coeur bénédiction, progrès et prospérité à cette colonie dont vous avez la sollicitude.

A titre d'encouragement et à raison de la distance que les fidèles ont à parcourir pour se rendre à votre église, si peu nombreux qu'ils soient encore, je veux bien permettre que les Saints Mystères puissent être célébrés au milieu d'eux. Pour cela, vous apporterez tout ce qui est nécessaire, selon les prescriptions de la liturgie sacrée, et vous choisirez la maison la plus convenable à tous égards. A cette occasion, vous prêcherez, enseignerez le catéchisme, entendrez les confessions, administrerez les sacrements, visiterez les malades et les familles en autant qu'il sera utile.

Dans ces dispositions, je demeure, mon cher Monsieur, votre tout dévoué en N.-S.

+André-Albert. Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

HIER

Pour avoir un aperçu de cette colonie, reportons-nous au dictionnaire historique et géographique des paroisses et municipalités de la province de Québec, par Hormidas Magnan. Nous y lisons aux pages 689 et 690:

Cette mission, qui a d'abord porté les noms de «Notre-Dame-des-Champs » et de « Lac-à-Pitre », a été érigée canoniquement le 16 décembre 1922. Elle est desservie par le curé de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon. Son territoire comprend les rangs I, II et III du canton de Blais et les rangs II, III et IV du canton de Lepage.

La chapelle est construite sur le lot 22 du rang I du canton de Blais, à 3 milles de la station de Lac-au-Saumon, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

Le canton de Blais, érigé le 23 septembre 1919, a été dénommé d'après Mgr André-Albert Blais, 2ème évêque de Rimouski.

Le canton de Lepage a été érigé le 21 décembre 1874. Son nom rappelle la mémoire du premier seigneur de Rimouski, René Lepage.

Cette mission a été érigée en 1922 sous le nom de Tharcisius, premier martyr de l'Eucharistie, parce que cette année que l'on faisait les grands préparatifs du premier Congrès Eucharistique Provincial qui fut tenu à Québec en 1923.

e nom de « Lac-à-Pitre » viendrait d'un nommé Peter Glasgow qui s'établit sur les bords de ce lac bien avant 1855.

La colonie de Saint-Tharcisius ne s'est vraiment organisée pour le culte qu'en 1924. Une école nouvellement construite lui servait de chapelle. Voici le procès-verbal de la bénédiction de cette école, tel qu'il apparait aux registres de la paroisse:

Le huit de décembre mil neuf cent vingt-quatre de N Seigneur, nous soussigné, curé de Saint-Edmond-du-Lac-au-aumon avons béni, avec les solennités prescrites une école construite sur le lot de terre No 25, du troisième rang Lepage, N.O., portant le No 1. Cette école en bois a été construite par Monsieur Edouard Morneau, ouvrier de la Mission de Saint-Tharcisius, a coûté environ \$2,500.00 et est la première école construites dans les limites de cette Mission. Cette école servira aussi de chapelle en attendant celle qui sera construite plus tard, au centre de la mission, et la première messe a été une messe chantée par Messire A. Bouillon, ptre, curé de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon et Missionnaire à Saint-Tharcisius, mardi à 7 h., le 9 décembre 1924. 25 communions à cette messe.

Signé: A. Bouillon, Ptre, Miss.

Le même jour, bénédiction d'un Chemin de la Croix:

Le huit du mois de décembre de l'an mil neuf cent vin quatre de Notre-Seigneur, nous soussigné, curé de Saint-Edmond du-Lac-au-Saumon, étant dûment autorisé par l'Ordinaire, avons béni avec les solennités prescrites, un chemin de croix d l'école-chapelle No 1, construite sur le lot de terre No 25, du troisième rang Lepage, N.-O., pour la mission de Saint-Tharcisius.

Signé: A. Bouillon, Ptre, Miss.

Le 11 décembre 1924, Mlle Alphéda St-Laurent commence la

classe dans l'école-chapelle. C'est la première école dans la mission. Elle reçoit \$25.00 par mois.

AUJOURD'HUI

Comme on le voit, cette mission en était à son troisième nom en 1922 un quatrième, « Saint-Alexandre », lui sera signé par Mgr Georges Courchesne en 1928. Voici comment fut introduit ce dernier vocable. En 1926, ayant à faire un remaniement du territoire de la mission qu'il avait mise sous le patronage de saint Tharcisius quatre ans plus tôt, Mgr Joseph-Romuald Léonard en transféra le centre religieux, y compris son titulaire, dans la partie nord du canton de Blais, direction d'Amqui.

La colonie du « Lac-à-Pitre » ne fut pas détruite pour autant, elle continua de demeurer sous la dépendance de la paroisse de Lac-au-Saumon. Désireux de la remettre au plus tôt sous le patronage d'un saint, M. le curé Bouillon crut devoir proposer à Mgr Courchesne de l'appeler « Sainte-Philomène ». « Il conviendrait, disait-il, de placer dans le voisinage de Saint-Vianney cette Sainte pour laquelle le Curé d'Ars avait une si grande prédilection ».

Mais Monseigneur Courchesne avait aussi sa proposition à faire et elle devait l'emporter sur celle de Monsieur curé:

Que diriez-vous, lui disait-il le 7 juillet 1928, si je proposais pour la mission que vous desservez, le patronage de Saint Alexandre? Si vous hésitez à votre tour, j'ajouterais comme raison personnelle que c'est le nom de feu mon père en même temps que le vôtre, et je suis sûr que vous ne me refuseriez pas le plaisir d'associer cette double paternité pour mettre tout le monde d'accord sur ce premier point.

Georges, évêque de Rimouski

Le choix du nouveau titulaire était donc à la fois le témoignage d'une touchante délicatesse de l'évêque envers son subordonné et la reconnaissance de son inlassable dévouement.

M. l'abbé Bouillon s'est dépensé pendant trente-trois ans pour le bien de cette mission. Les anciens se rappellent que généralement au prône du premier

dimanche du mois, il faisait cet appel: « J'irai à la mission du Lac Pitre cet après midi, si on vient me chercher ».

On répondait à l'invitation et le lendemain, il y avait célébration eucharistique, instruction, visite aux malades et Monsieur le Curé revenait à sa paroisse de Lac-au-Saumon.

DEMAIN

M. le Curé Bouillon étant décédé en juin 1943, il n'eut pas le bonheur de voir s'élever dans sa mission la chapelle dont il fait mention en 1924. C'est son successeur à la cure de Lac-au-Saumon, le R.P. Joseph Roy, des Pères du Saint Esprit, qui fera construire cette chapelle en 1947. Décorée déjà du nom d'église, elle sera bénie par Mgr Courchesne, en même temps qu'une nouvelle école, le 6 octobre 1948. L'acte de cette bénédiction fait partie du rapport de la visite pastorale que l'évêque a inscrit lui-même dans le registre paroissial :

A l'occasion de la visite pastorale au Lac-au-Saumon, j'ai fait à la mission de S.-Alexandre du Lac Pitre la bénédiction de l'église récemment construite. L'extérieur a le cachet des églises rurales du nord de l'Europe et sied à notre région. Le plan est beau. L'intérieur sans colonne est un vaisseau de belle venue. J'y ai trouvé toute la population réunie. La Confirmation donnée à vingt-huit garçons et à vingt-huit filles, la prédication a rappelé l'enseignement du Sauveur sur la rigueur qu'il faut garder à sa conscience si l'on veut ne pas opposer à la grâce les obstacles qui viennent de la violation des vertus naturelles: justice, honnêteté, propreté morale. Que l'on se tienne en état de monter la garde autour de la Présence réelle, et de dresser vers le Ciel des mains pures. La prédication a recommandé encore le respect de l'enfance et l'horreur du scandale. (...)

Les enfants ont bonne mine et la physionomie des gens, sous ce soleil d'octobre qui fait les choses avec tant de splendeur, nous a présenté l'un des auditoires les plus édifiants.

Georges Courchesne, archev. de Rimouski.

Etaient présents: M. l'abbé Eudore Desbiens, vicaire forain et curé de Causapscal, les RR.PP. Adolphe Poisson, supérieur, et maure des novices. Daniel Barnabé, curé, Eugène Andlauer,

l'aumônier du Cénacle, Casimir LeGallo, Joseph Laliberté, Lucien Belec, et l'abbé Edouard Courcy, séminariste et cérémoniaire. L'inspecteur Chabot survenu avec l'abbé Roussel, vicaire au Val-Brillant, a assisté avec les RR.PP. à la bénédiction de l'école donnée après la bénédiction du S. Sacrement. G.C.

Vingt-quatre ans d'attente se sont écoulés pour édifier au Seigneur-Dieu, ce nouveau temple. Le missionnaire fondateur ne disait-il pas: « Il faut savoir attendre l'heure de la Providence, laissons-la faire »...

Les Révérends Pères du Saint-Esprit continuèrent de desservir la mission jusqu'au 23 août 1951. A cette date, M. l'abbé Aubin Fougères, fils de l'un des pionniers de Lac-au-Saumon, M. Samuel Fougères, et deuxième enfant de la paroisse à recevoir les ordres sacrés, est nommé premier desservant résidant.

Lui succédèrent à cette charge le 29 août 1955, M. l'abbé Jean-Marc Desrosiers; le 1er octobre 1960, M. l'abbé Yvon D'Astous. C'est sous son pastorat que le 28 janvier 1965, son Excellence Monseigneur Charles-Eugène Parent, 2ième Archevêque de Rimouski, érigea canoniquement cette nouvelle paroisse sous le nom de « Saint-Alexandre-des-Lacs ».

Le 15 août 1969, M. l'abbé Yvon D'Astous quitte paroisse, il est remplacé par M. l'abbé Maurice Gagnon. 10 août 1970, M. l'abbé Marius Lepage lui succède.

Cette paroisse compte présentement quatre cents âmes.

Pour conclure ces notes historiques de Saint-Alexandre-des-Lacs, nous ne trouvons rien de plus adéquat que cet extrait de Documentation Pastorale du 21 août 1969, de Monseigneur Philippe Saintonge, Vicaire général du diocèse de Rimouski. Cet article illustre magnifiquement la vie sacerdotale des prêtres de la région rimouskoise au service du Peuple de Dieu.

(...) Chaque moment de l'histoire diocésaine a eu sa physionomie propre. C'est toujours la même rivière qui déroule son cours mais les paysages sont différents: ici l'eau coule paisiblement; plus loin la rivière est devenue cascade bruyante: ailleurs elle s'élargit et devient détendue et sereine.

A la manière de la rivière, notre ministère, à nous prêtres, est fondamentalement toujours le même, mais l'accent a pu être mis sur des fins particulières à différents moments de la vie diocésaine.

Nos premiers prêtres du diocèse ont mené une vie de missionnaires ambulants. Plus tard, ils devinrent, pour les besoins de l'époque, des organisateurs de paroisse, des bâtisseurs d'église, des promoteurs de l'agriculture, de la coopération, des Caisses Populaires, etc. A d'autres moments, on a consacré des ressources très grandes pour faire surgir des écoles, et promouvoir l'éducation.

A travers ces tâches diverses, on était quand même conscient d'accomplir une mission d'église et de répondre aux besoins des chrétiens et de l'Eglise.

Ce regard rapide sur le passé m'invite à faire deux réflexions: la vie sacerdotale a toujours demandé un effort d'adaptation; si ces adaptations n'ont pas toujours été aussi rapides que celles qui s'imposent à nous depuis Vatican II, elles ont quand même coûté de l'effort à chacun.

Fondateur d'un Institut marial (1929-1943)

Voici que je me tiens à la porte et que je frappe: si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui et lui avec moi (Apoc 1, 20).

GENÈSE DE L'OEUVRE

Les Fondateurs furent des personnes élues de Dieu pour accomplir, avec d'autres que Dieu leur destinait et qui seraient marqués par eux, une oeuvre particulière.

Monsieur le Curé Alexandre Bouillon, descendant d'un "conducteur de chaloupe", le fils d'un pilote, ne pouvait échapper à l'atavisme. Il avait été marqué par l'appel de l'Immensité, le goût du risque et de l'aventure.

Dans son âme d'apôtre, il a sublimé le métier paternel. Tout jeune, il s'est tenu sur la rive, attendant le passage du Maître. Comme Jacques et Jean, il a quitté sa goélette et son Père pour devenir pêcheur d'hommes.

Il s'est embauché dans la barque de Pierre. Il a connu la haute mer, les vents contraires, les périls de l'Eglise, pendant ses quarante-quatre années de sacerdoce.

L'organisation de sa paroisse étant à point, un jour, il s'est pris à rêver d'une voile dédiée à l'Etoile de la Mer.

On ne peut plus trouver de ménagères sérieuses pour tenir les presbytères. Depuis longtemps, je songe à fonder une communauté qui se donnerait à cette œuvre à laquelle peu ne pense. Je crois que l'heure de Dieu est venue. J'en demande la permission aujourd'hui même à Monseigneur.

PRÉSENTATION A SON ÉVÊQUE

A Sa Grandeur Monseigneur G. Courchesne, Evêque de Rimouski.

Monseigneur,

je m'occupe, depuis que je suis curé, de gouvernante de

presbytère et je constate qu'il est de plus en plus difficile de tomber sur un sujet apte et d'âge requis pour demeurer dans nos maisons.

Vous-même Monseigneur, qui avez charge de notre diocèse, avez dû remarquer plus d'une fois toutes les difficultés que nous rencontrons à trouver une bonne fille et dans plusieurs cas, les misères qui peuvent en résulter, faute d'avoir ce qu'il faudrait.

Ne serait-ce pas entrer dans les vues de la Providence et dans celles des confrères en cherchant un moyen de combler une lacune en établissant une communauté ou congrégation de femmes tertiaires destinées à être servantes dans les presbytères?

Les communautés de servantes, existantes déjà, ne peuvent aller moins de trois dans les presbytères, ce qui empêche les curés de campagne d'avoir recours à leurs services lorsqu'ils ont besoin d'une ou deux servantes au plus.

Des tertiaires pourraient aller deux partout où elles seraient demandées.

Elles porteraient un costume uniforme et déterminé en temps voulu qui les distinguerait des autres et leur rappellerait en même temps qu'elles appartiennent à une congrégation.

Si Votre Grandeur juge que l'essai peut être tenté, je La prie de bien vouloir me permettre de m'occuper de la chose et si je vois chance à réussite, je soumettrai le tout à Votre Grandeur qui décidera ce qu'il y aura à faire.

*De Votre Grandeur, le tout dévoué serviteur. A. Bouillon,
ptre.*

Lac-au-Saumon, le 13 juillet 1929.

La réponse ne tarde pas à venir.

Evêché de Rimouski le 16 juillet 1929

Cher Monsieur Bouillon,

Je ne sais pas ce dont il s'agit, mais Monseigneur vous fait dire qu'il serait très heureux de voir votre projet mis à exécution, avec succès.

RECHERCHE D'UNE FONDATRICE

Tout à la joie de l'autorisation reçue de son évêque, Monsieur Bouillon se met à la recherche d'une personne possédant les vertus et les qualités nécessaires à la réalisation du plan de Dieu sur son oeuvre.

Malgré les bonnes dispositions et le désir de répondre à son projet, les personnes qualifiées à qui il s'adresse n'apportent qu'une réponse négative. Seule, Mademoiselle Marie Anne Ouellet n'a pas donné de refus formel.

MARIE-ANNE OUELLET

Mademoiselle Ouellet est originaire de Saint-Anaclet. Elle est la sixième d'une famille de seize enfants. Son père, Basile Ouellet, sa mère, Philomène Savoie, furent tous deux des chrétiens exemplaires à la foi profonde. De cette foi, l'âme de leur enfant en reçut une forte empreinte.

A l'âge de quatorze ans, elle devient institutrice dans sa paroisse natale, moyennant un salaire de quarante dollars par année. Institutrice elle le sera durant vingt-six ans.

Au cours de ses années d'enseignement, Mademoiselle Ouellet fit deux essais de vie religieuse: le premier en 1894, chez les Soeurs Grises de Montréal, et le deuxième en 1910, chez les Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski.

La Providence, la réservant pour une oeuvre de son choix, entrave le rêve de celle-ci. La maladie terrasse la pauvre postulante et elle doit retourner dans son foyer. Le 24 juillet 1910, elle écrit dans ses notes intimes: " Vous êtes toujours bon, ô mon Dieu, et admirable dans vos voies. Soyez béni!"

En 1919, sa tâche d'institutrice étant terminée, elle devient gouvernante au presbytère de Sainte-Flavie.

De 1920 à 1929, elle élève la famille de son frère

Anaclet éprouvé pour la deuxième fois par la perte de sa femme qui lui laisse dix enfants.

C'est en accomplissant cet inappréciable service qu'à la fin du mois d'août 1929, une lettre lui arrive de M. l'abbé Bouillon, Curé à Lac-au-Saumon, déconcertante et imprévue.

*A Demoiselle Marie-Anne Ouellet
St-Anaclet*

Ma Demoiselle,

Je ne sais pas si vous savez déjà que je m'occupe de fonder une communauté de femmes dont le but serait le service dans les presbytères, tenir des maisons de retraite pour les prêtres retirés, tenir des écoles ménagères, etc... Monseigneur Courchesne souhaite que mon projet réussisse, et il semble y tenir beaucoup; car il tonnait les besoins et la nécessité d'une telle fondation. Le nom de cette future communauté sera: les Soeurs de Notre-Dame, Reine du Clergé, ou tout court: les soeurs de Notre-Dame du Clergé. Le nom est beau et approprié, comme vous voyez!...

Je cherche une fondatrice... Vous sentiriez-vous appelée à être la fondatrice?... Le bon Dieu qui vous a conservée avait un but évidemment, et celui proposé, ne serait-il pas celui-là???

Je sais que vous avez vos vieux parents; mais ne pourriezvous pas régler l'affaire et venir vous consacrer à cette oeuvre?... Je voudrais que celles qui veulent se dévouer puissent venir au mois prochain, septembre (ce qui prolongerait l'épreuve d'un peu plus de six mois) car la prise d'habit n'aurait lieu qu'à la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, en août 1930.

La question du costume serait réglée par les fondatrices: mais il faudrait un habit simple, pas encombrant, et beau tout à la fois, afin d'attirer un peu les jeunes filles par la beauté du costume et du nom...

Il me semble que, vu votre expérience, vous pourriez nous être d'un grand secours dans la fondation de cette oeuvre, qui, je n'en doute pas, est voulue du bon Dieu. Je pense que nous pourrions en trouver d'autres, mais c'est la fondatrice

qu'il m'est important de trouver, apte à conduire cette affaire. Vous pourriez vous-même peut-être en trouver quelques-unes parmi vos connaissances et amies...

Il faudrait avoir quinze ans au moins, avoir l'extrait de l'acte de son baptême, un certificat de confirmation, de moralité et du médecin. J'attends votre réponse.

Pour ce qui est de la famille de votre frère dont vous avez soin, il me semble savoir que maintenant cette famille a de grands enfants, capables de se suffire eux-mêmes...

Je vous prie d'excuser ce bout de papier... Je suis en plein dans l'esprit de pauvreté comme vous voyez...

Votre tout dévoué

A. Bouillon, ptre.

Le 30/8/29.

La réponse ne se fait pas attendre, réponse pleine de sagesse et d'humilité.

*Au Révérend Monsieur Alexandre Bouillon, ptre, Curé,
Lac-au-Saumon.*

Cher Monsieur le Curé,

Votre demande m'a fort surprise car je n'ai pas entendu parler de votre oeuvre avant la réception de votre lettre - c'est vous dire qu'elle m'a prise au dépourvu. Aussi, je n'ose vous donner un refus formel, mais je ne puis non plus, dans un chose si grave et si importante: " Une fondation nouvelle ", vous donner d'emblée une réponse affirmative.

Voici mes raisons: l'oeuvre est digne d'envie, mais l'oeuvre des presbytères ne me tente pas, les écoles ménagères ne me disent non plus grand chose; le soin des Prêtres retirés malades ou vieillissants dans le ministère, oh! oui cela attire mon dévouement, mais l'oeuvre entre toutes qui fait battre mon coeur, c'est celle que j'ai vue en vision ou rêve - je ne puis dire mieux - le 29 septembre 1894, j'avais 22 ans, je devais le jour même recevoir ma réponse de prise d'habit chez les Soeurs Grises de Montréal. Je me trouvais dans une contrée inconnue avec un habit religieux inconnu aussi en face de ruines effrayantes. Un ciel de plomb sur nos têtes, mes

compagnes découragées voulaient tout abandonner. Seule, agenouillée je suppliais le ciel d'avoir pitié de la phalange de jeunes enfants, qui tendaient vers moi leurs mains suppliantes, me conjurant d'avoir pitié d'eux. La minute était angoissante: dans ma détresse, je criai au Coeur de mon Jésus d'avoir pitié de nous et redis: " Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous."

Oh! alors minute inoubliable! Une large déchirure se fit, une belle croix parut dans le ciel bleu et une voix se fit entendre dont je ne puis dire la suavité: " Pourquoi craindre? Ne savez vous pas que mon coeur veille sur vous. Mon coeur est tout grand ouvert pour vous recevoir. Quand je revins à moi, j'étais à genoux répétant sans cesse: " O mère de bonté, soyez mon refuge dans mes besoins, ma consolation dans mes peines..." "

Longtemps après le 21 novembre 1916, je vis encore à per près la même chose, cette fois la voix me répéta plusieurs fois " Je te confie mes prêtres et mes enfants". Puis un prêtre d'une beauté ravissante m'apporta Jésus dans l'Ostensoir et me dit " Marche avec Lui tu n'as rien à craindre> .

Tout cela vous le comprenez ne pouvait être que des rêves: mais ils sont restés si vivants dans mon souvenir que ni les fatigues. ni la maladie, ni le temps n'ont pu rien effacer, et j'avoue que quand j'ai entendu parler de l'Orphelinat que sa Grandeur veut élever à Estcourt, mon tueur a battu plus fort et plus vite et j'ai prié et je prie chaque jour pour cette œuvre à laquelle j n'espère pas contribuer de ma pauvre vieille personne, mais qu mon coeur resté jeune désire voir naître, croître et se développer largement.

Pour la vôtre, vous le voyez, jusqu'ici je me sens peu d'attrait, puis il me faudrait la permission de mon Directeur, connaître la volonté divine, étudier la chose à fond afin de n'être pas une pierre d'achoppement à votre œuvre grandiose. Je va prier pour vous afin que Jésus et Marie vous fassent bien voir naître votre future fondatrice et qu'avant de lancer votre œuvre elle soit initiée elle-même, façonnée si je puis dire, afin qu'elle soit apte à diriger les compagnes que le bon Dieu lui enverra car, voyez-vous son embarras pour former les autres si elle-même n'est pas bien imprégnée de l'esprit qu'elle doit implanter dans les autres.

Vous le savez, toute fondation nouvelle comporte de graves conséquences et presque toujours des difficultés presque insurmontables. Alors pour lutter avantageusement il nous faut, outre une grâce extraordinaire, un courage que

rien n'abat, une persévérance inaltérable. Pour cela, il faut être certain que c'est l'oeuvre de Dieu et que nous soyons imprégnés, si je puis dire, de l'esprit de cette oeuvre et prendre le temps qu'elle s'implante au plus profond du coeur de votre fondatrice, ce qui demandera certainement quelques jours. Pour moi, ouvrir avec quelques compagnes dès la fin de septembre, c'est impossible. Avant de semer, il me faut connaître le terrain.

Pardonnez-moi, si ma réponse n'est pas conforme à vos désirs, vous connaissez ma franchise. J'aime mieux donner mes raisons avant de faire un pas que nous regretterions peut-être amèrement plus tard.

Je demeure toujours votre humble et dévouée en J.M.J.
M. Anne Ouellet

St-Anaclet 1 septembre 1929.

INSISTANCE DE L'ÉVÊQUE

**Mademoiselle Ouellet n'a pas donné de refus formel;
aussi, L'abbé Bouillon revient-il à la charge.**

*Mademoiselle Marie-Anne Ouellet
St-Anaclet*

Ma Demoiselle,

je viens de recevoir votre lettre, de la lire et de la relire attentivement. Je croyais que votre objection, ou que l'obstacle viendrait de ce que vous avez la garde de la famille de votre frère et le soin de vos vieux parents. Vous ne m'en dites pas un mot, c'est donc que de ce côté, il n'y a rien qui empêche, n'est-ce pas?

La fondation de la communauté des Soeurs de Notre-Dame du Clergé me semble voulue par le bon Dieu, puisque Monseigneur l'Evêque souhaite vivement que cette oeuvre prenne corps, se développe et soit bénie du bon Dieu. Monseigneur, plus que tout autre, peut-être à cause des besoins qu'il connaît intimement, voudrait voir cette oeuvre nécessaire s'établir, grandir et prospérer.

Vous remarquerez qu'il y a des communautés pour toutes les oeuvres de charité: et qu'il n'y en a pas pour s'occuper des prêtres, qui sont certainement les enfants privilégiés du divin Maître, du grand Prêtre par excellence. Cette oeuvre a eu son

commencement dès l'institution du sacerdoce et la très sainte Vierge en a été la première directrice; mais, malheureusement, elle n'a pas eu d'imitatrice, et l'oeuvre est restée inachevée.

C'est à nous, n'est-ce pas, alors que les misères du temps nous y pressent, de prendre en main la conduite de cette entreprise si bien commencée du temps où les Apôtres étaient sous les soins maternels et empressés de la Mère de leur divin Maître; l'Ecriture ne dit rien, il est vrai, du travail de la bonne Vierge, pour les prêtres de son divin Fils, les Apôtres, mais ne nous est-il pas permis de le supposer, et cela n'est-il pas tout naturel?... De plus, l'Eglise ne nous le laisse-t-elle pas entendre, en invoquant Marie comme Reine du Clergé, comme la Mère du prêtre surtout?

Ce que vous me dites, Mademoiselle, semble m'apprendre que le bon Dieu, si vous en avez la capacité, vous a réservée pour cette oeuvre qui, croyez-moi, est celle qui lui est la plus agréable et qui touche le plus à son charitable Coeur.

Vous faites bien de prier, de consulter, mais suivez bien l'inspiration du ciel. Je vous conseillerais de voir Monseigneur vous-même, de lui parler de la chose, de lui faire part de tout ce que vous savez et entrevoyez, et si le bon Dieu le veut, suivez bien ses conseils qui seront certainement venus de Dieu, puisque vous le savez, dans ces questions surtout, l'évêque le véritable représentant du bon Dieu au milieu de nous, a toutes les grâces d'état pour nous éclairer et nous aider à voir la volonté de la divine Providence sur nous. Si donc votre santé ou les besoins de votre famille ne s'y oppose pas, consultez surtout Monseigneur l'Evêque, et suivez bien ses enseignements.

Je pense que, dès que nous aurons une bonne fondatrice, personne de bon sens, de jugement, et désignée par le bon Dieu, le recrutement se fera facilement.

Si je vous ai parlé du mois de septembre, c'est que, comme vous le supposez sans peine, il y aura bien des choses à prévoir, discuter et juger, et il y aura aussi à recevoir les postulantes, afin que toutes soient entrées pour le 25 janvier, ce qui nous permettra de faire une première prise d'habit à la fête de l'Assomption au mois d'août 1930.

(...)J'attends une lettre de vous me disant ce que vous pensez de tout cela et du résultat de votre entrevue avec Monseigneur l'Evêque.

L'oeuvre de ces religieuses sera: la tenue des presbytères, des sacristies, des maisons de retraite pour les prêtres retirés, surtout prier pour le clergé, etc. Nous ajouterons les écoles ménagères, puisque ces religieuses seront spécialisées dans les ouvrages de toutes sortes, elles pourront alors donner plus efficacement des leçons de travaux manuels, et ce sera aussi un moyen de recrutement pour elles.

Je prie pour vous et ayez un souvenir pour moi et pour l'oeuvre que nous commençons.

Votre tout dévoué,

A. Bouillon, Ptre.

Lac-au-Saumon, le 3/9/29.

Mes respects à vos bons vieux parents.

Une impulsion secrète semble diriger l'âme de Monsieur Bouillon, mais il doit aller « au pas de Dieu », attendre les moments de Dieu.

St-Anaclet, 25 sept. 1929

Au Révérend Monsieur A. Bouillon, Ptre, Curé Lac-au-Saumon

Monsieur le Curé,

Depuis ma dernière lettre il est certain que j'ai prié, fait prier, j'ai consulté et même vu sa Grandeur Monseigneur. Ce dernier ne m'a pas seulement conseillée, mais m'a fortement pressée de prendre la direction de votre CEuvre.

Telle que présentée par sa Grandeur, elle est destinée à faire beaucoup de bien, mais, a-t-il ajouté, il faut y aller sagement, ne rien précipiter: pour cela il veut que j'aille vous voir, (sans que personne ne le sache, si possible, en allant voir mon frère à Causapscal) pour connaître le site, la maison, discuter les avantages et les difficultés. Sans un empêchement imprévu j'y serais allée aujourd'hui. A présent je le pourrai peut-être à la fin de la semaine prochaine.

Pour répondre à vos questions, j'aurai 58 ans le 30 octobre, ma santé comme toujours, sans être Samson, me laisse continuellement vaquer à mes multiples devoirs et puis c'est le bon Dieu qui la donne, de ce côté, je ne m'inquiète pas.

Ma famille: il est certain que si ma vieille mère était au ciel avec la sainte Vierge je serais plus contente. Depuis plus de deux ans que, jour et nuit, elle a besoin d'aide, mais Monseigneur m'a dit, quand ce sera le temps, qu'il écrira lui-même à maman et à ma famille qui ne savent rien encore. Il approuve mon silence.

Le plus fort obstacle vient de mon Curé, lui, ne veut pas entendre parler. Sa Grandeur m'a dit qu'il allait lui en parler et qu'il devait aussi vous écrire. Si j'aimerais l'oeuvre? Ah! vous savez bien qu'elle m'est chère et puisqu'elle deviendra oeuvre pour tous les besoins diocésains, l'oeuvre rêvée deviendra réalité. Si le bon Dieu veut que malgré mon indignité j'en sois une collaboratrice, je lui répondrai comme ma bien-aimée Mère du ciel: « Voici l'humble servante du Seigneur. » Pour cela, entendez-vous avec Monseigneur pour vaincre les obstacles.

En attendant, demandons au Saint-Esprit qu'Il verse à flots ses divines lumières afin que tout soit fait selon la volonté et les désirs du Coeur Sacré de Jésus et sous la protection de la Reine du Clergé et du grand saint Joseph.

Continuons à prier.

Je demeure votre dévouée en J.M.J.

M. Anne Ouellet

P.S. Cependant si vous trouvez que je suis trop lente à vous arriver et que vous en ayez une autre bonne en vue, je vous autorise à la demander, quoiqu'avec votre oeuvre de coeur, je ne brusquerai rien, j'attendrai l'autorisation de mes Supérieurs. En tout et partout je veux la Volonté Divine. M.A. O.

Etant donné la mouvance du souffle de l'Esprit, les circonstances retardant l'arrivée de la fondatrice n'entravent aucunement la marche du fondateur. Il ne reste pas inactif: il s'occupe de recruter des sujets, répond aux aspirantes. Il fait transformer une partie de la salle paroissiale en logement convenable, il se rend à Québec faire des achats: mobilier, batterie de cuisine et autres.

(...) Vous serez dès le commencement dans votre logis, ce sera mieux ainsi, vous serez plus retirées, et les exercices pré

\$minaires se feront plus sagement et plus sûrement. Je m'occupe actuellement de jeter les bases des constitutions.

Le 8 octobre 1929, il écrit:

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Demoiselle Marie-Anne Ouellet
St-Anaclet*

Ma Demoiselle.

*J'ai votre lettre. Non je n'ai pas cherché d'autre directrice...
Je vous attends, si c'est la volonté du bon Dieu, comme vous
me l'exprimez, sur votre lettre. Il sera assez tôt de venir le
21 novembre ou à peu près...*

*Actuellement, les travaux se poursuivent... lentement, il est
vrai... mais sûrement... pour rendre votre logis acceptable.*

*Vous ferez bien de voir Monseigneur l'Evêque. C'est lui qui
peut vous guider plus sûrement...*

*Bonne santé et persévérance... Je prie à vos intentions. Des
saluts à la famille.*

Votre tout dévoué,

A. Bouillon, ptre.

En travaillant à la réalisation de son désir, Monsieur Bouillon demande conseil et rend compte à son évêque de ses activités. Une lettre du 20 novembre 1929, nous le révèle.

*(...) La Demoiselle Ouellet n'est pas encore ici. Je l'attends
demain, mais comme ma réponse à Votre lettre est
probablement pressée, je ne veux différer davantage à y faire
droit.*

*Les sujets s'annoncent assez bien; nous en aurons probable
ment la demi-douzaine, pour le 8 décembre prochain.*

*Je vous remercie, Monseigneur, de l'aide efficace que vou:
donnez à cette difficile entreprise; mais qui réussira avec
l'aidE du bon Dieu, puisque c'est sa volonté qui xn'apparait
visible dE plus en plus.*

*Je demeure toujours, Monseigneur, Votre Grandeur, le toue
dévoué serviteur,*

A. Bouillon, ptre.

Mademoiselle Ouellet a rencontré Monseigneur Georges Courchesne. Le désir de son évêque est un ordre qui viens d'en haut: «Il veut absolument que je marche. »

Révérénd Monsieur A. Bouillon, Ptre, Curé Lac-au-Saumon

Monsieur le Curé,

*J'ai vu Sa Grandeur Monseigneur, il veut absolument que j c
marche» ne comptant que sur le secours d'En-haut et sur le
lumières de mes supérieurs. Alors, il faudra bien m'exécuter.
J'~ écrit à ma soeur, qui demeure avec mon frère à la Rivière-
Bleu si elle ne pourrait pas venir me remplacer auprès de ma
vieill mère. J'attends sa réponse.*

*(...) Monsieur le Curé, Monseigneur m'avait dit en septembt
qu'il écrirait à maman pour lui demander et lui adoucir le
sacrifie de mon départ, ce serait une grande consolation pour
elle. Si von trouvez la demande convenable me serait-il
permis de vous prie de vous entendre avec lui et, s'il le
voulait, faire passer cette demande par mon Curé, il me
semble que ce serait mieux. Qu'en pensez-vous?*

*Comme toujours, je me souscris, Monsieur le Curé, votre
humble et dévouée en J.M.J.*

M. Anne Ouellet

St-Anaclet 21 nov. 1929

Le fondateur ne reste pas insensible aux épreuves de sa digne collaboratrice, les lignes suivantes, adressées à son évêque, le 23 novembre 1929, en font preuve.

*J'ai tenu à vous envoyer la teneur de cette lettre, à cause de
la demande qu'elle fait à Votre Grandeur et qu'elle me prie de
lui adresser. Je suis certain, Monseigneur, qu'un mot de Votre
part, à cette bonne vieille mère malade la réconforterait: car
dans l'état où elle se trouve, il est évident qu'elle manque de
secours naturels pour faire au bon Dieu le sacrifice qu'elle eût
fait généreusement, si elle était dans un meilleur état de*

santé.

Je vous annonçais que nous dépasserions probablement la demi-douzaine depuis, j'ai quelques demandes, et je serais heureux d'offrir à Marie Immaculée, le jour de sa fête, le nombre mystérieux de l'Évangile qui a conquis l'univers et qui s'est multiplié si magnifiquement.

Avec ma reconnaissance pour tout le bien que Vous nous faites, Monseigneur, je suis heureux de me souscrire,

De Votre Grandeur, le tout dévoué serviteur

A. Bouillon, ptre.

Précédemment nous avons vu la décision de Mademoiselle Ouellet. Résolue, elle apprend à la famille son prochain départ et le 6 décembre, elle se rend à Lac-au-Saumon.

Monsieur le Curé Bouillon et quatre aspirantes l'attendent au presbytère. Elle arrive par le train de 18 heures. Avec quelle joie et quelle cordialité elle est accueillie.

Après le souper, relate Soeur Antoinette Vallée, on cause aimablement en compagnie du Père Fondateur. La veillée terminée chacune se retire.

Au soir de ce jour, que se passe-t-il dans l'âme du fondateur, qui attend non seulement des sujets pour la formation du premier noyau de son Institut, mais que sonne "l'heure mystérieuse" de Yahweh manifestant sa Volonté?

INSTALLATION

La correspondance échangée entre Monsieur le Curé Bouillon et Mademoiselle Ouellet nous apprend qu'il avait prévu un logement pour la future communauté.

Ce berceau de l'Institut comprenait deux étages divisés en deux parties. Dans la partie nord, il y avait deux classes dirigées par les Révérendes Soeurs du Saint-Rosaire.

La deuxième partie fut réservée aux membres de la

Pieuse Association. On avait aménagé une cuisine où l'on prenait les repas; une salle de communauté servant en même temps de dortoir. A l'extrémité une salle de bain. Face à la communauté, trois chambres ouvrant sur le dit appartement. L'une servait de chambre-bureau à la fondatrice, l'autre d'infirmier et la troisième de dépendance.

Près du corridor de l'entrée, à gauche, un parloir.

Déjà, nous avons vu que M. Bouillon avait acheté des lits, batterie de cuisine, poêle et autres ustensiles. Il attendait des ouvrières pour installer l'immeuble. C'est à cela que se dévouèrent les demoiselles Vallée et Collin, arrivées quelques jours auparavant. Elles firent si bien que la maison rayonnait d'ordre et de propreté lors de la venue de Mademoiselle Ouellet.

PARTAGE

De ferventes « Orantes » coopèrent à la joie du fondateur. Par leur immolation, en diverses étapes difficiles pour l'Institut, elles ont tendu les mains vers le Seigneur. Notre gratitude à leur endroit ne saurait demeurer silencieuse.

Rimouski, 6 décembre 1929.

*Monsieur le Curé A. Bouillon
Lac-au-Saumon*

Les petites Servantes de Jésus-Marie s'unissent aux allégresses de votre âme sacerdotale à l'occasion de l'ouverture du Noviciat de votre chère petite communauté. Servantes des prêtres de Jésus, comment ne saluerions-nous pas avec une tendresse toute fraternelle les premiers pas de celles que nous aimerons nommer nos petites Soeurs bien-aimées.

Daigne Jésus-Prêtre les visiter dans sa paix, les regarder, les faire croître, les multiplier. Daigne la Vierge Immaculée les garder toujours sous son manteau.

Nous vous adressons, M. le Curé, un modeste souvenir pour votre communauté. En retour veuillez bénir vos petites servantes et leur Mère heureuse de se dire avec respect,

Votre humble servante en Jésus-Marie, Sr Marie de l'Agnes

Soutenu dans son cheminement vers l'inconnu par l'Autorité diocésaine et la prière « d'orantes », M. Bouillon poursuit son oeuvre.

VERS LE NOVICIAT

Le 7, veille de la fête de l'Immaculée-Conception, à la tombée du jour, M. le Curé Bouillon et les cinq aspirantes se rendent à l'église. Fondateur et fondatrices dans une ferveur unanime confient au Seigneur leur démarche, leurs désirs et leurs aspirations. Ils sont à l'écoute...

Ce coeur à coeur avec Dieu terminé, on se rend au presbytère. Dans un geste paternel le vénéré fondateur remet à chacune un souvenir: crucifix, cadres, reliquaires, lesquels serviront à l'ornementation de la nouvelle demeure.

Et le père fait route avec ses filles spirituelles. Lentement, ils gravissent le coteau. Le père sait intéresser, il a voyagé, il a vécu. Les moments passent vite en une si agréable compagnie. Déjà on est rendu.

On entre, d'un oeil vif et clairvoyant, le père s'enquiert s'il ne manque aucun nécessaire. Il échange encore quelques paroles, bénit les assistantes et se retire.

Prévoyant, l'abbé Bouillon sensibilise ses paroissiens à la fondation de l'oeuvre qu'il projette, les met au courant de sa pauvreté et les invite à lui porter secours.

Pour s'occuper plus activement de la petite communauté, il fait appel à quelques personnes bénévoles: « Les Dames Patronnesses » qui, avec le concours des paroissiens, organisent des parties de cartes, des séances récréatives afin de procurer les subsides nécessaires à la fondation et à la subsistance du futur Institut.

Malgré la dépression qui sévit alors dans le monde, la population de Lac-au-Saumon fut remarquable de charité, de dévouement et de générosité.

Que le Seigneur la bénisse et la lui rende à jamais!

SOUS L'ÉGIDE DE MARIE

Que tous les fidèles adressent avec instance des prières à la Mère de Dieu et à la Mère des hommes, elle qui entoura de ses prières les débuts de l'église ...

Dans l'histoire de la Communauté, dans l'histoire de Lac-au-Saumon, le 8 décembre 1929 reste une date mémorable grâce à un événement particulier. En effet, ce jour-là, fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie, prend naissance une nouvelle Congrégation religieuse.

Depuis longtemps le vénéré fondateur l'a préparée dans la prière et le sacrifice. Aujourd'hui le temps est révolu.

*Cérémonie du 8 décembre 1929,
à l'occasion de la première entrée au Postulat des Soeurs de
Noire-Dame, Reine du Clergé.*

Cérémonie, le matin, à 6.45h, suivie de la messe à 7 hr.

1 - *Veni Creator chanté.*

2 - *L'Officiant s'adresse aux Aspirantes.*

D. - *Mes Filles, que demandez-vous?*

R. - *Nous demandons de nous consacrer à Notre-Dame, Reine du Clergé, pour les besoins spirituels et temporels du Clergé, et pour toutes les autres oeuvres de charité que les circonstances exigeront de nous.*

D. - *Pouvez-vous observer fidèlement les règlements et Constitutions que vous adopterez, et vous montrer toujours les dignes servantes de Marie Immaculée, Reine du Clergé?*

R. - *Nous le promettons avec la grâce de Dieu et de Marie Immaculée. Reine du Clergé.*

Le Célébrant ajoute: Deo Grafias. Lisez votre acte de consécration à votre bonne Mère du ciel.

O Sainte Vierge Marie, Immaculée, Reine du Clergé, pénétrées de respect et d'amour, à la vue de vos grandeurs, de votre beauté sans tache, de la hiérarchie ecclésiastique en particulier, nous vous consacrons nos coeurs, après Jésus, vous en serez la Maîtresse et la Directrice. Nous vous regarderons comme notre mère et protectrice; daignez nous regarder comme vos enfants. Faites-nous sentir les effets de votre grand crédit auprès de Dieu et de votre ardente charité pour nous; obtenez-nous cette fidélité à la grâce, cette union

intime avec Dieu, cette profonde humilité de coeur, cette parfaite conformité à sa pure et très sainte volonté, surtout cet amour ardent pour la personne de Jésus-Christ, votre adorable Fils et la grâce d'une bonne et sainte mort. Ainsi-soit-il.

L'Officiant dit:

*Ego recipio vos, in societate Dominas Nostrae Reginae Cleri,
In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.*

3 - On chante Magnificat.

4 - L'Officiant donne la bénédiction.

**5 - Messe et Communion. Action de grâce.
Deo Gratias au déjeuner.**

Le 8 déc. (dimanche) 1929

A. Bouillon, ptre.

C'est à l'église paroissiale que les cinq premiers membres de la Pieuse Association de Marie Immaculée, Reine du Clergé, se consacrent à la Très Sainte Vierge: Delles Marie-Anne Ouellet de Saint-Anaclet; Marie-Rose Fournier de Baie-des-Sables; Marie-Yvonne Saint-Laurent de Lac-au-Saumon; Antoinette Vallée de Sainte-Anne-des-Monts (Gaspé); Alvina Collin de Cap-d'Espoir (Gaspé). Elles résident dans le 1er étage de la salle paroissiale qui pour la circonstance s'appelle « Le Cénacle ».

Le lendemain, il adresse à son évêque la supplique suivante:

Lac-au-Saumon, Matane.

*A Sa Grandeur Monseigneur G. Courchesne,
Evêque de Rimouski. Monseigneur,*

Nous venons humblement supplier Votre Grandeur de vouloir bien accepter et reconnaître « La pieuse Association de Marie Reine du Clergé » composées de femmes qui aux soins spirituels et temporels du Clergé, ainsi qu'aux autres oeuvres de charité selon les exigences du temps.

Notre diocèse, comme beaucoup d'autres aussi, a besoin de

ce secours, providentiel, il me semble, et qui arrive en son temps.

Vous priant, Monseigneur de bénir les membres de cette « Pieuse Association » et l'humble fondateur,

je me soustris votre tout dévoué serviteur,

A. Bouillon, ptre.

Le 9/12/29.

Evêché de Rimouski, le 9 déc. 1929

Nous bénissons de tout coeur La pieuse Association de Marie Reine du Clergé et Nous appelons les bénédictions du Bon Dieu sur les personnes qui y entrent. Qu'elles se disent bien que la ferveur de l'institution dépendra largement de la sainteté de vie des fondatrices.

Georges, év. de Rimouski.

CULTE EUCHARISTIQUE

L'Eucharistie nous permet d'approcher le Christ de la façon la plus intime qui soit. Elle est vraiment « le lieu privilégié » où s'exerce la foi reçue au baptême et vécue dans le quotidien D. C., 1972.

Monsieur le Curé Bouillon fut un témoignage rayonnant de vie eucharistique profonde.

Sa révérence pour le Très Saint-Sacrement était si grande qu'elle débordait. Matériellement il ne négligea rien pour le culte et l'embellissement de son église; le sanctuaire revêtait un cachet particulier, le plancher était recouvert d'un tapis rouge, non seulement aux grandes fêtes mais en tout temps de l'année. Des témoins oculaires se demandent pour quel motif? Un jour, interrogé à ce sujet, il répondit: « Les parquets des palais royaux sont toujours recouverts de tapis; Jésus n'est-il pas le Roi du ciel et de la terre? »

Il éprouvait une grande compassion pour les enfants peu doués et s'empressait de les faire communier assez

jeunes, disant: « Je suis sûr que Notre-Seigneur va leur faire du bien. »

Pour intensifier la vie spirituelle de ses ouailles, à Saint. Eusèbe, à Lac-au-Saumon, l'une des premières autorisations qu'il demanda fut celle de « l'Heure Sainte» de chaque semaine.

Pour les membres de sa Pieuse Association pouvait-il leur faire un plus précieux don que celui de la Présence Eucharistique? C'est ce qu'attestent les documents ci-joints.

Lac-au-Saumon (Matane)

A Sa Grandeur Monseigneur G. Courchesne, Evêque de Rimouski.

Monseigneur,

Nous avons actuellement cinq membres dans notre « Pieuse Association de Marie Reine du Clergé ». et il doit nous en arriver d'autres dans le mois de janvier. Ces dernières m'écrivent qu'elles n'ont pu se préparer pour le 8 déc.

Celles qui sont ici semblent bien voulantes, et j'espère que tout ira bien.

Ne pourriez-vous pas Monseigneur, me permettre d'ériger un autel dans la salle du parloir (nous ferons le parloir dans un bout du corridor), et d'y célébrer la sainte messe et y mettre le Saint Sacrement. Ce serait une bien grande consolation pour ces bonnes filles si dévouées. De plus, s'il arrivait, le dimanche, qu'elles ne puissent venir aux vêpres je pourrais m'y rendre pour leur donner la bénédiction du Saint Sacrement.

Vous concevez facilement, Monseigneur, quel grand bien cela ferait. Elles attendent, et moi de même, la réponse de Votre Grandeur avec grande anxiété.

Je demeure toujours, Monseigneur, De Votre Grandeur, le très humble serviteur.

Le 9/12/29

Accordé selon la pétition présente.

+ Georges, év. de Rimouski.

A cette réponse de Monseigneur s'ajoute cette note:

« Conservez la documentation. Je vous réponds de façon à la simplifier. Prospere procède, mon cher ami. Georges, év. de Rimouski. »

Heureux du succès de sa démarche, le fondateur écrit: « Le 16 décembre, je dis la messe dans la chapelle provisoire des Soeurs de Notre-Dame, Reine du Clergé, et y laisse le saint sacrement. »

Le bonheur de la fondatrice et de ses compagnes ne saurait se décrire. Soeur Ouellet l'énonce ainsi au journal de la Congrégation.

Enfin, nous l'avons notre Jésus! Nos coeurs dans l'allégresse ne trouvent pas de mots assez doux pour exprimer leur bonheur et leur reconnaissance. Ah! si ma plume était plus puissante... mais si ma plume est muette, nos tueurs, eux, ne le sont pas. Ah! bon Jésus, gardez à jamais les coeurs de vos petites servantes, brûlez-les du feu sacré de votre amour.

Que votre Mère Immaculée, Reine du Cénacle, soit toujours notre Mère et modèle. Faites que toujours aussi, comme ce matin, nous chantions: Oh! qu'il est bon, qu'il est bon le bon Dieu!

Ange du ciel proposé à la garde de votre Cénacle, avec nous notre bonheur et notre reconnaissance. Aidez-nous à acquérir les vertus religieuses requises pour remplir notre si belle vocation de Servantes de Marie Reine du Clergé.

VOEUX DE LÉVÊQUE

Le 3 janvier 1930, Monseigneur Georges Courches er, qui a pressé et encouragé Mlle Ouellet à prendre la direction de l'Oeuvre lui écrit:

Je me réjouis de ce que l'Eglise de Rimouski, recueillant ses forces, soit en travail d'une communauté qui glorifiera Notre-Seigneur et sa Sainte Mère, et qui accomplira auprès du

*prêtre de Jésus-Christ, une mission qui rappellera celle des
Saintes femmes de l'Évangile.*

*Que le bon Dieu bénisse la famille naissante, ses projets,
aspirations, comme je le prie de bénir le Curé fondateur et
premier groupe de pieuses filles réunies autour de vous.*

+ Georges, Ev. de Rimouski.

Succès et Revers

Yahweh, vous êtes mon Dieu, je vous exalterai, je louerai votre nom, car vous avez fait des choses merveilleuses; vos desseins formés de loin sont fidèles et termes (Is 25, 1).

VISITE COMBLÉE

Dans l'exercice de leur charge et de pasteur, que les Evêques soient au milieu de leur peuple comme ceux qui servent.

Nous sommes au vingt-troisième jour de janvier 1930. Monseigneur Georges Courchesne qui a encouragé le début de l'Oeuvre, se rend à Lac-au-Saumon.

Soeur Ouellet, directrice au Cénacle, nous raconte cette visite.

Vers 6 h. 30 du soir, nous étions à notre petite chapelle quand nous entendons ouvrir la porte d'entrée. Quelle surprise: Sa Grandeur Monseigneur Georges Courchesne et notre Père Fondateur.

Ensemble nous nous rendons à l'appartement qui nous sert de communauté, de dortoir et de salle de noviciat. Comme nous étions heureuses de nous sentir si près de Monseigneur, de l'entendre nous questionner, nous taquiner, etc. Puis il nous bénit, " Demain, dit-il, je viendrai vous dire la messe. "

Le 24 au matin, après la messe, il ouvrit le missel, commenta l'Evangile du jour, puis se recueillant quelques minutes, reprit, sérieux et grave:

L'Eglise, comme je vous l'ai écrit dans ma lettre de bonne année, se recueille avant d'enfanter une nouvelle famille religieuse destinée à entourer le prêtre d'une atmosphère de prières. Mes chères enfants, quand Monsieur l'abbé Alexandre Bouillon m'a proposé cela, je lui ai dit: " Marchez et je verrai".

J'ai laissé faire et aujourd'hui je viens vous donner les grandes lignes que vous devrez suivre: Je m'inspire de l'Épître de saint Paul pour vous dire: " Soyez bonnes, très bonnes, trop bonnes, excellentement bonnes pour tous: pour vos soeurs, les prêtres, les malades, les orphelins, les

vieillards que vous servirez car vous serez au service du prêtre et de ses oeuvres. "

La Bonté, il en faut partout, mais surtout dans le coeur de la religieuse. Soyez humbles, simples. Ah! la belle simplicité religieuse, quel charme elle répand autour d'elle! Soyez prudentes, sages, réservées, discrètes.

Je désire et je veux que cette famille soit bien distincte des autres familles similaires qui sont vouées au service des prêtres. (...) Vous mes filles, je veux que toujours et partout vous preniez les presbytères tels qu'ils sont sans y rien changer. Je serais même fort heureux si vous n'aviez qu'une cuisine qui vous servirait en même temps de réfectoire, de salle de travail et d'oratoire où toutes vos prières seraient faites.

Entourer le prêtre de prières! Savez-vous, mes filles, qu'il doit vous entendre prier? Pour cela apprenez à prier de cette prière qui part du coeur et s'élançe directement vers Dieu. L'Eglise, par vous, veut donner le bon exemple aux gens du peuple au milieu desquels vous vivrez. Quel exemple pour eux quand ils vous verront à votre ouvrage, calmes, modestes, recueillies, n'exigeant rien, vous contentant des appartements existants et cela non seulement pendant les premières années de votre vie religieuse, mais toute votre vie. Si l'on vous donne un bon logement, soyez heureuses: si vous en avez un mauvais, sans commodité soyez-en plus heureuses encore. Ainsi vous imiterez mieux votre divine Mère et Patronne, la Reine du Clergé dans son humble maison de Nazareth où elle n'avait ni parloir, ni réfectoire, mais une seule pièce.

La directrice s'agenouille aux pieds de l'Evêque et demande que la grande dévotion de la future Congrégation soit l'Eucharistie.

Oh! oui, répond Sa Grandeur. Que votre culte particulier soit Jésus dans l'Eucharistie. Etudiez sa vie humble et cachée. Aimez-le pour ceux qui ne l'aiment pas. Adorez-le pour ceux qui ne l'adorent pas et que votre vie soit une réparation continuelle des outrages qu'Il reçoit dans son sacrement d'amour.

Puis il nous bénit paternellement nous dit: " Marchez toujours dans l'étroit sentier de la vertu. Je vous suivrai de près. Au revoir. "

De retour au presbytère, Monseigneur Georges Courchesne adresse au Délégué Apostolique, la lettre suivante.

Lac-au-Saumon (Matapédia)
le 24 janvier 1930

A Son Excellence Mgr Andrea Cassulo
Archevêque de Léontopolis
Délégué apostolique au Canada et Terre-Neuve
Ottawa

Excellence,

Je désire porter à la connaissance de Votre Excellence qu'un de mes curés, après m'en avoir demandé la permission, a commencé dans sa paroisse la fondation d'une pieuse société de jeunes filles destinées à servir dans les presbytères et à faire le service de la liturgie des sacristies, avec, comme dévotion spéciale, le respect de la présence réelle, et, comme moyen de perfection, le sentiment habituel de la présence de Dieu. Comme le prêtre a la garde de la présence réelle au saint autel et qu'il est chargé d'entretenir dans les âmes ce sentiment habituel de la présence de Dieu, elles se constitueraient donc comme des aides du clergé, dans la tenue des presbytères mais aussi dans l'exemple du respect de la mission essentielle du sacerdoce.

M. l'abbé Alexandre Bouillon, curé de Lac-au-Saumon, prêtre estimable, sérieux, pieux, de moeurs tout a fait ecclésiastiques, est le fondateur de cette société, dont les membres, réunis depuis le 8 décembre dernier dans une maison qu'il leur a préparée, sont au nombre de cinq, sous l'autorité d'une directrice âgée de plus de cinquante ans, sage, pieuse, et capable de diriger une oeuvre de ce genre.

Le fondateur aimerait, naturellement, que cette pieuse société devint une communauté religieuse, avec approbation de l'autorité légitime. C'est pourquoi je mets Votre Excellence au courant, me réservant de présenter la question à la S.C. des Religieux, dès que les linéaments seront assez dessinés.

Je crois que l'oeuvre a sa raison d'être. Le service des presbytères devient un problème de plus en plus difficile, en nos régions où il y a tant d'égalité entre toutes les classes de la société. Les fondations existantes, ne répondent pas à nos besoins. (...)

Il n'y a rien d'arrêté définitivement au sujet des constitutions,

Le costume sera simple. Un habit noir, avec cornette, bandeau et voile.

Si Votre Excellence juge que je dois présenter immédiatement ma demande à Rome, je le ferai. Ma présente lettre est pour vous demander s'il m'est permis de donner l'autorisation aux cinq postulantes recrues de commencer leur postulat le deux février prochain, après une retraite, afin d'être prêtes à commencer leur noviciat à l'été, le 2 juillet?

Veuille Votre Excellence agréer l'hommage de mon entier et affectueux dévouement en N.S.,

Georges Courchesne, év. de Rimouski

P.S. J'oubliais de mentionner qu'elles prendraient le titre de Servantes de Marie Immaculée. Reine du Clergé.

Le 28 janvier 1930, il reçoit cette réponse.

Monseigneur,

J'ai bien compris tout ce que vous avez voulu m'écrire \$ propos de l'oeuvre proposée par le bon Curé du Lac au Saumon. Mais, à l'état des choses, la Délégation Apostolique ne peut pas porter sa parole sur le projet. La chose regarde l'Ordinaire diocésain et la Sacrée Congrégation des Religieux. C'est pourquoi je pense que ce que vous avez écrit au Délégué Apostolique, vous pouvez le faire connaître à la S. Congrégation et attendre sa parole.

Veillez agréer mes cordiales salutations et me croire, cher Monseigneur, votre aff. serviteur

A. Cassulo, Arch. de Léont. Dél. Ap.

Pendant qu'au Cénacle la fondatrice procède à la formation de ses compagnes, le fondateur poursuit son travail d'élaboration.

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Sa Grandeur
Monseigneur Courchesne,
Evêque de Rimouski.*

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous remettre les papiers relatifs à notre future communauté des Soeurs Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé. A la page 7, article VIII, u Des rapports avec les étrangers", j'ai inclus le cas où une Sueur devra être comme servante, seule au presbytère. Vous verrez cela, et corrigerez, n'est-ce pas.

De même, il sera bon de revoir tout l'ensemble; car je n'ai pas la prétention d'être canoniste.

Je n'ai mis que la première partie. Quant à la deuxième qui traite du gouvernement de la Congrégation, s'il est nécessaire de l'avoir, vous voudrez bien me le dire n'est-ce pas, et je tâcherai d'y répondre de suite.

De Votre Grandeur, Monseigneur, Je me souscris le dévoué serviteur,

A. Bouillon, ptre.

Le 30-1-30

DEMANDE A LA SACRÉE CONGRÉGATION

Respectant le charisme du Fondateur et satisfait de sa visite, Monseigneur Georges Courchesne présente sa requête à la Sacrée Congrégation.

Evêché de Rimouski le 9 février 1930

*Monsieur l'abbé Arthur Douville
Collège Canadien
Rome, Italie.*

Mon cher ami,

Voulez-vous soumettre à la Congrégation des Religieux la demande que je lui adresse par vous de permettre la fondation d'un institut ou d'une congrégation dans mon diocèse? Vous trou. verez, dans les feuilles ci-jointes, et dont je n'ai pas eu le courage de prendre copie, tout ce qu'il faut pour soumettre à la Congrégation, du but et du caractère de la communauté projetée. Elles sont présentement cinq réunies avec ma permission en pieuse association, dans le village du Curé du Lac-au-Saumon. Mes curés soupirent après les .avantages d'une oeuvre de cette nature.

La seule difficulté pourrait venir de ce que les règlements parlent du cas où une seule religieuse serait chargée de service d'un presbytère. Si l'on s'y oppose absolument, nous enlèverons ce proviso. Mais il faut comprendre que la formation des Soeurs peut-être faite de manière que ce cas se réalise sans inconvénient.

Il est bien entendu que tant que les religieuses sont jeunes, chaque mission doit les voir aller deux à deux au moins. Mais, dans le cas d'une mission de colons on comprend qu'il peut-être bien utile à un prêtre d'avoir le secours d'une religieuse d'5ge mûr et tout à fait canonique. Les Soeurs de l'Espérance vont isolées au service des malades et leurs constitutions ont eu leur approbation.

Enfin, vous ferez ce qu'il y aura à faire. Et je suppose l'on m'enverra la note à payer, en même temps que la permis sollicitée.

Bien à vous avec amitié en N.S.

Georges Courchesne, év. de Rimouski

Le 25 février 1930, le fondateur reçoit cette réponse:

Cher Monsieur Bouillon,

J'ai retardé à vous répondre à cause de l'absence de Monseigneur.

Oui, les documents sont partis pour Rome.

*Bien à vous en N.S.
S. E. Chénard, Ptre, Procureur*

PERSPECTIVE DE FUSION

A peine né, le futur Institut devient un sujet de contradiction. Les oeuvres de Dieu sont marquées du sceau; la Rédemption: la Croix.

Tout semblait se dérouler normalement lorsque Monsieur Bouillon reçoit un choc douloureux pour sa foi.

Des Franciscaines venues des Etats-Unis désirent fonder un nouveau couvent de leur ordre dans le diocèse. Monseigneur Georges Courchesne songe à

fusionner les quelques membres de la future
Congrégation avec elles.

Mais après avoir rencontré les dites Franciscaïnes, la
fondatrice comprend qu'il s'agit moins d'une fusion que
d'une " absorption, sans concession".

Du Cénacle, des prières nombreuses et ferventes
montent vers le ciel afin d'obtenir les lumières de
l'Esprit-Saint.



Le Cénacle. Salle paroissiale rénovée qui devient en 1929
le berceau de l'Institut. La communauté y demeura jusqu'au 20 nov. 1942

**Le 18 avril 1930, le fondateur, intervient auprès de
l'Evêque.**

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.
Evêque de Rimouski.*

*Re: Projet de fusion: les Soeurs Franciscaïnes avec les Soeurs
de la future Communauté de Marie Reine du Clergé.*

Monseigneur,

*Depuis la visite de Votre Grandeur pour nous parler du projet
de " fusion ". j'ai réfléchi, consulté et surtout bien prié. Voici
ce que je crois devoir répondre à cela: Ce projet ne me
semble pas être favorable à tous points de vue; et nous
n'aurions probablement rien à gagner, mais tout à craindre
peut-être.*

*La fondation de la future communauté a reçu de Votre
Grandeur un encouragement réfléchi, pesé et donné comme*

Autorité diocésaine. La fondatrice, après des hésitations légitimes qu'amenait une responsabilité à prendre devant Dieu et devant les hommes, sur les conseils éclairés, prudents, comme aussi encourageants de Votre Grandeur a bien voulu accepter généreusement et se dévouer. Depuis. elle s'emploie corps et âme au succès de l'oeuvre que le bon Dieu semble bénir, puisque les demandes d'entrée se font d'une manière encourageante.

Un changement qui serait une entrave au bien qu'elle est appelée à faire et qui donne déjà de si fortes espérances pour l'avenir, me semblerait nuisible au progrès de l'Oeuvre.

L'orphelinat que vous avez à coeur d'ouvrir, pourrait être tenu par nos Soeurs, lorsque le temps en sera venu.

Pour ce qui est du matériel: le moment venu, nous trouverons d'abord ce qu'il faut pour construire à l'épreuve du feu la Maison mère à l'endroit indiqué par Votre Grandeur.

Pour la vie: jusqu'à présent nous nous sommes occupés de voir au nécessaire; et tout va bien, grâce à Dieu. Comme les Soeurs commencent à travailler pour les autres, elles pourront bi tôt se suffire par elles-mêmes.

Pour ce qui est du spirituel, la Providence aidera Votre Grandeur à y pourvoir, je l'espère, et un Père Eudiste, si nécessa pourrait être Aumônier. Dans tous les cas, cette question s plus facilement traitée par vous Monseigneur, que par moi, n'ai pas autorité pour le faire.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres encore je ne puis écrire, il me semblerait que cette " fusion " ne serait pas voulue du bon Dieu, qu'elle me parait être opposée à la bonne opinion que nous devons avoir du jugement sage et prudent de l'Autorité, comme aussi opposée à la justice envers la Fondatrice qui s'est donnée pour les commencements de l'oeuvre, et alors opposée à la charité.

En vous donnant ces explications, Monseigneur, je n'ai pas autre chose en vue que de faire du bien et de travailler à la plus grande gloire du bon Dieu.

Voilà pourquoi, Monseigneur, Vous pouvez compter sur mon entier dévouement et ma parfaite soumission au bon vouloir Votre Grandeur.

Vous priant de me bénir et mes oeuvres, je suis toujours,

Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et dévoué serviteur.

*A. Bouillon, ptre.
18-4-30*

**Monseigneur Georges Courchesne se rendant à Rome,
Monsieur le Curé Bouillon lui offre ses vœux.**

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Sa Grandeur Monseigneur Courchesne,
Evêque de Rimouski*

Monseigneur,

L'heure approche; bientôt Vous nous quitterez pour la Ville des Papes. Permettez-moi, Monseigneur, de venir vous offrir mes vœux de bon et heureux voyage; et à cette fin, je ne manquerai pas d'offrir au bon Dieu des prières toutes spéciales. Je prierai aussi pour que votre demande auprès de la Sacrée Congrégation de reconnaître notre a Congrégation des Sceurs Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé " soit agréée favorablement.

Je vous en prie, Monseigneur, ne pensons plus à la " fusion"; car c'est la mort de nos espérances et du bien que nous attendions réaliser par ce moyen; j'en ai de plus en plus la ferme conviction. Ne nous préoccupons pas du matériel; nous aurons ce qu'il faut, et loin d'être à charge au diocèse, notre Communauté lui sera un secours efficace.

Je suis sûr que si vous le voulez, Monseigneur. Votre Grandeur si bien douée, saura plaider notre cause avec succès; car la Sacrée Congrégation ne pourra faire autrement que Vous comprendre et acquiescer à vos désirs. Comme l'idéal et les oeuvres de ces deux futures Communautés ne sont pas les mêmes, rien n'empêche qu'elles soient reconnues indépendamment, et le bon Dieu saura donner à chacune le succès nécessaire à l'avancement. Nous comptons donc sur votre appui, Monseigneur, et nous avons confiance que la réponse sera: " La Congrégation des SS. Servantes de N.-D. Reine du Clergé reconnue".

*Dans cet espoir, et avec confiance, je vous redis,
Monseigneur, bon voyage et revenez-nous bien vite.*

Votre tout dévoué serviteur

A. Bouillon, ptre

Le onze août, le vénéré fondateur, qui est en retraite à Rimouski, se fait l'interprète de Monseigneur l'Evêque et écrit à la fondatrice:

(...) La fusion ne se fera pas, Rome ne le veut pas. Pour ce qui est de votre communauté ou Pieuse Association, c'est une affaire à être examinée quand vous aurez fait vos preuves.

Pour le moment vous devrez avertir les aspirantes qu'elles peuvent venir et nous tâcherons de développer l'oeuvre le plus possible.

Je vous expliquerai mieux les choses quand je serai au Lac. J'ai vu Monsieur le Curé de Rivière-Bleue, il est bien et vous salue.

Mes respects à vos consoeurs.

A. Bouillon, ptre.

DIRECTIVES PASTORALES

De loin, Monseigneur Georges Courchesne s'intéresse au progrès de l'Oeuvre et lui donne en temps opportun des conseils sages et remplis d'esprit surnaturel.

Evêché de Rimouski, le 17 septembre 1930

*Monsieur l'abbé Alexandre Bouillon
Curé de Lac-au-Saumon
Matapédia*

Cher Monsieur le Curé,

Je mets bien du temps à vous donner par écrit ma réponse au sujet de notre pieuse association destinée à venir si opportunément en aide à notre clergé. J'ai posé la question à Rome. On n'aime pas, là-bas, à donner si tôt une approbation. On préfère laisser une oeuvre prendre naissance sous la surveillance de l'évêque, sous la forme d'une pieuse société, qui peut fort bien fortifier ses cadres et sa vie intérieure par une affiliation à un Tiers-Ordre. Puis, quand l'oeuvre a donné des preuves de sérieux, et que l'on est en état d'attester qu'elle rend service à la religion, une approbation temporaire peut se solliciter.

Vous avez déjà reçu mon approbation dans votre projet et dans ce qui en est déjà exécuté. Continuez à encourager de ma part ces pieuses filles, qu'elles montent la garde autour du Très Saint Sacrement et qu'elles sanctifient leur travail par le sentiment habituel de la présence de Dieu. Qu'elles maintiennent parmi leurs intentions de prières la sanctification du clergé. Pour ce qui est de la partie temporelle de cette oeuvre, qu'elles se fassent un devoir de se renseigner et de renseigner les jeunes recrues sur la tenue de la maison et de tout ce qui sert à la table, afin de donner plus tard satisfaction par leurs bons et économiques services dans les presbytères, à mesure que les sujets seront d'âge et de préparation voulus.

Je prie Dieu de bénir votre entreprise et je compte sur votre piété et sur votre zèle pour donner à ces pieuses filles, soit par vous-même, soit par votre vicaire, quand il le pourra, les instructions spirituelles qui les maintiendront dans l'état d'esprit où il faut être pour que la ferveur d'une communauté se maintienne.

Veillez agréer, cher Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement en N.S.

Georges, év. de Rimouski

NOUVELLES DÉMARCHES

Le Père Molinari, S.J., dans son article: " Discernement de l'Esprit " , nous démontre les actions fécondes réalisées par l'âme sous la direction de l'Esprit d'amour.

(...) Je me réfère à de nombreux passages de l'Écriture Sainte où il nous est dit que Dieu a parlé à des personnes qu'il avait choisies pour une tâche déterminée. Les circonstances individuelles varient beaucoup d'un cas à l'autre, mais les lignes générales sont toujours les mêmes. Dieu demande à ces personnes d'entreprendre une tâche difficile, fréquemment dangereuse ou même - humainement parlant - tout à fait désespérée. Elles se rendent compte de leur incapacité humaine, intellectuelle, sociale ou même morale; cependant elles ne peuvent pas avoir de doutes concernant la volonté de Dieu. Il se peut qu'elles fassent savoir à Dieu combien elles sont bouleversées par son choix et combien est grande la disproportion entre leurs propres forces insignifiantes et la grandeur et la difficulté de la tâche à laquelle elles sont appelées. Mais alors Yahvé leur parle et leur dit:

Ne dis pas: Je suis un enfant. Mais va vers tous ceux à qui je t'enverrai et tout ce que je t'ordonnerai, dis-le. N'aie aucune frayeur devant eux; car je suis avec toi pour te protéger, oracle de Yahvé (Jr 1, 7-8) .13

En lisant ces lignes nous ne pouvons que reconnaître la puissance de l'Esprit animant le Serviteur de Dieu. Chargé d'un mandat particulier, tout en étant humblement soumis, Messire Bouillon ne craint pas d'exposer clairement ce qu'il croit être le plan du Seigneur.

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Sa Grandeur Monseigneur Courchesne,
Evêque de Rimouski.*

Monseigneur,

Selon Votre désir, je suis allé à Montréal rencontrer le Révérend Père Langlais. Provincial des Dominicains. Voici ce qu'il m'a dit: a Je n'ai pas d'objection à recevoir dans le TiersOrdre de S. Dominique la Pieuse Association dont vous me parlez; mais comme le Père Général doit venir en octobre prochain, j'aime mieux attendre; et je vous donnerai une réponse à la fin d'octobre ".

Pour entrer dans la famille dominicaine, il faudra que nos Soeurs prennent l'habit blanc et un peu du règlement dominicain.

Voici ce que j'ai pensé, Monseigneur, et je Vous le suggère:

Par un décret du Père Général Franciscain, obtenu il y a plusieurs années déjà, j'ai le privilège d'organiser le Tiers-Ordre de S. François. Est-ce qu'il ne serait pas mieux pour nous, et pour hâter le service que nos Soeurs pourraient rendre, de les recevoir dans le Tiers-Ordre Franciscain, puis faire une petite cérémonie de prise d'habit (elles auraient alors un costume religieux qui serait ou à peu près celui de leur future Congrégation); puis au bout d'un an une autre cérémonie pour leur permettre de faire promesse d'obéissance, de chasteté et de pauvreté pour un an. Alors elles pourraient de suite, après cette dernière cérémonie, se mettre à l'oeuvre, en attendant le décret de Rome.

Si Votre Grandeur accepte cette organisation, le temps venu

et étant avisé, pourriez-vous venir présider ces cérémonies?... Pourrions-nous les faire d'une manière un peu solennelle, à l'église, en y invitant les gens, ou serait-il mieux de nous servir de la petite chapelle de nos Soeurs, et sans invitation?

Une réponse détaillée, me disant bien tout ce que je pourrai faire dans la circonstance me rendrait service.

*Votre tout dévoué et humble serviteur,
A. Bouillon, ptre, curé*

Le 18-9-30

Le même jour il reçoit la réponse suivante.

Cher Monsieur Bouillon,

Monseigneur agrée votre dernière proposition. Si cela vous va, il se rendra chez vous le 3 d'octobre, donnera à vos Filles le 4 samedi - l'habit que vous aurez préparé, et fera les cérémonies voulues dans l'intimité de la petite chapelle de la communauté.

Votre tout dévoué en N.S.

S. E. Chénard, Ptre, Chancelier.

PRISE D'HABIT

Seigneur, en ta puissance le juste se réjouit: en ton salut il est au comble de l'allégresse. Tu as répondu au désir de son âme (Ps 20, 2-3).

Monseigneur accédant à cette proposition, le Fondateur et la Fondatrice procèdent à la préparation de cette cérémonie. Lune retraite de huit jours est prêchée par le R.P. Chabot, O.M.1., du presbytère Notre-Dame de Lourdes, Mont-Joli. Un grand recueillement, une fervente prière animent l'âme de ce premier groupe. Le 22 septembre 1930, Monsieur Bouillon écrit:

Monseigneur,

Nous serons prêts pour le 4 octobre prochain, et selon votre bienveillante promesse, nous attendrons Votre Grandeur dès la veille au soir.

*Nos Soeurs sont dans une sainte allégresse et remercient
Votre Grandeur de leur permettre la prise d'habit religieux
dans la Pieuse Association des "Servantes de Notre-Dame,
Reine du Clergé ".*

Veillez me croire, Monseigneur, votre très humble serviteur.

A. Bouillon, ptre.

**Le 4 octobre de cette même année 1930, la fondatrice
et ses compagnes reçoivent des mains de Monseigneur
Georges Courchesne, l'habit de l'Association et un nom
nouveau. L'Evêque rédige lui-même l'acte de vêtue
dont voici la teneur:**

*Le quatre octobre de l'an mil neuf cent trente, Nous
soussigné, Evêque de Saint-Germain de Rimouski, avons
donné l'habit et le voile à quatre Tertiaires de Saint-François
réunies en une pieuse Association sous le nom de Servantes
de Notre-Dame, Reine du Clergé, à l'effet de se vouer, avec
l'approbation de l'Ordinaire, à diverses oeuvres de charité au
service du Clergé, avec le soutien spirituel de la prière et de
la contemplation en présence du Très Saint-Sacrement. La
cérémonie de la vêtue a eu lieu à sept heures du matin
avant la célébration de la Sainte Messe, laquelle a été suivie
d'une instruction de l'Evêque sur l'Evangile de la fête de Saint-
François.*

Ont pris l'habit et le voile:

**Marie-Anne Ouellet, en religion comme Tertiaire, Soeur
Marie de Saint-Joseph-de-l'Eucharistie, laquelle,
comme Supérieure de l'Association des Servantes de
Notre-Dame, Reine du Clergé, a reçu un voile noir;
Marie-Yvonne Saint-Laurent, Soeur Marie de Saint-
Edmond; Antoinette Vallée, Soeur Marie de Sainte-
Anne; Marie-Florentine Couture, Soeur Marie de Saint-
Bernard, lesquelles trois dernières ont reçu le voile
blanc comme novices Tertiaires.**

**Etaient présents Monsieur l'abbé Alexandre Bouillon,
Curé de la paroisse de Saint-Edmond de Lac-au-
Saumon, fondateur de la dite pieuse Association des
Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé; Monsieur
l'abbé Zénon Gendron, curé de Saint-Léon-le-Grand
(Matapédia) ; Monsieur l'abbé Pierre Sirois, curé de
Saint-Raphaël d'Albertville; Monsieur l'abbé Jean-
Baptiste Beaupré, curé de Sainte-Marguerite-Marie**

(Matapédia) ; Monsieur l'abbé Louis-Philippe Canuel, retiré au Lac-au-Saumon, et Monsieur l'abbé Edouard Côté, vicaire de Monsieur le Curé Bouillon, ainsi que Soeur Saint-Théophile, supérieure des Soeurs du Saint-Rosaire à Lac-au-Saumon, avec trois de ses soeurs et leurs élèves, qui ont fait le chant, et plusieurs parents et amis des Tertiaires qui ont pris l'habit. La cérémonie a eu lieu dans la pieuse chapelle des dites Tertiaires située dans leur résidence, non loin du Presbytère.

Signé: Georges Courchesne, év. de Rimouski, A. Bouillon, Ptre, Curé de Lac-au-Saumon (Matane); Zénon Gendron, Curé de St-Léon-le-Grand; Edouard Côté, vit, à Lac-au-Saumon; Ls-Philippe Canuel; Albert Lamontagne, vit. à S.-Léon-le-Grand.

Mystères joyeux, mystères douloureux se succèdent. A l'exemple du Christ et de la Vierge, n'est-ce pas la trame dont est tissée chacun des jours de toute vie humaine? Le fiat du Divin Exemple et de sa Très Douce Mère deviennent alors la force et le soutien dans la lutte à soutenir pour remporter la victoire.

L'année 1931 comporte divers événements: Visite à l'Honorable Louis-Alexandre Taschereau, Premier Ministre; accident grave de la fondatrice; une 2^{ième} prise d'habit; la première profession dans le Tiers-Ordre de Mère Marie de Saint-Joseph-de-l'Eucharistie, fondatrice et directrice de l'Oeuvre.



Marie-Anne Ouellet, en religion, Sr. Marie-Joseph de l'Eucharistie

VISITE AU PREMIER MINISTRE

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Son Excellence Monseigneur Courchesne,
Evêque de Rimouski.*

Monseigneur,

Je suis monté à Québec: j'ai vu l'Honorable Premier Ministre et lui ai parlé du secours que nous sollicitons pour arriver à construire la Maison Mère de nos Soeurs, et d'y hospitaliser les vieillards et les orphelins. J'étais au bureau de l'Honorable Ministre accompagné de monsieur le Député Dufour et de monsieur le Docteur Lessard. Après avoir exposé mon affaire, voici ce que l'Honorable Premier Ministre m'a dit: a Faites faire un plan d'une bâtisse de \$100,000.00 et venez trouver monsieur le Docteur Lessard, et ce Monsieur vous donnera satisfaction ". Après l'entrevue] monsieur Lessard m'a dit: Nous ne construisons pas seuls; vous pouvez compter sur 50%; quelque fois nous donnons davantage' Ce qui laisse à espérer, n'est-ce pas; car je voudrais avoir ce montant nécessaire ou à peu près, et alors je m'assurerai d'un bon entrepreneur et je ferai faire l'ouvrage à la journée, je sauvera quelques mille piastres, et nous pourrons arriver à construire avec ce que nous aurons de Secours de l'Assistance Publique.

Je veux établir un état de déboursés tel que je l'indique sur la feuille ci-jointe. Il est évident que nous n'irons pas à ce montant, car je veux arriver et ne faire que ce qui pourra laisser la communauté sans dette.

Pour arriver à un succès au sujet du secours, Monseigneur, nous avons besoin de votre appui, et il nous faut frapper fort. Voici ce que j'ose vous demander:

M'écrire une bonne lettre à l'adresse de l'Honorable Premier Ministre et à Monsieur Lessard que vous connaissez sans doute, établissant, ou à peu près, les faits suivants.

1- *La communauté est jeune et a été réunie d'après vos désirs, afin de répondre aux besoins du diocèse;*

2- *Cette communauté se trouve établie dans ce coin du diocèse déjà peuplé, mais de formation assez récente, et alors éloignée des centres qui pourraient venir à son secours;*

3- *Ce coin du diocèse, qui est la Vallée de la Matapédia est dans un besoin immédiat, vu la distance, d'une maison de refuge pour les vieillards et les orphelins;*

4- *Que la communauté, devant faire des dépenses considérables pour l'acquisition d'une propriété indispensable*

aux fins de l'Institut, des préparatifs nécessaires à cette construction, tel que nivellement du terrain, aqueduc à conduire du réseau municipal, à la Maison à construire, des dépendances urgentes pour les besoins présents, etc, ne peut assumer une dette pour la construction elle-même, etc...

En un mot, mettre tout ce qui pourra appuyer fortement notre demande, quitte ensuite pour nous, ayant un montant raisonnable, de nous débrouiller, en sollicitant de nos gens des corvées, etc.

Il nous faut, Monseigneur, construire sans retard; car déjà la bâtisse où se trouvent actuellement nos Soeurs est trop petite. Nous avons 14 sujets, nous en attendons une autre le 17 mars, et 5 à 6 autres les premiers jour de mai. Nous aurons une prise d'habit (elles seront 10), dans le cours du mois de mai. Nous avons pensé au 28 avril; mais la maladie de la Révérende Supérieure nous fait attendre. Cette Supérieure doit se rendre à l'Hôpital de Rimouski par express demain matin, le 12 mars. Elle souffre des suites d'une chute, en tombant d'un escabeau, et le Docteur Moreau nous fait dire de l'envoyer de suite à l'Hôpital, que c'est déjà trop tard peut-être (il y a 10 jours). Le Docteur d'ici prétendait le transport non nécessaire.

J'écris à l'architecte Jos Marchand à Rimouski, qui fait les plans, de vouloir bien se rendre vous les soumettre avant de me les expédier, le 16 mars, afin que je puisse de suite monter à Québec. J'espère donc avoir votre lettre de recommandation ces jours-ci, et à l'avance, Monseigneur, nous vous remercions.

Votre très humble serviteur,

A. Bouillon, ptre.

Le 11-3-31

Dépenses prévues à l'occasion de la construction de la Maison-Mère des Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, au Village de Lac-au-Saumon.

<i>Coût de la construction de la Maison Mère</i>	<i>\$100,000.00</i>
<i>Pour les terrains .</i>	<i>11,000.00</i>
<i>Pour Aqueduc,</i>	<i>1,000.00</i>
<i>Pour Dépendances</i>	<i>5,000.00</i>
<i>Imprévus,</i>	<i>4,000.00</i>
<i>Total</i>	<i>\$121,000.00</i>

A. Bouillon, ptre.

Lac-au-Saumon (Matane)

Nous ne ferons pas toutes ces dépenses; car j'espère avoir au moins une partie du terrain, gratis pro Deo; mais en établissant ce que peut coûter le tout, si le Département consent à nous donner au moins les deux tiers, comme il le fait pour les Soeurs de S. Damien, nous pourrions arriver à avoir le montant nécessaire à la construction.

Maintenant, Monseigneur, me permettriez-vous de faire auprès de la Fabrique les démarches nécessaires pour que nos Fabriciens consentent à céder à nos Soeurs, la chapelle S. Joseph, avec le terrain qui lui a été donné pour cette chapelle. Ce terrain m'avait été donné à moi-même, mais ne prévoyant pas les besoins actuels, en passant le contrat, j'ai tout remis à la Fabrique. Nous aurions besoin de ce terrain, car il faudrait construire sur une partie de ce terrain, et à l'avenir, les Soeurs, comme vous me le disiez, pourraient s'occuper du soin de la chapelle, et l'aumônier, s'occuperait des pèlerins.

Si l'estimation de la chapelle et du terrain était de \$1,000.00, ce qui ferait 25,000. frs, je pense, que nous n'aurions pas besoin d'avoir recours à Rome, et je ne crois pas que le tout dépasse ce montant.

Si vous nous le permettez, Monseigneur, nous y verrons de suite.

Je demeure toujours, Monseigneur, de votre Excellence, le tout dévoué serviteur,

A. Bouillon, ptre

Le 11 mars 1931.

Le 12 mars 1931, Monseigneur appuie fortement la demande de Monsieur Bouillon et ajoute un argument:

Ce coin du diocèse est peuplé, bien que jeune, et j'espère que les maisons de secours de ce genre ne doivent pas être trop centralisées en des villes, même au centre du diocèse. Le voisinage de la famille reste avantageux à ceux qu'on hospitalise.

LA FONDATRICE A LHÔPITAL

Le chrétien qui souffre est moins un homme que Dieu a frappé qu'un homme à qui Dieu a parlé - Louis Veillot.

Devant cette nouvelle épreuve: l'accident grave de la fondatrice, le « pauvre de Yahweh » est porteur de foi et d'espérance. Cette foi active, cette prière fervente, ce sentiment de la présence de Dieu le poussent à l'action courageuse et austère, au renoncement à son égoïsme pour aider concrètement les autres.

L'échange de correspondance des fondateurs nous met dans l'atmosphère vécue à cette époque.

*Hôpital S. Joseph
Rimouski, 6 avril 1931*

*Révérénd M. A. Bouillon, Ptre, Curé
Lac-au-Saumon*

Mon Révérend Père,

Qu'il y a longtemps que je suis partie. Inutile de vous dire que j'ai hâte d'être de retour à notre cher Cénacle. Mille fois par jour je confie nos chères enfants au Coeur de Jésus et à sa divi Mère qui est spécialement la nôtre. Depuis que vous êtes pl libre je suis moins inquiète vous pourrez les mieux suivre, chou celles qui seront plus aptes à la vie religieuse. J'ai bien prié souffert pour que le bon Dieu vous donne toutes les lumières nécessaires.

(...) Mon Père Sr X a dû vous dire les paroles de Sa Grandeur. Qu'il est bon de venir présider la prise d'habit le 23! Priez que je sois debout et que je marche. Le Dr dit que je me lève: à la fin de la semaine. Ensuite je m'en irai, je crois qu'il ne opposera pas car il s'est aperçu que l'éther que l'on respire ici me tient faible... Dès que je pourrai marcher avec des béquilles partirai quand même ce sera sur mon grabat ça ne fera rien. sens le bas de la jambe mais le genou ne bouge pas encore et souffre encore. Espérons que la semaine prochaine je serai av vous tous. Quel bonheur!...

Bénissez votre enfant qui offre toutes ses souffrances pour le bien de notre chère petite communauté.

Sr M. Jos, de l'Eucharistie.

Le 13 avril, elle écrit de nouveau:

Mon Père,

Enfin je commence à me lever, ce n'est pas sans peine d'une fois à l'autre je vais prendre des forces. Heureusement je ne suis pas chez nous et que nos chères petites Soeurs ne voient ni mon genou, ni mon pied quand les Mères me couchent elles croiraient finie à jamais.

Ce matin, j'ai demandé au Dr quand il allait m'envoyer. " Rien ne presse, dit-il; puis tu sais nous sommes des gens polis on met le monde à la porte que lorsqu'ils sont bien. " Ah! mon Père le bon Dieu va-t-il me demander le sacrifice de ne pas voir notre prise d'habit: ce serait là un grand sacrifice mais s'Il le veut faudra bien que je lui dise avec amour mon fiat pour attirer notre cher petit Cénacle ses grâces de choix.

Avez-vous un vicaire et comment vont toutes choses. Avez-vous l'intention de commencer à bâtir cette année? Vous savez que Mgr nous en demande de 8 à 10. Alors tout notre futur noviciat. Je prie et demande au bon Dieu de vous donner toutes les grâces nécessaires pour conduire à bien votre grande entreprise qui commence à être comprise et désirée.

J'inclus deux petites lettres que vous voudrez bien, dans votre grande bonté, donner à nos Soeurs. Je voulais écrire à Sr X., il est trop tard, ce sera pour demain. Quel religieux avez-vous pour prêcher la retraite?

Dites à S. Joseph qu'il ne m'oublie pas. J'ai fait un marché avec lui, j'espère. Mes religieuses salutations à M. l'Abbé Canuel et à vous toute ma respectueuse soumission. Excusez l'écriture je suis assise dans une chaise sans appui pour mon papier.

Votre enfant dévouée en J.M.J.

Sr M. Jos. de l'Euch.

*A la Rév. Soeur Marie Joseph de l'Eucharistie, S.N.D.
à l'hôpital de Rimouski*

je viens de recevoir votre lettre que j'ai communiquée de suite à vos filles spirituelles. Je vois que la convalescence, arrive, à pas lent, il est vrai, mais " chi va piano, va sano ", dit le proverbe italien. Espérons que le bien et non seulement le " mieux " suivra bientôt; et que vous pourrez revenir bien vite au " Cénacle ". Il serait agréable à tout le monde de vous voir à l'occasion de la cérémonie de Prise d'Habit; mais, je suis de l'avis du Docteur, mieux vaut ne pas se presser, et être sûr du succès. Tout arrive à point à qui fait la volonté du Bon Maître, n'est-ce pas?... Nous prions tous pour votre prompte guérison, soyez en assurée; mais que la volonté du bon Dieu, en cela comme en tout le reste, soit faite...

C'est le Rév. Père Pacifique, des Capucins de Restigouche qui doit venir prêcher la retraite aux Soeurs. J'avais demandé le Père Hamelin, des Clercs S. Viateur, mais il est retenu pour jusqu'au au mois de juin. Il aurait bien aimé venir; et il me dit de bien fixer une date après mai, qu'il viendra sûrement. J'ai l'intention de le demander pour la retraite de la promesse des voeux, en octobre prochain, si le bon Dieu le veut.

(...) Voici les noms choisis par les postulantes: Soeur Cool sera désormais Soeur Marguerite-Marie du S. Coeur. Soeur Vallée sera Soeur Marie du Bon-Pasteur. Lucienne Paquet, sera Soeur Marie de S.-Georges. Germaine Paquet, sera Soeur Marie de la Paix. Soeur O'Brien, sera Soeur Marie de S. Alexandre. Soeur Frédette sera Soeur Marie de Ste-Berthe. Soeur Thériault, sera Soeur Marie de la Croix.

Je n'ai pas encore de vicaire, je ne pense pas en avoir avant les Ordinations. Messire Canuel ne peut plus entendre les confessions des Soeurs, il dit que cela le fatigue. C'est moi qui ai ce travail.

Oui, j'espère bâtir, du moins commencer cet été. J'attends une réponse du Département, pour voir aux plans, entrepreneur, etc. ainsi qu'au terrain. Vous serez ici en ce temps, et ce sera mieux de s'entendre pour le tout.

Monseigneur devra venir le 23, comme vous le savez. Les Soeurs se préparent pour cette date.

La neige disparaît, il en tombe encore, mais elle fond;

cependantrien ne presse encore pour les jardinages. Quand le temps en sera venu, vous serez bien!...

(..) Oui, Monseigneur désire avoir nos Soeurs; nous ne pourrions pas lui donner le nombre projeté; car il en faut pour la Maison Mère. Nous pourrions en fournir 4 ou 5 pour commencer et si les postulantes nous arrivent nombreuses, durant le cours de l'hiver, nous pourrions grossir le nombre.

Je ne sais si celles qui se sont annoncées pour le 27 avril viendront toutes. Nous avons besoin de sujets, si nous voulons répondre aux besoins; mais il nous faut aussi être exigeants pour les accepter. C'est la qualité qu'il faut, surtout dès les commencements. Plus tard, quand un bon noyau sera formé, il sera plu facile d'accepter des sujets au caractère informe, qui pourront alors se modeler sur les anciennes, et avoir des guides expérimentés.

(...) Bonne santé donc à l'avenir, et je prie le bon Dieu de vous remettre sur pied et de vous expédier vers le " Cénacle " au plus vite.

Votre tout dévoué,

A. Bouillon, ptre

Le 15-4-31.

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Révérende Mère Marie Joseph de l'Eucharistie,
à l'hôpital de Rimouski.*

J'ai bien votre lettre, oui, il faut s'encourager malgré tout et laisser faire. Tout arrive à point à qui sait se laisser mener par la divine Providence.

(...) Il y avait 8 prêtres à la cérémonie de vêtue, ce matin; le R.P. Pacifique, le Curé d'Albertville, celui de Ste Marguerite-Marie, Monsieur le Curé de Causapscal et son vicaire étaient venus saluer l'Evêque la veille. Il y avait aussi à la Cérémonie Monsieur le Curé de S. Léon avec son vicaire et Monsieur le Curé d'Amqui avec Monsieur Emile Sirois, missionnaire colonisateur et Monsieur Gamache, curé de S. Vianney.

Monseigneur a été enchanté et tous les prêtres semblent apprécier l'oeuvre... C'est le commencement de ce qui sera plus tard.

Monseigneur m'a demandé de lui fournir 4 à 5 sujets pour Sully. Je lui ai dit qu'il les aurait. Les Clercs S. Viateur préparent le local, et Monseigneur dit qu'en juillet probablement, les Soeurs pourront se rendre là. Toutes semblent contentes et heureuses.

Rien de neuf; du reste vos Soeurs doivent vous mettre au courant de tout. Monseigneur doit m'envoyer un vicaire en mai.

J'attends la réponse du Département au sujet de la demande d'aide pour construire. Le député Dufour, avant hier, m'écrivait qu'il espérait que dans quelques jours il pourrait me dire ce qui en est. Comme vous devrez être bien bientôt, et que vous serez ici avant longtemps, alors nous causerons sur ce qui sera nécessaire de faire, pour l'achat du terrain, etc.

Je prie toujours à vos intentions, votre dévoué,

A. Bouillon, ptre.

Le 23-4-31.

Pour ce qui se rapporte à cette construction nous savons quelle fut la réponse du Département. Ce que nous pouvons dire c'est que la réalisation de ce projet n'eût eu lieu qu'en 1941, soit dix ans plus tard et la Congrégation assumait les dépenses.

PROMESSE DE VOEUX

Mère Marie de Saint-Joseph-de-l'Eucharistie revient au Cénacle le premier mai 1931. Sa jambe n'est pas parfaitement guérie. Elle ne le sera jamais et elle en souffrira jusqu'à ses derniers jours.

Le 17 octobre de cette même année, dans la chapelle Cénacle, en présence de Monseigneur Georges Courchesne Evêque de Rimouski, assisté de Monsieur l'abbé Alexandre Bouillon, fondateur de la Congrégation et de Monsieur l'abbé Louis-Philippe Canuel, aumônier, elle fait la promesse d'observer fidèlement les voeux de pauvreté, de chasteté d'obéissance.

Malgré l'épreuve de la maladie et d'autres inhérentes à toute fondation, elle gouverne l'Institut durant vingt ans. Au décès du fondateur, elle reste le flambeau éclairant dirigeant l'Oeuvre. En juin 1950, elle donne sa démission. Elle n'en reste pas moins active par son inlassable dévouement, ses conseils et ses prières. Son âme " d'orante ", unie au Christ, attire les bénédictions du ciel sur l'Eglise, Peuple de Dieu et sa Congrégation.

Après une vie riche de mérites, une carrière éminemment longue, elle décède pieusement dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 20 mai 1966.

" Le juste qui craint Dieu sera honoré par lui dans son travail, Dieu achèvera son oeuvre ".

JOUR D'ALLÉGRESSE

" Mon âme exalte le Seigneur, exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur!"

Le calendrier d'avril 1932 enregistre une joie mémorable pour le fondateur. De nouvelles recrues sont venues grossir les rangs et sa joie est profonde de les offrir au Seigneur. N'est-ce pas un signe des "faveurs divines " sur l'Oeuvre confiée par le Très-Haut?

Lisons l'intéressant procès-verbal:

Le vingt-trois avril mil neuf cent trente-deux, nous prêtre soussigné, Fondateur de la communauté, curé de la paroisse de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon, délégué de Monseigneur l'Evêque de Rimouski, avons donné le costume de l'association à hall postulantes, réunies en une pieuse Association, sous le nom de Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, dans l'église paroissiale de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon.

Ont pris le costume de l'association: Mlle Marie Blanche Bouchard, dite Soeur Marie de S. Alphonse; Marie Eugénie Levasseur, dite Soeur Marie de Lourdes; Marie R. Berthe Leclerc, dite Soeur Marie de Jésus-Hostie; Marie Marguerite Thériault, dite Soeur Marie de S. Jean l'Evangéliste; Marie Edwidge Thériault, dite Soeur Marie de Ste Florence; M. A. Pierrette Caron, dite Soeur Marie de l'Assomption; Rose Victoire Dubé, dite Soeur Marie de la Sainte-Famille; Marie

Jeanne Roy, dite Soeur Marie de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Ce même jour, avons reçu la promesse de stabilité pour un an dans l'Association de sept novices: Soeur Marie de S. Edmond, Marie Antoinette Vallée; Soeur Marie du Bon-Pasteur, née Marie Yvonne Vallée; Soeur Marie de S. - Georges, née Lucienne Paquet, Soeur Marie de la Paix, née Germaine Marcelle Paquet; Soeur Marie de S. -Alexandre, née Sarah Elisabeth O'Brien; Soeur Marie de la Croix, née Marie Anna Thériault.

Etaient présents: Rév. Père B. Lussier, O.M.I. de Mont-Joli prédicateur de la retraite préparatoire à la présente cérémonie Messire Alexandre Bouillon, curé de la paroisse de Lac-au- Saumon, M. Z. Gendron, curé de S. -Léon-le-Grand; Pierre Sirois curé d'Albertville; Joseph Ross, curé de Ste-Florence; François Lavoie, vicaire d'Amqui; Joseph Michaud, vicaire de Causapsal, Albert Lamontagne, vicaire de S. -Léon-le-Grand; J. Oscar Bérubé vicaire au Lac-au-Saumon: les RR. SS. du S. Rosaire, du couvent de S. Edmond du Lac-au-Saumon; plusieurs parents et amis de la communauté, et presque tous les paroissiens de Lac-au-Saumon et Messire Nazaire Caron, V.F., curé d'Amqui.

Signé: N. Caron, ptre; Z. Gendron, curé de S: Léon-le-Grand; P. Ross, curé de Ste-Florence; Albert Lamontagne, ptre de St-Léon-le-Grand; P. Sirois, ptre curé d'Albertville; Frs Lavoie, p vic. Amqui; J. M. Michaud, ptre à Causapsal: J. Oscar Bérubé ptre, vic. Lac-au-Saumon; B. Lussier, O.M.L, de Mont-Joli; A. Bouillon, ptre curé de Lac-au-Saumon, délégué ad hoc.

SUR LES PAS DE NOTRE-DAME

" Comme Marie, Voyageuse mystique, sur les roj apostoliques, la Servante de Notre-Dame, Reine du Clergé chemine vaillamment, porteuse de Jésus et de dévouement."

Monsieur le Curé Alexandre Bouillon, fondateur de la paroisse de Lac-au-Saumon, et promoteur inspiré du projet de fondation d'un Institut de religieuses, spécialement vouée au service du Clergé, ne devait pas jouir de la présence ses filles spirituelles à son presbytère.

Son noble coeur, son grand détachement l'incitent à servir en premier lieu, ses confrères dans le sacerdoce.

Sur la liste plusieurs demandes sont inscrites. Deux Congrégations de religieux sollicitent les services des petites sceurs: Les Oblats de Marie Immaculée et les Clercs de Saint-Viateur.

Le 12 avril 1932, une lettre du Révérend Père Azarie Ménard, O.M.I Curé à Notre-Dame de Lourdes du Mont-Joli, est adressée à Monsieur l'abbé Alexandre Bouillon.

Cher Monsieur le Curé,

Nous songeons et plus que jamais à avoir des religieuses pour tenir notre maison, il nous en faudrait trois.

Voici qu'une communauté, fondée à Ottawa, vient de nous offrir ses services. Mais avant de répondre à cette communauté que je ne connais pas, j'aimerais savoir si vous pourrez nous en fournir et quand? Je vous félicite de la belle prise d'habit de l'autre jour.

Que Notre-Dame de Lourdes bénisse largement votre fondation.

Le Père J. A. Ménard, O.M.I, Sup. curé

La réponse est favorable puisqu'aux annales de la Congrégation on lit ce passage:

A la demande du Révérend Père Azarie Ménard, O.M.L, le premier mai 1932, un samedi, le premier essaim des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé au nombre de trois, dont Soeur Marie de Saint-Georges, supérieure, se dirige vers Mont-Joli .

... Quelques jours plus tard une lettre du Révérend Père Curé exprime à la Fondatrice: son bonheur, sa satisfaction et souhaite plein succès à la jeune communauté qu'il bénie.

La deuxième maison à solliciter l'aide des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé est le collège Notre-Dame-des-Champs de Sully. Les soeurs s'y rendent le 27 juillet 1932. Soeur Marie de Sainte-Anne, co-fondatrice est la supérieure. Le Révérend Père G. Dumas, C.S.V., remercie Monsieur l'abbé Alexandre Bouillon.

Sully, 15 août 1932

Monsieur le Curé,

Avant de quitter définitivement Sully pour me rendre à mon nouveau poste, le noviciat de Joliette, je tiens à vous dire que nos quatre religieuses nous donnent un service excellent et je vous fais une part de remerciements que j'adresse à la Révérende Mère Supérieure générale.

Avec mes meilleurs voeux pour le succès de vos oeuvres paroissiales, veuillez agréer l'expression de mes remerciements, et croyez-moi votre tout obligé.

G. Dumas, C.S.V.

Les maisons se forment malgré les tâtonnements inévitables. Le fondateur tout à sa charge pastorale ne néglige pas de soutenir ses pieuses filles par de judicieux conseils.

Lac-au-Saumon (Matane)

*Aux Révérendes Soeurs de Notre-Dame Reine du Clergé,
Missionnaires à Sully.*

Mes bonnes Religieuses,

Je voulais vous écrire un mot d'encouragement; mais mille " petites " et " grandes " choses m'en empêchaient. Aujourd'hui, je laisse là ces importunes pour venir causer un peu avec vous. Si la distance n'était pas si longue, de temps en temps, j'irais constater moi-même vos progrès dans l'accomplissement de votre devoir, tout votre devoir. Je souligne ce mot à dessein; car c'est en cela que consiste toute la perfection que le bon Dieu attend de nous, n'est-il pas vrai?... De là vous concluez fort bien que pour devenir " un saint ", il suffit de vouloir; la grâce du bon Dieu ne faisant jamais défaut... Vouloir: voilà un petit mot qui contient tout n'est-ce pas? même notre petit bonheur en ce pauvre monde, où nous nous débattons tous comme de pauvres naufragés... Heureusement que pour nous conduire sûrement au port, nous avons l'Etoile de Marie: " Stella Maris "...

Vous voyez, mes bonnes Soeurs, que vous avez tout ce qu'il faut pour arriver à la sainteté... Vouloir... Durant votre noviciat, votre intelligence et votre coeur surtout se sont nourris des principes de la véritable vertu; à vous maintenant de vous en faire l'application personnelle, et d'en recueillir les douceurs... " mon joug est doux et mon fardeau est léger. "

Prenez garde au démon de l'orgueil; si l'on vous humilie par une parole ou un acte réputés blessants à votre point de vue, le menteur est là pour vous le souffler, dites bien, si ce n'est encore du fond du coeur, du moins avec un bon vouloir: Merci, mon Dieu!... et faites votre devoir sans plus penser à ces bagatelles... Si, semblables à ces plantes qui " montent en orgueil " et que la moindre brise agite, vous êtes ballottées par des sentiments divers: aujourd'hui, pleines de ferveur et prêtes à tous les sacrifices; demain, languissantes et prêtes à tout quitter, chassez bien vite le menteur et dites-vous: " mon devoir avant tout "... Ces tentations peuvent donc arriver; voilà pourquoi j'en parle; et il me semble que ce sont les plus inévitables en ce monde trompeur... Le sommet de la vertu est dans la Croix. " In cruce summa virtutis "...

Je vous souhaite donc d'être toujours de vraies et bonnes religieuses; toujours dévouées au service du bon Dieu; et cela même au détriment des petites prétentions suggérées par le grand menteur... Nous ne sommes rien, et nous valons ce que nous sommes aux yeux du bon Dieu...

Du reste, votre bonheur, même en ce monde, dépend de votre vertu, et pas de vertu sans souffrances... De plus, la bonne renommée de votre Communauté vous presse à parvenir le plus vite possible à une grande perfection...

Je prie le bon Dieu de vous donner la grâce d'un " vouloir d'acier", lorsqu'il s'agit de la pratique des vertus qui font la bonne religieuse et prépare la "sainte"...

Je vous prie de ne pas m'oublier dans vos prières et sacrifices journaliers; afin " qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même ".

Bonne santé à toutes... Soyez prudentes sous ce rapport... fond de mon âme de prêtre, je vous bénis toutes.

Votre dévoué en Jésus et Marie Immaculée, Reine du Clergé

A. Bouillon, ptre.

Le 20 octobre 1932.

Mes Révérendes Soeurs,

Noël nous arrivera bientôt; puis ce sera ensuite le premier de l'an neuf... A cette occasion, je ne voudrais pas manquer venir vous faire mes souhaits et mes vœux de bonne persévérance dans le service du bon Dieu et de la Glorieuse Vierge Marie Immaculée, Reine du Clergé, votre chère et bien douce Patronne.

Je suis heureux d'apprendre que tout va bien chez vous, que vous vous exercez sans cesse à tout ce qui servira à votre avancement vers la perfection. Dans votre travail à la fin heure à atteindre, je ne doute pas que vous imploriez notre bonne Mère du Ciel: la Très Sainte Vierge Marie... Ayez envers cette Mère de Miséricorde toute la tendresse voulue; vous n'en ferez jamais assez... Soyez certaines qu'Elle veille sur vous d'une manière toute particulière, puisque vous lui appartenez doublement pour vous être consacrées en plus à Marie Immaculée, Reine du Clergé, au jour de votre entrée soit au postulat, soit au noviciat, et surtout à la Profession que vous avez faites.

Je suppose bien que vous ne pouvez faire de grands jeûnes cela ne vous est pas possible avec votre travail; et cela ne vous est pas demandé; mais comme il nous faut faire pénitence, appliquez-vous à la pénitence ou mortification intérieure: celle du corps et celle de l'âme. Du coeur, en résistant à toutes passions mauvaises, et celle de l'âme, en surveillant votre mémoire et tout attache à ce qui ne doit pas être permis à une bonne religieuse.

Pardonnez-vous aussi facilement les unes les autres, et cela par amour de Jésus et de sa Sainte Mère...

Votre Révérende Mère Supérieure Générale va bien, à Dieu merci, et j'espère que le bon Dieu et la sainte Vierge Marie Immaculée vous la conserveront longtemps. Toutes vos consoeurs sont aussi bien, et toutes semblent heureuses dans leur sainte vocation. Priez cependant les unes pour les autres; c'est un des devoirs de charité qu'il nous faut accomplir, et que nous devons continuer dans l'autre monde, en priant pour celles qui seront restées sur la terre.

Je vous souhaite donc à toutes bonne santé sous tous les rapports. Vous trouverez dans cette lettre des images. Deux pour chacune d'entre vous. Ces images: l'une est la reproduction de l'image que Notre-Seigneur a laissé sur le Saint Suaire qui a servi à sa sépulture, et qui est conservé à Turin. Au moyen d'une loupe, une bonne religieuse Sr Imelda, dominicaine, a peint l'image. L'autre est la même image, mais la bonne Soeur lui a donné l'expression d'un vivant. Il me

semble que N: S. avait cette physionomie, et en regardant cette image, ou ces images, on doit sentir davantage jusqu'à quel point il nous a aimés. Je suis sûr que ces images vous seront agréables. J'en ai donné à chacune de vos compagnes à la Maison Mère.

Bonne santé et persévérance. Votre tout dévoué,

A. Bouillon, ptre

Le 18-12-32.

Mes Révérendes Soeurs,

Voilà que déjà les fêtes de Pâques sont passées!...

Je ne doute pas que vous soyez toutes ressuscitées avec votre divin " Epoux ". Qui dit résurrection, dit changement d'état; il faut donc que votre vie soit maintenant encore plus sainte, plus dévouée, plus agréable au bon Dieu... Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus disait: " Ma vocation, enfin, je l'ai trouvée! Ma vocation, c'est l'amour. Oui, j'ai trouvé ma place au sein de l'Eglise, et cette place, ô mon Dieu, c'est vous qui me l'avez donnée: dans le coeur de l'Eglise, ma mère, je serai l'amour. C'est le Maximum et primum mandatum: le grand précepte de la charité".

Oui, aimez-vous bien les unes les autres; pardonnez-vous les unes aux autres que dis-je, pardonnez-vous?... Avons-nous quelque chose à pardonner?... N'avons-nous pas plutôt sujet de nous réjouir, si tout nous contrarie, tous nous persécutent (du moins selon nous?..) Ne méritons-nous pas d'être mis au rang des plus viles créatures, après tout ce que nous avons fait souffrir au bon Dieu (je dis souffrir pour parler d'après notre nature; car Dieu, bonheur infini, ne souffre pas) oui, mes bonnes soeurs, si nous étions bien convaincus que l'on a déjà trop d'égards envers nous, tout ce qui semble nous blesser ne serait rien... Pratiquons donc, à l'exemple de la grande Sue Thérèse de l'Enfant-Jésus, le précepte de l'Amour, vivons de l'amour; et nous aimerons sûrement NotreSeigneur, si nous aimons nos frères... J'appuie, comme toujours, n'est-ce pas, sur la charité; car si nous n'avons la Charité, quand bien même nous aurions une foi vive, une espérance fervente, nous ne sommes rien; et vous mes bonnes Soeurs, vous n'êtes pas alors religieuses, je veux dire épouses de Jésus. C'est par la charité que vous ressemblerez

au Christ Jésus, et c'est sur la charité que nous serons jugés... L'Evangile de ce jour nous le fait entendre, en nous citant le souhait exprimé par Notre-Seigneur, apparaissant à ses Apôtres: Que la paix soit avec vous. Les Anges l'avaient annoncée cette paix, à 1a Naissance de ce même Enfant-Dieu: " Sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté ". Que la paix régne donc toujours parmi vous!... Qu'elle soit votre nourriture, votre soutien. Si vous vivez de cette paix, tout ira bien: votre âme conservera sa dignité, et votre corps sa santé...

Voilà, mes bonnes Soeurs, ce que les fêtes de Pâques me suggèrent de vous annoncer; et dites-moi si ce n'est pas ce qu'il nous faut à tous. La charité est si précieuse aux yeux du bon Dieu, que le démon est sans cesse autour de nous cherchant à nous dévorer; mais comment? En nous faisant manquer à la charité. Soyez donc d'une grande prudence à ce propos; surveillez vos paroles et vos actes, surtout; puis votre coeur, n'y laissez entrer aucun sentiment contraire à l'amour du bon Dieu.

Je prie pour vous toutes à cette intention. Priez pour moi qui en ai peut-être plus besoin que tout autre...

A la Maison Mère, tout semble aller bien. La santé, en général, est bonne; et le travail de la perfection continue... c'est déjà quelque chose, n'est-ce pas... Le printemps s'annonce, mais recule un peu trop souvent; cependant, les semis dans les boîtes sont là et attendent la belle saison... vous aurez encore des carottes et des choux pour l'année prochaine, si le bon Dieu le veut. Votre Révérende Mère Générale doit vous parler de tout ce qui se passe de bien dans sa communauté; je n'ai pas alors à vous le redire... Les SS S. Edmond, S. Georges et de la Paix ont renouvelé leurs vœux samedi dernier.

Encore une fois, bonne santé à toutes, et cela tant de l'âme que du corps.

Votre tout dévoué en N.S.

A. Bouillon, ptre

Le 23-4-33.

Mes Révérendes Soeurs,

A l'occasion du nouvel an, je suis heureux de vous redire: Bonne, sainte et heureuse année, et le paradis à la fin de vos jours. Que le bon Dieu et la bonne Mère du ciel: Marie Immaculée, Reine du Clergé, vous bénissent et vous comblent de bonheur!

J'espère que vous êtes toutes heureuses et que vous priez bien fort dans l'attente de la nouvelle de Rome concernant la vie de votre communauté. Vous savez sans doute que Monseigneur a fait la demande à Rome du décret reconnaissant votre Pieuse Association en communauté religieuse: nous espérons et attendons cette bonne nouvelle. Comme Rome doit décider, et que nous ne savons jamais comment la Congrégation des religieux répondra à de telles demandes, nous avons le ciel à implorer afin que tout soit dans l'ordre des desseins de la divine Providence. Prions donc et ayons confiance.

Priez aussi pour moi, pour des intentions toutes spéciales, n'est-ce pas? Rien de neuf chez vos Soeurs de la Maison mère. Toutes sont bien, et semblent encouragées.

Bonne année donc, et que la sainte Charité règne toujours chez vous.

Votre tout dévoué,

A. Bouillon, Ptre

Le 25 déc. 1933.

Mes bonnes Soeurs,

Bonne et heureuse année 1936!... Je prie le bon Dieu de vous donner la grâce d'agir en tout pour sa gloire; c'est là que se trouve notre devoir: Faire la volonté du Bon Dieu, dans le temps et le lieu qu'il veut que nous travaillions. Peu importe que nos oeuvres ne soient pas appréciées en ce monde; c'est l'éternité bienheureuse qui compte; et le bon Dieu récompense ce que l'on fait pour lui. Les saints ne se sont pas sanctifiés autrement.

Bonne santé et je vous bénis toutes.

Comme on le voit le fondateur fut discret dans sa correspondance avec ses religieuses. Si l'on ajoute à ses quelques lettres une vingtaine de billets; c'est là tout le patrimoine épistolaire de Monsieur Bouillon à ses filles spirituelles.

Au cours des années 1932-1943, il eut la douce joie de voir ses servantes à l'action dans quinze maisons au Canada et neuf aux Etats-Unis.

Lorsque l'une ou l'autre de ses religieuses, avant son départ pour la mission, lui rend visite, il est tout heureux, lui donne quelques conseils, la bénit et la confie à la très Sainte Vierge.

L'Eglise a choisi pour vous ce vocable de " Reine du Clergé >, qui renferme tous ses autres titres. Elle est la Mère de Notre-Seigneur, le Prêtre par excellence... qu'elle soit donc en tout et partout votre Guide, votre Modèle dans le chemin de la vertu et des devoirs que vous impose votre belle et sublime vocation.

Sur la route montante

Je connais ta tribulation et ta pauvreté, mais tu es riche. Ne crains rien de ce que tu auras à souffrir. Sois fidèle jusqu'à ta mort et je te donnerai la couronne de la vie (Apoc 1, 9-10).

INCENDIE DE L'ÉGLISE

Croire, c'est mourir aux vues de notre esprit naturel en acquérant le regard de Dieu; espérer, c'est mourir aux espoirs fondés sur nos possibilités propres, en recevant la certitude d'un Avènement divin; aimer, c'est mourir aux exclusivismes de notre coeur, en partageant jusqu'à la miséricorde du Père céleste. En toutes circonstances, joyeuses ou pénibles, Dieu nous appelle à du dépassement, à la résurrection de son Fils. Il nous dit: "Eveille-toi, toi qui dors; lève-toi d'entre les morts, et sur toi luira le Christ" (Eph 5, 14).

La paroisse de Lac-au-Saumon se préparait, dans la joie et l'allégresse, à célébrer le jubilé d'argent de sa fondation. Grâce à la collaboration des paroissiens, les préparatifs allaient bon train lorsqu'un événement subit vint entraver le projet.

Le 5 mai 1932, fête de l'Ascension du Seigneur, fête célébrée avec la solennité d'alors, lorsque les derniers accords de l'orgue enveloppèrent la voûte de douces harmonies, nul ne se doutait que le lendemain, le 6 serait porteur d'un pénible message.

Oui, en effet, vers les neuf heures du matin, M. le Curé Bouillon vit s'écrouler dans les flammes, en l'espace d'une heure, sa belle église, la richesse des ornements et de la statuaire qui en faisait l'un des plus beaux temples du diocèse.

Temple qui avait coûté de nombreux sacrifices! Epreuve terrassante pour un homme dans la soixantaine dont la vie avait été débordante d'activités.

On juge de l'arbre à ses fruits. La résonance de

L'instrument donne la richesse de sa valeur. La documentation suivante nous fait découvrir la richesse de cette âme sacerdotale, face à l'épreuve.

Lac-au-Saumon (Matane)

*A Son Excellence Monseigneur Courchesne,
Evêque de Rimouski.*

Monseigneur,

Je reçois votre bonne lettre réconfortante et salubre, et je vous en suis tout reconnaissant.

Oui, notre église et tout son contenu (nous n'avons pas même eu le temps de sauver les Saintes Espèces) sont en cendre... C'est une épreuve que le bon Dieu nous envoie et nous nous soumettons à sa sainte volonté.

Après 25 ans de travail, voilà que nous nous trouvons comme aux premiers jours... j'espère cependant que nous n'aurons pas perdu le peu de mérite d'avoir travaillé pour la plus grande gloire du bon Dieu.

Heureusement que nous n'avons pas de dettes. Il nous restait encore à peu près \$2,000.00 dû, mais nous avons encore \$4,000.00 de répartition à collecter. Nous avons \$24,000.00 d'assurances. Nous rebâtirons: et voici mon intention. Je ne veux pas m'assujettir à l'ennui d'une grosse dette à solder, surtout par ces temps difficiles et mystérieux. Nous commencerons par un soubassement à l'épreuve du feu cependant. Je pense que pour \$30, à \$35,000.00 nous pourrions construire ainsi. Plus tard, le curé verra à continuer la bâtisse.

En attendant, nous dirons les dimanches et Fêtes une messe chez les SS. Serv. de Notre-Dame, et 3 dans les classes (salle de 50 x 25), du couvent des SS. du S. Rosaire. Avec ces trois messes chez les SS. du S. Rosaire, en partageant la population, nous pourrions asseoir autant de personnes que dans notre ancienne église.

Je veux hâter la construction afin d'avoir le logis pour l'hiver. L'architecte Marchand de Québec, viendra me voir dès lundi, le 9 et nous étudierons la chose; puis dimanche le 15 nous passerons les résolutions de Fabrique, et dès que le plan sera fait, je vous le communiquerai pour approbation, afin de commencer en juin si possible.

*Encore une fois, merci Monseigneur de vos encouragements
et veuillez me croire,*

Votre tout dévoué,

A. Bouillon, ptre

Le 7/5/32.

**Soeur Marie de Sainte-Rose-de-Viterbe, religieuse des
Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire, alors
missionnaire à Lac-au-Saumon, nous livre de précieux
souvenirs.**

Son dévouement était inlassable, son oubli de soi sans pareil

*Je dirai que nous fûmes non seulement édifiées mais
vivement touchées quand, chaque dimanche, alors que son
ministère lui apportait un surcroît de travail; oui, vivement
émues de le voir se déplacer pour venir nous donner la Sainte
Communion au couvent. Nous avons essayé de lui faire
comprendre que c'était trop pour lui, que c'était à nous de
nous rendre à l'église; mais non, il resta ferme et chaque
dimanche, de grand matin, il était au couvent pour nous
donner le " Pain des Forts".*

*Mais, c'est quand le feu vint détruire son église et ensevelir
dans les cendres tous ses trésors personnels apportés de
Rome: vases sacrés, splendides reliquaires, ornements
liturgiques, que sais-je? Oui, c'est alors qu'il laissa voir
jusqu'où allait sa soumission et résignation au bon vouloir
divin.*

*Le soir de cette inoubliable et terrible tragédie, Sr Supérieure
et moi, nous nous rendîmes au presbytère, il était normal
d'aller lui présenter nos hommages et de lui témoigner notre
cordiale sympathie. A ses yeux perlaient des larmes, d'une
voix entrecoupée, il nous dit: " Mes Soeurs, c'est une bien
lourde épreuve alors que nous venions de finir de payer notre
église mais le doigt de Dieu est là... C'est sa sainte volonté. Il
s'agit de se résigner. Nous ne serons pas abandonnés, le bon
Dieu reste avec nous... Un jour viendra où notre église se
relèvera de ses ruines ".*

*Nous le quittâmes bien émues et très édifiées... Quelle
somme de courage il lui faut pour parler ainsi au soir d'un si
terrible jour. C'est ainsi que nous exprimions notre admiration.*

Dans la suite, que de fois nous eûmes l'occasion d'admirer son esprit de pauvreté et son détachement des choses terrestres. Il n'avait plus rien, c'est entendu... Le feu avait tout ravagé: vases sacrés, vêtements et lingerie liturgiques, etc., etc... Du peu qu'on lui offrait, toujours il se montrait satisfait. Il ne savait trop que faire pour nous témoigner sa profonde et paternelle gratitude. Je résume en disant que Monsieur l'abbé Bouillon était un prêtre modèle, il marchait sur les traces du curé d'Ars... Il était! un saint.

Ces édifiants témoignages parlent d'eux-mêmes. Rien à ajouter sauf que la vie continue le déroulement de son parchemin jusqu'au jour où Dieu mettant le point final, tout cessera. Pour Monsieur Bouillon, l'heure n'est pas encore sonnée!

Il continue de vaquer à ses occupations. Les chapelles provisoires de sa paroisse sont organisées. Insensiblement, sur cette première mission de curé de campagne, s'en greffe une autre: celle de fondateur. Soutenu par l'appui de la fondatrice, Mère Marie de S.-Joseph-de-l'Eucharistie, il poursuit son oeuvre.

Au cours de l'été il dirige la construction d'une annexe au " cénacle ". Ses filles spirituelles sont très à l'étroit et les recrues augmentent. Son coeur tout dévoué ne craint ni les fatigues, ni les épreuves pour leur assurer la survie. Aussi est-il heureux de leur prêter le 3° étage du presbytère ainsi que le prouvent ces notes:

Depuis quelques nuits les SS. Serv. de Notre-Dame, couchent au grenier du presbytère. Elles ont dû céder le haut de la Salle paroissiale, pour une chapelle temporaire, où elles avaient leur dortoir.

Lundi, le 15 août 1932, service, (le premier dans le haut de la Salle paroissiale) service du Rév. Messire Ls-Ph. Canuel, prêtre retiré chez les RR.SS. Servantes de N.-Dame Reine du Clergé, décédé le 12 vers 9 hres du matin, à 63 ans, 7 mois, 13 jours.

" Mes yeux sont toujours fixés vers le Seigneur; c'est lui qui dégagera mes pieds du filet. Regarde-moi, aie pitié de moi, car je suis solitaire et malheureux" (Ps 24, 15-16) .

BOULEVERSANT MESSAGE

" Sur la pierre méprisée par les maçons, Dieu a fondé son oeuvre " (Ps 117, 22-23) .

Avec l'incendie de l'église, M. le Curé Bouillon entre dans une nouvelle phase de sa vie. A ce moment tout semble se liguier contre lui. Sa fondation, pour laquelle il a consacré le meilleur de lui-même, lui apporte de nouveaux soucis. Son âme apparaît ployant sous le poids.

Avril 1933 le voit en retraite à Rimouski. Dans ses notes nous lisons:

18 avril 1933 - Monseigneur fit l'instruction de 10 hres an. Il parle des deux morts subites: celle de M. Chs Lavoie, et celle du Chanoine Fortunat Charron. Il fait la louange de ces deux, bons prêtres disparus. Pourrait-il en dire autant de moi? - Peu i importe l'éloge funèbre ne change pas son éternité! Nous seront fixés pour toujours et nous ne valons que ce que vaut notre âme aux yeux du bon Dieu - ici-bas le mépris, pourvu que là-haut soit la gloire! Cependant que notre conduite excelle aux yeux de tous, afin d'amener tous nos frères à l'amour de Jésus-Christ mais, si malgré tout le bon Dieu veut que je sois méconnu, délaies et méprisé - Fiat! - Pourvu que je l'aime et qu'il m'aime. Peu m'importe le reste.

19 avril 1933 - Mon Dieu, je viens de faire ma confession, il me semble que j'y ai été franchement et avec amour pour vous - J'ai confiance en votre miséricorde et j'éprouve le sentiment que je suis prêt! J'accepte la mort dans le temps et le lieu que vous avez décrétés pour moi et je mourrai par amour pour vous ô mon Dieu, dans les bras de ma bonne Mère Marie Immaculée, Reine du Clergé, conduit par S. Joseph, le patron de la bonne mort et le modèle des prêtres mourants.

... Le pauvre est démuné; il se sent faible devant les autres, incapable de défendre ce qu'il possède, sa réputation, ceux qui lui sont chers; on le néglige, on le compte pour rien, on le charge; ses proches même s'écartent de lui et ne le comprennent plus. A la longue son énergie faiblit, il n'ose plus agir ni même parler, il ne souhaite plus que de passer inaperçue.

Nous voici à l'heure du bouleversant tressage. Depuis le début, la fondation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, comme plus d'une fondation d'ailleurs, apparaît une énigme.

Précédemment nous avons lu les permissions demandées, les autorisations accordées, les encouragements de Monseigneur Georges Courchesne. Aujourd'hui, il s'interroge au sujet de cette future Congrégation.

De plus, faut-il le dire, des confrères charitables ne sont pas tous de l'avis de Monsieur Bouillon. Plusieurs, hélas le critiquent et lui retirent leur part de collaboration à l'heure où il en aurait besoin.

Or, le 8 septembre 1933, en la fête de la Nativité de Marie, Monseigneur venu présider la cérémonie fait connaître un changement d'objectif pour la Pieuse Association. Dans l'homélie il énonce son projet: séculariser le futur Institut pour en constituer un groupe de généreuses personnes toutes destinées à des oeuvres diocésaines quelconques, à l'action féminine plus spécialement.

Dans les Manuscrits de la fondatrice, nous retrouvons à ce sujet d'intéressants détails.

Vous avez fait votre retraite au pied de la Croix: en ce jour de la Nativité de la Sainte Vierge, vous vous attendiez à de grandes joies, mais comme les douleurs accompagnent les joies, vous aussi le 15, fête des Douleurs, vous les partagerez en reprenant vos habits séculiers. Priez!

Cette nouvelle n'étant parvenue à notre Père fondateur que le 7 pendant la veillée, trop tard pour qu'il puisse la porter à la communauté, de la première à la dernière, nous en étions ignorantes. C'est pourquoi elle fut une surprise si douloureuse.

Quand le matin du 8, je rencontrai Sa Grandeur accompagné de notre Père et de quelques prêtres, à l'entrée du vestibule, au pied de l'escalier conduisant à la chapelle temporaire, salle paroissiale, en attendant la future église, je vis bien l'air triste notre Père, et Monseigneur sans un salut encore moins un sourire me dire un peu brusquement: a Vous avez voulu nous jouer un mauvais tour? > Comprenant qu'il parlait ou faisait allusion à mes dernières crises d'angine... je répondis: « J'essaie de le réparer ». Le coeur serré, mais confiante, malgré ma grande faiblesse, je montai tranquillement l'escalier. de

Après l'office, au baiser de paix une nouvelle professe me dit:

« Mère, qu'allons-nous faire? » Je répondis: c'est tout réglé, nous ferons la volonté du bon Dieu .

... Le 15 passa, octobre arriva, aucune nouvelle de la sécularisation. Cependant mon cœur pressentait les grands événements, et nous, nous prions avec confiance nos grands protecteurs: le Saint-Esprit et Saint Joseph.

Les événements auxquels la fondatrice fait allusion ce sont les Membres du Clergé consultés qui étudieront si l'Association doit demeurer simplement laïque ou devenir une Congrégation religieuse.

Entre-temps pour répondre au désir de l'Ordinaire, désir exprimé au fondateur, la fondatrice demande des renseignements au Foyer de Québec. Quelques jours plus tard, elle reçoit la réponse suivante:

Bien chère Soeur,

Me rendre à la demande de Son Excellence Monseigneur Courchesne et à la vôtre serait mon désir, mais c'est un problème et je n'en vois pas la solution.

Par écrit, il m'est impossible de vous donner des renseignements qui vous soient utiles.

Il est regrettable que vous ne puissiez venir à Québec, en conversant, peut-être en viendrons-nous à quelques conclusions pratiques, quoique je ne saurais le promettre.

Comme vous le dites, l'incognito que nous devons rigoureusement garder. deviendrait impossible dans un village.

Prions, et espérons que le bon Dieu daignera éclairer cette importante question afin qu'elle soit résolue pour sa gloire et à votre satisfaction.

Veillez croire, ma chère Soeur, à mon sincère regret de ne pouvoir vous donner une réponse plus favorable, et agréez, l'expression de mes sentiments respectueux.

C. R.

Devant cette alternative, combien fut éloquent le silence du fondateur, combien fut admirable son

héroïque détachement, combien fut confiante et abandonnée sa prière au Père des Cieux!... « ayant présenté sa supplication à celui qui pouvait le sauver de la mort, il fut exaucé » (He 5,7).

La réunion eut lieu et elle fut en faveur de la création d'un Institut religieux. Le 21 octobre, Monseigneur fit demander M. le Curé Bouillon et les documents nous révèlent que le 30 octobre 1933, une nouvelle pétition fut envoyée à la Sacrée Congrégation des Religieux.

En guise de conclusion nous empruntons au Père Voillaume, cette prière qu'il adresse à son fondateur: le Père de Foucauld. Cette prière exprime on ne peut mieux les sentiments filiaux des filles spirituelles de M. le Curé Bouillon: les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé.

*Dieu seul sait ce que vous a coûté chacune de nos âmes, chacune de nos vocations, à vous qui êtes notre Père (...)
Nous ne nous doutons pas à quel point nous sommes vraiment vos filles, car, sans vous, nous ne serions pas ici, et vous êtes sans doute à l'origine de l'amitié que Jésus nous témoigne.*

JUBILE D'OR AU COUVENT DE SAINT-ANACLET

*Vous publierez le jubilé,
Est-il écrit au Lévitique;
Et, devant le peuple assemblé,
Vous ferez fête magnifique (Lév 25, 10).*

Le 8 octobre 1933, la paroisse de Saint-Anaclet est en liesse. Il y a cinquante ans les religieuses de Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski, venaient prendre la direction de l'école paroissiale.

A cette occasion une invitation avait été lancée aux anciens élèves de venir célébrer la « Noce d'Or » de leur Alma Mater.

Monsieur le Curé Bouillon, élève de 1883-1888, fut invité à prononcer l'homélie de la fête.

Monseigneur, mes Frères,

Magnificat anima mea Dominum.

Parmi les fêtes auxquelles vous pouvez être conviés, je n'en sais guère de plus charmantes que celle qui nous rassemble aujourd'hui; et vous y êtes venus avec une bonne grâce et un empressement qui ne peuvent manquer de réjouir profondément les organisatrices de ce cinquantenaire.

Il y a en effet dans un jubilé d'or, autre chose que des compliments et des chants. C'est une véritable fête qui a ses joies, ses émotions, ses leçons et ses encouragements, une fête qui jette, au milieu des jours sombres dont la vie est pleine, un gai rayon de soleil.

Un Jubilé d'or de Couvent, c'est la fête de tous ceux qui sont passés par cette maison bénie; de tous ces écoliers et écolières d'hier et d'aujourd'hui qui ont bénéficié et bénéficièrent du dévouement de leurs maîtresses. C'est la fête des familles. Vous n'avez rien M. F. de plus cher que vos enfants, qui sont votre vivante image, et si vous faites pour eux, de grand coeur, les sacrifices que je sais, si vous dites souvent, en pensant à eux, au milieu de vos dures fatigues: « Je veux, coûte que coûte, qu'ils soient bien élevés, et qu'ils aient non seulement l'instruction qui convient à leur âge, mais encore l'éducation qui forme leur coeur à toutes les vertus chrétiennes ». N'est-ce pas pour vous une joie bien douce de les voir grandir peu à peu, et d'années en années prendre la parure et l'ornement de vertus et de grâce qui font le charme de la jeunesse?

C'est un grand pas de fait, non seulement dans la voie du progrès, mais dans celle de la moralité et de la prospérité publique, que l'on commence à comprendre combien il est important de former dès le berceau l'esprit et le coeur des enfants. Les conséquences d'une mauvaise éducation sont si graves, pour eux, pour la famille, pour la société, qu'on ne peut ni excuser ni expliquer la coupable incurie de certains parents à cet égard.

C'est la fête des maîtresses à qui vous avez confié l'éducation de vos enfants.

L'éducation de l'enfance n'est pas, M. F., une profession vulgaire; c'est une carrière toute de sacrifice et de dévouement.

Pour s'y consacrer, il faut un motif plus fort et plus pur que celui qui est le mobile des entreprises ordinaires de la vie, il faut des convictions profondément religieuses, un coeur de mère, un courage viril et une abnégation sans bornes. Il faut

tout cela, pour donner à vos enfants une éducation maternelle et chrétienne, la seule qui soit appropriée à leurs besoins.

Oui, M. F., l'éducation des enfants doit être une éducation maternelle. Pour les institutrices, mettre cette vérité en oubli, c'est s'écarter du but de leur mission.

Depuis que les hommes vivent en société, ils ont fait bien des progrès dans les arts. Pour les apprécier à leur juste valeur, il faudrait comparer nos oeuvres avec les oeuvres des peuples qui nous ont précédés.

Comment sommes-nous arrivés à ce degré de perfection? C'est en cherchant à ravir à la nature ses secrets, c'est en cherchant à l'imiter.

L'éducation des enfants est aussi un art dont la nature est le modèle. La meilleure institutrice est celle qui sait le mieux se conformer à la nature. Qu'elle étudie ce qu'une mère de famille fait pour ses enfants, la manière dont elle le fait, c'est là le type, le véritable modèle dont elle ne doit jamais s'écarter, si elle prétend à quelques succès. Non, je ne crains pas de le dire, il n'y a de bonne éducation pour les enfants que celle qui lui est donnée par sa mère, ou celle qui n'est qu'un reflet de l'éducation maternelle, car c'est la seule éducation basée sur la nature.

Il ne faut pas nous en étonner, M. F., la Providence a tout réglé ici-bas avec ordre et sagesse, pour le plus grand avantage de ses créatures. Tout arrive à sa fin par des moyens dignes de Dieu.

Qu'elle est la sève qui convient le mieux au fruit suspendu dans nos vergers pour en développer la douce saveur? N'est-ce pas celle de l'arbre sur lequel il s'est épanoui en fleur adorante? Qu'il y reste jusqu'à sa maturité, et il y trouvera avec abondance la nourriture qui lui est propre.

Dieu a fait de la mère de famille un trésor inépuisable pour ses jeunes enfants. Elle les nourrit du plus pur de sa substance: une partie de sa vie devient leur vie. Et bien! ce n'est point tout; ce n'est pas encore assez.

La nourriture matérielle ne suffit point à ceux à qui elle a donné le jour, car ils sont doués non seulement d'un corps, mais surtout d'une âme immortelle. A cette âme, il faut un aliment: cet aliment, c'est la connaissance et l'amour. Le

coeur d'une mère en est abondamment pourvu. Si parfois le premier manque, le second y supplée. Qui dira les prodiges d'affection et de patience que Dieu a mis dans le coeur d'une mère? Qui racontera ces soins minutieux dont elle environne son jeune enfant.

Douée d'un admirable instinct, elle sait prévenir ses besoins et ses douleurs. Résistant aux charmes du sommeil, son oeil veille avec amour sur le berceau où il repose.

Elle aide son faible pied à marcher: elle apprend à sa jeune bouche les mots de père, de mère, de Dieu, de frère et de sœur. Comme Dieu faisait à l'égard du premier homme, elle lui enseigne les noms de toute créature.

Puisqu'il en est ainsi, vous allez me dire, M. F., pourquoi la mère de famille ne conserve-t-elle pas toujours ce précieux dépôt que la Providence lui a confié? Lui est-il permis de se décharger sur autrui d'une fonction si douce et si noble? A cela, je répondrai:

Quand une mère de famille est dans une position telle, qu'elle peut elle-même donner à ses enfants l'éducation qui leur convient, elle aurait tort de se décharger sur autrui de cette obligation sacrée. Mais, dans l'état actuel de notre société, il en est rarement ainsi; alors, il faut céder aux exigences et aux nécessités de la vie. Mais alors aussi, il faut qu'elle use de son discernement de mère, afin de pouvoir rencontrer un coeur dévoué, une affection sans bornes, pour remplacer son coeur et son affection. Je n'hésite point à le dire, mère de famille, cet autre vous-même, vous l'avez trouvé dans le dévouement des RR. SS. de N.D. du S. Rosaire. Oui, ces âmes généreuses et dévouées ont renoncé aux biens de ce monde, aux jouissances de la terre, aux consolations de la famille, pour vouer à vos enfants une pieuse, vive et touchante affection. Elles sont leurs mères: vos enfants sont leurs propres enfants. Tout en les instruisant, elles dirigent leurs premiers pas dans les sentiers de la vertu.

Elles étudient avec une tendre sollicitude, les caractères, les aptitudes, les inclinations diverses de leurs jeunes élèves. Elles développent les sentiments nobles et généreux. Elles entretiennent une émulation bien différente de cette rivalité inquiète et chagrine qui divise et qui devient le germe de passions étroites et funestes. Si elles voient poindre dans les jeunes âmes qui lui sont confiées l'égoïsme, l'insensibilité pour les maux d'autrui, les prétentions mesquines d'un amour-propre naissant, elles savent lutter avec discernement et prudence, contre ces ennemis qui acquerraient des forces

indomptables, s'ils n'avaient devant eux un adversaire qui ne leur laisse point un moment de repos. Qu'elles sont heureuses, lorsque leurs travaux et leurs veilles sont couronnés de succès!

D'autres se réjouissent du bien qu'ils ont acquis, des honneurs qui leur sont rendus: ces infatigables institutrices de la jeunesse ne sont heureuses que du bien qu'elles font à vos enfants et à vous-mêmes. Oui, l'éducation qui est donnée à vos enfants est la seule éducation qui leur convienne, car c'est une éducation toute maternelle.

C'est de plus une éducation chrétienne. Il est une vérité que les intelligences les moins cultivées peuvent comprendre, c'est que la religion est la condition nécessaire du bonheur des familles et des sociétés.

Il en est une autre, non moins incontestable, c'est que la femme exerce une grande influence sur la famille et sur la société.

La famille est une petite société où il y a commandement et obéissance, pouvoir et subordination. Si le commandement est sévère et absolu; si d'un autre côté l'obéissance est relâchée, les membres de la famille sont dans des rapports forcés.

C'est la religion, M. F., qui investit le pouvoir paternel de son caractère propre; c'est elle qui lui fait unir la douceur à la gravité, lui fait comprendre la sainteté et l'importance de ses obligations. Elle sanctifie l'obéissance, car, non contente de seconder la nature, en prescrivant aux enfants d'aimer leurs parents, elle les leur représente comme les images de Dieu sur terre. Ainsi elle leur inculque un amour mêlé de respect.

Si la sévérité du commandement est tempérée par l'affection, l'affection fait disparaître ce que l'obéissance a de pénible.

Il faudrait un autre pinceau que le mien pour vous faire le tableau de la famille chrétienne. Aucun bonheur n'est comparable à son bonheur; là, règne l'ordre, là, tout est à sa place. Là, des intelligences libres observent sans efforts les relations fondées sur la nature et sur la volonté divine.

Faites disparaître de la famille la douce influence de la religion chrétienne, et vous verrez combien elle était un élément nécessaire à son bonheur. Le père devient un maître sans entrailles, le fils un esclave révolté. Au sein d'une pareille

famille se développent les germes funestes des mauvais exemples, des scandales et des crimes. C'est une terre de désolation et de ruines.

L'influence de la femme chrétienne préviendra ces malheurs.

Au père de famille sont réservés les travaux pénibles, les tracas des affaires; à la femme est dévolue la noble tâche d'épier, dans ses jeunes enfants, les premières lueurs de l'intelligence, pour les diriger vers ce qui est bon, vrai et juste; de découvrir le premier germe de la vertu, pour l'échauffer doucement sur son sein maternel, le développer, et lui faire produire des fruits abondants.

Elle leur enseigne qu'il y a au ciel un père commun, et que tous les hommes sont ses enfants; qu'ils sont tous frères, et qu'à ce titre ils se doivent aimer et secourir. Elle les prépare à la vie, en leur donnant l'exemple du dévouement et du sacrifice. Elle leur montre la mystérieuse et efficace intervention de Dieu dans les choses d'ici-bas; elle leur parle de sa justice, qui punit les méchants et récompense les bons; de sa miséricorde, qui convie le pécheur au pardon. Ainsi, elle donne le premier aliment à un des instincts les plus profonds de notre coeur, à l'instinct religieux.

Il est facile de comprendre, M. F., quel trésor c'est non seulement pour la famille, mais pour la société, que des enfants élevés dans de tels principes.

C'est enfin la fête de toute la paroisse et de tous les amis de l'éducation, et puis pourquoi pas la fête de toute l'église. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Pourquoi l'église n'aurait-elle pas le droit de se réjouir et de partager votre légitime allégresse, M. F.? L'Église qui parfois et en certains tristes pays, pauvre, dépouillée, n'ayant que la voix de sa prière et les aumônes des fidèles soutient, pour l'éducation chrétienne de ses enfants, une lutte inégale qui fait la honte de ces pays dit civilisés.

M. F., vous saisissez facilement le sens élevé de cette fête où l'Eglise vous présente ces 1000 élèves, parmi lesquels, nous comptons: 6 prêtres, 3 ecclésiastiques, 4 religieux, 33 religieuses. 9 professions libérales, 5 cours classiques (sans profession); 12 étudiants actuels au séminaire, 65 maîtresses religieuses, 200 brevets d'enseignements et un grand nombre d'industriels, de commerçants, et mères de famille et jeunes filles, sortis du couvent des SS. du S. Rosaire à S. Anaclet et où elle tressaille avec plus de joie encore que cette Romaine qui disait, en montrant ses fils: u Voilà mes bijoux!> Oui, M.

F. si l'Église aime si tendrement ses enfants, si pour eux, elle les comble de tant de bienfaits, si pour eux, elle donnerait jusqu'à la dernière goutte de son sang, soyez-lui pieusement fidèles, et dans l'élan de votre âme, alors qu'ailleurs elle est traitée en ennemie, enlacez-la de vos deux bras pour lui dire au moins ce que dit un jour un enfant qui voyait pleurer sa mère: « O maman, vous pleurez, laissez-moi boire vos larmes et ramener le sourire dans vos yeux! »

Monseigneur, en ce jour heureux du cinquantième anniversaire de la fondation du couvent de S. Anaclet, la venue de Votre Excellence pour en rehausser l'éclat est un événement heureux qui restera longtemps gravé dans le coeur de tous.

La vue du premier pasteur réjouit toujours le coeur des vrais chrétiens; elle excite l'allégresse, réveille la piété, et ranime la foi.

Tels sont, Monseigneur, j'en suis sûr, les sentiments qui animent cette paroisse. Elle voit en vous le successeur des apôtres, l'héritier des saints et pieux Pontifes qui ont planté l'étendard du Christianisme dans ce diocèse et elle s'applaudit de l'insigne honneur que vous lui faites aujourd'hui, en lui donnant la douce joie de contempler les traits de celui qui continue si dignement les aeuves établies par ses prédécesseurs.

Ce n'est pas à moi, Monseigneur, de faire l'éloge des fidèles qui se pressent autour de vous. Cependant, par la joie franche et sincère, par l'enthousiasme vrai que votre présence excite en eux, vous pouvez juger des dispositions religieuses qui animent cette paroisse. Nous savons que c'est faire tressaillir votre coeur d'Evêque que de vous dire: la religion et ses saintes lois exercent leur bénigne influence sur les paroisses de votre diocèse: et MM. les Curés peuvent se dire que leur devoir fidèlement accompli peut y être pour quelque chose, nos maisons d'éducation tenues par de si dévoués maîtres et maîtresses, par les RR.SS. du S. Rosaire en particulier, secondent sûrement la grâce du bon Dieu qui opère par tous ces moyens.

M. F., j'ai fini, j'ai peut-être abusé de votre patience, pardonnez-moi, c'est la deuxième fois qu'il m'est donné de vous voir ainsi tous réunis dans l'église de mon baptême et de ma première messe, et de vous adresser la parole. D'abord, il y a 33 ans, à la première messe de l'un des vôtres, élève comme moi de votre bon couvent des SS. du S. Rosaire, et cette fois-ci. Je n'ai pu résister à la prière faite

avec une insistance toute maternelle. Je demande au bon Dieu de récompenser toutes nos anciennes et futures maîtresses du S. Rosaire, et pour vous, M. F., j'implore le jubilé éternel, où nous pourrons louer et aimer le bon Dieu sans fin et la bénédiction de Monseigneur. Amen.

CONSTRUCTION D'UN SOUBASSEMENT

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, ce sont ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front, ceux qui marchent, pensifs, épris d'un but sublime, ayant devant les yeux, sans cesse nuit et jour, ou quelque saint labeur ou quelque grand amour, ceux dont le coeur est bon, ceux dont les jours sont pleins... (V. Hugo).

Le pasteur qui s'est donné pour sa paroisse depuis M début de sa fondation, n'aura de cesse qu'elle soit réorganisée pour les offices liturgiques.

Dieu seul tonnait les sacrifices et les soucis qu'apportèrent au zélé Curé Bouillon, les années 1932-1935. Même s'il n'eut pas à parcourir le long trajet de 1906 pour l'Offrande du Saint Sacrifice, il n'en restait pas moins qu'il avait vieilli, que ses forces avaient diminué. S'il portait sa croix en silence attendant que sonnât l'heure de la Providence, il ressentait profondément le contre-coup du manque d'unité dans le rassemblement de ses paroissiens.

Dans l'une de ses lettres à l'Ordinaire, en date du 7 mai 1932, au lendemain de l'incendie de l'église, n'avait-il pas écrit: « Je veux hâter la construction afin d'avoir le logis pour l'hiver? » Ce projet était resté à l'état silencieux. Par les présentes, nous verrons que c'est seulement en 1935 que s'effectuera la réalisation de ce plan.

*A Son Excellence Monseigneur Courchesne,
Evêque de Rimouski.*

Excellence,

L'humble requête de la majorité des habitants francs-tenanciers de la paroisse de S.-Edmond du Lac-au-Saumon, au comté de Matapédia, district de Rimouski, lesquels représentent très respectueusement à Votre Excellence:

Que le 6 mai 1932, l'église de la dite paroisse a été incendiée;

Que depuis cette date, les offices religieux se font dans une salle trop petite pour contenir la population, ce qui amène la nécessité de dire quatre messes les dimanches et les jours de fête d'obligation, ce qui gêne fort la population et empêche l'union paroissiale, et lui fait sentir vivement le pressant besoin d'en avoir une nouvelle:

C'est pourquoi vos suppliants prient Votre Excellence de leur permettre de construire un soubassement en matières incombustibles et de continuer plus tard l'église aussi en matières incombustibles.

Ce soubassement serait du coût approximatif de \$19,000.00, pas plus. C'est pourquoi vos suppliants prient Votre Excellence de leur permettre de construire d'abord un soubassement, en tel lieu qu'elle voudra bien désigner, et sur telles dimensions qu'il lui plaira de déterminer. Et vos suppliants ne cesseront de prier.

A. Bouillon, ptre, curé.

Lac-au-Saumon, le 6 février 1935

A cette requête répond le décret suivant:

*GEORGES COURCHESNE
Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique,
Evêque de Saint-Germain de Rimouski*

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que:

Vu le procès-verbal, en date du 4 mars 1935, d'une assemblée présidée par le Très Révérend Monsieur J: D. Morin, vicaire forain et curé de la paroisse Saint-Jacques de Causapsca, par Nous député dans la paroisse de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon, comté de Matapédia, district de Rimouski, pour ce qui concerne la construction d'un soubassement devant servir d'église provisoire, en attendant l'exécution du plan complet qui comporte la construction d'une église au-dessus de ce soubassement, en conformité d'une requête, en date du 6 février 1935, à Nous présentée à cet effet par la majorité des habitants francs-tenanciers de la dite paroisse:

Nous étant assuré que notre dit député a fidèlement observé, dans l'exécution de la commission que Nous lui avons donné au sujet de la dite construction, les formalités prescrites en

pareil cas par les lois ecclésiastiques et civiles;

En conséquence, Nous avons permis et Nous permettons qu'il soit construit dans la dite paroisse de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon, un soubassement en matériaux incombustibles dont le coût ne devra pas dépasser la somme de dix-neuf mine piastres (\$19,000.00), et de plus Nous avons réglé et réglons ce qui suit:

Le dit soubassement aura environ cent soixante-douze pieds de longueur, cinquante-cinq pieds de largeur et onze pieds de hauteur.

Copie du plan du dit soubassement et de la future église devra être transmis à l'évêché pour y être conservé.

Sera Notre présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale de la dite paroisse de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon, le premier dimanche après sa réception, et conservé aux archives de l'église paroissiale.

Donné à Saint-Germain de Rimouski, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing du chancelier diocésain, le vingt-septième jour du mois de mars de l'année mil neuf cent trente-cinq.

Signé: Georges. Ev. de S: Germain de Rimouski; par Monseigneur Edouard Chénard, Ptre. Chancelier .

Le 21 mai 1935, sous la direction de Monsieur Georges Dubé, Entrepreneur de Rimouski, les travaux commencèrent et le 20 octobre de la même année, M. le Curé Bouillon avait la joie d'y célébrer la première messe.

A l'occasion de la visite pastorale de Mgr Georges Courehesne, évêque de Saint-Germain de Rimouski, le 28 mai 1936, eut lieu la bénédiction, en présence des paroissiens réunis et de nombreux prêtres.

De nouveau, Monsieur Bouillon avait fidèlement accompli sa mission et avec Paul Claudel, ne pouvons-nous redire cette strophe de la Messe là-bas:

Il y a un homme qui a reçu sa tâche le matin et qui ne fait plus qu'un avec elle!

Médecin, poète, soldat, laboureur et bâtisseur de maisons.

*Il offre à Dieu, entouré de cette oeuvre de toutes parts sous
lui peu à peu qui s'exhausse comme un autel,*

Une chose qui porte son nom.

SUPPLIQUE AU SAINT PÈRE

Au milieu de ses activités pastorales, le Fondateur ne se désintéresse nullement de sa petite communauté. La pétition suivante présentée à Rome, par Monseigneur Georges Courchesne, en témoigne.

24 septembre 1935

Très Saint Père,

L'humble soussigné, évêque de Saint-Germain en Amérique (Rimouski, Canada), soumet respectueusement à Votre Sainteté qu'en mars 1931 il reçut de la S.C. des Religieux la lettre suivante:

Quum Excellentia Tua Rev. ma, litteris sub die 9 februari 1930 datis, facultatem petierit novum Institutum Sororum fundandi, cuius titulus vulgo Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, hxc S. Congregatio re mature perpensa, in Congressu diei 7 februari 1931, rescribendum censuit prout rescribit:

Dilata ad opportunius tempus; nam numerus asseclarum non sat magnus est, et Institutum ipsum haud sufficienter usque adhuc dedit stabilitatis et firmitatis argumenta.

Haec a me, officii mei debito, communicanda erant cum E. T. ut interesse habentibus faveat significare, dum omnia Tibi a Domino adprecans, me profiteor.

Datum Romae, die 7 martii 1931.

Traduction: *Votre Excellence, par une lettre datée du 9 février 1930, a demandé la « faculté » de fonder un nouvel Institut de Religieuses lu nom de: Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé. Cette Sacrée congrégation, après mûre réflexion, à sa réunion du 7 février 1931, a ugé devoir répondre à la vôtre ce qui suit: «Concession reportée à un temps plus opportun; le nombre des adeptes n'est pas assez grand, et l'Institut lui-même n'a pas suffisamment fourni*

jusqu'à présent d'argument stable et ferme». Il est de mon office de communiquer cette réponse à Votre Excellence qui voudra bien la signifier aux intéressés. C'est de tout coeur que je prie le Seigneur pour qu'il vous comble de ses bénédictions. Signé: Vinc. La Puma, Secr.

Deux ans plus tard, le 30 octobre 1933, j'avais l'honneur d'écrire à la S.C. des Religieux la lettre suivante:

Depuis ces deux ans (que j'ai reçu de V.S. la lettre dilatoire qui précède), la pieuse association a continué de se recruter et de se former dans la ferveur et le travail préparatoire à son oeuvre: sanctification de ses membres par la réparation des péchés des âmes consacrées à Dieu, par la fidélité aux commandements de Dieu et de l'Eglise et la pratique des conseils évangéliques; poursuite de cette fin par une vie de labeur au service des ministres de l'autel: tenue et service des presbytères (où les prêtres mènent la vie commune, selon l'usage de ce pays), soin des sacristies, surtout dans les pays de missions pauvres; oeuvre des catéchismes, enseignement ménager, oeuvre des classes dans les paroisses dépourvues de ressources; orphelinats, hôpitaux provisoires en temps d'épidémie.

Déjà trente-cinq vierges vivent de la vie commune, sous une règle destinée à les former à ces oeuvres, et quinze autres attendent leur admission. La pieuse association attend que Votre Sainteté lui ait permis de se constituer en religion proprement dite pour se porter à l'appel de Nos Seigneurs Charlebois et Turquetil, Vicaires apostoliques du Keewatin et de la Baie d'Hudson, qui comptent parmi nos missions du nord les plus pénibles et les plus méritoires. Elles sont également prêtes à se rendre en Afrique à l'appel d'un autre évêque missionnaire Oblat, au Basutoland. Les Oblats du Mont-Joli et les Clercs de Saint-Viateur de Sully, dans mon diocèse, se disent très satisfaits des services, de l'esprit et de la piété de ces pieuses filles qui sont à leur service depuis deux ans.

Les prédicateurs de retraite qui les ont exhortées et le visiteur canonique que j'ai prié de les examiner avec soin, m'assurent qu'il y a chez le curé fondateur (l'abbé Alexandre Bouillon) et chez les dirigeantes de la pieuse association des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé une vie intérieure éclairée et fervente et chez leurs dirigées un grand esprit d'obéissance, et, comme disposition propre à aider le prêtre dans les oeuvres auxiliaires de l'Action catholique féminine, un zèle ardent mais sans illusions. De sorte que l'humble soussigné croit apercevoir des signes de la volonté du bon Dieu dans le

projet de fondation religieuse qui lui a été soumis et qu'il dépose aux pieds de Votre Sainteté, croyant que l'association présente maintenant les garanties de stabilité et de fermeté qui lui manquaient encore en 1931.

A genoux aux pieds du Très Saint Père, l'évêque de Rimouski demande donc qu'il lui soit permis d'ériger en communauté religieuse à voeux simples la pieuse association des Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, présentement groupée au Lac-au-Saumon, dans le diocèse de Rimouski. Veuillez Votre Sainteté, etc.

Très Saint Père, depuis 1933, où la lettre qui précède A été écrite, la pieuse association mentionnée continue auprès de moi ses infantes cependant que le recrutement soigneux des sujets se poursuit. Ce recrutement serait plus rapide si j'avais le bonheur d'obtenir de Votre Sainteté la permission de l'ériger en Institut religieux à voeux simples. Il y a toutefois quarante-six vierges réunies qui prient, travaillent, rendent service dans cinq mission chez les religieux, et qui reçoivent, de tous ceux qui les connaissent à l'oeuvre, les témoignages les plus propres à m'encourager dans cette troisième instance auprès de Votre Sainteté.

Prosterné donc à Vos pieds, Très Saint Père, je renouvelle ma demande et je prie Votre Sainteté de me bénir,

Georges Courchesne, év. de Rimouski

APPROBATION CANONIQUE

La vie communautaire au « Cénacle » se poursuit dans le calme, la prière, la charité ardente des soeurs. La Congrégation avance avec ses joies et ses croix. Un événement bien remarquable, l'approbation canonique, vient consolider l'Oeuvre du Fondateur. La formation d'un Institut religieux n'est pas l'affaire de quelques mois ou de quelques années, mais un travail de longue haleine et de persévérance.

Durant les six premières années de la fondation, la majeure partie des soeurs n'étaient encore que des novices et postulantes. La formation des professes elles-mêmes ne pouvaient être considérée comme parvenue à son terme. En effet, les coutumes et usages, qui sont l'expression de l'esprit d'un Institut, ne peuvent se fixer que peu à peu, et devenir règlements qu'après avoir subi l'épreuve du temps.

En attendant cette heureuse et nécessaire maturité, la Fondatrice devait être la « règle vivante » qui dirige les unes et les autres dans une voie unique.

Tout en ne formant qu'une seule Communauté, sans postulat, sans noviciat, quelques-unes tentent l'expérience du service dans les presbytères et maisons de religieux. Rien de canoniquement constitué, au sens juridique du mot.

Quelle ne fut pas la joie du Fondateur, joie discrète mais réelle et profonde, lorsqu'il apprit l'heureuse nouvelle de la reconnaissance canonique de sa fondation?

Voici comment il l'exprime:

14 février 1936 - Visite de Monseigneur Georges Courchesne arrivé par le train de 6 hrs du soir. Il se rend de suite chez les SS. Servantes de Notre-Dame du Clergé, rassemble les Soeurs dans la chapelle de la communauté et leur lit le Décret les constituant communauté diocésaine et leur permettant de faire des voeux. La joie est complète.

*Evêché de Rimouski
Georges Courchesne, évêque de Saint-Germain de Rimouski*

*A Nos très chères filles
les Tertiaires de Notre-Dame Reine du Clergé Salut et
Bénédiction en Notre-Seigneur*

*A tous ceux qui verront les présentes. Nous faisons savoir que
vu:*

1 - Les requêtes du soussigné évêque de Saint-Germain de Rimouski à la Sacrée Congrégation des Religieux, en date du 9 février 1930, du 30 octobre 1933 et du 24 septembre 1935, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ériger en Institut religieux à voeux simples, sous le nom de Servantes de Notre-Dame Reine Clergé, la pieuse association instituée par M. l'abbé Alexandre Bouillon, curé de Saint-Edmond du Lac-au-Saumon, comté dt Matapédia, sous le nom et avec les privilèges de Tertiaires de Notre-Dame Reine du Clergé;

2 - la requête, en date du 29 mai 1930, présentée par la directrice de la dite pieuse association et ses compagnes au

Saint: Siègè, à l'effet d'obtenir le droit d'être érigées en communauté religieuse à voeux simples pour leur sanctification personnelle et pour le service spirituel et temporel du clergé;

3 - *l'autorisation accordée par le Saint-Siège dans un rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux en date du 25 janvier 1936 à l'évêque de Saint-Germain de Rimouski déclarant que « Rien ne s'oppose à ce que, conformément au Canon 492, un nouvel Institut de droit diocésain soit fondé avec le titre de Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé ».*

4 - *l'utilité de la dite association déjà reconnue par les services qu'elle a rendus et rend encore aux maisons de religieux et de prêtres qui dirigent les paroisses;*

En conséquence, Nous avons érigé, et, par les présentes, Nous érigeons la pieuse association des Tertiaires de Notre-Dame Reine du Clergé en Institut religieux à voeux simples sous le titre de Soeurs Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, enjoignant au nouvel Institut de Nous présenter ses Constitutions aussitôt que possible pour être approuvées par Nous.

Nous rappelons à l'Institut des Soeurs Servantes de Marie Reine du Clergé que le but premier et général de sa fondation est la sanctification de ses membres par l'observance des trois voeux de religion et l'observance de ses constitutions; que son but secondaire sera de se dévouer au service des religieux et des prêtres dans l'entretien des presbytères et des sacristies et dans l'aide que les Soeurs pourront donner à l'enseignement du caté. chisme dans les diverses missions; de même que dans le soin des malades dans les hôpitaux qu'on voudra leur confier provisoirement ou de façon définitive, le tout selon leurs constitutions, les règles du Droit canonique, la pratique reconnue par la Sacrée Congrégation des Religieux et l'autorisation qu'elles devront obtenir de l'autorité diocésaine.

Donné à Rimouski, le quatorzième jour de février de l'an de grâce mil neuf cent trente-six.

Georges, év. de St-Germain de Rimouski.

Cette lecture terminée, Monseigneur invite les membres du nouvel Institut à la reconnaissance, à une grande ouverture et disponibilité au service de l'Eglise.

L'Église n'a pas été longue à nous accorder ce que nous demandions. Remerciez votre Père fondateur qui s'est occupé de vous avez aussi un pieux souvenir pour le porteur de votre décret.

Elargissez vos âmes pour semer autour de vous la paix et la joie par vos sacrifices, votre bon exemple et vos paroles édifiantes. Il faut que vous preniez part aux intérêts de l'Église: que vous soyez tristes avec elle et que vous vous réjouissiez de ses joies.

Dans une famille, n'est-ce pas les serviteurs qui prennent le plus d'intérêt pour leur Maître qui sont aimés le plus? Il en est ainsi dans la grande famille religieuse. Ce sont les âmes qui partagent le plus avec elle, qui plaisent davantage au Coeur de Jésus.

Il bénit la communauté et fait chanter le Magnificat!

A la nouvelle de cette approbation, quelques prêtres et communautés religieuses unissent leurs actions de grâces au Vénéré fondateur pour remercier le Tout-Puissant de cette insigne faveur. S'ajoutent d'elles-mêmes des félicitations bien méritées à l'adresse de celui qui a beaucoup peiné.

Le 24 février 1936

Cher Monsieur Bouillon,

J'apprends par la voix des journaux l'heureuse nouvelle de la reconnaissance officielle par l'Église de votre chère Congrégation des Servantes de Marie Reine du Clergé.

Souffrez qu'à titre d'ancien confrère de séminaire et d'ami de toujours, je vienne vous en exprimer ma joie et vous offrir, à cette occasion, mes plus sincères félicitations.

Le but que désirent poursuivre vos religieuses est des plus nobles et des plus apostoliques. De plus, l'idéal qu'elles ambitionnent d'aller à l'étranger pour se dévouer et se donner à la grande cause des âmes en fait tout de suite des missionnaires émérites. Dans ce mouvement vers les missions qui s'accroît de plus en plus chez nous, elles trouveront vite de quoi satisfaire ces désirs élevés d'apostolat et figureront bien, - j'en ai la douce espérance, à côté de leurs soeurs aînées dans le grand travail d'évangélisation.

Quant à vous, je ne vous apprend rien, vous n'êtes pas à la fin de vos peines. Mais tout cela ne doit pas vous effrayer. La foi et la confiance en Dieu qui vous ont guidé si bien jusqu'à date, sauront encore vous tenir et vous soutenir dans votre tâche.

Je prie Notre Seigneur et sa sainte Mère, la Reine du Clergé, de bénir votre travail et de le couronner de succès pour leur gloire et pour le bien des âmes.

Me recommandant instamment, avec mon pauvre diocèse, à vos saintes prières, ainsi qu'à celles de vos bonnes religieuses,

je vous prie de me croire, cher Monsieur Bouillon, votre toujours bien fraternel en Notre-Seigneur et sa sainte Mère,

L.-J. Arthur Melançon, év. de Gravelbourg

DÉTACHEMENT

Par le don de l'Esprit, l'homme parvient, dans la foi, à contempler et à goûter le mystère de la volonté divine (Ecclé 17, 7-8).

Mystère de la volonté divine? Oui, tous ces détachements que nous apporte le quotidien de la vie. Sous son enveloppe se cache le « mystère de Dieu » que seule la foi nous découvre.

Au cours de sa vie sacerdotale, M. le curé Bouillon l'a expérimenté, l'a vécu et le vit encore.

Déjà il a pris part aux diverses épreuves de la Congrégation qu'il a fondée, qu'il se garde bien de nommer: MA Congrégation mais VOTRE communauté. Petit à petit il se détache de cet honneur lequel est sans aucun doute le sien. Il arrive que des personnes, nées pour de nobles actions, demeurent dans l'ombre, une fois leur travail accompli. « Ce qui sur terre semble un déclin est au ciel l'avènement de ta vie », écrit Karl Rahner . Pour Monsieur Bouillon, c'est l'heure du détachement.

LE CHANOINE JOSEPH PERRON

Dans ses notes personnelles la fondatrice relate

I'arrivée de cet hôte distingué.

Monsieur le Chanoine Joseph Perron arriva au Cénacle le 27 septembre 1937, muni d'une lettre authentiquée par Monseigneur Courchesne, lui octroyant plein pouvoir tant spirituel que temporel sur notre jeune communauté à peine sortie du berceau.

Notre Père Fondateur, qui perdait toute autorité sur sa fondation dut en être beaucoup affecté, mais sa grande vénération, sa sincère obéissance et sa profonde humilité ne laissèrent rien paraître. Il se retira tranquillement sous prétexte de travail plus pressant dans sa paroisse. En silence je l'admirais, car je pressentais de grandes souffrances minant sa santé déjà précaire.

Un jour de mars 1939, M. le Chanoine me fit venir à son bureau et me demanda un changement qui ne relevait pas de moi, mais du Père fondateur. Un peu rudement, il me répondit: «Mais vous savez bien que votre Père fondateur n'existe plus pour vous. Monseigneur m'a donné toute autorité spirituelle et matérielle sur la communauté. Alors, obéissez.»

- Pardon, Monsieur le Chanoine, mais je ne le puis, ma conscience ne me le permet pas. Si notre Saint Père le Pape était ici, il m'approuverait. Il me dirait:

- Oui, ma fille, vous avez raison. Seul, le fondateur reçoit du ciel les lumières et les grâces nécessaires pour bien diriger son oeuvre. C'est donc à lui que je dois aller. Et j'y allai.

C'est là que je constatai le ravage des grandes souffrance endurées par notre cher Père Fondateur, et je compris sans peine le fléchissement de sa santé. J'en fus très impressionnée.

Sans un mot de Monseigneur l'avertissant de cette décision, notre Père l'apprit brutalement par M. le Chanoine lui-même, quelques jours après son installation à notre cher petit Cénacle endeuillé malgré notre ignorance des faits (...).

Notre bon Père fut très heureux de me voir, et apprit avec une sainte joie que ses filles avaient toujours une grande confiance en lui et le considéraient comme leur seul et vrai Père. Je ne pua m'empêcher de lui dire:

- Mon Père, comment se fait-il que malgré cette grande

souffrance, cette terrible épreuve, toujours avec la même bonté, votre aimable bienveillance, vous visitez si souvent Monsieur le Chanoine, je dirais chaque soir?

- Je vais selon mon devoir visiter mon confrère voisin et plus âgé que moi, et, presque toujours seul.

Mon Dieu, que de grandeur d'âme dans cette simple réponse: mon devoir. Quelle leçon!

Dans sa foi profonde, le fondateur a contemplé et goûté le mystère de la volonté divine malgré les renoncements qu'il recelait et... il s'est dépassé!

En quittant le Cénacle en 1940, le Chanoine Joseph Perron se retira à l'Hospice des Soeurs de la Charité de Rimouski. Le Révérend Père Eugène Andlauer, C.S.Sp., aumônier en 1941, lui rendant un jour visite, celui-ci se contenta de lui dire simplement:

Ah! petit Père, soignez bien ces soeurs-là. Voilà ce que j'ai fait: j'ai été l'avocat du diable, j'ai déconseillé tant que j'ai pu Marie-Anne Ouellet lui disant de laisser ça, de ne pas s'en mêler et... c'était l'oeuvre de Dieu, on a vu que le doigt de Dieu était là!

LES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

Dès l'origine de sa Congrégation, le fondateur dans l'une de ses lettres à Monseigneur Courchesne suggérait: « un religieux si nécessaire, comme aumônier».

La première Congrégation à laquelle s'adressa l'Ordinaire fut celle des Oblats de la paroisse Notre-Dame de Lourdes du Mont-Joli.

Voici en quels termes s'exprime Son Excellence Monseigneur Joseph Bonhomme, alors Curé de cette paroisse.

A la fin de 1929, S.E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski s'amène, un soir vers neuf heures. Je voyais qu'il était préoccupé de quelque problème, comme les évêques en ont toujours.

A bout portant il me pointe du doigt en me disant: « Vous ne

pouvez pas me refuser ce que je vais vous demander. (Il riait de tout son coeur). Ecoutez-moi bien, me dit-il. Je pensais qu'il s'agissait d'une affaire paroissiale. Je répondis: « Excellence, si je le puis je le ferai volontiers. » Il reprit: « Vous savez que nous avons une nouvelle fondation au Lac-au-Saumon? » - « Oui, j'en ai entendu parler par le fondateur même. » - « Alors vous allez vous charger de cet Institut. Vous êtes religieux, vous avez de l'expérience et vous avez la confiance de votre Congrégation. C'est ce qu'il faut pour cette oeuvre. »

Je me suis mis à rire presque aux éclats. Je lui dis bien posément: « Excellence, il me faudrait d'abord l'autorisation de mes supérieurs majeurs et je suis sûr que je ne l'aurai jamais. Puis je ne me sens aucune aptitude et encore moins de vertu pour produire à bonne fin cette oeuvre que vous voulez me confier. » Nous avons parlé d'autres choses et il est parti sans espoir...

Et Monseigneur d'ajouter:

Le vrai co-fondateur fut le R.P. Azarie Ménard. Je puis vous dire en toute sûreté que c'est lui qui a sauvé votre Congrégation au moment le plus critique de son existence.

Dans sa profonde humilité, S.E. Monseigneur Joseph Bonhomme écrit:

C'est parce que j'ai refusé la tâche que tout a si bien réussi.

Les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé ne sauraient taire la gratitude dont elles sont redevables aux Oblats de Marie-Immaculée, pour leur discrète intervention à certaines heures difficiles de l'histoire, de même que pour leur dévouement à l'endroit des religieuses en service dans leurs maisons.

Du vivant du fondateur ses filles spirituelles oeuvrent dans cinq de leurs communautés dont deux au Canada et trois aux Etats-Unis.

Les noms du Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, O.M.I. et du Père Azarie Ménard, O.M.I. sont inscrits à jamais dans les Mémoires de l'Institut. Entrés dans la Maison du Père, pour leurs travaux émérites, ils ont reçu leur récompense.

LES PÈRES DU SAINT ESPRIT

En 1940, la direction spirituelle des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé fut confiée aux Révérends Pères du Saint-Esprit du Collège Saint-Alexandre, de Limbour, Qué.

Evêché de Rimouski, le 20 mars 1940

Cher Monsieur le Curé,

Monsieur le chanoine Perron m'a manifesté son désir de prendre complètement sa retraite. J'ai retenu les services d'un religieux de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit. Leur supérieur m'avait justement demandé la faveur d'admettre l'entrée de ses religieux dans le diocèse pour y instituer le noviciat de leur quasi-province canadienne. J'ai donc prié le Supérieur de dépêcher un Père qui prendrait la charge de l'aumônerie des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. En attendant que la fondation se fasse, le Père résidera chez vos Soeurs, qui voudront bien l'héberger et lui donner annuellement le salaire d'un vicaire du diocèse soit deux cents piastres.

Je suis certain que vous vous réjouirez de l'avantage que la Providence apporte à cette communauté que vous avez fondée et sur laquelle vous avez veillée avec tant de paternité. Quand le noviciat sera institué, le R.P. Aumônier résidera dans sa communauté. De nouveaux arrangements devront se conclure alors entre les deux communautés, qui s'échangeront des services d'ordre spirituel et d'ordre temporel, à l'avantage de l'une et l'autre.

Je remets à saint Joseph la protection de la communauté des SS. de N.D. Reine du Clergé et la protection de la communauté des Spiritains qui va installer dans votre paroisse son noviciat. Mon désir est qu'ils puissent trouver un terrain convenable pour l'érection de leur maison sans être exploités par le vendeur. Car des missionnaires, n'ont pas les moyens d'être exploités.

Par la même occasion je serais bien aise d'apprendre que les SS. de N.D., Reine du Clergé auront acquis assez de terrain pour pouvoir y loger plus tard leur maison-mère et y avoir

potager, cour et dépendances suffisantes. Je leur souhaite de ne pas se jeter dans les embarras d'une ferme qu'il leur faudrait faire vivre à leurs ressources. Faites-moi donc le plaisir de communiquer à vos Soeurs 1- la teneur de la lettre par laquelle le R.P. porteur est chargé par l'Ordinaire de la fonction d'aumônier de leur communauté, avec juridiction dans le diocèse; 2- de la substance ou de la copie de la présente lettre que vous pourriez faire connaître à la Mère Supérieure.

je prie Dieu de vous bénir et de bénir vos relations avec la vénérable communauté des Spiritains. Votre fondation aura certainement contribué à me faire jeter les yeux sur le Lac-au-Saumon pour leur trouver un lieu de fondation de leur noviciat à proximité de votre communauté. Ainsi ce foyer religieux favorisera la ferveur de la vie spirituelle de vos Soeurs Servantes. Et, c'est mon espoir que, certaines de trouver toujours de ce côté un appui et des lumières, elles éprouveront le désir de se fixer définitivement au lieu même où la Providence les a fait recevoir leur fondation. Je crois exprimer la volonté de Dieu en parlant ainsi. N'ayant pas la prétention d'avoir de lumières spéciales je dois me contenter de laisser les événements providentiels me montrer la volonté du Souverain Maître. Et je prie les Sceurs Servantes de conformer aussi leur volonté et leurs desseins à ces humbles indications de leur évêque.

Je suppose bien que vous bénéficierez du voisinage amical de ce jeune religieux en pleine force d'âge. Il pourrait aider, à ses heures de répit, à l'organisation de sections de mouvements spécialisés d'Action catholique au sein de votre jeunesse scolaire, d'abord.

*Votre tout dévoué en N.S.
Georges év. de Rimouski*

*M. l'abbé Alex. Bouillon
Curé de S. Edmond du Lac-au-Saumon.*

Le Révérend Père Joseph Mamie, C.S.Sp., arriva le 20 mars 1940. A la fin de 1941 lorsque s'ouvre le noviciat spin. n, il devient le Premier Maître. Le Révérend Père Eugène Andlauer lui succède comme aumônier de 1941 jusqu'en 50. Puis viennent les Révérends Pères Alexis Riaud, Geors Hugel, Yvon Moranville, Emile Blais, Joseph Laliberté Elzéar Lafontaine.

La collaboration des Pères du Saint-Esprit demeure gravée dans l'histoire de la Congrégation comme un

Pour conclure cette partie historique nous ne trouvons rien de plus authentique que ces souvenirs du R. Père Joseph Roy, C.S.Sp., successeur de M. le Curé Bouillon à la Cure de Lac-au-Saumon.

C'est en 1941 que je fis connaissance de M. le Curé Bouillon, alors que je fus envoyé au Lac, en tant qu'économiste de notre vice-province spiritaine, pour surveiller la construction de notre Noviciat dans la localité à quelques vingt arpents du presbytère. Il m'accueillit chaleureusement, tout heureux de voir s'installer une petite institution dans son cher village si éprouvé par le départ des moulins à scie, mais aux résidents duquel il promettait des " choses à venir ".

Il m'offrit une hospitalité gracieuse dans son vaste presbytère, où j'eus pendant quelques mois mes entrées libres. Nous avons de longs entretiens, ou plutôt, j'étais souvent son auditeur attentif. C'était plaisir de l'entendre raconter ses premières expériences comme vicaire à différents endroits du diocèse, et surtout, narrer les débuts quasi héroïques de la jeune paroisse de St-Edmond du Lac-au-Saumon. Ses randonnées de ministère au Rang trois où se trouvait l'Ecole Chapelle; les tractations particulièrement difficiles lorsque vint le moment de choisir un site pour l'érection de l'église paroissiale; toute la souplesse et la patience qu'il fallut déployer pour éviter la division (certain schisme) parmi les gens qui se croyaient frustrés; toute la sainte diplomatie qu'il fallut monter pour maintenir l'union entre paroissiens canadiens et acadiens; tout le zèle qu'il fallut apporter pour bien asseoir les œuvres paroissiales.

Vers la mi-mai 1943, je fus envoyé au Lac comme vicaire par Monseigneur Courchesne, lequel ne mettait pas tout le monde au courant de ses décisions (parfois, pas les curés), et ne dévoilait pas toujours ses desseins pour l'avenir. Je fus alors accueilli avec une certaine surprise, comme un être assez mystérieux, dont on ne s'explique pas très bien la présence. Mais, une lettre de nomination finit par arriver qui mit fin au mystère. Et les choses allèrent bien par la suite: le vicaire d'alors fut nommé ailleurs et nous finies bon ménage...

UNE DÉCENNIE

" Célébrez vos fêtes et rendez-lui grâce " (Lv 23, 41). Dix ans se sont écoulés depuis la première réunion. Si un dixième anniversaire n'a pas l'importance d'un cinquantenaire, nous ne saurions passer sous silence

celui du 8 décembre 1939, jour de la fête de l'Immaculée-Conception.

Dans toutes les missions de l'Institut, il y a messe d'action de grâces, rénovation des vœux et chant du Te Deum. Le soir, au Cénacle, une séance toute mariale réunit les membres de la communauté ou dans une saynète appropriée l'on fit ressortir la dévotion à " Marie Reine du Clergé ". La statue de la Madone, élevée sur un trône, préside nette fête.

Le Vénéré fondateur, alors présent, rayonnait de bonheur. Depuis longtemps la dévotion à la Vierge Marie, sous ce vocable, était chère à sa grande et belle âme sacerdotale.

La Communauté pressentait-elle que M. le Curé Bouillon serait rendu dans l'éternelle Cité à la célébration du vingt-cinquième? Peut-être. Mais il n'en reste pas moins vrai que ses filles spirituelles tinrent à célébrer cet anniversaire avec simplicité et filiale tendresse à l'endroit de ses fondateurs.

*Père, votre famille heureuse
Que le ciel comble de faveurs
En ce jour de fête joyeuse,
Vous offre ses vœux les meilleurs.*

*Notre confiance sincère
Trouve un accent inspirateur
Dans votre nom, dévoué Père,
Très sage et zélé Fondateur.*

*Votre doctrine est notre oracle!
Aussi nos coeurs reconnaissants,
La gardent dans notre "Cénacle"
Au-delà du temps et des ans.*

Hommage de filiale gratitude

Vénéré Père Fondateur,

Vénérée Mère Fondatrice.

*Vos filles, à cette heure du ciel, chantent leurs mercis à Dieu,
à la Reine du Clergé, puis, viennent redire à vous deux, leur
affectueuse reconnaissance, leur religieuse soumission, et
leur filiale confiance.*

Cette décade qui se parcourt en un rapide souvenir, quel sillon glorieux tracé par votre dévouement inlassable, votre générosité héroïques, où le grain que vous avez semé au prix de tout ce qu'il y avait de plus grand, de plus précieux dans vos nobles vies, a levé et s'étend sous le regard de la providence du Seigneur, qui console vos saintes âmes par la prospérité et le progrès de votre oeuvre pour Sa gloire.

Nous vous offrons donc, Vénéré Père Fondateur et Vénérée Mère Fondatrice, nos mercis, nos actions de grâces, et nos désirs d'être toujours vos dignes filles.

Nous offrons nos affectueux mercis, également à Soeur M. de Ste-Anne qui a généreusement collaboré avec vous pour le soutien de l'oeuvre à ses débuts. En esprit nous nous reportons auprès de Sr M. de St-Edmond qui, elle aussi a vécu les premières heures de notre fondation et a contribué de tout son pouvoir au succès de l'entreprise de la Reine du Clergé.

Elles restent, ces chères soeurs, les deux cofondatrices dont les noms seront bénis à jamais, avec ceux de notre Vénéré Père Fondateur et de notre Vénérée Mère, par toutes les générations futures des Soeurs Servantes de la Reine du Clergé.

Permettez qu'en ce moment heureux, nos âmes reconnaissantes fassent mémoire respectueuse et forment des vœux pour Son Excellence Monseigneur Courchesne, Evêque de Rimouski, notre cher Evêque, qui a daigné en fin de cause, approuver vos démarches et vos plans pour la formation et l'établissement de son Institut, qui en a donné l'approbation canonique avec sa bénédiction paternelle à la grande consolation de vos coeurs, Vénéré Père et Vénérée Mère.

Notre pensée se reporte, en bénissant Dieu, à la mémoire du saint Prêtre, M. l'Abbé Ph. Canuel, dont le ministère fut si précieux à notre maison dès les premiers temps, et dont les vertus sacerdotales ont embaumé d'édification admirable les espaces q'il a habités avec nous. Du haut du ciel, il nous a protégées avec affection, et il continuera d'aimer avec nous la Reine du Clergé et de nous le prouver toujours.

Il revit pour nous, et parmi nous, dans la personne du Vénéré Monsieur le Chanoine Perron, à qui nous offrons avec bonheur les expressions les plus sincères de notre cordiale

reconnaissance.

Votre séjour parmi nous, Monsieur le Chanoine, nous rend vos débitrices à tout jamais; avec notre Père Fondateur, vous personnifiez pour nous le Sacerdoce Vénérable à qui la Providence veut que nous vouions notre vie et nos forces. Quel honneur, c'est, pour nos pauvres services, de pouvoir se donner aux amis de Dieu, qui procurent en tout sa plus grande gloire.

Vénéré Père Fondateur, daignez avoir pour agréable, cette commémoration que nous faisons de l'époque, 101^{ème} anniversaire de vos labeurs couronnés si admirablement par la situation prospère de notre Institut.

Et vous chère Vénérée Mère Fondatrice, réjouissez-vous; à votre suite, voyez dix-huit de vos enfants qui ne pourront plus se détacher de votre famille religieuse, liées qu'elles sont avec vous par la profession perpétuelle; trente autres se préparent par leur fidélité à marcher sur les traces de leurs devancières; et, comme des petites colombes aux ailes blanches, les novices essayent leurs forces et s'aguerrissent dans la paix du noviciat de notre Cénacle.

En vous remerciant de toutes ces joies, nous osons vous prier d'accepter l'hommage de nos pieuses offrandes symboliques, en même temps que ces feuillets souvenirs, auxquels nous vous prions, Vénéré Père Fondateur et Vénérée Mère Fondatrice d'apposer votre signature, afin qu'ils restent pour vos filles un mémorial de vos bontés et de vos enseignements.

Pour clore cette fête chère, nous supplions la Reine du Clergé de nous sourire du haut de son trône céleste; nous osons la prier, de soulever un coin du sombre azur, au-delà duquel elle tient sa brillante demeure, pour nous faire voir un peu comment elle aime son clergé du monde entier, et comment elle nous aime aussi, ses filles choisies.

8 décembre 1939.

Visiblement ému, le fondateur remercie paternellement de cette commémoration qui lui fut très agréable.

Le Magnificat et la bénédiction du Père Fondateur terminent ce jour mémorable.

Des voix amies se sont unies à la jeune communauté pour

offrir à M. le Curé Bouillon leurs félicitations. Une réponse à l'une de ces lettres, le 10 décembre 1929, nous le démontre:

Lac-au-Saumon

*La Révérende Mère Supérieure Générale des
Soeurs de N: D. du S. Rosaire Rimouski*

Révérende Mère Supérieure,

J'ai bien reçu votre lettre du 5 de ce mois et je vous remercie des paroles encourageantes que vous m'y adressez.

L'Oeuvre des SS. de N. D. du Clergé est vraiment voulue du bon Dieu, et c'est Lui qui a tout fait. A lui toute notre reconnaissance.

Le titre de Notre-Dame du Clergé ne peut pas manquer d'attirer sur notre jeune communauté les regards bienveillants de la Très Sainte Vierge, notre Mère à tous, n'est-ce pas; car c'est Elle qui en 1903, dans une apparition à Soeur Marie-Eugène, en France, dicta ce vocable sous lequel Elle voulait être honorée, Elle alla même jusqu'à donner les détails d'une statue qui devait être faite et d'une médaille pour les prêtres et les laïques, etc.

Si vous désirez plus de détails, à ce propos, vous pourriez vous adresser aux bonnes religieuses de N.-D. du Clergé, qui doivent avoir toutes ces belles choses dans des livrets. Vous voyez que nous sommes entre bonnes mains!...

Mes respects aux Révérendes Soeurs, et prions les uns pour les autres.

*Votre dévoué en N.D, et M.LR. du C.
A. Bouillon, ptre*

JOIES PASTORALES

" Un jour passé dans ta maison en vaut pour moi plus que mille " (Ps 83, 11).

Au nombre des mystères glorieux du Curé-fondateur d'une paroisse, ne peut-on pas compter le bonheur et la joie de voir monter à l'autel, des enfants qu'il a baptisés, catéchisés, encouragés dans leur ascension vers le Sacerdoce?

M. le Curé Bouillon eut cette sainte joie! Sous son pastorat quatre fils de braves familles de Lac-au-Saumon gravirent les degrés de la prêtrise.

Ce sont Messieurs les abbés René Turbide, fils de Téléphore et d'Apolline Thériault, ordonné prêtre le 29 juin 1938; Aubin Fougères, fils de Samuel et de Lydia Richard, ordonné prêtre le 18 mai 1940; les révérends Pères François Bérubé, O.M.L, fils de Tancrède et d'Angéline Hallé, ordonné le 30 mai 1942; Eustache Deschênes, O.M.I, fils d'Ernest Deschênes et de Marie Luce Dumas, ordonné le 30 mai 1942; l'Abbé Henri Landry, P.M.E., fils d'Alphonse Landry et de Lucienne Langlois, ordonné le 27 juin 1943.

Sur les pas de leurs devanciers d'autres vocations germent et croissent. Les unes au Séminaire se préparent par l'étude et la prière à marcher à la suite de leurs confrères cinés. D'autres se dirigent chez les religieux tels les Frères Dominicains et du Sacré-Coeur.

A leur tour, un bon nombre de jeunes filles, entendant l'appel divin, se sont réparties dans diverses Congrégations de religieuses.

Soulignons que dix de ces appelées, dont Soeur Yvonne Saint-Laurent, cofondatrice, font partie de la Communauté des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé.

Ainsi se lève comme en une riche moisson, cette semence jetée dans le sillon par le Divin Semeur, que sut faire fructifier et rendre cent pour un, le zèle pastoral du Curé de campagne, que fut l'âme d'apôtre, de Monsieur Bouillon.

Cette lettre n'apporte-t-elle pas une preuve à l'appui?

Ma soeur,

Si j'ai retardé à vous répondre, ce n'est pas par indifférence au sujet proposé, c'est que je me sens incapable de mettre par écrit toute la reconnaissance qui est dans mon coeur pour le bon Monsieur le Curé Bouillon. En effet, si je suis prêtre, je le dois un peu à son aide financière et beaucoup à ses précieux conseils. Lorsque j'étais au noviciat des dominicains à St-Hyacinthe, il a même fait un voyage pour relever mon moral qui était à la baisse et il m'a dirigé vers le clergé

séculier ou je me sens bien à ma place.

S'il est un trait particulier dans la vie de ce bon curé, c'est son amour et son respect pour le prêtre. Un prêtre sonnait à sa porte, il laissait tout son ouvrage pour recevoir cet homme envoyé de Dieu et ministre du Seigneur; il le recevait avec joie et faisait tout pour le mettre à l'aise. C'est de son même amour pour le prêtre que lui est venue l'idée de fonder votre communauté. Il a encore aidé beaucoup de jeunes qui croyaient avoir une vocation sacerdotale.

Pour sensibiliser ses paroissiens aux grandeurs du sacerdoce, il a organisé la célébration de mon ordination sacerdotale dans ma paroisse et cela a porté quelque fruit.

Il savait aussi s'intéresser au bien-être de ses paroissiens, même si cela ne paraissait pas toujours; il a prêté de l'argent à bien des gens, et ce, même sans intérêt. Il s'intéressait beaucoup à l'éducation des enfants, même à leurs loisirs.

Permettez-moi de vous féliciter pour votre idée de mieux faire connaître aux générations montantes le travail de ceux qui se donnaient à Dieu - sans contestation - Que Dieu bénisse votre travail!

*Bien vôtre en Notre-Seigneur
René Turbide, ptre, curé*

*Paroisse Ste-Bernadette-Soubirous
Mont-joli, le 27 février 1969*

DERNIÈRES OEUVRES

" Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis " (Jn 15, 13) .

Monsieur le Curé Bouillon, témoin du Christ, n'est pas n étranger pour ses paroissiens. Comme il connaît par son om Celui dont il témoigne, il connaît aussi par leur nom eux que le Seigneur lui a confiés. Il aime d'un même amour son Maître et les brebis dont celui-ci lui a donné la garde.

Il sait comprendre et vivre les problèmes de ceux qui approchent. Rien d'humain ne le laisse indifférent. Pour lui, c'est un ministère, un service.

Dans la poursuite de notre récit, de 1938 à 1943, trois établissements religieux surgissent en cette paroisse.

En 1938, c'est la construction d'une Académie pour les garçons que M. le Curé Bouillon bénit le 5 septembre 1939. Les Révérends Frères du Sacré-Coeur en prennent la direction en 1943.

L'année 1940 rappelle l'arrivée des Pères du Saint-Esprit, lesquels bâtissent leur noviciat en 1941. Leur présence dans le milieu paroissial crée de nouvelles activités.

Le troisième édifice est la construction de la maison-mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé.

Ne peut-on pas dire que l'exécution de ce projet fut le parachèvement des oeuvres matérielles de Monsieur Bouillon, à Lac-au-Saumon?

Mais pour construire, il faut un emplacement. Sur une colline surplombant l'Oratoire Saint-Joseph se situe un terrain propice à cette fin. Terrain idéal, isolé mais proche de tout: église, couvent, gare... A n'en pas douter le fondateur y pense et dès son arrivée au Lac, la fondatrice a fait son choix si la communauté demeure au lieu qui l'a vu naître. Impossible d'y songer: cette terre n'est pas à vendre.

Les fondateurs, respectueux du désir et des volontés de leur évêque de se fixer définitivement à Lac-au-Saumon, recourent à Saint-Joseph, lui promettant que si leurs prières sont exaucées, le dit terrain porterait le nom de " Terre Saint-Joseph " . Leur confiance ne fut pas déçue.

Un jour, M. Valentin Dubé, propriétaire, décide d'aliéner ce domaine. La nouvelle parvient à M. le Curé Bouillon. Tout heureux il transmet le message à la fondatrice en lui disant: " Voyez-y, j'espère que vous l'aurez à un prix convenable " .

Le 14 juin 1940, par un contrat, l'Institut devient acquéreur du dit terrain pour la somme de \$7,000 dollars, dont \$3,000 comptant.

Pour plus de précision sur les circonstances accompagnant cette construction, allons à nouveau

puiser dans les manuscrits de la fondatrice.

1940 - Depuis l'achat de la terre, le 14 juin, S.E. Mgr Courchesne, notre Père fondateur et les autorités gouvernementales et paroissiales s'unissent pour hâter la construction projetée. Monseigneur, en choisissant l'entrepreneur qui sera M. Georges Dubé; notre Père, l'architecte, M. Joseph Marchand, de Québec. Le Ministre du Bien-Etre, d'après les demandes renouvelées de notre Père, demandes de 1931, aujourd'hui secondées par les autorités sont approuvées. Faut donc marcher. Allons-y bravement...

1941 - Les plans et devis de la construction en marche avancent, parait-il, tant mieux! Et S.G. Mgr Courchesne nous a informés que l'Evêché, par son G.V. Mgr D'Amours, nous prêterait tout l'argent nécessaire \$200,000.00 à \$250.000.00 dollars. Notre Père et nous en remercions le bon Dieu.

Le 26 mai 1941 les premières pelletées de terre sont enlevées par M. l'Abbé Alexandre Bouillon, fondateur et par la Révérende Mère Marie de S.-Joseph-de-l'Eucharistie, fondatrice et première supérieure de l'Institut.

A la fin de mai, le déblaiement du terrain débute avec les difficultés... Les plans et devis sont subitement modifiés sans consultation. La fondatrice s'oppose:

Pardon, Monseigneur, dira-t-elle, malgré le respect et la soumission que je vous dois, en conscience, je ne puis, et je n'accepterai jamais ce plan, nous ne bâtissons pas pour un jour mais pour les générations à venir; nous ne bâtissons pas en papier, mais en solides matériaux et à l'épreuve du feu.

Le manque de ressources financières crée de sérieux et graves problèmes. Des promesses de prêts ont été faites, mais au moment où l'on compte sur ces emprunts, une lettre de l'Ordinaire fait connaître que " l'évêché ne peut plus fournir l'argent nécessaire, que M. le Vicaire Général l'a prêté à une autre institution... Veuillez trouver à emprunter sur billets.

Mon Dieu, emprunter sur billets nous qui devons mourrir de faim et qui sommes loin d'être mortes, puisque nous sommes en train de construire un vrai couvent simple, mais solide. Mais où trouver l'argent?... O Saint Joseph, voyez-y. Il y a vu, mais pas selon ce qu'espérait Monseigneur.

Les prêtres dont je connaissais les moyens, furent les premiers à refuser objectant leur pauvreté. Ce fut là ma plus grosse épreuve... surtout lorsque quelques semaines après je lus sur un journal: R.M. le Curé X a prêté \$15.000.00 aux bons de la Victoire. Un autre \$12,000.00. Le 3ième, je l'ai approuvé, \$10,000.00 en fonds perdus aux Pères blancs d'Afrique. Et ainsi de suite.

Seuls quelques prêtres, étrangers au diocèse de Rimouski, se risquaient à prêter quelque mille dollars. Puis la Fabrique et les gens du Lac-au-Saumon se montrèrent d'un dévouement sans borne. Aussi nous leur en gardons une impérissable reconnaissance.

Son Excellence fut très surpris, et aussi très heureux de la grande générosité des gens de la paroisse que jusqu'ici il n'avait jugée: "que de quêteux".

Ces chocs supportés vaillamment par la fondatrice n'étaient pas sans résonance dans l'âme du fondateur, qui désirait depuis longtemps donner un habitat convenable à ses religieuses.

Le refus d'argent par l'Evêché, par ses vénérés confrères dans le sacerdoce, dut lui être aussi pénible qu'un coup de javelot en plein coeur. Mais sa force d'âme, son énergique volonté, sa remise totale entre les mains du Tout-Puissant, lui méritèrent ainsi qu'à son Institut des grâces de force et de générosité.

Lisons encore quelques extraits des difficultés que renntrèrent les fondateurs dans le cheminement de cette entreprise. Si la fondatrice en assumait sa large part parce u'elle était supérieure de l'Institut, M. Bouillon, le fondateur, n'était pas indifférent. Naturellement, les souffrances de l'un étaient épousées par l'autre.

...Enfin avec juillet nos travailleurs préparent le plancher du soubassement et creusent l'aile pour la chapelle sans trop de misère, quand le 10 juillet au matin un message arrive de Rimouski: " Arrêtez travaux de la chapelle. Signé: Evêché de Rimouski.

Trop malade pour me rendre sur le chantier je fis porter le message cacheté à M. Eliud Pelletier, contre-maître, lequel, après quelques minutes, m'arriva, aussi désolé que nous, me disant: " Je vais téléphoner à M. Dubé, qu'il y voie; la

fondation de cette aile est déjà trop avancée pour l'arrêter. - Peut-être, cher Monsieur, mais il faut obéir, c'est notre Supérieur qui commande, faites arrêter vos hommes. Nous, nous prions, mais obéissons. "

Il partit. fit arrêter le travail, en reféra à M. Dubé, qui sans doute vit Son Excellence et s'entendit avec lui... mais les jours passent... pas de réponse et nous, malgré tout, confiantes, nous prions.

Enfin, le 30 juillet au soir, nous arrive: Son Excellence accompagné de Mgr D'Amours, V.G. et de M. Georges Dubé, entrepreneur, pour décider le "sort" de la chapelle.

Chacun y mit son mot. Le plus acharné à dire " non" fut M. le Grand Vicaire. M. Dubé y tenait - Son Excellence désirait bien dire " oui " mais n'osait pas. Enfin je me risquai à poser une question:

- Pour quelle raison ne voulez-vous pas de chapelle?

- Pour raison d'argent, répliqua Mgr D'Amours.

- C'est vrai Mgr, mais le bon Dieu peut nous en faire trouver.

- Oui, mais en attendant, vous n'en avez pas.

Nous fîmes un compromis: enlever le 4e étage et continuer la chapelle. La bâtisse ayant 240 pieds - La chapelle 100 pieds - soubassement, rez-de-chaussée, puis l'étage double de la chapelle avec jubé, était encore préférable. Alors tous optèrent et la chapelle fut sauvée. Son Excellence toujours bon et peiné de ces contredits demanda à M. Dubé d'arranger les choses pour qu'un jour si nous avons besoin de l'étage sacrifié aujourd'hui, nous puissions le remettre sans misère.

Puis, Monseigneur me bénit et dit: " Que de misères nous vous donnons. Je prie pour vous. " Sa prière fut en partie exaucée - car la chapelle, d'après l'ordre donné par Mgr le V. G. fut raccourcie de 30 pds et cela, sans nous en donner avis et malgré les désirs de notre cher évêque.

31 juillet 1941 - Nous aurons notre chapelle - Deo gratias! Oui, nous l'aurons, mais au prix de quels sacrifices? Sacrifier le beau plan de la maison, partie des soeurs, et le refaire. Comment y arriver?... Modifier. Oui, modifier: descendre cuisine et réfectoire dans le soubassement à la place de la buanderie et de la boulangerie projetées, etc. Et la façade, la

belle façade, descendre niche, croix, etc... Quel chambardement, quel sacrifice! Et pourtant c'est vous, mon Dieu, c'est vous qui le permettez, nous n'avons qu'à nous soumettre! C'est dur quand même, vous en convenez Vous-même. Heureusement que nous aurons notre chapelle, et vous au Tabernacle pour recevoir nos plaintes car Vous en recevrez.

Le 12 octobre 1941 - Dimanche froid et sombre, prélude d'un futur hiver. S.E. Mgr Courchesne vient bénir la pierre angulaire de la maison mère.

Le Révérend Père Joseph Mamie, C.S.Sp., donne l'homélie. Il choisit pour thème: " Si Dieu lui-même ne construit la maison, en vain travaillent les bâtisseurs. " De là, découle la nécessité de mettre à la base de toute oeuvre: Dieu lui-même.

Monseigneur G. Courchesne félicita les fondateurs d'avoir conduit à bonne fin cette difficile entreprise, réclamant beaucoup de foi et de courage. " Dieu, dit-il, rend possible tout ce qu'il nous demande. "

Plusieurs membres du clergé assistèrent à la cérémonie de même qu'une nombreuse assistance parmi laquelle s'inséraient les bienfaiteurs et amis de la paroisse.

Enfin après des péripéties, à l'automne 1942 la maison peut recevoir le personnel du Cénacle. Dès les premiers jours de novembre l'on se met à l'oeuvre. La fondatrice écrit:

Tout marcha si bien que malgré mon absence, le Conseil, appuyé par l'autorité de notre Père fondateur, aidé de la bonne volonté de toutes les sceurs: professes, novices et postulantes firent une si grande diligence que le 21 novembre, fête de la Présentation de la sainte Vierge, notre Père Fondateur eut l'insigne bonheur de célébrer la première messe dans notre humble chapelle, nouveau Nazareth.

La célébration eut lieu à 8h 30. M. le Curé Bouillon était assisté du R. Père Eugène Andlauer, C.S.Sp., aumônier de la communauté et de M. l'Abbé Jean-Paul Bélanger, vicaire à la paroisse.

Combien grande, en cette circonstance, fut la joie du fondateur! Des larmes silencieuses la traduisirent et si ce n'eût été l'absence de la R. Mère M. de Saint-Joseph-

del'Eucharistie, Supérieure et fondatrice, cette joie aurait été complète.

Le fondateur ressentit profondément ce vide. Elle qui partagea avec lui douleurs et peines, il eût aimé que sa fidèle et dévouée collaboratrice fut présente au chant d'action de grâces de ce jour béni, mais le devoir retenait la bonne Mère auprès de ses filles missionnaires aux Etats-Unis.

Le Père avait-il le pressentiment que cette joie fut l'une de ses dernières au milieu de sa communauté? Bientôt, nous le verrons.

1942 se termina dans la joie de notre grand Cénacle, mais pas dans la fin des travaux. Hélas que de choses à faire! Espérons qu'avec le temps et la bonne volonté de chacun et de chacune nous en viendrons à bout.

En attendant, remercions le bon Dieu de l'aide visible qu'il nous a toujours donné: car malgré tous les prophètes de malheur, les capitaux sont arrivés à temps pour empêcher le fiasco prophétisé dès les premiers jours. Et encore aujourd'hui, en repassant les événements je ne puis que redire: Mon Dieu que vous avez été bon pour vos pauvres servantes! Vous avez tout fait. Soyez béni et à jamais remercié de votre divine bonté.

OUVERTURE DE L'HOSPICE

Au début de la fondation des Servantes de Notre-Dame du Clergé, nous avons vu que M. le Curé Bouillon désirait que ses religieuses, en plus du service des prêtres dans les presbytères et autres maisons religieuses, répondent aux exigences des besoins immédiats de la région: soin des malades et orphelins. Les circonstances ne permirent pas cette réalisation.

Mais en 1942, avec la construction de la maison-mère, une aile fut désignée pour recevoir les personnes âgées. C'est le 8 mars 1943 par l'entrée de Mme Stanislas Richard de Sainte-Florence, que débuta l'Hospice. Cette même année, 24 pensionnaires furent accueillies. Dans les années suivantes, des prêtres, malades ou âgés, sont hébergés sous ce toit hospitalier.

Avec les mutations de l'époque, en 1964, une nouvelle

construction aux dimensions semblables à la première, reliée à la maison-mère comprend deux parties: l'une pour le Foyer, (nom substitué à celui d'Hospice); l'autre pour une Ecole d'Arts Familiaux.

En 1972, ce Foyer accueille une centaine de pensionnaires. Quant à l'Ecole, ouverte dans un autre local en 1962, transférée dans ce nouveau domicile en 1965, avec l'évolution dans l'Education depuis quelques années, cette maison ne reçoit plus d'élèves pensionnaires, mais se prête à divers cours.

De son vivant, le Fondateur ne vit qu'une faible partie de l'accomplissement de ses projets. De là-haut il doit se réjouir de ce que le Seigneur regardant sa pauvreté, en fit l'instrument de ses vouloirs divins. Par Lui, avec Lui et Notre-Dame, il accomplit de grandes et nobles oeuvres.

LUMIÈRE SUR UN ÉVÉNEMENT

Qui, au cours de son cheminement vers l'au-delà, n'a pas eu à se mesurer avec la faiblesse de notre origine? Qui n'a pas regretté une initiative, ou entravé quelque projet? Tous, un jour ou l'autre, nous avons eu à déplorer, parfois amèrement, une défaillance en ce domaine de la grande vertu de charité. Heureux quand ce Dieu-Amour se penche sur notre âme pour nous la faire reconnaître et regretter.

Les faits suivants nous permettent de faire la lumière sur certaines personnes dont la manière d'agir nous a peiné.

Ils n'ont pas été relatés par Monsieur Bouillon, alors décédé, mais par la fondatrice.

Une double surprise - Le 6 juin 1947, plus de 6 ans après ces événements, je me rendis à Rimouski pour affaire avec Monseigneur le Vicaire général. J'eus la douleur de rencontrer Monseigneur, très malade, à l'Hôpital, où je n'espérais pas avoir la chance de lui parler, la consigne étant très sévère. Cette interdiction fut levée pour moi. Dès que je l'eus salué. Monseigneur me dit: " C'est le bon Dieu qui vous envoie. J'ai un gros secret à vous révéler: c'est moi qui ai forcé M. Dubé à briser le plan de votre chapelle, c'est lui qui a reçu tous les reproches, moi seul en suis responsable?... Je ne voulais pas mourir sans vous avoir fait cet aveu. Ah! si j'avais été faire la

visite des comptes avant! Après avoir vu et compris la manière dont vous les teniez, nous n'avions rien à craindre. Alors j'ai regretté toutes les misères que je vous ai faites... Me pardonneriez-vous?" Et de grosses larmes baignaient ses yeux mourants.

Monseigneur vous savez que rien n'arrive sans la permission du bon Dieu et pour notre plus grand bien. Nous le verrons dans l'avenir - même si aujourd'hui la chose semble nous faire tort. Oui, Mgr je vous pardonne et de grand coeur. Il me bénit et me dit: " Je prierai pour vous ".

Au moment où nous revivons cet épisode révélant la noblesse d'une âme prête à paraître devant Dieu, il nous vient en mémoire cette pensée de F. Varillon: " Dans le même temps qu'elle est aperçue et avouée, mon indigence est comblée: l'humilité de la créature aspire la Vie de Dieu."

Et continuant sa relation, la fondatrice écrit:

Puis quelle leçon de discrétion nous donna M. Dubé... jamais un mot d'excuse à tous nos reproches: souvent amers ou durs à digérer. Il lui eût été si facile de répondre: ce sont nos Seigneurs qui me l'ont ordonné.

Quand quelques mois après, j'en parlai à S. Exc. Mgr Courchesne il me répondit: Comme je suis heureux que Mgr D'Amours vous en ait parlé, comme j'ai souffert de tous ces tracasseries qui brisaient vos constructions.

Ne pourrions-nous dire avec le prophète:

La route du juste est droite, tu aplanis le droit chemin du juste. Oui, dans le chemin de tes jugements nous t'espérons, Yahvé: lorsque tes jugements paraissent sur terre, les habitants de l'univers apprennent la justice (Is 7-9).

Le jour baisse

Les liens de la mort m'avaient entouré, et les angoisses du séjour des morts m'avaient atteint; j'avais rencontré détresse et chagrin. Alors j'invoquai le nom de Yahweh: " Ah, Yahweh, sauve mon âme!" (Ps 116, 3-4).

LE JOUR BAISSSE

" Quand tout décline, tu demeures; quand tout s'efface tu es là! Le soir descend, tu resplendis au coeur de toute créature " (Hymne).

Cheminant depuis 1873 avec Messire Alexandre Bouillon, " Un Pauvre de Yahweh ", nous sommes étonnés que déjà se dore le couchant de cette vie si fructueusement remplie. Le jour baisse et rapidement pour le serviteur de Dieu.

Lorsqu'à l'homélie de l'Assemblée dominicale du 13 juin 1943, Monsieur le Curé insiste une fois de plus sur l'un de ses thèmes favoris: la prière, qu'il énonce ses paroles: "Priez, priez, ne vous laissez jamais car souvent on abandonne de prier la veille du jour où l'on serait exaucé " , ses paroissiens ne prévoient nullement que ces conseils étaient les derniers du Curé-fondateur de la paroisse.

VISITE À LA FONDATRICE

Lundi, le 14, à la fin du jour, une silhouette se dessine dans le lointain... Doucement, elle approche. A mesure qu'elle avance nous distinguons à son allure, toute de noblesse et de dignité, la stature de M. le curé Bouillon. Il gravit lentement la colline en égrenant comme toujours, son cher chapelet.

Le Père Fondateur a monté l'avenue et rentre à la Maison-Mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Des affaires importantes le réclament; mû par un secret Pressentiment, il ne veut pas les retarder. En ces derniers temps, lorsqu'il prenait une décision il ajoutait presque toujours: " On ne sait jamais ce qui peut arriver. "

Au parloir, il converse avec la Révérende Mère fondatrice, Supérieure générale. Celle-ci le trouvant las, fatigué, épuisé même, lui offre de venir demeurer avec nous.

- Vos appartements sont prêts lui dit-elle, donnez donc votre démission.

- Je puis encore me dévouer; quand le bon Dieu voudra, je la donnerai.

Réponse d'abnégation totale. Comme le Christ, son Modèle, il veut se donner jusqu'au bout.

Cette conversation terminée, le fondateur reprend le même chemin. La fondatrice le suit du regard, son coeur fraternel pressent quelque événement douloureux. Une mère, ça devine tellement tout... le bon Dieu en les créant ne leur a-t-il pas donné une part d'intuition particulière? Demain nous le dira.

DERNIÈRE CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE

Nous sommes au 15 juin. Très tôt ce matin M. le Curé Bouillon a célébré un mariage. A l'église pendant la célébration il chancelle, se tient appuyé sur l'autel. Les nouveaux époux s'interrogent s'il ira jusqu'à la fin de la bénédiction nuptiale.

Revenu au presbytère, il vaque à ses occupations ordinaires, enregistre l'acte de mariage de Joseph-André Poirier et de Marie Blanche Evangéline Turbide; puis un deuxième et dernier enregistrement celui du baptême de Marie Esther Leblanc, fille légitime d'Osvald Leblanc et d'Anna Thériault de la même paroisse.

ULTIME OFFRANDE

Au soir de ce même jour, le Révérend Père François Bérubé, O.M.I., enfant de la paroisse, avant son départ pour les missions de la Baie d'Hudson, rend visite à M. le Curé. Le visage du vénéré pasteur trahit les signes précurseurs d'une grave maladie, quoiqu'il ne se dise pas plus mal. Reconduisant son visiteur, Monsieur Bouillon faiblit et trébuche. Promptement, on avertit le Révérend Père Joseph Roy, C.S.Sp., vicaire à la

paroisse, qui nous donne les détails ci-joints.

C'est après un mois, jour pour jour, de mon arrivée au Lac, qu'un soir où je visitais les malades au village je fus appelé en hâte au presbytère: Monsieur Bouillon venait d'avoir une attaque d'hémiplégie. Il parlait avec une grande volubilité, mais de façon pas très distincte... je le fis mettre au lit et appelai le médecin... Après les premiers soins donnés, je lui proposai le Sacrement des malades. " Mais, non, mon état n'est pas grave! "

- " Monsieur le Curé, lui dis-je, quand vous visitez les malades, vous les exhortez à ne pas attendre à la toute dernière minute pour recevoir les derniers sacrements, n'est-ce pas? Et bien, il faut maintenant mettre en pratique ce que vous leur dites... " Ce fut final: il accepta de bon gré et se confessa humblement au Père Eugène Andlauer, puis je lui donnai l'Extrême-Onction et l'Indulgence Apostolique.

Le 16 au matin, on transmet aux Servantes Notre-Dame, Reine du Clergé, que le Père Fondateur a été foudroyé par la paralysie. Il demande avec instance la fondatrice qui se rend aussitôt à son chevet avec Soeur M. de Sainte-Louise-de-Jésus, son assistante, et Soeur M. de Saint. Anaclet, secrétaire.

Durant la journée, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, accompagnée de Mgr Alphonse D'Amours, V.G. et de M. l'Abbé Louis Lévesque, directeur au Grand Séminaire, lui rendent visite.

Sur le soir, l'état de ce Père vénéré s'aggrave. La Révérende Mère Fondatrice se fait un devoir de rester auprès de lui, conservant avec ses Filles, la douce espérance Iqu'il reviendra à la vie.

Le 17, un nuage sombre se dresse à l'horizon. Les coeurs se serrent davantage, l'espoir diminue. Au cours de la nuit une crise plus forte faillit le faire trépasser. La matinée est assez bonne. Il prie sans cesse, multiplie les signes de croix. Dans l'après-midi, il dit à la fondatrice: " Papa, papa, papa "... " Je m'en vais. " Il parla encore sans que l'on puisse saisir ses paroles. Plus tard, il ouvrit de grands yeux vers le ciel mais ne dit rien.

Dans la veillée du 17, le vénéré malade entre en

agonie. On récite les prières des agonisants. Il semble très conscient.

Le 18, par le train de 2 heures du matin, arrive le Docteur Clarence Bouillon, de Montréal, neveu du Fondateur. Il s'agenouille près du lit du mourant et dit: "Mon oncle, Clarence mon oncle..." et le cher malade rassemble toutes ses forces pour lui parler, mais sa bouche paralysée lui refuse cette dernière consolation. Le pauvre Clarence se relève bien peiné de n'avoir pas obtenu une parole, mais heureux d'avoir été reconnu.

Son agonie se prolonge sans un instant de repos. A 4 heures, il trace pour la dernière fois un grand signe de croix. A maintes reprises il veut refaire le même geste mais sa main s'y refuse. Son coeur faiblit, sa respiration devient de plus en plus difficile, pourtant il demeure dans un grand calme.

ENTRÉE AU PORT

Vers Toi, Seigneur, ma nacelle s'avance, soutenue et guidée par ta main toute-puissante.

Durant les dernières cinq minutes de sa vie terrestre la Providence a ménagé au Vénéré Père la présence de son confesseur. Celui-ci lui prête sa bouche et sa liberté de penser pour invoquer Notre-Dame. Reine du Clergé, Saint-Joseph de "Lac-au-Saumon". L'Ange du baptême et l'Ange de son sacerdoce, Saint-Alexandre, son patron et Saint-Edmond patron de la paroisse qu'il a fondée.

Le cher malade a une respiration très régulière: quelque peu lourde et mécanique; rien ne trahit sa fin prochaine.

Le Père Aumônier lui renouvelle la sainte Absolution et récite comme pénitence sacramentelle, pour son pénitent paralysé, le Notre Père. Au milieu de cette récitation, soit après l'invocation " Que votre volonté faite la terre comme au ciel", le vénéré Père Fondateur cesse de respirer, fait deux mouvements de déglutition et expire.

A ce moment suprême son corps garda le reflet de la grande simplicité de sa vie. Tout en tenant compte de l'hémiplégie qui a fini sans doute par devenir totale, ce fut pour moi un spectacle touchant de voir cette sérénité au moment du grand départ, sans plainte ni murmure, sans angoisse ni sueur d'agonie, sans larmes extérieures, sans qu'une fibre ne

bougeât.

J'eus l'impression profonde que sa belle âme, quittant la dépouille mortelle, a dû être bien accueillie là-haut, tandis qu'ici-bas une amère émotion m'envahit, celle d'avoir perdu l'amitié terrestre d'un saint.

6 juillet 1943

Eugène Andlauer, c.s.sp., aumônier

A cet instant suprême étaient présentes la Révérende Mère Marie de Saint-Joseph-de-l'Eucharistie, fondatrice et Mme Léger Fougères, servante depuis plusieurs années, au presbytère de Lac-au-Saumon.

Monsieur Bouillon n'est plus... Le glas annonce aux paroissiens la douloureuse nouvelle et les jette dans le deuil.

Ses chères Filles apprennent avec une indicible douleur que Dieu vient de rappeler à lui leur Père, leur Fondateur.

La dépouille mortelle fut exposée en chapelle ardente au presbytère, du vendredi au lundi. Durant ce temps de multiples visiteurs se succédèrent auprès du regretté disparu. Quelque chose de particulier retenait les regards des spectateurs. Une dernière fois on voulait revoir la figure vénérable de ce digne prêtre qui reposait dans la paix du Seigneur.

La translation des restes se fit solennellement du presbytère à l'église Saint-Edmond, lundi le 21.

Le service fut chanté le 22, par Monseigneur Alphonse D'Amours, V.G. de Rimouski. Il était assisté des abbés René Turbide comme diacre et Aubin Fougères comme sous-diacre, tous deux enfants de la paroisse.

Le chant fut exécuté par les chorales des Révérends Pères du Saint-Esprit et des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé.

Ses Filles désiraient ardemment qu'une messe de requiem fut célébré en présence du corps de leur bien-aimé Père en la chapelle de leur Maison-mère. Cette faveur suprême leur fut accordée.

Le 23 à 8 heures, le Révérend Père Joseph Mamie, C.S. Sp., Maître des novices spiritains, offre l'Auguste Victime. Le Révérend Père François Bérubé, O.M.I., l'assiste comme diacre et M. l'abbé René Turbide, comme sous-diacre.

Nombreux furent les membres du Clergé, les Communautés religieuses, les paroissiens et autres à venir prier et rendre un dernier hommage au premier pasteur de cette paroisse entrée dans la Maison du Père.

Soulignons ici la présence de sa soeur, Mme Olympe Côté de Saint-Anaclet, l'unique survivante de sa famille, de même celle de M. le Docteur Clarence Bouillon, son neveu de Montréal.

INHUMATION

La célébration terminée le cortège funèbre se remet en marche vers le cimetière paroissial. Le corps de Monsieur Bouillon repose à l'ombre des grands sapins près de celui de l'Abbé Louis-Philippe Canuel, premier aumônier de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé.

L'acte de sépulture de M. Alexandre Bouillon, prêtre est libellé comme suit:

Le vingt-trois juin mil neuf cent quarante-trois, nous sous signé, prêtre desservant, avons inhumé dans le cimetière de cett paroisse, le corps de Messire Alexandre Bouillon, curé de cett paroisse, fils de Alexandre Bouillon et de Arthémise Soucy, décéd au presbytère le dix-huit courant, à l'âge de soixante-neuf ans E neuf mois, muni des derniers sacrements et de tous les secow spirituels de notre Sainte Mère l'Eglise. Présents plusieurs marguilliers et paroissiens qui ont signé avec nous.

Ernest Deschênes; Philippe Roussel; Léonce Côté; Jean St. Laurent; Michel Pelletier; Samuel Fougère; Omérole Gagnon; Honoré Michaud; Aubin Richard; Ernest Rioux; Louis St-Laurent; Ferdinand Dupont; Cyrise Cyr; Sr M. de S. Jh de l'Eucharistie, s.r.c.; René Turbide, ptre; Eug. Andlauer, C.S. Sp.; Joseph Roy, C.S.Sp.; Joseph Mamie, C.S.Sp.

" Jamais plus ils ne souffriront ni de la faim, ni de la soif; jamais plus ils ne seront accablés ni par le soleil,

ni par aucun vent brûlant " (Ap 7, 16) .

Pour les Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, quel détachement! Pour Mère Marie de Saint-Joseph-de-l'Eucharistie, quel rude coup! Comme la Vierge, c'est debout au pied de la Croix que la fondatrice dépose cette douloureuse épreuve. Elle notera dans son carnet:

La mort de notre Père fondateur si subite, si tragique, son service si silencieux ont fait un vide que rien ne peut combler. (...) Notre Chapitre Général. Le premier de notre communauté... sans notre Père fondateur qui avait commencé à le préparer et sur lequel nous nous reposions... il meurt... " Mon Dieu, pitié pour vos pauvres enfants ", fut mon unique prière durant ces heures tragiques. Pitié, nous en avons bien besoin ...

Le père n'est plus, mais il veille. La mère est là pour assurer la réalisation du plan de Dieu sur la Congrégation. Le fondateur l'a constituée " dépositaire " de son esprit. Il a laissé comme héritage à ses filles: Humilité, confiance, esprit de pauvreté, abandon à la divine Providence. La fondatrice saura le rappeler au cours de la double décennie qu'elle passera encore sur la terre. " Décharge sur Yahvé ton fardeau et lui te subviendra, il ne peut laisser à jamais s'écrouler le juste. " Ps. 54, 23.

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE

Citons quelques-uns des sentiments exprimés à cette occasion à la Révérende Mère Marie de Saint-Joseph-del'Eucharistie, Supérieure générale de la Congrégation.

Québec, le 20 juin 1943.

Révérende Mère Supérieure Générale, Lac-au-Saumon.

Ma bien chère Mère,

J'ai appris avec une grande émotion et une bien vive douleur la mort du regretté Monsieur Bouillon et m'empresse de venir vous offrir l'expression de mes sincères condoléances. Vous ne sauriez croire combien je comprends la lourdeur de votre chagrin et si je ne connaissais votre foi profonde, je serais bien découragé pour vous. C'est un bon père qui disparaît et un si digne prêtre. Mais le Bon Dieu a trouvé que sa journée

était assez remplie et il l'a appelé à la récompense.

Je vais le recommander aux prières demain et vous promets de prier pour lui tous les jours au S. Sacrifice de la messe au cas où il aurait besoin du secours de nos suffrages.

Et je demande au Bon Dieu de vous conserver encore longtemps à la tête de votre jeune communauté qui retirera un si grand profit de votre sage direction.

Veillez agréer, chère Mère, l'expression de mes vives condoléances et daignez me croire,

Votre bien humble,

Léon Létourneau, Ptre, curé du St-Esprit

En cette circonstance, M. le Curé Létourneau, à sa visite à la Communauté éprouvée, ajoute:

Trois choses m'ont particulièrement frappé chez votre Père fondateur:

- 1- Son grand esprit de foi en la Providence face aux événements heureux ou malheureux.*
- 2- Sa grande noblesse et dignité émanant de toute sa personne et ce cachet particulier qu'il conservera jusque dans son cercueil.*
- 3- La quantité d'oeuvres qu'il a fait surgir en si peu temps. Cela prouve qu'il était un Homme de Dieu.*

Québec, le 20 juin 1943

Ma Révérende Mère.

Permettez-moi de venir bien humblement pleurer avec vous et votre Communauté le bon et saint Père Fondateur que Dieu vient de rappeler à Lui.

Quel homme... quel prêtre... quelle belle vie sacerdotale. Ah! je comprends les larmes que vous versez en ce moment sur ce cercueil fraîchement ouvert et qui trop tôt se refermera A' f tout jamais... Mais son heure était arrivée: après avoir été de si longues années à la tâche, au labeur souvent obscur et déprimant, le Bon Dieu a décidé de rappeler à Lui son fidèle serviteur et de le couronner dans son Ciel.

Certes, les larmes ne sont pas une faiblesse dans de telles circonstances, lorsqu'elles sont versées avec une si grande reconnaissance et une piété si filiale. Mais celui qui ici-bas s'est faite votre Providence, remplaçant sur terre d'une manière si visible et si sainte la divine Providence vous montrant continuellement la voie à suivre, vous aidant à poursuivre votre vocation individuelle et la vocation de votre Communauté: ce bon et saint Père, pourra-t-il vous avoir quittés à jamais?

Non, ma Révérende Mère, la foi nous enseigne que pour grand que soit sur terre votre dévouement à une œuvre il n'est rien comparé au soutien et à la protection que peut lui apporter un élu du Ciel. C'est pourquoi, malgré la grande faiblesse de tout humain et surtout à cause de l'infinie miséricorde du Coeur de Jésus, je vous demande d'espérer que déjà la belle âme du bon et révérend Mr Bouillon est en possession de la gloire et du repos.

(...) Ce matin, j'ai célébré la belle messe de la Sainte Trinité pour le repos de son âme. C'était la messe de suffrages et de reconnaissance de vos Missionnaires du Saint-Esprit. Au premier jour libre, je célébrerai de nouveau pour votre bien regretté défunt et à toutes vos intentions, espérant par là adoucir la peine de cette pénible épreuve et pour demander au Très-Haut qu'Il daigne avec bienveillance consacrer ce saint Fondateur et en faire à tout jamais l'Ange Conducteur, le Protecteur et en quelque sorte la Providence visible de votre Institut, de ses intérêts spirituels et temporels. Qu'il soit surtout le gage de vocations de plus en plus nombreuses, généreuses, héroïques même dans la famille religieuse dont il est le Père et dont il restera à tout jamais l'âme et le modèle.

Avec mes hommages et mon humble bénédiction en la sainte et glorieuse Trinité.

J.-Georges Gingras, ptre, St-Esprit de Québec.

*Couvent du Saint-Rosaire
Rimouski, le 19 juin 1943.*

Ma très chère Mère.

Veillez agréer pour vous-même et pour vos pieuses filles mes religieuses et fraternelles sympathies et celles de ma Communauté dans le deuil profond où vous plonge la mort de

votre vénéré Fondateur, le digne Messire A. Bouillon dont la carrière féconde et les sublimes vertus restent une éloquente prédication, une invitation pressante à suivre de près le Maître dans la voie des sacrifices obscurs et des secrètes immolations.

Ma très chère Mère, vous perdez ici-bas un conseiller, un père qui devient là-haut un médiateur, un protecteur dont le crédit vous est assuré, car ce prêtre selon le Coeur de Dieu, en servant de toutes ses énergies les intérêts du Seigneur a favorisé le respect de ses préceptes et le triomphe de ses droits.

Oui, votre Communauté a été le rêve de sa vie, l'oeuvre de son coeur! Au ciel sans doute il continuera à veiller sur elle, à la protéger, à la bénir.

Que la gerbe spirituelle que nous déposons sur sa tombe lui dise notre religieuse vénération, notre pieuse et immortelle reconnaissance pour les multiples bienfaits dont il a entouré ses petites ouvrières rosaristes et pour les mille témoignages de bienveillance qu'il a donnés à notre Communauté.

Avec l'expression renouvelée de nos condoléances sincères, veuillez avoir pour agréables les sentiments d'affectueux respect et de fraternel attachement de

Votre sympathique petite soeur en Jésus et Marie,

Soeur Marie de l'Annonciation, r.s.r. Supérieure générale.

Rimouski, le 20 juin 1943.

Révérènde et chère Mère,

La mort vient de vous ravir ce que vous aviez de plus cher après Dieu: votre vénéré et saint Fondateur. C'est avec des coeurs bien fraternellement unis et compatissants que nous prenons part à votre deuil, car nous avons connu, nous aussi, la douleur de perdre un Père.

Dès que nous avons appris la triste nouvelle, nous nous sommes empressées d'unir nos suffrages aux vôtres pour le repos de son âme. Il fut, au début de notre fondation à Rimouski, un de nos dévoués bienfaiteurs; nous lui devons

donc une grande reconnaissance et un souvenir bien spécial dans nos prières.

En le recommandant à la communauté hier soir, notre révérend Père aumônier eut des paroles touchantes pour l'oeuvre admirable que ce digne prêtre fonda dans notre diocèse; il eut aussi, et cela nous fut sensible, un mot de tendre compassion pour votre communauté affligée et les obligations qui lui pèsent par suite de votre nouvelle installation, mais dans un grand sentiment de foi, il sut dire: " L'oeuvre marchera parce qu'elle vient de Dieu". Et nous qui savons par expérience combien le bon Dieu a pris soin de notre humble congrégation depuis la mort de notre cher Père Fondateur, et surtout combien nous le sentons encore vivant au milieu de nous par son esprit et ses enseignements, nous pouvons vous assurer que vous jouirez de la même protection de votre vénéré Père.

Votre cénacle, semblable à l'Eglise naissante, avait joui depuis sa fondation de la présence et des enseignements de celui que vous regrettez, mais comme Notre-Seigneur, l'heure devait sonner pour lui aussi de monter vers le Père; son coeur paternel devait vous dire: " Je m'en vais, mais je ne vous laisserai pas orphelines, je prierai le Père et Il vous enverra le Paraclet". Oh! déjà ce divin Esprit a assisté admirablement, malgré les grandes épreuves qu'elle a eues à subir comme toutes les oeuvres divines, votre jeune communauté; mais des jours remarquables de " pentecôte " ne lui sont-ils pas spécialement réservés, maintenant qu'elle entre dans une nouvelle phase de son existence, privée de la présence sensible de celui qui, poussé par le secours puissant de ce divin Esprit, lui avait donné la vie et le développement.

Puissent ces sentiments de notre admiration et de notre cordiale sympathie vous être un rayonnement de la consolation que le Coeur Eucharistique de Jésus projette en ce moment sur toute votre chère famille religieuse.

Daignez agréer, révérende et chère Mère, ainsi que toutes vos filles, cette humble, mais bien sincère expression de notre fraternelle amitié en Jésus-Hostie et la Vierge-Mère, notre douce patronne. Nous les prions de vous bénir toutes et de vous consoler.

Dans la charité du Coeur Eucharistique, nous sommes vos religieusement dévouées.

*Les Servantes de Jésus-Marie
par Soeur Marie-Madeleine,*

SEPT ANS APRÈS

" Vous le verrez, le coeur en joie; vos os, comme le regain reprendront vigueur " (Is 66, 14) .

Depuis le décès de Messire Alexandre Bouillon, le Révérend Père Joseph Roy, C.S.Sp., son successeur à la paroisse de Lac-au-Saumon, secondé par l'appui et la générosité des paroissiens songeaient à l'érection d'un monument d'une certaine stature au cimetière du Lac pour perpétuer la mémoire de cet Homme de Dieu.

Ce désir se réalisa le 30 juillet 1950, sous le pastorat du Révérend Père Daniel Barnabé, C.S.Sp., curé de la paroisse.

Au cours de l'été, un mausolée y fut construit où l'on déposa les restes mortels du vénéré et regretté Monsieur Bouillon.

La cérémonie se déroula en présence des révérends Pères Daniel Barnabé, C.S.Sp., Curé de la paroisse; Adolphe Poisson, C.S.Sp., Maître des Novices Spiritains; Joseph Roy, C.S.Sp., Supérieur au Collège Saint-Alexandre de Limbour, Qué.; Georges Méthot, O.P., Prédicateur à la Villa du Rosaire, Montréal; Eugène Andlauer, C.S.Sp., Aumônier à la maison-mère des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé; Emile Mais, C.S.Sp.; Jean Van Maastricht, C.S.Sp.; C. Legallo, C.S. Sp.; de Messieurs les Clercs Spiritains; les révérendes Sœurs du Saint-Rosaire; les Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé et d'un grand nombre de paroissiens.

Le révérend Père Joseph Roy, C.S.Sp., donna l'homélie.

Nous sommes réunis ici ce soir pour vénérer la mémoire de Monsieur l'abbé Alexandre Bouillon, père fondateur de votre paroisse et d'une Congrégation religieuse.

Pour ceux qui sont fidèles, Seigneur, la vie n'est pas enlevée, mais changée. En célébrant la mémoire de votre saint fondateur l'Eglise légitime ce culte d'honneur rendu aux morts parce qu'ils ont été associés au temple des défunts. Les êtres chers qui s'en vont ne sont pas oubliés et nous gravons leur nom sur le marbre afin de nous en souvenir longtemps. Disparus aux regards de la terre, ces morts veillent encore

dans le ciel et sur ces tombes plane la douce espérance que nous les retrouverons là-haut. Cette demeure terrestre est détruite pour faire place à la demeure éternelle des cieux. Si douce que soit l'espérance que ces âmes reposent dans le Seigneur, l'Église nous demande encore de prier pour elles. " Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs qui nous ont précédés et marqués du sceau de la foi et qui dorment à du sommeil de la paix. Accordez-leur Seigneur à eux et à tous ceux qui reposent dans le Christ, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. "

A l'ombre des grands arbres de ce cimetière repose un corps vénéré: la tombe du fondateur de la paroisse et d'une Congrégation religieuse qui couvre déjà une partie de l'Amérique. Il fut un saint Prêtre selon le cœur de Dieu, le fondateur d'une Congrégation qui est un joyau de notre Mère la sainte Eglise.

Le saint abbé Bouillon s'employa à harmoniser les volontés, à les unir, à favoriser l'union des tuteurs afin d'ériger son église sur le site le plus convenable du lieu. Il logea le bon Dieu, l'école et fit fleurir toutes les organisations paroissiales.

L'abbé Bouillon était un prêtre modeste, plutôt porté à la vie retirée, à l'étude des beaux-arts, il maniait même le pinceau, il aimait la musique.

Il logea son cimetière de manière à faire penser qu'il est bon d'y dormir son dernier sommeil. Il ne se contenta pas d'établir des oeuvres matérielles, il avait le souci du soin des âmes; il établit des congrégations pieuses, créa un magnifique esprit paroissial, non l'esprit de clocher, mais cet esprit d'entente, de coopération qui fait que des fidèles travaillent ensemble à faire la prospérité spirituelle et matérielle de leur paroisse.

Vint un jour où l'épreuve descendit sur lui, épreuve douloureuse où il vit de la fenêtre de son presbytère se consumer son église, son trésor avec les richesses qu'elle contenait. A partir de ce temps il garda empreint bien vivement sur ses traits les traces de cette épreuve.

Quelques années avant il avait jeté les bases de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Qui dira ce que cette Congrégation lui a coûté de sacrifices, d'argent, de démarches. Au début on disait: "Cette oeuvre est vouée à un échec." Au moment de sa mort la maison était établie et on trouve dans les différentes parties du Canada et des Etats-Unis des religieuses de cette communauté qui

portent non seulement des fruits matériels, mais la bonne renommée de votre paroisse.

Ce monument restera à la mémoire fidèle de ce saint prêtre que vous prierez. Que personne ne parte de ce cimetière sans avoir demandé une grâce au saint Curé Bouillon. Du ciel il se réjouit de voir ses fils et ses filles marcher dans la voie de la vertu et de la vérité.

Reposez donc en paix saint fondateur du Lac-au-Saumon, de la Congrégation des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Ne dites pas qu'il sommeille, dites: il voit ce qu'il a tant rêvé.



Mausolée où repose les restes de l'Abbé Alexandre Bouillon

AUTRES TÉMOIGNAGES

Du Révérend Père Joseph Roy, C.S.Sp.

C'était vraiment un saint prêtre. Un esprit de pauvreté vraiment évangélique, un grand esprit de foi, une confiance illimitée dans la Providence. une piété édifiante, un zèle à toute épreuve.

Les paroissiens du Lac l'ont encore en grande vénération, et les prêtres qui l'ont connu le tiennent pour tel. Le bien ne fait pas de bruit. Il était un homme effacé, doux et paisible. Mais, c'est ainsi: la vertu ne fait pas d'éclat!

Montréal, le 13 mars 1967.

En faisant retour sur le passé, revoyant en pensée les

nombreux prêtres que j'ai connus dans les deux diocèses de Rimouski et de Gaspé, je trouve que les fidèles de là-bas ont été favorisés de toute une légion de saints pasteurs.

Et cela, malgré les circonstances difficiles de leurs années du Grand Séminaire où il leur fallait, tout en poursuivant leurs études théologiques, faire enseignement et surveillance au petit Séminaire - sans doute devaient-ils beaucoup à l'atmosphère chrétienne de leurs familles. "Nous sommes les fils de saints", dit-on au livre de Tobie.

Montréal, le 29 février 1972.

Relation sur le vénéré Père-Fondateur: M. l'abbé Alexandre Bouillon, par le R. Père Eugène Andlauer, C.S. Sp., aumônier de 1941-1950, à la maison générale des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, Lac-au-Saumon.

Un témoin des dernières heures et du couronnement de ses oeuvres.

I - Premiers contacts

II - Collaboration

III - Derniers contacts

1. - PREMIERS CONTACTS

1 - Ce fut dans l'automne 1941 que j'ai débarqué" au Lac-au-Saumon, avec le mandat de S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, d'être l'aumônier des Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé. Voici ma première visite à M. le Curé: Dans le cadre d'un presbytère, construit par lui avec gofit, meublé avec sobriété, j'ai devant moi un bel échantillon de la création, plus spécialement de la Normandie, du pays et de la trempe de Thérèse de Lisieux; grand de taille, svelte, pas une livre de graisse inutile, teint coloré, de grands yeux bleus, des cheveux blonds et plats, de longues mains, comme faites pour de longues prières et de larges bénédictions. - L'accueil fut souriant, sa conversation allait bon train sur ses propres voyages - pèlerinages en Europe, parsemés d'anecdotes plaisantes qu'il ne se lassait pas d'évoquer dans les visites ultérieures.

A table, l'apiculteur-conseil m'offrit un excellent miel de son rucher, tout près du presbytère, de son jardin et de ses plantes ornementales et mellifères.

2 - Le Fondateur de Paroisses.

Les alentours du presbytère me révélèrent le prêtre fondateur de paroisses. Une bergerie, un fenil, une grainerie pour recueillir la dîme et faire vivre leur pasteur. Ce pasteur a aimé ses brebis. Non seulement il les a appelés par leur nom, mais les a inscrits " Au Grand Jour", le livre de la fondation. D'abord desservant de cette paroisse naissante alors qu'il était vicaire à Amqui, il connaissait les événements historiques qui ont présidé à cette fondation: scieries en marche et terres à cultiver qui ont attiré Canadiens et Acadiens de proche et de loin. La bonne volonté des braves gens et l'habileté du jeune curé ont créé, par delà les difficultés, un bel esprit de famille paroissiale qui dure et qui a donné naissance à la paroisse fille, appelée aujourd'hui St. Alexandre des Lacs, du nom de son fondateur, Messire Alexandre Bouillon.

3 - Le Fondateur de congrégation religieuse.

A mon arrivée au " Vieux Cénacle " j'ai pu constater à loisir les deux instruments de choix du Seigneur remplis de foi et de zèle pour le salut des âmes. Celui qui avait sollicité de son Evêque la permission de fonder une communauté de religieuses pour subvenir aux besoins des presbytères, reçut une réponse favorable. Il l'accueillit comme un appel de Dieu dans son coeur, en toute simplicité, foi, courage. Ces mêmes vertus il les trouvait dans un coeur de mère qu'il jugeait capable, devant Dieu, de devenir fondatrice: Mademoiselle Marie-Anne Ouellet. La Providence avait travaillé cet outil. Tout en exerçant sa profession d'institutrice, elle servait au presbytère, elle aidait son frère à élever sa famille: elle avait goûté à la vie religieuse.

Grâce à leurs efforts visiblement bénis du ciel, à ma première visite au " Cénacle ", j'ai rencontré là une ruche bourdonnante d'une quarantaine de Religieuses, de Novices, de Postulantes, toutes pleines de ferveur. La majeure partie de leur journée était adonnée aux exercices de piété, le reste aux travaux de la maison et de la ferme. Le soin spirituel était assuré par M. le Curé ou M. le Vicaire ou un Aumônier temporaire, tel M. le Chanoine Joseph Perron.

La spiritualité du Père-Fondateur fut simple et solide, accessible à toutes et surtout fidèlement mise en pratique par toutes: foi dans la Providence, dans le Coeur de Jésus-Prêtre, dans l'intercession de Marie et de Joseph; un grand souci d'établir dans les presbytères une atmosphère de sainteté. Le Père-Fondateur déplorait quelque mondanité et luxe dans les presbytères, et il gémissait: on dirait que ces prêtres veulent y demeurer toujours. Donnez-nous, Seigneur, de nombreux

et saints prêtres.

II. - COLLABORATION

Ce fut sans heurt et en harmonie avec le clergé, les paroissiens et les Religieuses que j'ai pu accomplir mon travail. Parfois nous avons échangé poste et fonction: le Père-Fondateur chez les Soeurs et moi à la paroisse. Les Dames Auxiliaires s'ingéniaient de leur mieux pour aider ici et là, notamment au Foyer et n'ont cessé de le faire depuis. Ces efforts de collaboration qui auraient pu être pleins d'embûches, ont eu la protection certaine de Marie, Reine du Clergé et de S. Joseph, son époux, père nourricier de la Sainte Famille.

III. - DERNIERS CONTACTS

La grande construction du Nouveau Cénacle et du Foyer intégré au haut de la colline, fut pour le Père-Fondateur l'assurance de la pérennité de son oeuvre.

Le jour de la Pentecôte 1943, descendant de la colline opposée, du Noviciat de la Congrégation du St-Esprit, en compagnie du Père-Fondateur, celui-ci me confia que ses forces allaient en s'épuisant et qu'il songeait à sa retraite bien méritée. Il s'était réservé une chambre qu'il me désigna dans la bâtisse dont les dimensions imposantes se découpaient à l'horizon en face de nous. En effet une aile devait servir de résidence aux prêtres retirés.

Jésus-Prêtre Souverain et Eternel avait prévu pour son fidèle serviteur une retraite infiniment meilleure et définitive. Ses oeuvres solidement établies pouvaient maintenant marcher seules. Encore actif à son poste à l'âge de 69 et demi voilà que le Seigneur vient à la rencontre de son prêtre. Il lui imprime une dernière ressemblance par une passion de trois jours. Une paralysie allait envahir toute sa personne et le tenir cloué là, toutefois après avoir pris ses dernières dispositions pour ses oeuvres.

St Joseph a dû se tenir tout près sans doute. Ce prêtre moribond ne lui a-t-il pas érigé un sanctuaire à mi-côte, sorte de première étape en vue de celui de Marie au haut de la colline. Les archives de la Congrégation gardent une quarantaine de lettres témoignant des faveurs reçues par l'intercession de St. Joseph.

D'une exactitude remarquable dans ses fonctions publiques,

ainsi que dans sa piété privée, par exemple sa réception hebdomadaire du sacrement de pénitence, la sagesse et tendresse divine ont manifesté leur exactitude dans la dernière minute et seconde de son passage terrestre vers sa récompense: Vers l'heure de l'Angelus, étant son confesseur habituel j'entre chez lui: sa paralysie l'empêche de communiquer par le moindre signe, tandis que sa respiration a la régularité d'une machine en bonne fonction. Je lui dis: "Monsieur le Curé, je vous donne ce que j'aimerais recevoir si j'étais à votre place, le sacrement de pénitence." Après l'absolution, je récite le Notre Père; arrivé au milieu, donc "que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel", le souffle est coupé; coupée la trame d'une belle vie sacerdotale.

Messire Alexandre Bouillon fut sitrement un curé de paroisse ayant à coeur d'imiter son patron, le saint curé d'Ars dans sa pauvreté, sa piété, son zèle. En tant que fondateur de congrégation religieuse, il a suivi courageusement l'inspiration de l'EspritSaint et a donné à l'Eglise ces Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé, pour le bien de ces autres Christs dont l'humanité a un besoin si urgent et si constant.

Montréal, ce 19 mars 1972.

Gerbe de souvenirs

Vous avez été une forteresse pour le faible, un refuge pour le pauvre dans sa détresse, un abri contre l'orage, un ombrage contre l'ardeur du soleil. (Is 25, 4).

RÉMINISCENCES

Notre Père prie

Près de trois ans se sont écoulés depuis que Monsieur le Curé Bouillon a semé dans le champ de l'Eglise, ce petit grain de froment qui constitue la Pieuse Association des Tertiaires de Notre-Dame, Reine du Clergé.

Sous la protection de la Providence, le soleil de la grâce, l'humble et constante prière de son Fondateur, le grain est devenu rapidement une verdoyante tige, portant un épi prometteur qu'ondulent les fraîches brises.

22 avril 1932

De son presbytère, son regard se dirige vers le Cénacle, modeste abri de ses enfants... Ces derniers jours son âme sacerdotale n'a cessé de prier pour cette portion choisie de son troupeau.

De l'offrande du Saint Sacrifice à Complies de son bréviaire, sa prière a ce but bien déterminé: obtenir de l'Esprit-Saint, pour ses filles spirituelles, lumière et force; de l'Immaculée Reine du Clergé, maternelle et toute puissante protection!

Quel est donc le motif de cette particulière sollicitude? Pénétrons discrètement dans l'enceinte du petit couvent et nous comprendrons.

Depuis une semaine, le berceau de l'Institut est devenu silencieux... très silencieux. Là, dans une modeste salle ou dans la pauvre chapelle, nous voyons des postulantes à coiffe noire, des novices à voile blanc, une professe à voile noir, la seule dans le moment: la vénérée Mère Marie de St-Joseph-de-l'Eucharistie,

fondatrice et directrice de la Pieuse association.

Toutes sont recueillies. Toutes sont à l'écoute... et pour mieux entendre la voix divine, elles lèvent les yeux vers le Seigneur méditant dans la solitude et le recueillement les paroles de vie qui leur sont transmises.

Demain, samedi, jour consacré à la Sainte Vierge aura lieu à Lac-au-Saumon, la quatrième prise d'habit et la deuxième profession des Tertiaires de Notre-Dame, Reine Clergé. Monseigneur Georges Courchesne, évêque du diocèse de Rimouski, empêché de présider la cérémonie, lègue, pour le suppléer, Messire le Curé Alexandre Bouillon, le fondateur.

Notre Père célèbre l'Eucharistie

Il est huit heures. L'église de Saint-Edmond a revêtu sa plus belle parure. La paroisse en liesse s'unit à son pasteur pour commémorer ce grand jour. Pendant qu'à l'orgue le marche solennelle introduit le peuple de Dieu dans une atmosphère pieuse, le célébrant, en chape de drap d'or, avance à l'autel avec gravité et noblesse. D'une voix émue mais confiante, il entonne le Veni Creator. Son air recueilli et modeste nous révèle qu'il sollicite du ciel des dons précieux pour le nouvel Institut en formation.

Au cours de la cérémonie, le Révérend Père Barthélemy Lussier, O.M.I., qui a rompu le pain de la vérité pendant la retraite, dans un sermon de circonstance, ne tarit pas d'éloges bien mérités à l'adresse du fondateur. Des pleurs silencieux, qu'il essaie de dissimuler, coulent discrètement. Ne sont-ils pas l'écho de la joie profonde de son âme qui a peiné rudement pour donner à l'Eglise ce nouveau fleuron? De plus, n'est-ce pas la première fois que ce père vénéré, préside une cérémonie de ses filles spirituelles?

Quinze recrues ont répondu au divin Veni. Huit reçoivent le Saint-Habit et sept autres, au nombre desquelles les deux cofondatrices: Soeur Marie de Saint-Edmond et Soeur Marie de Sainte-Anne se consacrent au Seigneur par la profession religieuse.

La cérémonie est terminée. La célébration eucharistique commence: Introibo ad altare Dei. Avec

le célébrant, nous montons à l'autel du Seigneur, demandant pour nous, pour les Prêtres dont nous serons les collaboratrices, la lumière, la vérité, qui nous guideront sur le chemin de la réalisation des volontés divines.

Suscipe sancte Pater... Recevez, ô Père Saint, Dieu tout-puissant et éternel cette hostie sans tache que je vous offre, moi votre indigne serviteur, à vous qui êtes mon Dieu vivant et véritable... (Missel) avec elle, recevez l'offrande de chacune de ces âmes qui s'offrent présentement à vous...

Per ipsum et cum ipso et in ipso est tibi Deo Patri! C'est par Lui, avec Lui et en Lui, ô Dieu Père tout-puissant qu'unies à votre Divin Fils et à l'Esprit d'amour, elles désirent vous aimer, vous faire aimer et procurer votre plus grande gloire.

Il te missa est! Le saint sacrifice est terminé, le célébrant vient de dire: " Vous pouvez aller en paix. Au banquet sacré vous avez pris part, pour vous j'ai prié afin que votre foi ne éfaille pas et que vous alliez jusqu'au bout "... D'un grand geste, il a béni la nombreuse assistance. Il retourne à la sacristie chantant dans son coeur le Te Deum que la chorale vient de terminer.

Notre Père s'en vient

Sa messe est célébrée... Il a pris son déjeuner. Un regard à son bureau n'aurait-il pas quelque objet à apporter à ses filles, un livre, des annales, un cadre, un ornement pour la chapelle?... C'est le Père au grand coeur qui peut tout donner.

Il est sept heures cinquante. Discrètement la règlementaire jette un regard par la fenêtre. Au bas du vallon ne verrait-elle pas la silhouette de notre Père? Il n'est jamais en retard, à moins d'imprévu, plutôt rares à cette heure. C'est l'homme de l'exactitude, qui n'aime pas faire attendre.

Notre Père s'en vient. La cloche sonne et réunit la Communauté.

Notre Père arrive

Délicatement il dépose chapeau et paletot. S'il arrive parfois qu'on ne l'ait vu venir, il attend patiemment dans le corridor que chacune se rende à la communauté.

Puis il entre, s'agenouille à la tribune pour une prière et commence sa conférence soit dans un livre de spiritualité comme: " Le Christ, vie de l'âme ", de Dom Marmion, soit sans le " Chemin de la perfection ", de Saint Alphonse ou quelques autres auteurs spirituels.

Il commente les passages difficiles et en profite pour glisser quelques paternels conseils sur l'une ou l'autre vertu lui nous seront utiles dans le service des presbytères.

L'humilité semble sa vertu préférée: "Devenez de plus en plus humbles, aimez l'humilité. C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis".

La pauvreté vient à son tour. D'abord, en nous donnant lui-même l'exemple d'un grand amour de cette vertu. Ses vêtements rapiécés, ses soutanes, ses paletots, ses chapeaux et casquettes verdis, plus encore peut-être la frugalité de ses repas nous le démontrent.

De plus disait-il avec une pointe d'humour: " Ne mettez pas deux cuillérées de sucre, s'il n'en faut qu'une, surveillez-vous afin de ne rien gaspiller".

Pour le service divin, il ne fut jamais chiche: ceux qui ont vu son église, les beaux ornements, les reliquaires précieux, les tableaux d'arts, les riches sculptures qu'elle contenait, s'en souviennent...

Puis, la charité: " Aimez-vous bien les unes, les autres, que la plus grande paix règne parmi vous ".

Comme le doux Sauveur, il insiste beaucoup sur cette vertu. Ses quelques lettres envoyées à ses soeurs missionnaires, parlent d'elles-mêmes.

Il est huit heures et trente. La conférence se clôt. Une prière, une bénédiction. Quelques paroles échangées avec la Fondatrice.

Notre Père s'en va

Tranquillement il repart, descend le coteau, longe le jardin, puis, entre au presbytère.

Des affaires le réclament... des pauvres sollicitent son secours... des malades ont besoin de ses encouragements.., d'autres, de conseils pour continuer leur route sans défaillir. N'est-il pas, comme le Christ, dispensateur des dons célestes?

Avec lui, ses filles spirituelles songeant à son noble ministère, aux enfants à catéchiser, à confesser, aux âmes à sauver, offrent au Dieu de l'Eucharistie: prières, sacrifices et dévouement, pour la fécondité de son apostolat.

Les roses du calvaire

Dans l'avenue conduisant à l'église où au presbytère, à votre gauche, autrefois au bas de l'église incendiée, se trouve un magnifique Calvaire.

Cet enclos silencieux est enrichi par la floraison de multiples rosiers. Pour cette effigie de Jésus, Prêtre Eternel, offrant sa vie pour le genre humain, et sa divine Mère, quel symbole!

Si ces jolies fleurs pouvaient parler que de charité, de patience, de douceur, de dévouement généreux, dus à leur habile horticulteur, ne dévoileraient-elles pas?

Pétale par pétale, chacune de ces roses s'effeuille au pied du Christ cloué à la croix... sous le regard de Marie désolée. Pétale par pétale, pour le Dieu qui a réjoui sa jeunesse et qui en a fait, dans son Eglise, une rose d'humilité de choix, s'est effeuillée la vie de l'Élu du Seigneur.

De plus, dites-vous, charmantes fleurs: c'est sous la vigilante et maternelle protection de la Sainte Vierge qu'il travaillait lorsqu'il venait vous émonder, vous greffer. Et encore... qu'il se promenait en récitant son chapelet et cela, même dans les rues, tout en saluant charitablement ses paroissiens. Et de même: que sa grande dignité, sa grande modestie, son angélique réserve, le faisaient remarquer de tous.

C'est que, son coeur à Dieu, il ne le détournait pas et jusqu'à la mort, comme l'apôtre Saint Jean au pied de

la croix, il voulut le suivre.

Le jet d'eau

Dans l'avenue du presbytère, face à l'entrée, entre les deux allées d'épinettes et de fleurs, Monsieur le Curé fit placer un jet d'eau.

Tout au long du jour, il coule fredonnant une douce cantilène.

Jet d'eau! Symbolisme gracieux...

Jésus est la fontaine d'eau vive, où chaque jour viennent s'abreuver, se fortifier les âmes en route vers la Maison éternelle.

Pour bénéficier de ces grâces, son Coeur divin dans l'excès de sa tendresse et de son amour a institué le Sacrement de l'Ordre, lequel fait du nouvel Ordonné, un autre Christ. C'est par lui, que passent les pouvoirs divins.

Et selon la belle expression de son Eminence le Cardinal Léger: " Oh! chers confrères dans le sacerdoce, si nous comprenions que nous sommes en nous-mêmes et toujours un sacrement! Tout comme l'Eucharistie, nous sommes un sacrement. C'est peu de chose, une bouchée de pain, mais ce pain c'est le Christ Jésus, c'est toute la vie alors que nous mangeons. Et c'est peu de chose un homme; c'est peut-être plus faible qu'une bouchée de pain? Mais un homme qui porte le Christ en lui, devient fort comme le Christ. Aussi les âmes simples vivant de la foi ont confiance en un prêtre qui vit son sacerdoce, parce qu'elles découvrent en lui l'homme de Dieu, le passeur entre le Ciel et la terre, unissant les deux rives du temps et de l'éternité, rejoignant d'une main les bienfaits divins et de l'autre les faiblesses de l'homme."

Ainsi chante le " jet d'eau " : le Curé Bouillon fut pour la paroisse et pour sa congrégation un modèle... il fut un sacrement portant et rayonnant le Christ. Il vivait d'oubli de lui-même et de pauvreté.

Les abeilles du rucher d'or

Si elles pouvaient parler, que nous diraient-elles, ces

chères petites créatures du bon Dieu?... Ces petites amies du chère Fondateur?

Oh! si nous les interroignons, les unes nous répondraient: "Votre Fondateur était un homme de prière et de recueillement, assidu au travail et fort diligent. Toutes les misères devenaient les siennes et il n'épargnait rien pour les soulager; que de fois nous avons été témoins de sa charité et de ses bontés " .

D'autres ajouteraient: " Que de sollicitude pour nous, ses petites abeilles. De chaque côté de l'avenue du presbytère, il fit planter des épinettes en haie, puis des érables à sucre, entre ces derniers des lilas, des hydrangés, des boules de neige et des rosiers. Plus près de nous, des arbres fruitiers: pommiers, pruniers, cerisiers venaient enrichir ce domaine qui était nôtre et nous permettait de choisir à notre gré, le sucre nécessaire à notre subsistance comme à notre production.

C'est là, près des arbres fruitiers, que nous l'avons vu se dépenser pour émonder les uns, tailler les autres et faire des greffes. Plus l'arbre se laisse tailler, plus les incisions sont profondes, plus il produit de fruits.

Ainsi, dans l'âme de ce prêtre, les fleurs des plus belles vertus se sont développées et ont produit de beaux fruits, parce qu'il sut toujours " se laisser faire par la main divine ".

Les oiseaux de notre Père

Ils sont un, deux, trois et plus...

Zizi, zozo, lulu dans un petit appartement avoisinant la cuisine, chantant, de leur harmonieuse voix, les plus douces mélodies.

Leur rendez-vous visite? Ils vous accueillent avec leurs brillantes vocalises, des trilles mélodieux ou encore de gracieuses modulations. Parfois, si vous écoutez, vous croyez surprendre à l'adresse de Madame Marie, la Reine des Cieux et de l'Univers: Ave, Ave, Ave Marial

Lorsque Monsieur le Curé se rend en leur domaine un véritable concerto vient lui exprimer leur gratitude.

- Petits oiseaux, dans votre ritournelle mélodieuse, auriez-vous un secret à me dire?

- Oh! oui. Le pauvre de Yahweh était toujours content de la volonté divine et savait attendre avec une généreuse soumission " l'heure de la Providence ". N'avait-il que la souffrance? Son regard se tournait vers Dieu, son tendre Père, mettant en lui toute son espérance et s'appliquant à lui-même ces paroles du psaume 18, 3: " Le Seigneur s'est fait mon ferme appui, mon refuge et mon libérateur; en lui je mets mon espoir."

18 juin 1943

Ce matin, un silence de tristesse plane sur la famille paroissiale de Lac-au-Saumon. Paroissiens, religieux, religieuses sont dans l'attente d'un douloureux message. L'aube d'un long jour se dirige vers son déclin. Depuis 1889, cet homme consacré a rompu et distribué le Pain vivant, semé la Parole de vie. Ce prêtre, cet homme a défriché, construit, érigé. Aujourd'hui sonne l'heure de la divine Rencontre.

Frappé d'une paralysie, il y a deux jours, il s'achemine vers la Terre Promise. L'angélus du midi, cet angélus nous rappelant le fiat de la Vierge et du grand mystère de l'Incarnation, cet angélus mémorable nous transmet en ce jour, l'écho du dernier fiat du serviteur du Christ et de Marie Reine du Clergé. Silencieusement comme le fut sa vie, l'allié de Yahweh entre dans le Royaume recevoir sa part d'héritage.

In manus tuas Domine - Entre tes mains, Seigneur, nous remettons l'âme de notre Père, introduis-la dans l'éternelle Béatitude...

RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

" Une génération passe, une génération vient, et la terre subsiste toujours" (Ecclé 1, 4).

Nos esprits avides d'informations, toujours en recherche d'authenticité, ne trouvent leur satisfaction que le jour où, découvrant la vérité, ils se mettent en route pour la suivre.

Quelques extraits généalogiques des ancêtres "

Bouillon " et " Soucy ", quelques extraits biographiques des membres de la famille de M. le Curé Bouillon, rédigés par lui-même, lèvent un coin du voile sur ce que furent ses illustres aïeux.

Votre droit à des armoiries

Ceux qui ont droit à des armoiries se doivent à eux-mêmes et aux leurs de s'en prévaloir partout. Pour cette raison nous croyons devoir mentionner, dès le préambule de ce travail de généalogie, et avant d'entreprendre l'histoire de la famille Bouillon, que vous pouvez vous réclamer d'un sang noble par votre grand'mère Mathilde Lavoie. Anne Leneuf du Hérisson, dont on voit apparaître le nom dans votre arbre, branche paternelle huitième génération famille 61, appartenait à la vieille noblesse française: elle pouvait remonter en France jusqu'à l'an 1450, comptant plusieurs générations d'ancêtres nobles.

Les lettres de noblesse de la famille Leneuf du Hérisson étaient "pour la postérité et lignée tant masles que femelles nez et à naistre en loyal mariage " .

Comme vous êtes descendant direct de cette famille, vous avez droit de vous réclamer de tous ses titres et privilèges.

Je dois vous dire qu'une fausse modestie ne doit pas vous faire refuser le privilège que vous confère ce titre de membre de la famille Leneuf du Hérisson, et que vous avez le devoir de vous en prévaloir, comme j'avais celui de le signaler à votre attention.

Joseph Drouin, avocat

Origines du nom Bouillon et de la famille Bouillon

Le duché de Bouillon est un des plus anciens de France. Il a fait partie tantôt de la France et tantôt de la Belgique.

Godefroy de Bouillon, dont l'histoire s'identifie avec la première croisade, en fut le premier titulaire. Il avait d'abord reçu de l'empereur Henri IV le marquisat d'Anvers; on lui donna ensuite le duché de Bouillon.

Afin de mieux se procurer des fonds pour la croisade, il vendit son duché de Bouillon aux évêques de Liège. Godefroy de Bouillon fut élu Roi de Jérusalem; il prit le titre de défenseur du Saint Sépulcre, mourut à 42 ans, probablement

empoisonné par un émir.

Trois siècles plus tard, pendant la période où plusieurs membres de la famille de La Marck furent successivement évêques de Liège, Charles-Quint s'empara du duché de Bouillon. En 1555 un des membres de la famille de La Marck, Robert IV, obtint du Roi de France des troupes pour reprendre le duché de Bouillon qu'il considérait comme appartenant à sa famille. Son expédition réussit. Robert IV fut le premier duc de Bouillon reconnu comme duc de France.

Quand ce dernier mourut en 1559, Henri II roi de France s'empara du duché de Bouillon et le restitua aux évêques de Liège. L'évêché de Liège était encore en possession de la famille de La Marck et le duché de Bouillon continua d'être considéré comme apanage de cette famille.

(...) Votre famille se rattache-t-elle à ces familles Bouillon que nous venons d'énumérer? Les titulaires successifs du duché de Bouillon ont certainement laissé des enfants, des frères et des cousins, dont les descendants ont continué, après eux, de se multiplier, mêlés à toutes les classes de la société.

Et ces descendants se sont certainement transmis de père en fils leur nom, Bouillon ou de Bouillon: pourquoi ne se serait-on pas comporté dans cette famille comme dans toutes les familles?

Il en résulte que nous avons toute raison de croire que le fondateur votre famille au Canada descendait d'une des branches des familles Bouillon dont nous avons raconté l'histoire au commencement de ce chapitre.

Au Canada

Votre premier ancêtre canadien est originaire de Coudeville, en Normandie. C'est là qu'il était né vers 1710 du mariage de Jacques Bouillon et de Catherine Rabasse. C'est le renseignement que nous donnent les archives des premiers temps de la colonie, et spécialement son acte de mariage.

Coudeville existe encore aujourd'hui, en 1931, sous le même nom; son église est consacrée à saint Georges. Les registres de cette paroisse, conservés, sont intéressants à parcourir pour votre famille.

On y trouve des traces nombreuses de la famille de votre

premier ancêtre: Jacques Bouillon et Catherine Rabasse. A la date du 2 juillet s'inscrit le baptême d'une fille Marie; le 18 avril 1694, est baptisée une seconde fille, Andrée; elle ne vécut que cinq semaines et fut inhumée le 8 mai suivant.

Le 11 mai 1695, naît un premier fils; il est baptisé le lendemain; on lui donne le nom masculin de sa petite soeur défunte, André. Il ne vécut que quelques jours et fut inhumé le 22 mai. En 1696, le 7 septembre est baptisée Barbe; en 1698 nous trouvons un deuxième garçon, Pierre, née le 3 et baptisé le 4 décembre.

Enfin le 24 octobre 1711 nous trouvons le mariage de Madeleine qui semble être l'ainée de la famille; elle épouse Jean Brunel. (...)

FAMILLE BOUILLON

Branche paternelle

En France: Jacques Bouillon et Catherine Rabasse de Coudeville, diocèse de Coutances, Normandie.

Au Canada:

1

Jacques Bouillon et Marie-Françoise Laurent Rimouski, le 7 janvier 1738.

2

Jacques Bouillon et Catherine Landais Rimouski, 1766.

3

Jacques Dominique Bouillon et Madeleine Gagné Rimouski, le 4 février 1799.

4

Alexandre Bouillon et Mathilde Lavoie Rimouski, le 9 février 1830.

5

Alexandre Bouillon et Arthémise Soucy Saint-Anaclet, le 12 janvier 1864.

6

**Alexandre Bouillon, prêtre
Ordonné à Rimouski le 27 mai 1899.
Joseph Bouillon et Jeanne Laplante
Marquette, Mich., E.U., le 8 janvier 1895.**

7

**Clarence Bouillon et Marguerite Ostiguy
Montréal, le 23 avril 1935.**

Jean Soucy du Régiment de Carignan

Votre premier ancêtre maternel s'appelait Jean Soucy. C'était un soldat du célèbre régiment de Carignan; il faisait partie de la compagnie Grandfontaine.

Le régiment de Carignan, couvert de gloire par la guerre qu'il livra contre les Turcs avant son départ d'Europe, puis par son arrivée au Canada, donna au pays la paix et la confiance qui le firent prospérer rapidement. Les familles françaises s'enorgueillissent à bon droit quand, dans leur ascendance, elles comptent un " Croisé ". Reconquérir sur les barbares le pays du Christ, voilà qui était noble. Mais s'enrôler pour permettre, dans un pays immense, l'établissement d'un peuple chrétien, quitter pour cela sa famille et sa patrie, voilà il me semble une autre croisade, et vous avez raison d'être fier d'appartenir à la famille de l'un des glorieux soldats de Carignan.

(...) Au mois de mai 1665, dans le but d'assurer la paix et la tranquillité dans la colonie qui exterminée par les Iroquois, était toujours exposée à périr, le roi décida d'y envoyer un bon corps de troupes, onze cents soldats du régiment de Carignan allèrent s'embarquer à La Rochelle pour le Canada; votre aïeul plus haut mentionné était du nombre. (...)

(...) Jean Soucy portait le surnom de Lavigne. Les soldats du régiment de Carignan, comme d'ailleurs tous les soldats à cette époque, avaient chacun un surnom sous lequel par la suite, ils se désignaient de préférence. Plus tard lorsqu'ils rentraient dans la vie civile, les soldats gardaient souvent ces surnoms et les transmettaient à leurs enfants. Ce fut le cas pour votre ancêtre, son surnom Lavigne s'est mis dans certaines branches jusqu'à nos jours.

Votre ancêtre Jean Soucy, avec sa compagnie et quelques autres, arrivèrent donc à Québec l'hiver 1665-1666. C'est ce qui nous explique pourquoi, plus tard lorsque ce régiment sera licencié et que Jean Soucy aura à choisir l'endroit où il veut demeurer au pays, il s'établira dans la région de Québec, tandis que les membres de la plupart des autres compagnies s'installeront de préférence sur les bords de la Rivière Richelieu.

Mariage de Jean Soucy

Les soldats pendant le calme de l'hiver s'étaient sans doute mêlés à la population civile, et probablement cet hiver 1665-1666, Jean Soucy avait rencontré et connu celle qui devait être sa femme: Jeanne Sauvenier, jeune fille originaire de

Paris, fille de Jacques Sauvenier et d'Antoinette Babilotte. Jeanne Sauvenier à son mariage en 1670 était âgée de 23 ans.

Jean Soucy semble avoir d'abord fait un essai de culture dans l'Île d'Orléans, car nous trouvons dans les registres de la paroisse de Sainte-Famille l'acte de baptême de sa première fille Anne, à la date du 15 septembre 1671. Il semble cependant avoir abandonné l'Île d'Orléans pour venir se fixer dans la ville de Québec. C'est là que l'on trouve les actes de baptême de ses trois enfants: Pierre, le 16 avril 1673; Marie Anne, le 26 avril 1675 et Guillaume, le 1er mai 1677.

Jean Soucy fut enlevé prématurément à sa famille peu de temps après la naissance de ce dernier enfant. Sa jeune veuve restait avec quatre enfants en bas âge. Elle épousa en secondes noces à la Rivière-Ouelle le 22 août 1679, Damien Bérubé. L'acte est entré au registre de l'Islet. Elle eut de ce second mariage plusieurs enfants. C'est dans la maison de Damien Bérubé que furent élevés les quatre enfants issus de son premier mariage avec Jean Soucy. (...)

Enfants de Jean Soucy

Les deux fils de Jean Soucy parvinrent à l'âge adulte et se marièrent, tous deux à la Rivière-Ouelle. Cependant Guillaume, le plus jeune des deux, mourut peu de temps après son mariage, laissant deux enfants en bas âge, deux garçons que nous trouvons plus tard établis dans la région de Montréal. Ils y furent sans doute attirés par leur soeur Marie-Anne dont le mari était allé s'établir à S. François de l'Île Jésus. Ils se marièrent tous deux mais leur descendance s'éteignit dès la génération suivante, de sorte que le seul continuateur de la lignée est votre aïeul Pierre, marié à Elizabeth Fouquereau le 13 janvier 1699 à la Rivière-Ouelle.

Pierre Soucy passa toute sa vie dans cette localité et vécut jusqu'à l'âge avancé de 87 ans. Il laissa après lui quatre fils dont les enfants et les petits-enfants se multiplieront dans la paroisse de la Rivière-Ouelle et les paroisses environnantes pendant sept générations.

FAMILLE SOUCY

Branche maternelle

De France au Canada:

1

Jean Soucy et Jeanne Sauvenier
Québec, 1670.

2

Pierre Soucy et Elizabeth Ursule Fouquereau
Rivière-Ouelle, le 13 janvier 1699.

3

Pierre Soucy et Jeanne Michaud
Rivière-Ouelle, 1723.

4

Joseph Soucy et M. Thècle Dumont
Kamouraska, le 30 septembre 1748.

5

Augustin Soucy et Geneviève Danjou
Rivière-Ouelle, le 3 avril 1777.

6

Jean-Baptiste Soucy et M. Charlotte Lamarre
Rivière-Ouelle, le 11 novembre 1811.

7

Arthémise Soucy et Alexandre Bouillon Saint-Anaclet,
le 12 janvier 1864.

Alexandre Bouillon, capitaine de goélette

Né dans cette partie de la paroisse de St-Anaclet, autrefois de Rimouski, à une vingtaine d'arpents à l'est de l'Eglise actuelle, le 2 octobre 1838, du mariage d'Alexandre Bouillon, cultivateur, et de Mathilde (Bathilde) Lavoie; il est baptisé le lendemain, dans l'église de Rimouski, par le Révérend Messire G. Nadeau, prêtre, vicaire de la paroisse. Le parrain est Laurent Lavoie, oncle maternel de l'enfant; la marraine Marie Bouillon, la tante paternelle, et épouse de Joseph Ouellet, meunier à Métis.

Il fait sa première communion, en 1850, dans l'église de Rimouski, des mains du Révérend Messire C. Tanguay, prêtre, curé; et, en 1872 dans la chapelle de l'évêché de Rimouski, son Exc. Monseigneur Jean Langevin, Evêque du nouveau diocèse, lui confère le sacrement de Confirmation. Ce retard à recevoir la Confirmation est causé par son état de navigateur qui l'oblige à des absences lorsque Monseigneur fait sa visite pastorale.

En 1856, il est matelot sur la goélette " Benjamin".

En 1859, comme capitaine, il prend la conduite de la goélette " Marianne ", puis ensuite de " l'Hermine ".

Le 12 janvier 1864, dans l'église de la paroisse de St-Anaclet,

il épouse Marie-Arthémise Soucy, institutrice de l'école du village; il a comme témoin, son père: Alexandre Bouillon, tandis que Joseph Lamarre cousin de l'épouse, assiste comme témoin de Demoiselle Soucy.

Cinq enfants, à savoir: Marie Léontine; Joseph; Alexandre (décédé) Marie-Olympe et Alexandre, naissent de ce mariage.

En 1865, toujours comme capitaine, il prend la conduite de la goélette " Ste-Anne ", puis de celle " Marshall ", et ensuite de la goélette " Hermine ".

Le 6 mai 1884, au Palais de Justice de la ville de Rimouski, il subi l'examen et obtient de Monsieur A. W. McLelan, ministre de marine et des pêcheries, à Ottawa, un diplôme daté du 13 mai 1884, pour la conduite des navires à voiles sur le St-Laurent.

En 1888, il abandonne la navigation. Le 1er mars 1889, il est employé sur le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Le 17 juillet 1892, il entre dans la ligue du Sacré-Coeur, établit à St-Anaclet, à la suite d'une retraite prêchée par le Révérend Père Proulx, s.j.

Le 13 novembre 1896, il revient définitivement au milieu de sa famille, à St-Anaclet (Rimouski).

Le 8 octobre 1902, la mort lui enlève son épouse qui avait fait son bonheur sur la terre.

D'octobre 1906 au 1er mai 1916, il demeure à St-Edmond du Lac-au-Saumon (Matapédia), où son fils prêtre vient d'être transféré comme curé.

Le 1er mai 1916, il va demeurer à St-Anaclet (Rimouski), sa paroisse natale, où sa fille Marie Olympe, nouvellement mariée, s'en va demeurer pour y tenir magasin. Il était malade, souffrant de paralysie depuis quelques mois.

Le 28 juillet 1916, il rend son âme à Dieu dans la maison où il a vécu longtemps et où son épouse est morte. Il est inhumé à St-Anaclet, dans le lot de famille, le 31 du même mois.

Le service fut chanté par son fils prêtre.

La mort du juste est précieuse devant Dieu.

Marie Arthémise Soucy, épouse de Alexandre Bouillon

Née à S.-Louis de Kamouraska, dans le quartier appelé la " Haute-Ville ", (partie maintenant comprise dans la paroisse de St-Philippe de Néri, autrefois de S.-Denis de la Bouteillerie), du mariage de Jean-Baptiste Soucy, tonnelier, et de Charlotte Lamarre, le 10 juin 1836; baptisée le même jour, dans l'église de S.-Louis de Kamouraska, par le Rév. Messire Z. Sirois, prêtre, vicaire de la paroisse. Le parrain est: Edouard Lavoie; la marraine: Marie Langlais.

Au mois de juin 1846, dans l'église de S.-Denis de la Bouteillerie, elle fait sa première communion, des mains du Révérend Messire E. Quartier, prêtre, premier curé de la paroisse. Dans la même église, en 1850, Son Excellence Monseigneur P.-F. Turgeon, 14ème évêque et 4ième archevêque de Québec, lui donne le sacrement de confirmation. Elle s'instruit à la classe des Dames Gaudreault, qui, à la Rivière-Ouelle, tiennent un cours privé pour jeunes filles.

A 17 ans, elle obtient de Monsieur Georges Tanguay, inspecteur des écoles, un certificat de capacité qui lui permet de faire la classe dans la paroisse du Mont-Carmel. Le 2 juin 1857, elle obtient diplôme d'institutrice pour le cours élémentaire.

Elle enseigne pendant 20 ans; savoir: à S.-Denis de la Bouteillerie, (Kamouraska), partie aujourd'hui comprise dans la paroisse de S. Philippe de Néri (Kamouraska); puis, en 1859, elle se rend à Ste-Luce(Rimouski), où elle prend la direction de la classe du 3ième rang de la paroisse; en 1862, elle accepte la classe modèle de la paroisse de St-Anaclet (Rimouski).

Elle enseigne pendant 20 ans; savoir: à S.-Denis de la Bouteillerie, (Kamouraska), partie aujourd'hui comprise dans la paroisse de S: Philippe de Néri (Kamouraska); puis, en 1859, elle se rend à Ste-Luce(Rimouski), où elle prend la direction de la classe du 3ième rang de la paroisse; en 1862, elle accepte la classe modèle de la paroisse de St-Anaclet (Rimouski).

En 1866, elle retourne à Ste-Luce, où sur les instances de M. le Curé, elle prend la direction de la même école qu'elle avait si bien dirigée en 1859. En 1868, elle abandonne l'enseignement et revient demeurer à S.-Anaclet (Rimouski).

En 1881, elle reprend la classe, d'abord au 3ième rang de la paroisse de S. Anaclet (Rimouski), à l'Ouest de la route appelée: Le Lac; 1883, à l'Est de cette même route, puis en 1889, à l'Ouest de l'église Arrondissement N.O.

Le 8 novembre 1888, elle est nommée zélatrice de l'Apostolat la prière par Mgr le Grand Vicaire Edmond Langevin, P.A.

En 1891, une forte atteinte de grippe l'oblige à abandonner la classe et l'année suivante, à s'installer dans sa maison en face de l'Eglise de S.- Anaclet.

Le 14 juillet 1892, elle est première-assistante de l'Association de l'Apostolat de la Prière.

Le 1 janvier 1894, elle obtient, du bureau de l'Instruction Publique, une pension de \$12.40 par an, pour ses 20 années de classe.

Depuis 1891, elle souffre quasi journellement. Dans le mois de juillet 1896, elle subit une opération aux deux yeux, par le Docteur Beaupré, oculiste à Québec. Peu à peu, malgré les soins, elle sent sa vue diminuer. En 1899, elle souffre d'une cécité complète et ne peut assister à l'Ordination, ni à la première messe de son fils Alexandre, prêtre.

Le 8 octobre 1902, dans sa demeure, près de l'Eglise de S.- Anaclet Rimouski, après une longue maladie supportée avec la plus édifiante résignation, et munie des sacrements de l'Eglise, elle rend son âme à Dieu.

C'est un mercredi, il est dix heures quinze du soir. Elle est inhumée le 11 octobre, dans le cimetière de la paroisse, à l'est de la grande croix, par son fils, le Révérend Messire Alexandre Bouillon, Ptre, alors vicaire à Grande-Rivière (Gaspé).

Elle est partie de ce monde pour aller dans celui qui est le plus désirable de tous. (S. François de Sales).

Les enfants de Alexandre Bouillon et de Arthémise Soucy

Premier enfant: Marie Léontine Bouillon, née le 9 février 1865 à saint-Anaclet. A quinze ans, elle fut prise d'une violente fièvre de scorbut dont elle guérit, les témoins l'affirment, par l'intercession de sainte Anne après un pèlerinage que sa courageuse mère fit à pied au sanctuaire de Sainte Anne de la

Pointe-au-Père, afin d'obtenir la guérie de son enfant.

En 1881, Mlle Bouillon prend la direction d'une école dans la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Toute jeune, Léontine manifeste l'intention de se faire religieuse. Le 1 février 1885, elle entre au postulat des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire à Rimouski et le 2 février 1886 elle reçoit le nom de Marie de St-Alexandre. La jeune novice se fit remarquer par sa piété éclairée et fervente, par sa dévotion au Sacré-Coeur de Jésus et son grand amour pour la Sainte Vierge.

A la fin d'août, de cette année, la nouvelle professe fut nommée supérieure à la mission de Sainte-Luce de Rimouski. En 1889, comme supérieure, elle va fonder la mission de Chéticamp au Cap-Breton. Elle remplit cette charge, non seulement à Chéticamp, mais encore dans les missions de Baie-des-Sables, de St-Godefroi de Bonaventure, de St-Gabriel de Rimouski. Elle fut maîtresse générale des classes.

En remplissant cette carrière laborieuse et étonnamment longue de plus de trente-cinq années d'enseignement, le savoir-faire, le zèle, l'activité de cette religieuse ne se démentirent jamais.

C'est dans l'exercice sans ostentation de cette inlassable charité que Soeur M. de St-Alexandre ressentit, au mois de juin 1922, un surcroît de malaises aux reins et à la poitrine. En dépit des soins prodigués, elle décéda à la maison-mère de Rimouski, le 17 septembre 1923, dans sa 59^e année, la 39^e de sa vie religieuse. Son service fut chanté le 20 septembre par son vénéré frère, M. le Curé Alexandre Bouillon de Lac-au-Saumon et sa dépouille mortelle repose au cimetière de la communauté.

Deuxième enfant: Joseph Bouillon, né à Sainte-Luce le 18 octobre 1866. Il étudie au Séminaire de Rimouski dans les années 1881-1883. A l'instar de son père il se dirige vers la navigation. Le 6 mai 1884, il obtient un diplôme lui permettant de conduire les navires à voiles sur le Saint-Laurent. Au mois d'août 1886 les circonstances le conduisent aux Etats-Unis, à Marquette, (Michigan). En 1892, il subit un examen et obtient un diplôme de capacité pour la conduite des bateaux à vapeur, comme capitaine et comme pilote.

Le 8 janvier 1895, il épouse Jeanne Laplante. La bénédiction nuptiale est donnée, "dans la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Marquette, par le Rév. Antoine Vermare, prêtre curé".

De cette union naquirent quatre enfants: Joseph-Alexandre-Alfred Alva-Arthémise; Joseph Walter Clarence; M. Léona Olympe.

Le 17 juillet 1917, Clarence, leur fils, étudiant au Séminaire de Rimouski, Mme Laplante et sa famille quittent Marquette, pour venir demeurer à Lac-au-Saumon.

L'année 1920, enregistré pour M. M- Joseph Bouillon leur Jubilé d'argent. Le bulletin paroissial souligne avec gracieuseté ce petit événement:

Le 18 janvier, au presbytère, fête de famille à l'occasion du 25e anniversaire de mariage du capitaine Joseph Bouillon, frère de Monsieur le Curé, marié à Marquette, Mich., le 8 janvier 1895, avec Jeanne Laplante. Toute la famille était réunie. Plusieurs amis avaient tenu à venir présenter leurs hommages aux heureux jubilaires. Après une bonne causerie, quelques parties de cartes et le goûter, tous s'en sont allés emportant dans leurs coeurs, le plus agréable souvenir de cette petite fête intime.

En novembre 1923, Mme Bouillon et sa famille retournent aux Etats-Unis.

M, le capitaine Joseph Bouillon, décédé à Marquette, le 26 février, est inhumé dans le cimetière catholique de cette paroisse, le 1 mars 1927. Il était âgé de 60 ans, 4 mois et 8 jours.

" Il fut bon père, bon époux, il vécut en faisant le bien".

Mme Jeanne Laplante, son épouse, née le 28 mai 1873, est décédée à Marquette, le 1er juin 1958.

Troisième enfant: Alexandre Bouillon, né à Saint-Anaclet le 28 février 1869, décédé le 14 avril 1872.

Quatrième enfant: Olympe Bouillon, née à Saint-Anaclet le 5 juillet 1870. En 1887, elle accompagne sa soeur Marie Léontine, directrice de la classe du 3e rang de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur de Rimouski. En 1890, Mme Bouillon, sa mère, étant alors directrice de la classe no 2 à l'Ouest de l'église de S.-Anaclet, elle l'accompagne et aide celle-ci dans l'enseignement des différentes matières. En 1891, au mois de janvier, sa mère étant malade, elle remplit jusqu'au mois de juin, le double rôle d'infirmière et d'institutrice. Pendant onze ans, Mlle Bouillon se dévoue

auprès de sa mère souffrante, avec une piété vraiment filiale. Elle renonce à deux positions avantageuses pour prendre soin de ses chers parents.

En 1905, son frère M. l'abbé Alexandre Bouillon ayant été nommé à la Cure de Saint-Eusèbe, et en 1906 à Lac-au-Saumon, elle vient demeurer au presbytère. Le 29 septembre 1916, elle épouse Félix Côté de Lac-au-Saumon. Le 1er mai 1916, M. et Mme Côté quittent cette paroisse pour aller demeurer à S. Anaclet où ils tiennent magasin. D'abord dans l'ancienne maison paternelle où meurt son père, Alexandre Bouillon, puis dans une maison neuve à l'angle du grand chemin de fer, près de l'église.

M. Côté décède à S.-Anaclet le 8 juillet 1938. Mme Côté demeure dans sa paroisse natale jusqu'au 19 juillet 1943. A la mort de son frère, M. le curé Bouillon, son nouvel habitat devient l'Hospice de Lac-au-Saumon. Elle y décède pieusement le 31 mai 1944 à l'âge de 74 ans. Elle fut inhumée dans le lot de famille, au cimetière paroissial, de Saint-Anaclet.

Cinquième enfant: Alexandre Bouillon. C'est le héros de cette biographie.

La famille Bouillon essaime aux Etats-Unis

Neveux et nièces du Fondateur.

Joseph Bouillon, frère du Fondateur, époux de Jeanne Laplante, eut quatre enfants.

Premier enfant: Joseph Alexandre Alfred Bouillon, né le 6 mai 1897, à Marquette, Michigan, décédé, noyé accidentellement dans la rivière Ontonagon, le 11 août 1904.

Deuxième enfant: Alva Arthémise Bouillon, née le 10 novembre 1898, à Marquette, Michigan. De 1917 à novembre 1923, elle vient résider avec sa mère à Lac-au-Saumon. Elle demeura célibataire et est décédée à Marquette, Michigan.

Troisième enfant: J. Clarence Bouillon, né le 27 juin 1904, à Ontonagon, Michigan, E: U. Il fit ses études primaires à Marquette sous la direction des Soeurs Franciscaines, ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski, de 1917 à 1925. En 1925 il entre à la Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal; il reçoit sa licence et son Doctorat en 1929. Etabli dans la métropole. Membre de l'Association

*Dentaire Canadienne. Ancien président de la section
Salaberry de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*

*Le 23 avril 1935, le docteur J. Clarence Bouillon épouse
Marguerite Ostiguy. La bénédiction nuptiale est donnée en
l'église Saint-Pierre Claver de Montréal, par M. le Curé
Alexandre Bouillon, de Lac-au-Saumon, oncle du marié. De
cette union deux filles viennent ensoleiller cette demeure:
Micheline née le 7 décembre 1938, à l'Hôpital de la
Miséricorde de Montréal. Son parrain est l'oncle vénéré, M. le
Curé Alexandre Bouillon. Louise est née le 26 mai 1943, à
l'Hôpital Notre-Dame.*

*Toutes deux sont infirmières licenciées de l'Hôpital
Maisonneuve. Micheline est mariée à M. René Primeau,
Ingénieur-administrateur, domiciliés à Montréal. Louise,
célibataire, demeure avec sa mère. Mme Marguerite Bouillon,
à 1965, Boulevard St-Joseph. Est. Montréal. Le docteur J.
Clarence Bouillon portait une affection toute particulière à son
oncle très aimé.*

*Le 6 octobre 1943, il écrit à la révérende Mère M. de S.-
Joseph-de-l'Eucharistie, fondatrice et supérieure générale:*

*(...) Depuis le décès de mon cher oncle, il me semblait que le
Lac-au-Saumon ne me disait rien qui vaille, et voilà qu'il me
semble vivre en vous, en vos petites soeurs, et qu'il me
semble encore que j'y suis chez moi; l'attachement que vous
conservez au souvenir de mon "Père adoptif" qui fut votre
fondateur m'est profondément réconfortant, et je vous en
remercie du fond du coeur.*

*Le 30 janvier 1945, on retrouve dans sa correspondance
d'autres sentiments analogues:*

*(...) Je trouve le temps de penser à vous, plus que vous ne
croyez! Car vous êtes un peu ce qui me reste sur la terre de
mon oncle, qui me protège et m'aide chaque jour. Considérez-
moi toujours comme un membre de votre grande famille; j'en
serai toujours profondément reconnaissant.*

*C'est le 23 juin 1963, après une longue maladie, un abcès
cérébral, que décède le docteur J. Clarence Bouillon, à
l'Hôpital Victoria de Montréal.*

*Ses funérailles eurent lieu en l'église St-Albert-le-Grand,
paroisse où il demeura près de 20 ans, et il fut inhumé au
cimetière de la Côte des Neiges.*

Quatrième enfant: Léona Olympe Bouillon, née le 27 décembre 1909, à Marquette, Michigan. De 1917 à novembre, elle vient résider avec sa mère à Lac-Au-Saumon. Elle épousa M. Arthur Kevisto, Ishpeming, E.U. Trois enfants sont nés de ce mariage.

CHRONOLOGIE

- 16 septembre 1873** - Naissance et baptême d'Alexandre Bouillon à Saint-Anaclet de Rimouski
- 5 juillet 1884** - Première communion
- 13 juillet 1886** - Confirmation
- 4 septembre 1888** - Etudes classiques au Séminaire de Rimouski
- 27 mai 1899** - Ordination sacerdotale
- 28 mai 1899** - Première messe
- 23 juin 1899** - Remplaçant de M. le Curé à St-Moïse, St Gabriel
- 5 septembre 1899** - Vicaire à Sainte Félicité
- 12 octobre 1899** - Vicaire aux Trois-Pistoles
- 5 mai 1900** - Vicaire à Cacouna
- 20 septembre 1901** - Vicaire à Amqui
- 1 septembre 1902** - Vicaire à Grande-Rivière
- 22 septembre 1903** - Vicaire à la Baie-des-Sables
- 30 janvier 1904** - Vicaire à la Cathédrale de Rimouski
- 20 août 1904** - Assistant-curé à l'Isle-Verte
- 23 septembre 1905** - Missionnaire-fondateur à Saint-Eusèbe
- 25 juillet 1906** - Curé à Saint-Eusèbe
- 5 octobre 1906** - Missionnaire à Lac-Au-Saumon
- 4 février 1907** - Curé-Fondateur à Lac-Au-Saumon
- 1907** - Construction d'une église, incendiée le 6 mai 1932
- 1910** - Construction du presbytère
- 17 août 1917** - Arrivée de 5 religieuses de Notre-Dame du Saint-Rosaire, pour prendre en charge l'école du village.
- 25 mai 1924** - Bénédiction d'un orgue Casavant, à l'église paroissiale, par Mgr J.R. Léonard
- 27 mai 1924** - Vingt-cinquième anniversaire d'Ordination sacerdotale de M. le Curé Alexandre Bouillon
- 1er octobre 1924** - Bénédiction de la chapelle St-Joseph, et célébration de la première Messe, par
M. le Curé Bouillon
- 1925** - Voyage en Terre Sainte et en Europe
- 1926** - Parution de son volume "Au grand jour", Histoire de la paroisse de Saint-Edmond de Lac au-Saumon
- 8 décembre 1929** - Fondation de l'Institut des Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé
- 6 mai 1932** - Incendie de l'église paroissiale
- 1935** - Construction d'un soubassement, pour la célébration des offices divins
- 1941** - Construction de la maison mère des Servantes de

Notre-Dame, Reine du Clergé

21 novembre 1942 - Première messe célébrée par le fondateur dans la chapelle de leur nouveau couvent

8 mars 1943 - Ouverture d'un Hospice à Lac-Au-Saumon

18 juin 1943 - Décès de M. le Curé Bouillon

18 juillet 1999 - Célébration du 75^{ième} anniversaire de l'Oratoire saint-Joseph

STATISTIQUES DE LA PAROISSE

en 1907 (Arrivé de l'Abbé Bouillon)

Population1318
Familles164
Ecoles élémentaires.....4
Institutrices.....5
Elèves242

en 1943 (Au décès de l'Abbé Bouillon)

Population.....2230
Familles353
Ecoles.....13
Institutrices.....18
Instituteurs.....3
Elèves.....432
Foyer.....1
Communautés religieuses...4

en 1999 (Célébration du 75^{ième} anniversaire
de l'Oratoire Saint-Joseph)

Population.....1518
Familles525
Ecole primaire.....134
Maternelle.....18
Institutrices.....7
Foyer.....3
Communautés religieuses...2

STATISTIQUES DES SERVANTES DE NOTRE- DAME, REINE DU CLERGÉ

En 1943

Religieuses professes98
Novices.....30
Postulantes.....17

En 1972

Religieuses professes.....185

En 1999

Religieuses professes.....124

Bibliographie

Voici les sources utilisées par l'auteur.

Dictionnaire historique et géographique des paroisses et municipalités de la Province de Québec, par H. Magnan, 1925

Archives de la paroisse de St-Germain de Rimouski

Généalogie du Sieur Alexandre Bouillon

Recherches Généalogiques

Histoire illustrée des Transports dans la Province de Québec

Le Progrès du Golfe, 23 septembre 1970

Vie de M. Arthémise Soucy, écrite par Alexandre Bouillon

De la servitude au service, Auzou

Centenaire de St-Anaclet

Archives, Maison-Mère des Srs. de Notre-Dame du St-Rosaire

Album des anciens du Séminaire de Rimouski

Annuaire du Séminaire de Rimouski, no.9

Autobiographie du Sieur Alexandre Bouillon

Fêtes et saisons juil. 1955

Vie écolière, 25ième anniversaire

Archives Père Fondateur, maison générale N-D. Reine du Clergé, Lac-au-Saumon

Album souvenir de la paroisse de St-Eusèbe

Au Grand Jour ou "Les Évolutions d'une paroisse Canadienne", par Alexandre Bouillon

Archives paroisse Lac-au-Saumon

L'Écho du Lac, Bulletin paroissiale de Lac-au-Saumon

Archives Archevêché de Rimouski

Archives de la mission de St-Tharcisius

Archives de la paroisse de St-Alexandre-des-Lacs

Archives Mgr Courchesne

Voici l'adresse des Soeurs Servantes de Notre-Dame du Clergé où, vous pouvez, vous procurer une copie du livre « Un pauvre de Yahweh »:

Servantes de Notre-Dame du Clergé,

57, rue Jules A.-Brillant,

Rimouski, QC.

G5L 1X1